



RAPPORT DE GESTION 2016



RAPPORT DE GESTION

DE LA MUNICIPALITÉ
AU CONSEIL COMMUNAL
SUR L'EXERCICE 2016

COUPE
À 16.3CM

RAPPORT DE GESTION 2016
DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR L'EXERCICE 2016



SOMMAIRE

03 MUNICIPALITÉ

23 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

61 DIRECTION DE L'URBANISME,
DE LA MOBILITÉ ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

87 DIRECTION DES AFFAIRES
SOCIALES, DU LOGEMENT ET
DE L'INTÉGRATION

135 DIRECTION DE L'ARCHITECTURE,
DES INFRASTRUCTURES ET
DE L'ÉNERGIE

171 DIRECTION DES FINANCES

11 CONSEIL COMMUNAL

51 DIRECTION DES SYSTÈMES
D'INFORMATION

75 DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

97 SERVICE CULTUREL

153 DIRECTION DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION, DE LA
FAMILLE ET DES SPORTS

2016



Salle du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2016



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions:

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c);
- du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984 (art. 34);
- du règlement du Conseil communal de Vevey du 10 octobre 2014 (art. 131);

la Municipalité a l'honneur de vous soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2016.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante:

le Conseil communal de Vevey

vu le rapport de la Municipalité sur sa gestion 2016

vu les rapports de la commission de gestion

décide

*d'approuver la gestion relative à l'exercice 2016 et d'en donner décharge
à la Municipalité.*

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire



Elina Leimgruber Grégoire Halter

3

Pouvoir exécutif de la commune, la Municipalité exerce son autorité selon la législation cantonale en vigueur. Composée de cinq membres, elle est à la tête de l'administration communale. La «présidente» est la syndique, les autres membres sont des conseillers municipaux. Les attributions de la Municipalité concernent spécialement l'administration des services publics, y compris celle des services industriels, des biens communaux, du domaine public et des biens affectés aux services publics.

MUNICIPALITÉ





A Vevey, une nouvelle législature a débuté et un rapport de gestion tout neuf est sorti du centre d'impression de la Ville. Plus moderne, richement illustré et entièrement en couleurs, le document que vous tenez entre les mains a fait peau neuve, témoignant de l'élan qui anime le nouveau collège exécutif veveysan. L'année 2016 a en effet été marquée par l'élection des nouvelles autorités municipales et communales, entrées en fonction le 1er juillet dernier.

Ce rapport de gestion à la mise en page aérée mais au contenu dense, témoigne de l'activité intense déployée par les différents services de la Ville durant l'année écoulée. C'est d'ailleurs avec l'étroite collaboration de ces mêmes services que la Municipalité s'est attelée, dès le début de l'automne, à l'élaboration de son programme de législature 2016-2021, organisé en quatre axes stratégiques autour d'un thème central, « Vevey, ville en mouvement ».

L'année 2016 a également été marquée par l'obtention d'un deuxième European Energy Award GOLD, plus haute distinction du label des Cités de l'énergie, qui récompense la Ville pour sa politique active et ses mesures concrètes en faveur du climat et de l'environnement. Vevey, qui a passé le cap des 20'000 habitants en novembre, poursuit ses efforts pour rendre ses rues et ses espaces verts propres et accueillants : des opérations de sensibilisation à l'évacuation des déchets, la cure de jouvence de plusieurs fontaines historiques et l'aboutissement du programme Enjoy Vevey ont eu lieu en 2016.

Parmi les autres événements marquants de l'année écoulée, signalons encore le grand cortège qui a vu défile 600 écoliers sur les quais dans le cadre de la fête des écoles, le début des travaux de la centrale de chauffage à distance de Gilamont, le Festival Images, l'inauguration du Dansomètre, le lancement du portail internet « Dans la ville d'images », l'opération « Zoom sur mon quartier » visant à promouvoir l'intégration sociale, les excellents résultats enregistrés par la délégation de la Riviera lors des Jeux internationaux pour écoliers disputés à Taipei, ainsi que l'ouverture du Nest et de Chaplin's World qui participent au rayonnement touristique de la région et font connaître Vevey à l'international.

C'est déterminée et lucide face aux défis politiques et financiers à venir que la nouvelle équipe municipale aborde les projets phares de cette nouvelle législature : la construction d'un collège à Gilamont, le réaménagement de la place de la Gare et celui de la place du Marché, pour n'en citer que trois. Sans oublier la perspective, enthousiasmante, d'accueillir la Fête des vigneron dans deux ans.

Ville de Vevey

Répartition des dicastères
Législature 2011-2016
au 30 juin 2016



| Titulaire | Dicastères | Suppléant/e |
|--|--|--|
|  Laurent BALLIF Syndic - PS | Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP) - Service informatique - Service des affaires intercommunales (SAI) | Vice-président de la Municipalité (Tournus) |
| | Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable - Direction de l'urbanisme - Service de l'information du territoire (SIT) - Délégué à l'Agenda 21 | Elina Leimgruber |
| | Service culturel Direction des affaires sociales et familiales - Réseau REVE et accueil parascolaire - Bureau de l'intégration - Office du logement | Etienne Rivier |
| | | Elina Leimgruber |
|  Elina LEIMGRUBER Municipale – Les Verts | Direction de l'architecture et des infrastructures - Architecture - Infrastructure - Délégué à l'énergie | Jérôme Christen |
| | Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports - Education - Jeunesse - Sports | Jérôme Christen |
| | SIGE - Membre du comité de direction | |
|  Etienne RIVIER Municipal - PLR | Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Gérance - Vignes et caves | Laurent Ballif |
| | Direction de la culture - Musées (Musée Jenisch, Musée historique de Vevey et Musée suisse de l'appareil photographique) - Bibliothèque | Laurent Ballif |
| | Direction de la sécurité - Association Sécurité Riviera - CRDIS | Elina Leimgruber |
|  Jérôme CHRISTEN Municipal – Vevey-Libre | Direction des espaces publics - Voirie - Parcs et jardins | Elina Leimgruber |
| | SIGE - Membre du comité de direction | |
| | Association régionale de l'action sociale (ARAS) | Laurent Ballif |

Photos : © Céline Michel /
Ville de Vevey

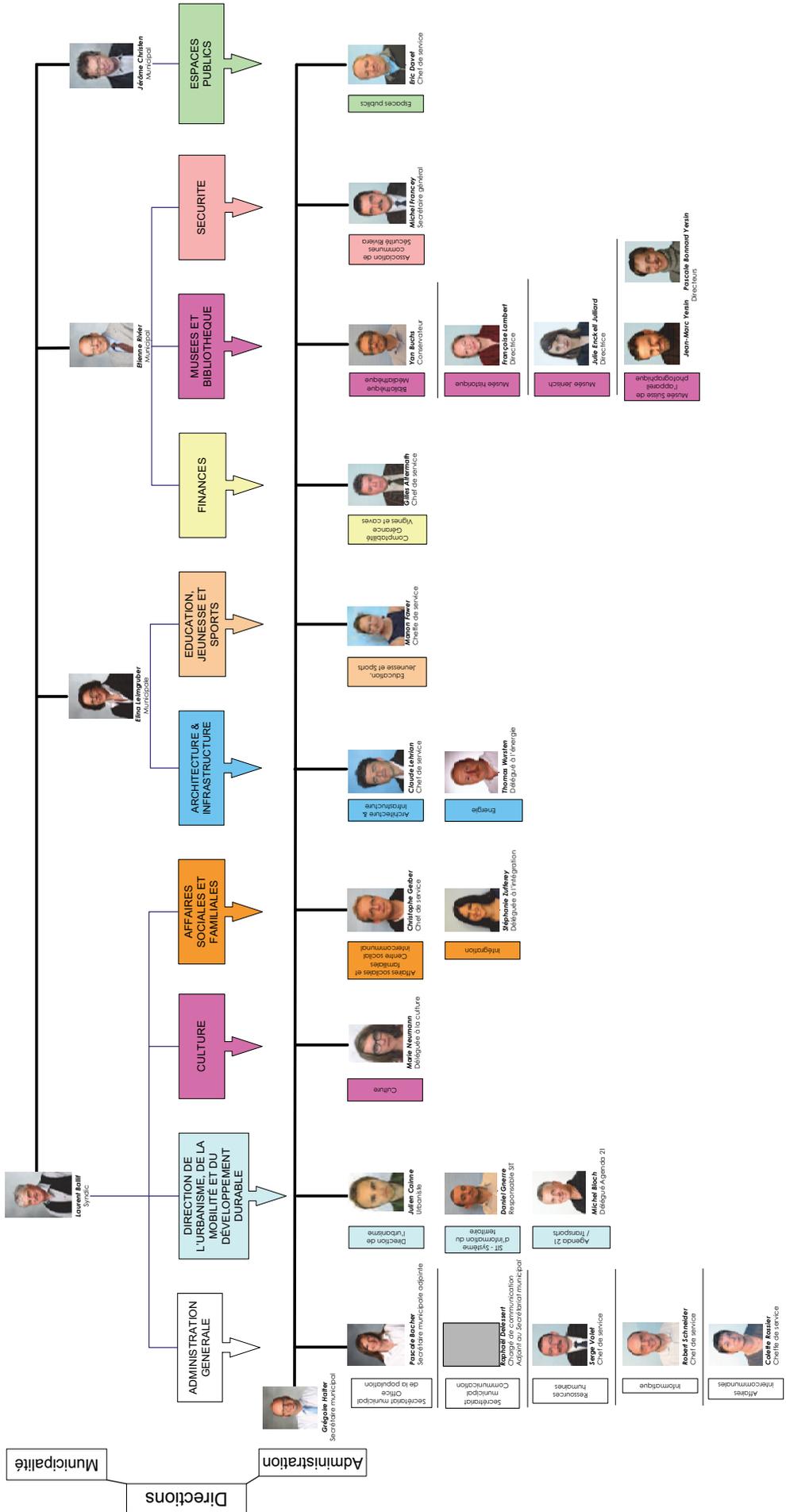
Répartition des dicastères
Législature 2016-2021
Dès le 1^{er} juillet 2016



| Titulaire | Dicastères | Suppléant/e |
|--|--|---|
|  Elina Leimgruber Syndique - Les Verts | Administration générale (AG) - Service des ressources humaines (RH) - Secrétariat municipal (SM) - Office de la population (OP) | Vice-président de la Municipalité (Tournus) |
| | Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie (DAI) Service des affaires intercommunales (SAI) Service intercommunal de gestion (SIGE) | Jérôme Christen Vice-président de la Municipalité (Tournus) Jérôme Christen |
|  Jérôme Christen Municipal - Vevey Libre (Vice-présidence : 2016-2017 et 2020-2021) | Direction des espaces publics (DEP) - Voirie - Parcs et jardins - Atelier mécanique Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU) - Urbanisme - Police des constructions - Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) - Agenda 21 - Développement durable | Etienne Rivier Elina Leimgruber |
| | Direction des finances (DF) - Comptabilité générale - Gérance - Vignes et caves - Economie et tourisme Association Sécurité Riviera (ASR) - Police Riviera, ambulances, SDIS, protection civile Culture institutionnelle - Musées - Bibliothèque médiathèque municipale | Lionel Girardin Michel Agnant |
|  Etienne Rivier Municipal - Parti Libéral-Radical (Vice-présidence : 2017-2018) | Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration (DASLI) Service culturel Association régionale de l'action sociale (ARAS) | Lionel Girardin Etienne Rivier Elina Leimgruber |
| | Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS) Direction des systèmes d'information (DSI) - Service informatique (SI) - Système d'information du territoire (SIT) Réseau enfance Vevey et environs (REVE) Service intercommunal de gestion (SIGE) | Michel Agnant Elina Leimgruber Jérôme Christen |
|  Lionel Girardin Municipal - Parti Socialiste (Vice-présidence : 2019-2020) | | |

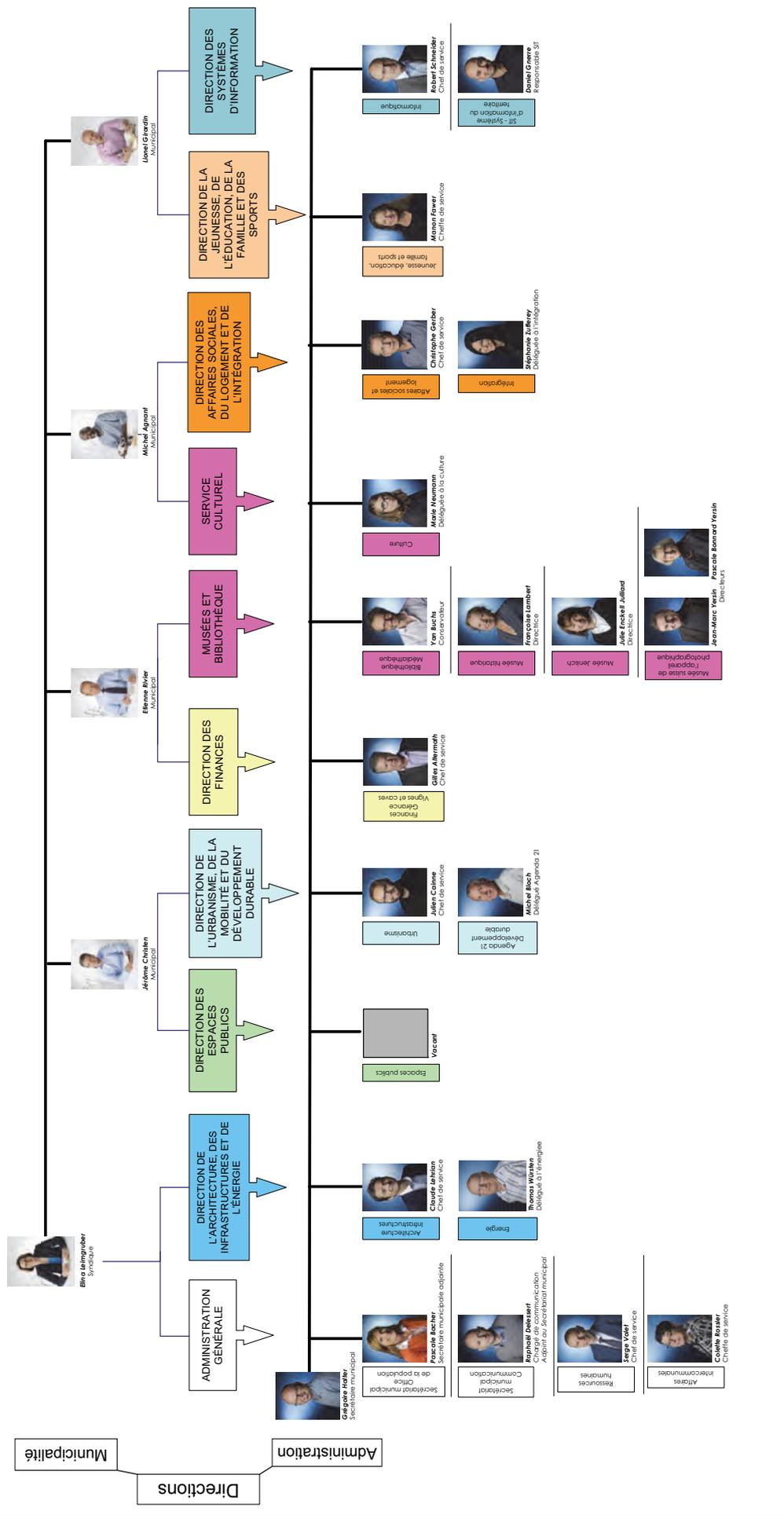
ORGANIGRAMME

(Maj au 30.06.2016 / sai)



ORGANIGRAMME

(état au 31.12.2016 / sal)





11

Le Conseil communal est l'organe délibérant (parlement) de la Ville de Vevey. Il est composé de 100 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la Ville. Les dernières élections ont eu lieu le 28 février 2016.

Le Conseil communal débat des aspects de la vie communale (école, transports, culture, sport, etc.). Il fait des propositions et vote, notamment, sur les plans directeurs, le budget et les comptes communaux. Il contrôle aussi la gestion municipale.

CONSEIL COMMUNAL

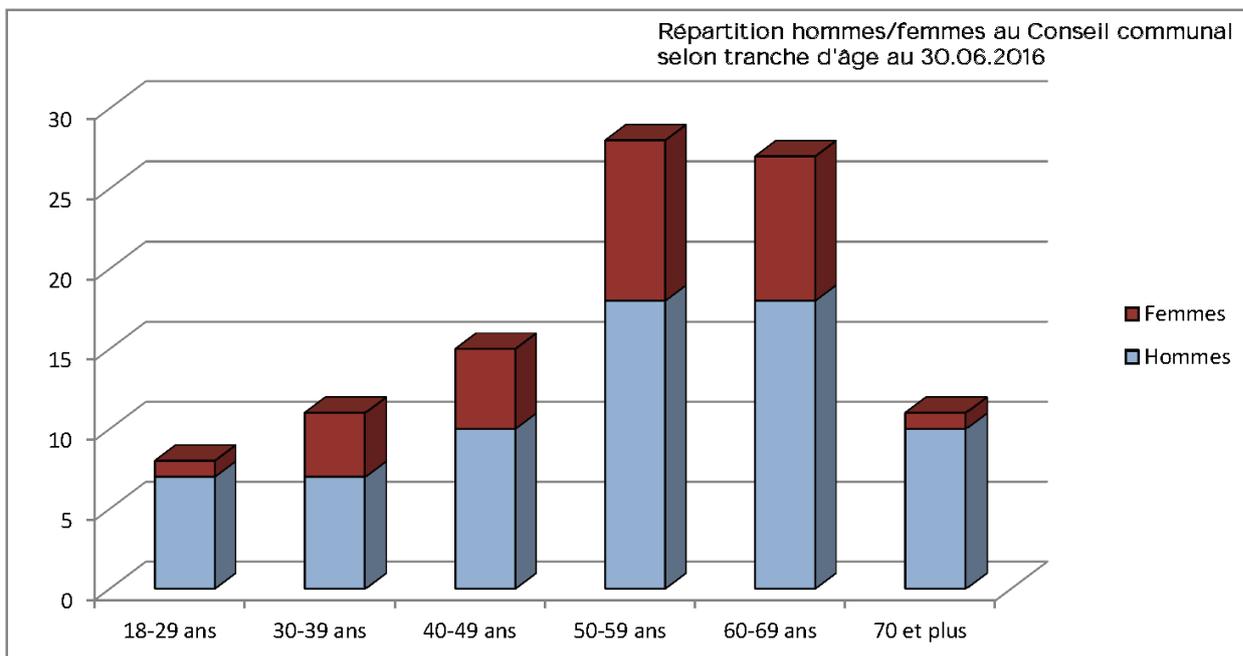
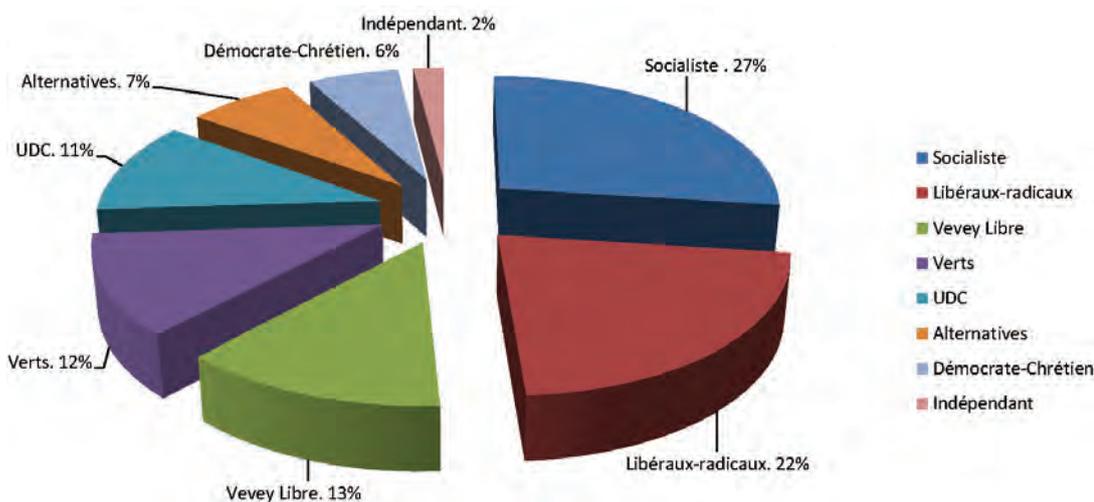


Salle du Conseil communal depuis le 1^{er} juillet 2016

| Parti | Nom | Prénom | Profession | Année de naissance |
|-------|-------------------|------------------|------------------------------|--------------------|
| VL | AGNANT | Michel | Dipl.-Ing. Traducteur | 1965 |
| S | ALTOBELLI | Antonio | Serrurier | 1944 |
| S | ANSERMET | Serge | Secrétaire WWF | 1947 |
| PLR | ASSAF | Thierry | Directeur commercial | 1962 |
| VL | BAUD | Francis | Dr. Es sciences économ. | 1941 |
| S | BEAUX | Daniel | Chauffeur privé | 1967 |
| PLR | BERTSCHY | Patrick | Paysagiste | 1969 |
| ALT | BOILLAT | Jean-Pierre | Retraité | 1945 |
| UDC | BONJOUR | Pierre | Retraité | 1924 |
| UDC | BONJOUR | Yvette | Retraitée | 1949 |
| PLR | BURGI | Jean-Jacques | Décorateur | 1949 |
| S | BUTTY | Pierre | Relations Publiques | 1962 |
| PLR | CARREA | Michael | Etudiant HEG | 1987 |
| PLR | CIANA | Marcia | Assistante sociale | 1963 |
| S | CLÉMENT | Michel | Retraité | 1948 |
| PDC | D'ANGELO | Vladimir | Commerçant indépendant | 1945 |
| VER | DALLA PALMA ZAHAR | Sabrina | Consultante | 1971 |
| S | DE REGIBUS | Giuliana | Conseillère en voyages | 1957 |
| S | DE STEFANIS | Maria Antonia | Accueillante familiale jour | 1955 |
| S | DE STEFANIS | Sergio | Chaudronnier | 1952 |
| UDC | DESPOT | Fabienne | Ingénieur EPFL | 1965 |
| PLR | DESTRAZ | Marie-Catherine | Infirmière | 1953 |
| VER | D'INVERNO | Jérémy | Ingénieur-informaticien | 1985 |
| PLR | DORIOT | Serge | Ing. Méc. Conseils.-HES | 1935 |
| VER | DORMOND | Antoine | Ing. architecture de paysage | 1986 |
| UDC | DUARTE | Antonio | Contre-maître | 1956 |
| S | DUTRUY | Gilbert | Retraité | 1942 |
| VL | FERLAND FÜRST | Carolle | Courtitière en immobilier | 1957 |
| S | FEUERSTEIN | Véra Sieglinde | Ingénieur | 1961 |
| ALT | GONTHIER | Alain | Géographe | 1953 |
| PLR | HERMINJARD | Philippe | Secrétaire patronal | 1958 |
| S | HIGY-SCHMIDT | Muriel | Enseignante | 1970 |
| VER | HODGSON | Sarah | Administratrice | 1979 |
| VL | HORISBERGER | Yves | Taxateur d'impôts | 1953 |
| VL | HUNZIKER | Randolph | Paysagiste, musicien | 1960 |
| PLR | IAMARTINO | Anna | Employée de commerce | 1967 |
| PLR | IMHOF | Vincent | Entrepreneur | 1981 |
| S | JERBIA | Abdelkarim | Ingénieur géomètre | 1963 |
| S | JERBIA | Isabel | Educatrice | 1971 |
| VL | JOBIN | Jandranka | Commerçante | 1954 |
| VER | JOLLIET | Marie-Claire | Psychothérapeute | 1978 |
| S | JÖRIMANN | Michel | Retraité | 1939 |
| PLR | KAESER | Danièle | Infirmière | 1947 |
| VER | KAMBA | Lutete Jean | Chauffeur-livreur | 1968 |
| VL | KERN | Fabienne | Directrice réseau soins | 1960 |
| VER | KHELIFI | Yasmina | Agent de probation | 1964 |
| VER | LAVANCHY | Christiane | Assistante médicale | 1955 |
| S | LICINI | Sandro | Homme au foyer | 1967 |
| PDC | LONARDO | Lino | Chauffeur | 1961 |
| PLR | LUCA CAVALLINI | Maria Antonietta | Employée de commerce | 1965 |
| S | MAILLARD | Jean-Marie | Educateur social | 1961 |
| UDC | MAILLARD | Roland | Enseignant retraité | 1949 |
| INDÉP | MALDONADO | Jorge | Indépendant | 1956 |
| PLR | MARCHESI | Jean-Yves | Peintre | 1956 |
| PLR | MARINELLI | Vittorio | Electronicien Radio TV | 1959 |
| S | MARQUES | Samuel | Constructeur-électricien | 1978 |
| S | MARQUES | Sandra | Employée de commerce | 1984 |
| S | MARTIN | Jean-François | Enseignant | 1953 |
| S | MATTHYS | Vincent | Secrétaire général | 1964 |
| PLR | MAYOR | Annette | Commerçante | 1964 |
| VER | MELCHIOR | Alexandra | Employée de commerce | 1970 |
| S | MILLASSON | Claude | Radio-électricien | 1957 |
| PLR | MING | Christophe | Hôtelier | 1975 |
| VL | MOLLET | Claire | Architecte EPFL-SIA | 1966 |
| VL | MOLLIAT | Stéphane | Menuisier-ébéniste | 1959 |
| VL | MOLLIAT | Pascal | Ingénieur de gestion | 1990 |
| ALT | NAPI | Aurélie | Etudiante en traduction | 1987 |
| S | OGUEY | Eric | Enseignant retraité | 1952 |
| S | PALI | Musa | Enseignant | 1954 |
| ALT | PERFETTA | Gilles | Coordinateur de projet | 1980 |
| VL | PIEREN | Roger | Conducteur de travaux | 1960 |
| UDC | PILET | Vitali | Apprenti boulanger | 1992 |
| UDC | PILLOUD | Guillaume | Etudiant | 1995 |
| UDC | POEIRA MARTINS | Antonio | Caviste | 1954 |

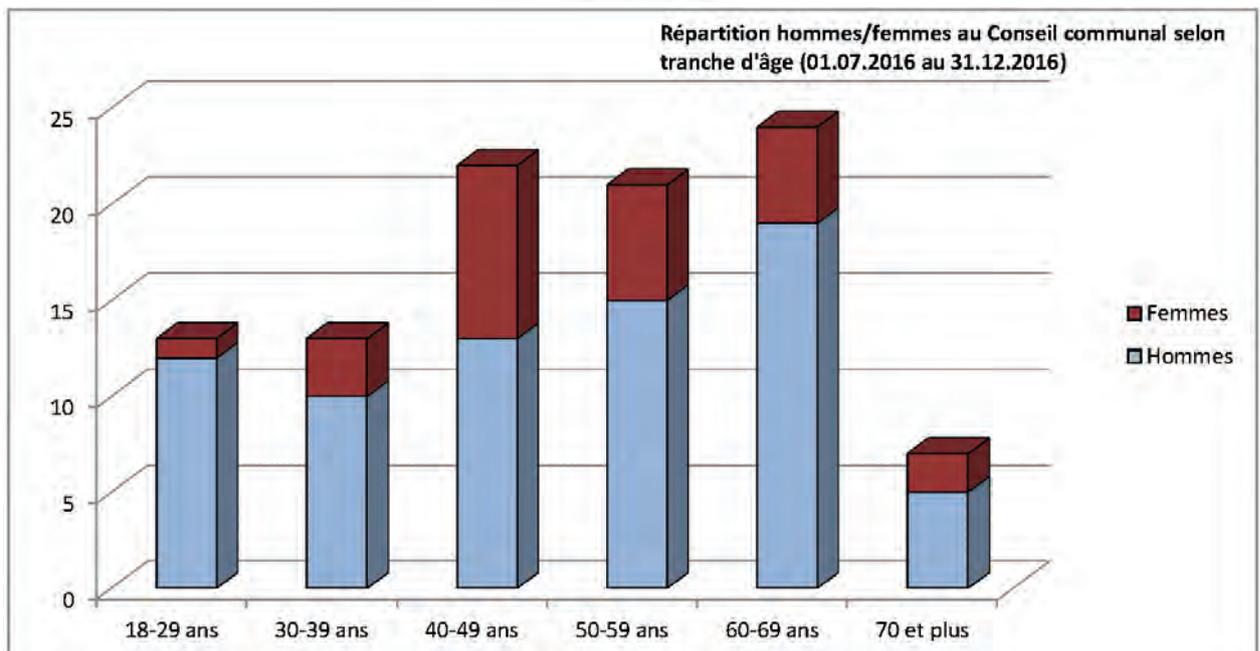
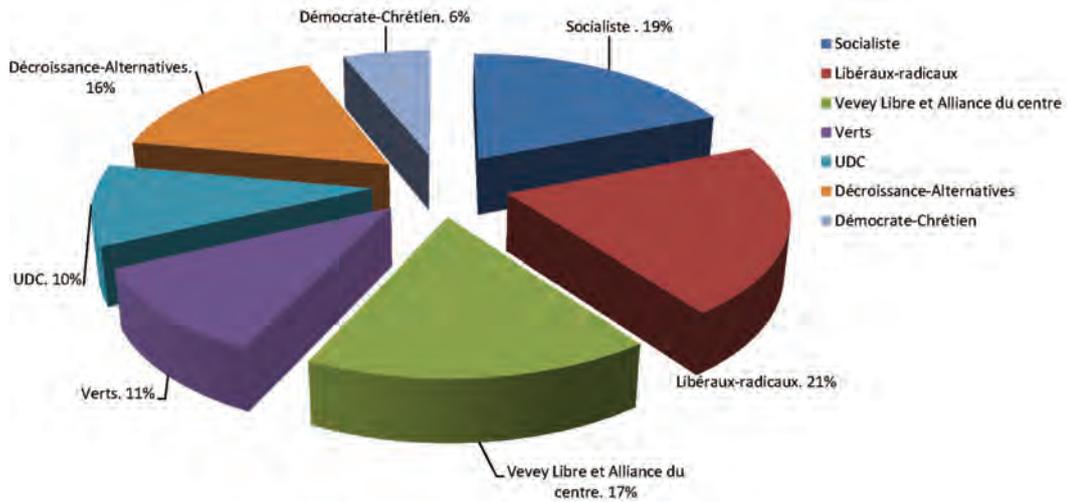
CONSEIL COMMUNAL
Composition du Conseil communal au 30 juin 2016

| | | | | |
|-----|------------|-------------|-----------------------------|------|
| PLR | RANDOLPH | Travis | Expert-comptable/auditeur | 1973 |
| PDC | RENTSCH | Dora | Bibliothécaire | 1962 |
| UDC | RIESEN | Norma | Infirmière | 1952 |
| UDC | RIESEN | Werner | Constructeur de machines | 1947 |
| VL | RIGHETTI | Xavier | Ingénieur EPFL | 1972 |
| S | RILLIET | Julien | Conseiller en communication | 1989 |
| PDC | RIZZELLO | Martino | Etudiant Master en droit | 1987 |
| PDC | RIZZELLO | Vittorio | Commerçant indépendant | 1947 |
| PDC | RODUIT | Jean-Marc | Maître éduc. physique | 1963 |
| PLR | ROH | Christian | Gestionnaire clientèle | 1955 |
| S | ROSHIER | Darren | Dandy | 1990 |
| S | SCHNEIDER | Yvan | Enseignant secondaire | 1959 |
| UDC | SCHOBINGER | Bastien | Ingénieur civil | 1985 |
| VL | SCHUSEIL | Peter | Economiste ESCEA | 1964 |
| S | STIFANI | Mario | Peintre en bâtiment | 1956 |
| VER | STÜBI | Antoine | Etudiant management | 1984 |
| ALT | STUDER | Eric | Etudiant | 1975 |
| S | TEUSCHER | Charly | Consul général retraité | 1945 |
| VER | TIRELLI | Anne-Pierre | Educatrice de l'enfance | 1978 |
| VER | TOLUSSO | Clément | Ecologiste | 1964 |
| ALT | VALLOTTON | Alexandre | Géologue | 1973 |
| ALT | VALLOTTON | Frédéric | Resp.-gérant | 1976 |
| PLR | WALTER | Antoinette | Secrétaire | 1941 |
| PLR | ZAHND | Jean-Pierre | Employé de commerce | 1946 |
| PLR | ZAUGG | Jacques | Employé de commerce | 1947 |
| PLR | ZAUGG | Joëlle | Empl. technico-comm. | 1951 |



| Parti | Nom | Prénom | Profession | Date de naissance |
|--------------|--------------------------|------------------|---|-------------------|
| PS | ALTOBELLI | Antonio | Serrurier | 1944 |
| PS | ANSERMET | Serge | Retraité | 1947 |
| VL - All. C. | BAUD | Francis | Docteur ès sciences économiques | 1941 |
| PLR | BAUDIN | Alexandre | Entrepreneur-électricien | 1962 |
| VL - All. C. | BAYS | Alexandre | Retraité | 1954 |
| PLR | BERTSCHY | Patrick | Paysagiste | 1969 |
| Déc.-Alt | BOILLAT | Jean-Pierre | Retraité | 1945 |
| VL - All. C. | BONJOUR | Nicolas | Economiste d'entreprise HES | 1990 |
| UDC | BONJOUR | Yvette | Retraîtée | 1949 |
| UDC | BONJOUR | Pierre | Retraité | 1924 |
| Déc.-Alt | BRANQUINO | Tiago | Eclairagiste/serveur/ prof. de mathématique | 1990 |
| Déc.-Alt | BUCKEL | Milena | Oculariste | 1983 |
| PLR | BURGI | Jean-Jacques | Décorateur | 1949 |
| PS | BUSSY | Cédric | Infirmier HES | 1985 |
| PDC | BUTTICAZ | Louis | Paysagiste | 1960 |
| PS | BUTTY | Pierre | Relations Publiques | 1962 |
| PLR | CAMBES | Antonio | Entrepreneur-directeur | 1971 |
| VL - All. C. | CASELLINI | Olivier | Paysagiste | 1969 |
| PLR | CIANA | Marcia | Assistante sociale et éducatrice | 1963 |
| VER | DALLA PALMA ZAHAR | Sabrina | Consultante | 1971 |
| PDC | D'ANGELO | Vladimir | Retraité - D.-D. Café | 1945 |
| UDC | DAS NEVES DUARTE | Antonio | Contremaître | 1956 |
| PS | DE STEFANIS | Maria Antonietta | Accueillante familiale jour | 1955 |
| PS | DE STEFANIS | Sergio | Chaudronnier | 1952 |
| PLR | DELAFONTAINE | Roland | Retraité ville de Vevey | 1954 |
| PS | DELAVY | Thomas | Ing. environnement EPF | 1983 |
| UDC | DESPOT | Fabienne | Ingénieur EPFL | 1965 |
| VER | DORMOND | Antoine | Ing. Architecture du paysage | 1986 |
| PLR | DRAGONE | Umberto | Chef d'équipe des Concierges tournant | 1974 |
| PS | FEUERSTEIN | Vera | Ingénieur | 1961 |
| VER | FOSTER | Andreas | Architecte | 1968 |
| PS | GIGON | Caroline | Infirmière, directrice adjointe EPS | 1972 |
| Déc.-Alt | GONTHIER | Alain | Géographe | 1953 |
| VER | GONZALEZ MOYA | Marie-Pilar | Juriste | 1969 |
| PS | GYGER | Henok | Aide enseignant | 1989 |
| Déc.-Alt | HALBRITTER | Christian | Maître professionnel | 1971 |
| PLR | HERMINJARD | Philippe | Secrétaire d'ass. professionnelles | 1958 |
| VL - All. C. | HORISBERGER | Yves | Retraité | 1953 |
| VL - All. C. | HUNZIKER | Randolph | Paysagiste, musicien | 1960 |
| PLR | IAMARTINO-SICA | Anna | Employée de commerce | 1967 |
| PLR | IMHOF | Vincent | Chef d'entreprise | 1981 |
| PS | JERBIA | Isabel | Educatrice | 1971 |
| VL - All. C. | JOBIN | Jadranka | | 1954 |
| PLR | KAESER | Danièle | Infirmière | 1947 |
| VER | KAMBA | Lutete Jean | Enseignant répétiteur | 1968 |
| Déc.-Alt | KAMBALE | Dominique | Directeur-fondateur | 1951 |
| VER | KHELIFI - démissionnaire | Yasmina | Cheffe de projet et case manager | 1964 |
| Déc.-Alt | LAVANCHY | Laurent | Retraité | 1953 |
| PDC | LONARDO | Lino | Chauffeur | 1961 |
| Déc.-Alt | LOPEZ | Elodie | Etudiante en Lettres | 1993 |
| Déc.-Alt | LUCCARINI | Valérie | Factrice | 1971 |
| Déc.-Alt | LUCCARINI | Yvan | Objecteur de croissance | 1970 |
| UDC | MAILLARD | Roland | Enseignant retraité | 1949 |
| VL - All. C. | MALDONADO | Jorge | Indépendant | 1956 |
| PLR | MARCHESI | Jean-Yves | | 1956 |
| VER | MARGGI | Claire | Economiste d'entreprise | 1971 |
| PLR | MARINELLI | Vittorio | Electronicien Radio TV | 1959 |
| PS | MARQUES | Sandra | Employée de commerce | 1984 |
| PS | MATTHYS | Vincent | Economiste - directeur organisation de santé | 1964 |
| PLR | MAYOR | Annette | Directrice administrative | 1964 |
| PLR | MÉAN | Ambroise | Etudiant, informatique EPFL | 1995 |
| VER | MELCHIOR | Alexandra | Employée de commerce | 1970 |
| VER | MÉTRAUX | Sophie | Secrétaire de commissions parlementaires | 1981 |
| PLR | MING | Christophe | Hôtelier | 1975 |
| VL - All. C. | MOLLIAT | Pascal | Ingénieur de gestion | 1990 |
| VL - All. C. | MOLLIAT | Stéphane | Menuisier-ébéniste | 1959 |
| UDC | OCH | Anaëlle | | 1980 |
| PS | OGUEY | Eric | Enseignant retraité | 1952 |
| Déc.-Alt | PERFETTA | Gilles | Administrateur/ chargé de comm. | 1980 |
| PS | PERRELET | Jules | | 1989 |

| | | | | |
|--------------|------------|--------------|-----------------------------|------|
| VL - All. C. | PIEREN | Roger | Chef Service des Travaux | 1960 |
| VL - All. C. | PILET | Steven | Aide infirmier | 1988 |
| UDC | PILLOUD | Guillaume | Etudiant | 1995 |
| PDC | RENTSCH | Dora | Bibliothécaire | 1962 |
| PLR | RICCIO | Stéphane | Chef de chantier bâtiment | 1982 |
| UDC | RIESEN | Norma | Infirmière | 1952 |
| UDC | RIESEN | Werner | Constructeur de machines | 1947 |
| VL - All. C. | RIGHETTI | Xavier | Ingénieur EPFL | 1972 |
| PS | RILLIET | Julien | Conseiller en communication | 1989 |
| PDC | RIZZELLO | Martino | Juriste | 1987 |
| PDC | RODUIT | Jean-Marc | Maître éduc. physique | 1963 |
| PLR | RODUIT | Pierre-André | Inspecteur fédéral des vins | 1954 |
| PLR | ROH | Christian | Gestionnaire clientèle | 1955 |
| PS | ROSHIER | Darren | Dandy | 1990 |
| PLR | RUSTERHOLZ | Danielle | | 1940 |
| PS | SCHNEIDER | Yvan | Enseignant secondaire | 1959 |
| UDC | SCHOBINGER | Bastien | Ingénieur civil | 1985 |
| VL - All. C. | SCHORER | Olivier | Ingénieur en mobilité | 1987 |
| VL - All. C. | SCHUSEIL | Peter | Economiste ESCEA | 1964 |
| Déc.-Alt | SJÖBLOM | Nana | Illustratrice | 1974 |
| VL - All. C. | STAN | Alexandru | Ing. civil retraité | 1949 |
| PS | STIFANI | Mario | Peintre en bâtiment | 1956 |
| VER | STÜBI | Antoine | Employé CFF, resp. comm. | 1984 |
| Déc.-Alt | STUDER | Eric | Etudiant | 1975 |
| VER | TIRELLI | Ludovic | Avocat | 1977 |
| Déc.-Alt | TOLUSSO | Clément | Ecologiste | 1964 |
| Déc.-Alt | VALLOTTON | Frédéric | | 1976 |
| Déc.-Alt | VALLOTTON | Alexandre | Géologue | 1973 |
| PLR | WALTER | Antoinette | Secrétaire | 1941 |
| PLR | ZAUGG | Jacques | Retraité | 1947 |



Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2016

Première séance - Jeudi 28 janvier 2016 **Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal**

M. Lino Lonardo est assermenté en remplacement de M. Manuel Lisboa (PDC), démissionnaire

Nomination d'un délégué à la commission d'énergie

M. Lino Lonardo est nommé en remplacement de M. Manuel Lisboa (PDC), démissionnaire

Rapport sur réponse au postulat de M. Patrick Bertschy « Pour des installations sportives d'importance régionale sur la Riviera » (2015/P24)

Rapporteur : M^{me} Alexandra Melchior
- Adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 175 000.- pour l'installation de 8 nouvelles armoires électriques foraines à la Grande Place (2015/P31)

Rapporteur : M. Martino Rizzello
- Adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 1 023 000.- pour l'entretien du patrimoine communal (2015/P32)

Rapporteur : M. Alexandre Vallotton
- Adopté tel qu'amendé

Postulat de M. V. D'Angelo intitulé « Le mouvement c'est la santé »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. B. Schobinger intitulée « Pour l'introduction d'un frein à l'endettement »

- Transmise à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Interpellation de M. D. Roshier intitulée « Une rue des Moulins à béton ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} I. Jerbia intitulée « Un hôpital, un regroupement : quel avenir pour les parcelles libérées ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. J. Rilliet intitulé « Plus d'apprentis, plus d'entreprises formatrices »

- Transmis à une commission chargée d'étudier sa prise en considération

Postulat de M^{me} D. Kaeser intitulé « Echelle de Jacob ou chemin de croix au chemin de l'Espérance »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Vladimir D'Angelo intitulée « Déchetterie veveysanne - privée ou publique ? » (2015/C29)

- Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy intitulée « Budget 2015, des recettes en moins et les dépenses... » (2016/C01)

- Réponse à l'interpellation de M. Eric Studer intitulée « RIE III, quelles conséquences pour les finances communales ? » (2016/C03)

- Réponse à l'interpellation de M. Alain Gonthier intitulée « Encore à propos de la modération de circulation et des nécessaires aménagements de surface » (2016/C04)

- Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la Ville pour financer les études d'aménagement

de l'espace accueil et assainissement des installations techniques du Rocking Chair (2016/C05)

- Ouverture d'un compte d'attente pour l'action N° 7 du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) et réfection de la RC 742d - Route de St-Légier, secteur Pomey (2016/C06)

- Dette, intérêts, cautions et garanties - Situation au 31 décembre 2015 (2016/C07)

- Reconduction du dispositif "grand froid" pour l'hiver 2015 - 2016 (2016/C08)

- Campagne « Une voix, un choix » (2016/C09)

Deuxième séance - Jeudi 10 mars 2016

Rapport sur révision des statuts du SIGE du 10 décembre 2001 (2016/PO1)

Rapporteur : M. Alain Gonthier
- Adopté

Rapport sur acquisition d'une balayeuse moyenne aspiratrice - demande de crédit (2016/PO2)

Rapporteur : M. Michael Carrea
- Adopté

Rapport sur crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2015, 2^e série (2016/PO4)

Rapporteur : M. Pierre Butty
- Adopté

Rapport sur octroi d'un cautionnement proportionnel au nom de la Commune, garantie d'un emprunt unique de Fr. 280 000.- à contracter par le groupement forestier de la Veveyse pour la construction d'un couvert pour bois-énergie à Corsier-sur-Vevey (2016/PO5)

Rapporteur : M. Vincent Imhof
- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Darren Roshier intitulé « D'Humain à Humain » (2016/RPO6)

Rapporteur : M. Jean-Marc Roduit
- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M. Stéphane Molliat « De l'opportunité d'acquérir un parking déjà existant » (2016/RPO7)

Rapporteur : M^{me} Muriel Higy-Schmidt
- Adopté

Rapport sur préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) à la réalisation de l'Espace régional des Pléiades, à Blonay (2016/PO8)

Rapporteur : M. Francis Baud
- Adopté

Interpellation de M. S. Ansermet intitulée « Subventionnement de la nouvelle déchetterie, où en est-on ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Postulat de M. A. Dormond intitulé « Déchets à roulettes »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. Ch. Ming intitulée « Vevey Hotel & Guesthouse »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. A. Gonthier intitulée « L'avenir du Rivage, où en est-on ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M^{me} I. Jerbia intitulée « Vevey, miss beauté ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. J. Rilliet intitulé « Des affiches, des affiches et encore des affiches »

- Prise en considération refusée

Motion de M. D. Beaux intitulée « Un parc d'ébats qui fait débat »

- Transformée en postulat, transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Communications de la Municipalité

- Fondation des Arts et Spectacles de Vevey - comptes 2014-2015 (2016/C10)
- Semaine d'action contre le racisme 2016 (2016/C11)
- Communication orale du Syndic concernant la fibre optique

Troisième séance - Jeudi 19 mai 2016

Rapport sur l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais (2016/P09)

Rapporteur : M^{me} Alexandra Melchior

- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur demande de crédit pour l'aménagement de 3 salles d'enseignement du cycle secondaire au quai Maria-Belgia (2016/P10)

Rapporteur : M. Roland Maillard

- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de M^{me} Muriel Higy-Schmidt « En bus en train ou en télécabines, mais plus à pieds ! (pour ceux qui ne le souhaitent pas) » (2016/RP11)

Rapporteur : M. Jean-Yves Marchesi

- Adopté avec amendements

Rapport sur demande de crédit de Fr. 110 000.- pour le remplacement des lames du fond mobile du bassin intérieur de natation à la piscine communale de Vevey-Corseaux Plage (2016/P12)

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

Rapport sur prise en considération de la motion de M. Bastien Schobinger « Pour l'introduction d'un frein à l'endettement » (2016/R13)

Rapporteur : M. Pierre Butty

- Adopté

Interpellation de M. A. Dormond intitulée « Défendons notre vie privée »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. F. Baud intitulée « Documents à imprimer pour les élus au CC de la prochaine législature »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Interpellation de M. S. Molliat intitulée « Collège de Vevey »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. R. Pieren relative au terrain de football de Copet 2

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Gilbert Dutruy intitulée « Il y a déchets et déchets » (2016/CO2)
- Réponse à l'interpellation de M^{me} Isabel Jerbia

intitulée « Vevey, miss beauté » (2016/C12)

- Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT RIVIERA) - Rapport d'activités 2015 (2016/C14)
- Adjudication des lots de remplacement des programmes de gestion communale à la société Prime et financement de ces coûts par les budgets ordinaires annuels (2016/C15)
- Informations orales sur la Conférence des syndics

Quatrième séance - Jeudi 1^{er} juin 2016

Installation des autorités communales pour la législature 2016-2021

Election du (de la) président(e) du Conseil communal

M. Eric Studer (DA) est élu

Election du (de la) secrétaire du Conseil communal pour 2016-2021

M^{me} Carole Dind est élue

Election du (de la) premier(ère) vice-président(e)

M. Pierre Butty (PS) est élu

Election du (de la) second(e) vice-président(e)

M. Martino Rizzello (PDC) est élu

Election de deux scrutateurs(trices)

M^{me} Anna Iamartino (PLR) et M. Xavier Righetti (VL) sont élus

Election de deux scrutateurs (trices) suppléant(e)s

MM. Guillaume Pilloud (UDC) et Jean Kamba (Verts) sont élus

Election du (de la) secrétaire suppléant(e) du Conseil communal pour 2016-2021

M. Jacques Zaugg (PLR) est élu

Election des délégués

Délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

Sont élus délégués :

- Burgi Jean-Jacques (PLR)
- Doriot Serge (PLR)
- Ansermet Serge (PS)
- Righetti Xavier (VL)
- Gonthier Alain (DA)
- Melchior Alexandra (VER)
- Despot Fabienne (UDC)
- D'Angelo Vladimir (PDC)

Sont élus suppléants :

- Imhof Vincent (PLR)
- Delavy Thomas (PS)
- De Stefanis Sergio (PS)
- Luccarini Yvan (DA)
- Barani Marco (VER)
- Schobinger Bastien (UDC)
- Pilet Steven (VL)
- Rizzello Martino (PDC)

Délégation variable au Conseil intercommunal «Sécurité Riviera»

Est élu délégué fixe : Bussy Cédric (PS)

Sont élus à la délégation variable :

- Ming Christophe (PLR)
- Dragone Umberto (PLR)
- Marques Sandra (PS)
- Baud Francis (VL)
- Maldonado Jorge (VL)

Vallotton Frédéric (DA)
Tolusso Clément (DA)
D'Inverno Jérémy (VER)
Riesen Werner (UDC)
Rizzello Vittorio (PDC)

Délégation à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

Sont élus délégués :
Schuseil Peter (VL)
Stübi Antoine (VER)

Est élue suppléante :
Lopez Elodie (DA)

Délégation à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

Sont élus délégués :
Iamartino Anna (PLR)
Roshier Darren (PS)

Est élu suppléant :
Bonjour Pierre (UDC)

Commission de gestion

Sont élus membres :
Iamartino Anna (PLR)
Walter Antoinette (PLR)
Mayor Annette (PLR)
Jerbia Isabel (PS)
Rilliet Julien (PS)
Oguey Eric (PS)
Schuseil Peter (VL)
Bays Alexandre (VL)
Boillat Jean-Pierre (DA)
Perfetta Gilles (DA)
Marggi Claire (VER)
Riesen Norma (UDC)
D'Angelo Vladimir (PDC)

Sont élus suppléants :
Ciana Marcia (PLR)
Baudin Stéphane (PLR)
Marques Sandra (PS)
Delavy Thomas (PS)
Schorer Olivier (VL)
Sjöblom Nana (DA)
Gonzalez Moya Marie (VER)
Maillard Roland (UDC)
Rizzello Martino (PDC)

Commission des finances

Sont élus membres :
Bertschy Patrick (PLR)
Roh Christian (PLR)
Herminjard Philippe (PLR)
Matthys Vincent (PS)
Butty Pierre (PS)
De Stefanis Sergio (PS)
Baud Francis (VL)
Pieren Roger (VL)
Gonthier Alain (DA)
Lavanchy Laurent (DA)
Stübi Antoine (VER)
Riesen Werner (UDC)
Rizzello Martino (PDC)

Sont élus suppléants :
Marinelli Victor (PLR)
Burgi Jean-Jacques (PLR)
Pinto Clotilde (PS)
Roshier Darren (PS)
Bonjour Nicolas (VL)

Napi Aurélie (DA)
Melchior Alexandra (VER)
Schobinger Bastien (UDC)
D'Angelo Vladimir (PDC)

Commission de l'énergie

Sont élus membres :
Imhof Vincent (PLR)
Ansermet Serge (PS)
Molliat Pascal (VL)
Napi Aurélie (DA)
Métraux Sophie (VER)
Pilloud Guillaume (UDC)
Lonardo Lino (PDC)

Sont élus suppléants :
Baudin Stéphane (PLR)
Delavy Thomas (PS)
Schorer Olivier (VL)
Vallotton Alexandre (DA)
Khelifi Yasmina (VER)
Despot Fabienne (UDC)
Butticaz Louis (PDC)

Commission du Fonds d'urbanisme

Sont élus membres :
Cambes Antonio (PLR)
Roshier Darren (PS)
Molliat Stéphane (VL)
Luccarini Valérie (DA)
Foster Andreas (VER)
Bonjour Pierre (UDC)
Rizzello Martino (PDC)

Sont élus suppléants :
Marinelli Victor (PLR)
De Stefanis Maria Antonia (PS)
Bonjour Nicolas (VL)
Tolusso Clément (DA)
Dormond Antoine (VER)
Bonjour Yvette (UDC)
D'Angelo Vladimir (PDC)

Commission de recours en matière d'impôts communaux

Sont élus membres :
Burgi Jean-Jacques (PLR)
Ansermet Serge (PS)
Horisberger Yves (VL)
Vallotton Alexandre (DA)
Tirelli Ludovic (VER)
Riesen Werner (UDC)
Butticaz Louis (PDC)

Sont élus suppléants :
Marinelli Victor (PLR)
Pinto Clotilde (PS)
Bonjour Nicolas (VL)
Halbritter Christian (DA)
Melchior Alexandra (VER)
Das Neves Duarte Antonio (UDC)
Rizzello Martino (PDC)

Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

Sont élus délégués :
Dragone Umberto (PLR)
Bays Alexandre (VL)
Halbritter Christian (DA)
Kamba Jean (VER)
Rentsch Dora (PDC)

Cinquième séance – Jeudi 16 juin 2016**Commission de gestion – rapport général, vœux et rapport des sous-commissions, exercice 2015 (2016/P16)***Réponses de la Municipalité aux vœux concernant la gestion, exercice 2015*

Rapport général de la Commission de gestion : M. Bastien Schobinger, président

Administration Générale - Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable - Service Culturel*Administration Générale*Rapporteur : M^{me} Antoinette Walter*Service Informatique*Rapporteur : M^{me} Antoinette Walter*Service des Affaires Intercommunales*Rapporteur : M^{me} Antoinette Walter*Direction de l'Urbanisme*

Rapporteur : M. Michel Agnant

*Service d'Information du Territoire*Rapporteur : M^{me} Dora Rentsch*Agenda 21 / Mobilité*

Rapporteur : M. Yvan Schneider

*Service culturel*Rapporteur : M^{me} Joëlle Zaugg**Espaces Publics***Espaces Publics*

Rapporteur : M. Yves Horisberger

Affaires Sociales et Familiales*Affaires Sociales et Familiales, Centre Social Intercommunal*

Rapporteur : M. Michel Jörimann

Intégration

Rapporteur : M. Michel Jörimann

Architecture et Infrastructures - Education, Jeunesse et Sports*Architecture et Infrastructures*

Rapporteur : M. Michel Agnant

Energie

Rapporteur : M. Michel Agnant

Education, Jeunesse et Sports

Rapporteur : Mmes Isabel Jerbia et Sandra Marques

Finance - Musées et Bibliothèques - Sécurité*Finances (comptes)*

Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

*Finance/Gérances (Service, musées, Vignes et caves)*Rapporteur : M^{me} Antoinette Walter

- Adopté

Rapport sur comptes communaux de l'exercice 2015 (2016/P17)

Rapporteur : M. Jean-Pierre Boillat

- Adopté, décharge est donnée à la Municipalité

Rapport sur gestion et comptes 2015 du Fonds culturel Riviera (2016/P18)Rapport lu par M^{me} Anna Iamartino

- Adopté

Rapport sur gestion et comptes 2014 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2015/P11)Rapport lu par M^{me} Marie-Catherine Destraz

- Adopté

Rapport sur règlement général concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires lié à des mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds (2016/P03)

Rapporteur : M. Bastien Schobinger

- Adopté avec amendement par 39 voix contre 34

Communications de la Municipalité

- Explications concernant le bouclage de l'exercice 2015 du chapitre 440 - Gestion des déchets (2016/C16)

- Communication relative à la facturation des prestations de la Direction des espaces publics aux sociétés locales (2016/C17)

Sixième séance – Jeudi 23 juin 2016**Rapport sur étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera (2016/P15)**

Rapporteur : M. Vincent Matthys

- Adopté

Rapport sur demande d'un crédit d'étude de Fr. 200 000.— pour le projet de construction d'un parking souterrain et l'aménagement de l'espace public à Entre-Deux-Villes (2016/P20)Rapport de majorité lu par M^{me} Muriel Higy-Schmidt

Rapport de minorité lu par M. Alain Gonthier

- Rapport de minorité adopté

Rapport sur demande de crédit de Fr. 1'015'000.- pour l'entretien 2016 du réseau routier communal (2016/P21)

Rapporteur : M. Christian Roh

- Adopté

Rapport sur mise à niveau du réseau et du Wi-Fi pédagogique des écoles de Vevey (2016/P22)

Rapporteur : M. Pascal Molliat

- Adopté

Rapport sur réponse à la motion de Monsieur Jacques Décosterd intitulée « Doret n'en peut plus ! » (2016/RP23)

Rapporteur : M. Jérémy D'Inverno

- Adopté

Rapport sur réponse au postulat de Mme Danièle Kaeser « Echelle de Jacob ou chemin de croix au chemin de l'Espérance » (2016/RP24)

Rapporteur : M. Bastien Schobinger

- Adopté

Interpellation de M. J. Rilliet intitulée « Gooal, la Municipalité en arbitre frileux ? »

- Réponse donnée oralement en cours de séance

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Quelles suites pour le projet d'agglomération Rivelac ? » (2016/C13)

Sur proposition du groupe Vevey Libre, le jeton de présence de la dernière séance est abandonné au profit de l'Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer, antenne Est vaudois

Septième séance - Jeudi 1^{er} septembre 2016

Assermentation de 5 membres du Conseil communal excusés lors de la séance d'installation du 1^{er} juin 2016

Assermentation d'un membre au Conseil communal en remplacement de Mme Marilune Aeberhard (Déc.-Alt)

M. Lino Lonardo (PDC), Mme Elodie Lopez (DA), M. Jules Perrelet, (PS), M. Olivier Schorer (VL) et M. Ludovic Tirelli (Verts) sont assermentés, de même que M^{me} Milena Buckel, qui remplace M^{me} Marilune Aeberhard (DA), démissionnaire

Rapport sur demande de crédit de Fr. 570 000.- pour la rénovation urgente des fontaines de l'Horloge, du Sauveur et du Conseil + rapport complémentaire de la Municipalité (2016/P25)

Rapporteur : M. Pierre Butty
- Adopté

Rapport sur demande de crédit supplémentaire pour l'étude de la réfection des fontaines classées de Vevey (2016/P26)

Rapporteur : M. Pierre Butty
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur réponse au postulat de M. Serge Ansermet intitulé « Plus de jardins espaces de rencontre à Vevey ! » (2016/RP27)

Rapporteur : M. Patrick Bertschy
- Adopté

Postulat de M. V. Matthys et consorts intitulé « Pour que la population veveysanne puisse se positionner, à titre consultatif, sur la politique à mener en termes de fusion régionale »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M^{me} C. Gigon intitulé « Se rencontrer à la rue de la Byronne plutôt que craindre un accident »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M. J. Rilliet intitulé « A chaque quartier sa maison »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Postulat de M^{me} S. Dalla Palma Zahar intitulé « Vevey les pieds dans l'eau »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M^{me} F. Despot intitulée « Une vision globale de la mobilité à deux roues ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. G. Perfetta intitulée « 1 an plus tard : le temps d'engendrer un successeur ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2015 (2016/C20)

- Lancement d'une étude concernant l'amélioration des moyens et de l'organisation de la Direction des systèmes d'information (2016/C21)

Huitième séance - Jeudi 6 octobre 2016

Rapport sur reconduction du Fonds d'urbanisme pour la législature 2016-2021 (2016/P28)

Rapporteur : M. Francis Baud
- Adopté

Rapport sur autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale pour la législature 2016-2021 (2016/P29)

Rapporteur : M. Martino Rizzello
- Adopté avec amendement

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour les années 2017 à 2021 (2016/P30)

Rapporteur : M. Martino Rizzello
- Adopté avec amendement par 44 voix contre 37, demande de second débat

Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Antoine Dormond « Déchets à roulettes » (2016/RP31)

Rapporteur : M. Clément Tolusso
- Adopté

Interpellation de M. O. Schorer intitulée « Pour une liaison ferroviaire directe entre Vevey et Berne »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Postulat de M. P. Butty intitulé « Déchets électriques et électroniques - Réparer avant de recycler »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Motion de M. J. Rilliet intitulé « Participation citoyenne et projets d'aménagement »

- Transmis à une commission de prise en considération

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat intitulée « Collège de Vevey » (2016/C19)

Neuvième séance - Jeudi 10 novembre 2016

Assermentation d'un nouveau membre au Conseil communal

M. Antonio Altobelli est assermenté en remplacement de M^{me} Clotilde Pinto (PS), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission de recours en matière d'impôts communaux

M. Serge Ansermet est nommé en remplacement de M^{me} Clotilde Pinto (PS), démissionnaire

Nomination d'un suppléant à la commission des finances

M^{me} Sandra Marques est nommée en remplacement de Mme Clotilde Pinto (PS), démissionnaire

Proposition du Bureau du Conseil communal pour la fixation des indemnités aux membres du Conseil communal et du Bureau, au secrétaire et au secrétaire-suppléant pour la législature 2016-2021

- Adopté

Rapport sur arrêté communal d'imposition pour les années 2017 à 2021 (2016/P30)

Rapport lu par M. Ph. Herminjard
- Adopté avec amendement par 54 voix contre 36

Rapport sur « Route de St-Légier » - RC 742b - mise en séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public (2016/P37)

Rapporteur : M^{me} Alexandra Melchior
- Adopté

Postulat de M^{me} I. Jerbia intitulé « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier »

- Transmis à la Municipalité pour étude et rapport

Interpellation de M. C. Bussy intitulée « Anticiper les risques - sécurité pour nos habitants ! »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Interpellation de M. Y. Luccarini intitulée « Savoie : tenir ses engagements plutôt que botter en touche ? »

- Réponse ultérieure de la Municipalité

Communications de la Municipalité

- Réponse à l'interpellation de M. Gilles Perfetta intitulée « 11 ans plus tard : le temps d'engendrer un successeur ! » (2016/C22)
- Atelier « La fabrique de la Ville » du Master en développement du territoire (2016/C23)
- Réaménagement de la place de la gare : synthèse des ateliers Mobilités (2016/C24)
- Rapprochement des services informatiques : bilan d'un projet non concrétisé (2016/C25)

Dixième séance - Mercredi 7 décembre 2016

Assermentation de deux membres au Conseil communal

MM. Jorge Maldonado et Dominique Kambale sont assermentés en remplacement de M^{me} Yasemin Yetgin (VL-All.C.) et de M^{me} Aurélie Napi (Déc.-Alt.), démissionnaires

Nomination d'un membre suppléant à la commission des finances

M^{me} Milena Buckel est nommée en remplacement de M^{me} Aurélie Napi (Déc.-Alt), démissionnaire

Nomination d'un membre à la commission de l'énergie

M. Tiago Branquino est nommé en remplacement de M^{me} Aurélie Napi (Déc.-Alt), démissionnaire

Rapport sur demande de crédit pour l'acquisition d'un chariot élévateur à bras télescopique (2016/P34)

Rapporteur : M. Peter Schuseil
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité

pour 2016-2021 - Abrogation du règlement de la Municipalité du 20 janvier 1988 (2016/P35)

Rapporteur : M^{me} Danièle Kaeser
- Adopté

Rapport sur autorisation générale de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales pour 2016-2021 (2016/P36)

Rapporteur : M^{me} Danièle Kaeser
- Adopté

Rapport sur budget 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) (2016/P32)

Rapport lu par M. Peter Schuseil
- Adopté

Rapport sur budget 2017 du Fonds culturel Riviera (2016/P39)

Rapport lu par M. Darren Roshier
- Adopté

Onzième séance - Jeudi 15 décembre 2016

Rapport sur budget communal pour l'année 2017 (2016/P40)

Rapporteur : M. Martino Rizzello
- Adopté avec amendements

Rapport sur fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021 (2016/P41)

Rapporteur : M. Martino Rizzello
- Adopté tel qu'amendé

Rapport sur réponse au postulat de Mme Joëlle Zaugg « Des caméras de surveillance, vite ! » (2016/P38)

Rapporteur : M. Bastien Schobinger
- Adopté

Rapport sur demande de crédit pour financer l'organisation de mandats d'étude parallèle pour le réaménagement de la place du Marché (2016/P33)

Rapporteur : M. Pierre Butty
- Adopté

| | | | |
|---|-----------------|-----|----------|
| Fixation des indemnités aux membres du Conseil, à la secrétaire et au secrétaire suppléant | | | |
| Président du Conseil | Annuel | Fr. | 4'000.- |
| Secrétaire du Conseil (pas de jeton de présence) | Annuel | Fr. | 12'000.- |
| Secrétaire suppléant | | | |
| - indemnité fixe | Annuel | Fr. | 300.- |
| - en plus pour chaque PV de séance du Conseil | PV | Fr. | 500.- |
| Membres du Bureau du Conseil | | | |
| 1 ^{er} et 2 ^e vice-présidents | Annuel | Fr. | 500.- |
| Scrutateurs | Annuel | Fr. | 250.- |
| Scrutateurs suppléants | Annuel | Fr. | 200.- |
| Jetons de présence pour les séances du Conseil communal du soir | Par séance | Fr. | 30.- |
| Commissions permanentes | | | |
| - en-dessous de deux heures | Par séance | Fr. | 50.- |
| - au-delà de deux heures | Par séance | Fr. | 60.- |
| Commission d'une journée | Journalier | Fr. | 200.- |
| Commission d'une demi-journée | Demi-journalier | Fr. | 100.- |
| Rapporteur | Par rapport | Fr. | 150.- |
| Commissions ad hoc | | | |
| - en-dessous de deux heures | Par séance | Fr. | 50.- |
| - au-delà de deux heures | Par séance | Fr. | 60.- |
| Rapporteur | Par rapport | Fr. | 150.- |
| Votations et élections | | | |
| Participation aux opérations de dépouillement des scrutins (dimanche matin) | Par matinée | Fr. | 90.- |
| Ouverture des enveloppes de transmission avant le jour de scrutin | Par heure | Fr. | 25.- |

23

Plaque tournante de l'administration communale, l'Administration générale (AG) gère les relations internes et externes, le secrétariat municipal, la communication, les manifestations, ainsi que les naturalisations, les jumelages, l'office de la population, les archives et le secrétariat de la Syndique. Le service des ressources humaines est également rattaché à l'AG.

C'est également à l'AG que revient la gestion des affaires de la Municipalité et des relations avec le Conseil communal, tout comme avec l'ensemble des réseaux et organismes intercommunaux, cantonaux et fédéraux.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



L'année 2016 a été marquée par le changement de législature et le renouvellement des autorités communales. Deux procédures orchestrées par l'Administration générale, qui a également piloté la cérémonie d'assermentation de la Municipalité et du Conseil communal.

Véritable « porte d'entrée » de la Ville de Vevey, l'Administration générale a poursuivi les tâches qui lui incombent et qui s'avèrent toujours plus denses. Elle informe et aiguille ainsi au quotidien les citoyens et les visiteurs par de multiples biais : greffe, office de la population, office de la communication, bureau de l'information, site internet, etc.

Elle assure aussi la coordination entre la Municipalité, les différents services communaux et le Conseil communal. Et elle protège et diffuse les décisions municipales, tout en gérant et en alimentant les archives de la Ville.

Dans ces conditions, l'entrée en fonction du nouveau chargé de communication au mois de mai, tout comme l'engagement d'une coordinatrice des manifestations ont permis de mener à bien les missions inhérentes à une cité qui a franchi, pendant l'automne, la barre des 20'000 habitants.

Parmi les temps forts de l'année écoulée, citons les célébrations du 1^{er} Août, toujours très appréciées, et les échanges fructueux entretenus par les nouvelles autorités avec leurs homologues de plusieurs villes vaudoises dans le cadre du Festival Images Vevey. Des contacts ont aussi été noués outre-Sarine à l'occasion de la Journée de l'union des villes suisses 2016, organisée à Schaffhouse.

Rappelons également que Vevey a accueilli l'automne dernier le président de la République de Pologne, venu commémorer les 100 ans de la mort de l'écrivain Henryk Sienkiewicz.

L'Administration générale a enfin assisté la Municipalité dans l'élaboration de son programme de législature 2016-2021, un document qui, à l'instar du rapport de gestion que vous tenez entre les mains, a fait peau neuve. Articulés autour du slogan « Vevey, ville en mouvement », ces deux documents témoignent du dynamisme qui anime le nouveau collège exécutif et les collaborateurs de l'administration.

Elena Leimgruber, syndique de Vevey

Avant-propos

En 2016, outre ses multiples tâches, dont la préparation et le suivi de 40 séances de Municipalité et 10 séances du Conseil communal, le Secrétariat municipal a géré sans accroc majeurs le processus électoral qui a conduit à l'élection des nouvelles autorités communales pour la législature 2016-2021.

L'entrée en fonction des nouvelles autorités a été marquée par une belle cérémonie d'assermentation dans la magnifique salle del Castillo, suivie d'une grillade au jardin du Rivage, cette nouvelle formule imaginée par le Secrétariat municipal et conduite sous le slogan « j'♥ Vevey » a rencontré un vif succès auprès des élus et de leurs proches. Un changement de législature n'est pas une mince affaire, 2016 aura donc été une année particulièrement chargée et intéressante. De nombreuses séances de préparation ont été effectuées pour permettre au nouveau collège municipal de prendre la mesure de la tâche et de préparer son entrée en fonction. De profondes réorganisations ont été décidées, puis planifiées et accompagnées par les services communaux, certaines sont toujours en cours.

L'élaboration du programme de législature aura été l'occasion pour les services communaux de faire un bilan du chemin parcouru mais surtout de se projeter dans le futur. Les discussions entre les nouveaux municipaux et les chefs de services ont été instructives et constructives.

La suite ne s'annonce pas moins passionnante sous l'impulsion des nouveaux élus. Cette nouvelle législature sera l'occasion de faire évoluer le fonctionnement de l'administration communale et d'alléger encore certains processus, entre autres via la mise en place de nouveaux outils informatiques dont la GED, (gestion électronique des documents) et les nouveaux progiciels de gestion (finances, RH, office de la population).

Travaillant en étroite collaboration, les services de l'administration communale se préparent déjà à entamer le prochain défi, l'accueil en ville de Vevey de la Fête des vigneron, dont les plans se précisent au fil des mois.

L'équipe du Secrétariat municipal se réjouit de poursuivre son engagement au service des Veveysannes et des Veveysans.

Grégoire Halter, secrétaire municipal



Autorisation générale de plaider

Conformément à l'article 20 chiffre 9 du règlement du Conseil communal, ainsi que l'article 4.chiffre 8 de la loi sur les Communes, la Municipalité rend compte de l'utilisation qu'elle a faite durant l'année écoulée de l'autorisation générale de plaider qui lui est octroyée par le Conseil communal (préavis N° 7/2014 et N° 36 /2016).

Office de la population

Affaire en cours

- Affaire c/x : contestation de transmission de données personnelles et recours contre refus de mise sous confidentialité.

Direction des finances / Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

Affaires en cours

- Chantier de l'ex-EPA : réclamations des cessionnaires dans la faillite du café de la Valsainte, suite aux nuisances créées par le chantier de l'Ex EPA.
- Port de Plaisance – Café du Port : procès civil pendant devant la Chambre patrimoniale du Tribunal cantonal en lien avec les dommages et intérêts réclamés par le Café du Port Sàrl, suite au chantier du Port de Plaisance.
- Affaire c/ CM : nuisances engendrées par le chantier des Moulins de La Veveyse. La ville de Vevey est pris à partie, dans la mesure où elle a également procédé à des travaux de mise en séparatif des tuyaux, sous la route.

Direction des finances

Affaires en cours

- Affaire c/ M^{me} X : demande de dédommagement en raison de travaux liées aux travaux du chantier Les Moulins de La Veveyse qui aurait entraîné une baisse de fréquentation de l'établissement et une diminution du chiffre d'affaires.
- Affaire C Sàrl : même prétention procès en cours en lien avec le chantier des Moulins de La Veveyse.

Dossier clos

- Affaire c/M.D : litige locataire c/ Ville.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

Affaires en cours

- Dossier Château de l'Aile – Salle del Castillo.
- Collège à Gilamont , recours contre le permis d'implantation.

Dossiers clos

- Musée Jenisch : réclamation des architectes au sujet de compléments d'honoraires tenant compte des heures effectivement passées sur le chantier.

Direction de l'urbanisme

Affaires en cours

- Coninco Explorers in finance SA et consorts : recours de Coninco Explorers in finance SA et d'autres opposants, suite au permis de construire délivré en lien avec l'aménagement du bâtiment dit du Pêcheur, au Quai Perdonnet, à Vevey.
- Parking Entre-Deux-Villes : dossier en suspens, en lien avec le PPP lié au parking d'Entre-Deux-Ville.
- SI La Clergère SA : recours de SI La Clergère SA concernant les aménagements en toiture de l'immeuble sis Av. de la Gare 10.
- Promotions Delarive SA – Halle inox : recours de la Halle inox concernant les conditions posées

par le permis de construire en lien avec les places de parc.

Dossiers clos

- Travaux illicites : rue de l'Ancienne Monneresse 9 – rue des Deux-Marchés – transformation des immeubles existants.

Direction des espaces publics

Affaire en cours

- Chute d'un arbre et ses conséquences civiles.

Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports

Dossier clos

- Dossier O. SA c/ Ville de Vevey.

Service culturel

Affaire en cours

- Dossier c/M. X : affaire pendante devant le Tribunal d'arrondissement.

Manifestations

Parmi les nombreuses manifestations organisées par la Municipalité et auxquelles elle s'est associée au cours de l'année 2016, retenons :

- Cérémonie Mihai Eminescu
- Repas annuel de l'AVIVO
- Inauguration déchetterie
- Petit-déjeuner Promove
- Inauguration du complexe sportif de la Sausaz
- 34^e édition Animai
- Installation des autorités communales
- Inauguration du « nest »
- Fête fédérale de la musique
- Cortège de la Fête des écoles
- Vernissage Pictobello
- Assermentation des autorités du SIGE
- Journées des villes suisses à Schaffhouse
- Anniversaire 40 ans d'AACTS
- Festival Images
- Visite des Municipalités de Lausanne, Montreux, Nyon, La Tour-de-Peilz et Jongny
- Foire Saint-Martin
- Foire de Brent
- Visite du Président de Pologne
- Inauguration Dansomètre
- Nouveaux habitants, électeurs citoyens et bourgeois
- Inscription de la Fête des Vignerons au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO
- Concerts annuels de La Lyre

Nonagénaires et Centenaires

49 nonagénaires et centenaires (39 femmes et 10 hommes) et quatre centenaires femmes ont fêté leur anniversaire en 2016.

31 personnes le souhaitant, ont reçu la visite d'une délégation municipale.

| | |
|------------------|-----------|
| Laurent Ballif | 2 |
| Elina Leimgruber | 7 |
| Etienne Rivier | 3 |
| Jérôme Christen | 2 |
| Michel Agnant | 16 |
| Eric Studer | 1 |
| Total : | 31 |

Naturalisations

La commission municipale des naturalisations est composée de neuf conseiller(è)s communaux et

présidée par un membre de la municipalité (tournus) jusqu'au 30 juin 2016.

Dès le 1^{er} juillet 2016, la commission a été réduite à sept conseiller(è)s communaux et présidée par un membre de la municipalité (tournus).

Elle s'est réunie à 10 reprises durant l'année et a traité 47 dossiers en séance d'audition, soit 96 candidats. La Municipalité se base ensuite sur le préavis de la commission pour décider de l'octroi ou non de la promesse de bourgeoisie.

La Municipalité est compétente pour octroyer la bourgeoisie communale, sous réserve de l'octroi du droit de cité cantonal et de la délivrance de l'autorisation fédérale.

Elle a accordé la bourgeoisie de Vevey pour 128 dossiers, soit 168 candidats.

Au cours de cette année 2016, elle a enregistré 155 demandes (201 nouveaux candidats) réparties comme suit :

- 74 naturalisations ordinaires dont découlent une audition (art. 8 LDCV) ;
- 64 naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) ;
- 17 naturalisations facilitées de la 2^e génération (art. 22 LDCV).

95 formulaires d'enregistrement de données d'état civil pour les futurs candidats à la naturalisation sont en attente au greffe municipal.

104 dossiers ont abouti en 2016 soit au total 143 candidats assermentés dont la provenance est représentée comme suit :

| | |
|-----------------|----|
| Europe (UE) | 49 |
| Europe de l'Est | 33 |
| Afrique | 8 |
| Afrique du Nord | 5 |
| Asie | 1 |
| Asie du Sud | 1 |
| Moyen-Orient | 6 |
| Amérique du Sud | 1 |

Votations et élections

Votation fédérale - élections communales 28 février 2016

Votation fédérale

1. Initiative populaire « Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'013 | 118'458 | 1'609'152 |
| NON | 3'077 | 140'531 | 1'664'224 |
| PARTICIPATION | 58.94 % | 61.82 % | 63.25 % |

2. Initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'388 | 87'841 | 1'375'098 |
| NON | 3'787 | 175'104 | 1'966'965 |
| PARTICIPATION | 58.94 % | 61.93 % | 63.73 % |

3. Initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'712 | 110'222 | 1'287'786 |
| NON | 2'256 | 143'013 | 1'925'937 |
| PARTICIPATION | 58.94 % | 61.69 % | 62.91 % |

4. Modification de la Loi Fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel du Gothard)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'828 | 117'681 | 1'883'859 |
| NON | 3'234 | 140'830 | 1'420'390 |
| PARTICIPATION | 58.94 % | 61.82 % | 63.47 % |

Elections communales - législature 2016-2021

Election de la Municipalité - 1^{er} tour

(12 candidats - 5 sièges)

| | |
|-------------------------------|---------|
| Votants (suisse et étrangers) | 12'361 |
| Participation | 42.28 % |

Election du conseil communal

(191 candidats - 100 sièges)

| | |
|-------------------------------|---------|
| Votants (suisse et étrangers) | 12'361 |
| Participation | 39.74 % |

Votation cantonale - élections communales 20 mars 2016

Votation cantonale

1. Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux

| | Vevey | Vaud |
|---------------|---------|---------|
| OUI | 2'548 | 125'362 |
| NON | 686 | 18'538 |
| PARTICIPATION | 37.05 % | 35.31 % |

Election de la Municipalité - 2^e tour)

(11 candidats - 5 sièges)

| | |
|-------------------------------|---------|
| Votants (suisse et étrangers) | 12'411 |
| Participation | 32.38 % |

Election du Syndic - 17 avril 2016

Election tacite selon procès-verbal du 29 mars 2016

Votation fédérale - 5 juin 2016

1. Initiative populaire du 30 mai 2013 « En faveur du service public »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'216 | 55'594 | 784'303 |
| NON | 2'593 | 143'953 | 1'637'707 |
| PARTICIPATION | 45.16 % | 48.30 % | 46.77 % |

2. Initiative populaire du 4 octobre 2013 « Pour un revenu de base inconditionnel »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 1'402 | 50'849 | 568'660 |
| NON | 2'569 | 155'326 | 1'897'528 |
| PARTICIPATION | 45.16 % | 48.40 % | 46.95 % |

3. Initiative populaire du 10 mars 2014 « Pour un financement équitable des transports »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 679 | 46'427 | 709'974 |
| NON | 3'220 | 156'563 | 1'719'661 |
| PARTICIPATION | 45.16 % | 48.30 % | 46.78 % |

4. Modification du 12 décembre 2014 de la Loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'179 | 171'322 | 1'490'417 |
| NON | 661 | 30'323 | 897'318 |
| PARTICIPATION | 45.16 % | 48.31 % | 46.68 % |

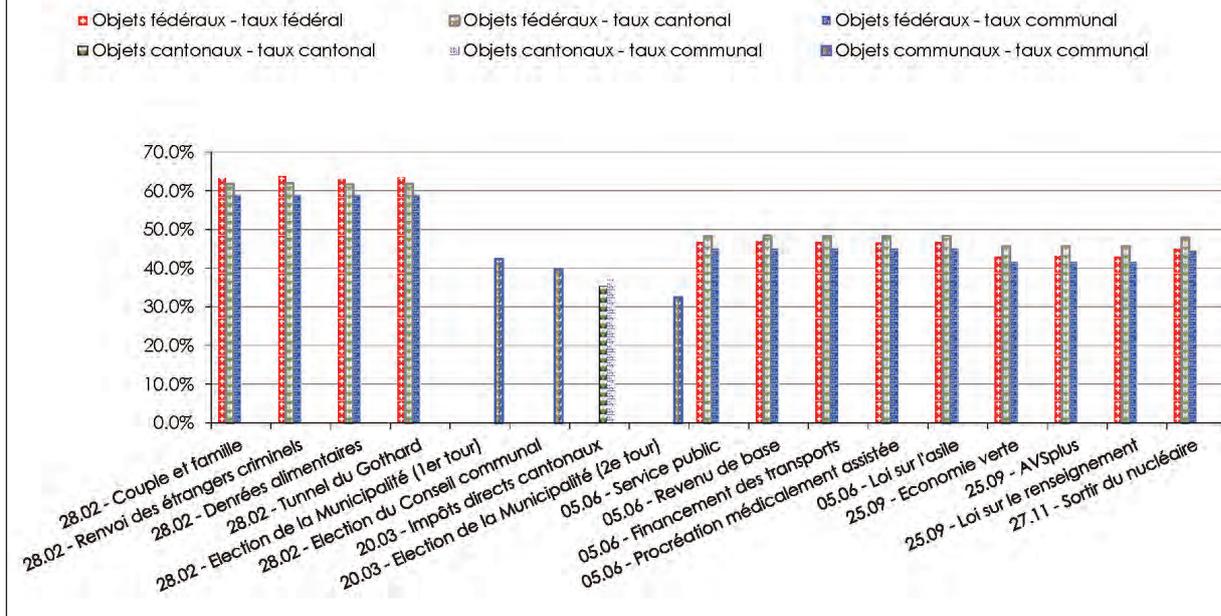
5. Modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 3'072 | 148'897 | 1'616'597 |
| NON | 847 | 53'645 | 804'086 |
| PARTICIPATION | 45.16 % | 48.32 % | 46.79 % |

Votation fédérale - 25 septembre 2016

1. Initiative populaire du 6 septembre 2012 « Pour une économie durable et fondée sur

Evolution des taux de participation en 2016



une gestion efficace des ressources (économie verte) »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'120 | 89'782 | 819'770 |
| NON | 1'519 | 104'029 | 1'430'273 |
| PARTICIPATION | 41.70 % | 45.65 % | 43 % |

2. Initiative populaire du 17 décembre 2013 « AVS-plus : pour une AVS forte »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'161 | 98'132 | 921'375 |
| NON | 1'505 | 97'023 | 1'348'032 |
| PARTICIPATION | 41.70 % | 45.71 % | 43.13 % |

3. Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'417 | 143'239 | 1'459'068 |
| NON | 1'189 | 49'714 | 768'065 |
| PARTICIPATION | 41.70 % | 45.65 % | 42.94 % |

Votation fédérale - 27 novembre 2016

1. Initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire »

| | Vevey | Vaud | Suisse |
|---------------|---------|---------|-----------|
| OUI | 2'679 | 112'565 | 1'098'464 |
| NON | 1'282 | 93'713 | 1'301'520 |
| PARTICIPATION | 44.55 % | 47.90 % | 45 % |

Jumelage Vevey-Carpentras.

L'année 2016 a été marquée par quelques changements au sein du comité de notre association. Citons les départs de Mme Cécile Parizsi, de MM. Umberto Dragone et Roger Reymond à qui succèdent MM. Jérôme Christen, Jacques Zaugg et Julien Altermath. Ce dernier reprend la fonction de caissier laissée par M^{me} Carmen Hirt, qui conserve néanmoins une place dans le comité.

Du côté du Comité des jumelages et échanges internationaux de Carpentras, géré par un conseil d'administration comptant 15 personnes, le renouvellement a été plus important : aussi bien la présidence que le secrétariat et la trésorerie ont été confiés à de nouvelles personnes.

Après quelques mois de rodage, l'étude et le développement de nouvelles propositions d'animati-

ons et d'échanges devraient émerger pour perpétuer l'amitié forgée entre nos deux villes depuis 1985.

Sur le plan des échanges, 2016 a été une année « normale ».

Du 18 au 25 juin 2016, les élèves secondaires de l'option de compétence orientée métiers « arts visuels », qui avaient réalisé l'une des fresques ornant le pavillon de Charmontey sud, ont séjourné à Carpentras sous la conduite de Mme Carmen Golliard et de M. Christian Clément, respectivement maîtres d'arts visuels et de travaux manuels. Durant cette semaine, à part la traditionnelle visite guidée de la ville, incluant l'incontournable et très coloré marché hebdomadaire, et une soirée officielle, les élèves ont pu remplir leurs yeux et leur cahier de dessins d'observation en découvrant différents endroits proches, tels que :

- les Carrières de lumières, aux Baux-de-Provence (mise en scène grandiose d'œuvres de Picasso et Chagall) ;
- les carrières et ateliers d'ocres, à Roussillon ;
- le village perché de Venasque, d'où se dégage une vue imprenable sur le Mont-Ventoux ;
- Avignon (Palais des Papes et Pont Saint-Bénézet) ;
- Quelques galeries d'art à Saint-Rémy de Provence, où les élèves ont pu avoir un contact intéressant avec une artiste-peintre locale.

Lors de la foire de la Saint-Siffrein, à laquelle nous avons participé selon une coutume bien établie, une discussion a été entamée avec une association cycliste locale qui souhaite développer des échanges avec un club veveysan. Les choses devraient se concrétiser en 2017. Ainsi, après la natation, dont les échanges sont réguliers, un deuxième sport pourrait être l'objet de rapprochements entre nos deux villes.

Durant la Saint-Martin, enfin, cinq représentants de Carpentras ont apporté leur bonne humeur communicative et retrouvé les nombreux veveysans qui les attendent chaque année pour acheter huile d'olive, miel, savons à la lavande, terrines et autres souvenirs provençaux, sous un chapiteau partagé avec les amis de Müllheim, autre ville jumelée avec Vevey.

Les remerciements du comité vont à toutes les personnes, membres de l'association, qui contribuent à la poursuite de ce jumelage, dans le respect de la charte signée le 6 juillet 1985, ainsi qu'à la Municipalité et au Conseil communal pour leur soutien.

Alexandre Bays, président de l'association du jumelage Vevey-Carpenras.

Jumelage Vevey-Müllheim

Introduction

Grâce à l'engagement de mes collègues, qui ont remarquablement pallié l'absence du soussigné durant sa très longue absence causée par un grave accident de la circulation, notre comité n'est pas resté inactif.

Voici donc un bref résumé de nos activités pendant l'année écoulée [liste non exhaustive] :

Vitrine

Annonces publicitaires pour faire connaître au public l'existence de notre jumelage.

- Ouverture et création d'une vitrine à l'Hôtel de Ville, en juillet 2015 (la clé, depuis lors, n'est plus disponible)
- Réalisation d'un site www.vevey-mullheim.ch relié au site de la ville de Vevey, le 30.9.2016.

Bilan

- L'AG de notre Association s'est déroulée le 27.4.
- Le 12.5 : course des seniors de Müllheim à Aigle, avec visite du château, dégustation + repas. Cette escapade a eu le grand mérite de faire découvrir à nos hôtes une autre région viticole de notre beau canton.
- Malheureusement, le traditionnel match amical de volley-ball, prévu le 4.6. à la salle de gym des Crosets, a été annulé, faute de joueurs/euses...
- Le 5.6 : culte bilingue à l'église St-Martin, avec la participation du pasteur allemand Gerd Siehl, de la ministre locale Gaby Maffli et du Männerchor Riviera.
- Constatant que les occasions de rencontrer les membres de notre Association étaient trop rares, jusqu'à maintenant, notre Comité les a invitées le 24.9. à visiter le Musée Chaplin, à Corsier, afin de leur parler de nos activités et de nos projets.
Cette manifestation a été couronnée de succès, nonobstant une faible participation (12 personnes).
- Rencontre annuelle des deux comités (8./9.10) :
 - apéro de bienvenue à Corseaux, chez notre Présidente et son mari, puis dîner dans un restaurant de Chexbres ; balade en petit train panoramique, dans le vignoble, jusqu'à St-Saphorin ; ensuite, souper dans un café du Vieux-Vevey.
 - Merci à Fabienne et Hansjörg, son époux, de leur hospitalité, puisque la séance commune Vevey-Müllheim du lendemain et le dîner dominical avaient lieu de nouveau à Corseaux.
- Nous exprimons également notre gratitude à notre Exécutif veveysan par l'entremise de Michel Agnant, municipal, qui nous a invités à prendre part au lancement du projet « Doxilog » au Théâtre de l'Oriental, le 8.10. Il s'agissait de l'enseignement de la littérature française et de la lutte contre l'illettrisme.
Nicole Honegger et votre serviteur y ont représenté notre Comité.
- Le même soir, nous avons convié à souper les deux comités de jumelage, la Municipalité ve-

veysanne + M. Laurent Ballif, ancien syndic.

Cette rencontre fut très fructueuse.

- Le 8.11, stand de Müllheim, à la Foire de la St-Martin, à Vevey.
- Du 25.-27.11 : Marché de Noël (Weihnachtsmarkt am Linde), à Müllheim.

Rapport de prospective

Nos deux groupes de travail ont prévu les nombreuses activités suivantes en 2017 :

- Weinlight (21./22.4.)
- Weinmarkt (28.4.)
- Match amical de volley-ball à Müllheim (22 ou 29 avril)
- Rencontre des 2 maires et de leur famille, à Müllheim (28./29.4.)
- Conférence du Dr. Rosenwick (?)
- Course des seniors veveysans à Müllheim (8.6.)
- Concours de natation mis sur pied à la piscine de Vevey-Corseaux-Plage, par Laurent Ballif, ex-syndic (10./11.6.)
- Stadtfest à Müllheim (30.6.- 2.7.)
- Ensemble vocal (en juin ou juillet)
- Operettenhighlight « La Chauve-Souris » (14-16 juillet)
- Concert par le « Männerchor Riviera » + le chœur des Tonneliers « Küferchor » de Hülhelheim (entre le 15 juillet et le 15 août)
- Cover Nights (28-29 juillet)
- Rencontre des 2 comités de jumelage, dans la région de Müllheim (16./17.9.)
- Match aux quilles, au resto de la Valsainte, à Vevey (?)
- Foire de la St-Martin (14.11.)
- Marché de Noël (Weihnachtsmarkt am Lindle), à Müllheim (25.11.)

N.B. : A cette liste impressionnante, il sied d'ajouter d'ores et déjà deux manifestations incontournables :

- La célébration du 20^e anniversaire de notre jumelage (9-10 juin 2018), à Müllheim.
- La Fête des Vignerons, à Vevey (août 2019).

Conclusion

Nous ne saurions terminer ce Rapport d'activité 2016 sans exprimer notre sincère reconnaissance à nos Autorités communales, qui nous soutiennent sur le plan pécuniaire et moral (cf. la participation fort appréciée de M^{me} la Syndique Elina Leimgruber + MM. Michel Agnant, municipal et Laurent Ballif, ex-syndic, à la soirée conviviale du 8 octobre).

Exhortation finale à un vaillant comité veveysan vieillissant :

L'espoir est comme les essuie-glaces : il n'empêche pas la pluie de tomber, mais il permet de continuer d'avancer.

Ce sera notre conclusion.

*Au nom du Comité de jumelage de l'Association Vevey-Müllheim,
Henri Chambaz, Secrétaire*

Archives communales

Tâches et personnel

En 2016, les tâches des archives communales se sont réparties de la manière suivante :

- conseil et soutien des producteurs d'archives dans l'administration communale (Conseil communal, Municipalité et services communaux) dans la gestion quotidienne des documents qu'ils produisent et reçoivent jusqu'à ce que leurs valeurs administrative et légale soient échues - environ 20% du temps (idem en 2015) ;

- collecte, conditionnement, conservation adéquate et mise en valeur des documents à valeurs patrimoniale et historique qui constituent la mémoire de la commune - environ 40 % du temps (idem en 2015) ;
- mise à disposition du public et de l'administration communale des documents conservés conformément à la législation en vigueur - environ 40% du temps (idem à 2015) ;

Entre mars et mai, l'archiviste a été secondé par un stagiaire apprenti agent en information documentaire.

À la rentrée d'août, un apprenti agent en information documentaire a commencé sa formation aux archives. Elle durera deux ans.

Archives courantes et intermédiaires

L'archiviste a procédé au transfert des livres de comptes de 1938 à 1998 du grenier de l'Hôtel de Ville aux archives (près de 400 volumes), et de différents dossiers d'archives du collège de la Veveysse datant d'avant 2003 au dépôt d'archives de la DJEFS.

Archives historiques

Les archives historiques s'étoffent constamment. En 2016, L'Alouette, société d'accordéonistes de Vevey, a notamment fait don de ses archives, qui n'ont pas encore été triées.

Les fonds de la Chanson veveysanne (1931-2014) et de l'Association du personnel communal de Vevey (APCV, 1937-2010) ont été traités et conditionnés.

L'archiviste a également créé différents instruments de recherche visant à faciliter l'accès aux archives. On peut notamment relever la suite de l'inventaire des préavis déposés au Conseil communal dès 1816 et a poursuite du travail d'harmonisation des différents inventaires (principalement sur Filemaker et Excel), préalable indispensable pour les migrer sur la plateforme <http://www.archivescommunales-vd.ch> qui permet au public de consulter sur Internet les inventaires d'archives.

La bibliothèque de référence des archives a reçu et acquis une dizaine d'ouvrages relatifs à Vevey.

Statistiques concernant les recherches

Les requêtes suivantes sont parvenues aux archives communales en 2016 :

Demandes internes

64 demandes ont été traitées, totalisant 69 heures de recherche, soit une moyenne d'environ 1 heure par recherche.

Demandes externes

Les archives ont été sollicitées à 85 reprises (courrier, mails, téléphones), ce qui représente près de 97 heures de recherche et de traitement, soit environ 70 minutes par demande.

Consultation sur place

43 personnes sont venues sur place consulter les archives, passant chacune en moyenne 9 heures sur place, pour un total global de près de 400 heures. A noter que ces heures ont doublé mais que les chercheurs sont plus souvent reçus par deux lors de leur visite.

Projets entrepris

Afin de mieux centraliser les archives historiques, les travaux d'agrandissement des locaux ont eu lieu en janvier, et les premières archives y ont pris place durant l'été.

Suite à l'inventaire des biens culturels veveysans

établi en 2015, les archives communales ont entrepris de mettre en application les recommandations prioritaires émises dans le rapport fourni par l'historienne d'art avec pour objectifs de pérenniser et de mettre en valeur ce travail. Des plans d'évacuation des biens culturels de catégorie C ont notamment été créés.

En partenariat avec la Bibliothèque Cantonale et universitaire de Lausanne et avec le soutien financier de la Bibliothèque nationale, les journaux veveysans ont été scannés et seront mis en ligne sur le site Scriptorium en 2017.

L'archiviste a également participé à la relance du projet de GED en collaboration avec la DSI.

Par ailleurs, l'archiviste continue à s'impliquer dans le suivi et le paramétrage de l'application de gestion des séances de Municipalité Xpert.Meeting.

Représentations, participations et formations de l'archiviste

A titre de membre collectif, les archives communales sont représentées au sein de l'Association des archivistes suisses (AAS), de l'Association vaudoise des archivistes (AVA), du Cercle de généalogie et de Réseau patrimoines (association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud).

L'archiviste est membre du comité de l'Association vaudoise des archivistes (AVA) depuis 2012.

Communication

La cellule communication, attachée au Secrétariat municipal est composée de :

- Raphaël Delessert, chargé de communication et secrétaire municipal adjoint remplaçant (100%, entré en fonction le 1^{er} mai 2016).
- Patricia Boniech, secrétaire de direction (80%, entrée en fonction le 1^{er} mai 2015)

Rappelons que la cellule communication est sans aucune appartenance politique; elle est à la disposition de la Municipalité et de tous les services communaux. De nombreux coups de main, allant de la rédaction d'un communiqué à la mise en contact, sont aussi donnés à bien plaisir tout au long de l'année à des organisateurs de manifestations veveysannes qui, sans moyens, font appel à la cellule communication.

En début d'année, avec le départ de l'ancien chargé de communication Pierre Smets, Patricia Boniech a dû assumer seule et quatre mois durant la cellule communication. Une tâche lourde dont elle s'est acquittée avec succès et à la satisfaction de tous.

Vevey est une ville particulièrement dynamique sur bien des plans. Fort de ce constat, le nouveau chargé de communication, dès son entrée en fonction, a décidé d'intensifier la communication relative aux nombreux événements susceptibles d'intéresser la population. Ce sont ainsi 80 communiqués de presse qui ont été envoyés aux médias et aux membres du Conseil communal en 2016, contre 39 en 2015. Ils ont également été relayés à un large public via le site internet et la page Facebook de la Ville. Il est à souligner que l'intérêt médiatique pour notre Ville ne faiblit pas, bien au contraire.

Principaux travaux accomplis lors de l'année 2016

- Participation à la préparation et au suivi des élections communales ;
- Préparation de la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités communales (Municipalité et Conseil communal) ;
- Gestion des différents réseaux d'affichage de la

- Ville (politique, culturel, écrans LED, panneaux Info travaux) ;
- Animation des célébrations du 1^{er} août à Vevey, manifestation qui a joui d'un succès considérable ;
- Organisation de la soirée annuelle des nouveaux habitants, bourgeois, citoyens au mois de novembre. Ce rendez-vous a rencontré cette année un grand succès avec plus de 300 participants ;
- Réalisation du visuel Vevey 2017 poursuivant le concept élaboré il y a trois ans et mettant en évidence des personnalités, connues ou anonymes de la vie veveysanne. Ce visuel préparé à la base pour la plaquette Montreux-Vevey a depuis été décliné en exposition photos présentée dans les couloirs du Vevey Hotel & Guesthouse. Le carnet d'adresses du chargé de communication a permis, en 2016, de convaincre le basketteur Thabo Sefolosa de prendre part à cette opération ;
- Implication dans différentes manifestations locales ou régionales ;
- Participation active à l'élaboration du programme de législature 2016-2021 de la Municipalité ;
- Participation active à la refonte du rapport de gestion de la Ville ;
- Alimentation de Citoyenne TV.

Travaux récurrents

- Rédaction des communiqués presse, dossiers de presse, organisation de conférences de presse ;
- Réponses aux demandes régulières des médias ;
- Rédaction et relecture attentive de documents divers pour le Secrétariat municipal ;
- Gestion du Secrétariat municipal lors des périodes de vacances des titulaires ;

- Collaboration avec les services pour l'organisation et l'animation d'événements particuliers ;
- Conception des panneaux « Infos travaux » ;
- Présentation de séances d'information, cérémonies officielles, célébrations particulières ;
- Participation ponctuelle à la séance hebdomadaire de la Municipalité en tant que Secrétaire municipal adjoint remplaçant, gestion du greffe en cas d'absence des titulaires ;
- Prise de procès-verbal ponctuelle lors de séances de travail auxquelles prend part la Municipalité ;
- Gestion de la page actualités de vevey.ch ainsi que de la page Vevey sur Facebook ;
- Accueil de délégations chinoises en visite à Vevey.

En raison de l'importance prise par les réseaux sociaux, la nécessité d'un office de la communication apte à réagir rapidement est plus que jamais avérée. A cet effet, le nouveau chargé de communication a rédigé en 2016 des recommandations internes relatives au bon usage des réseaux sociaux.

Coordination des manifestations

Suite au départ à la retraite de l'intendant en 2014 une réflexion a été menée pour réactualiser ce poste qui s'est finalisée, notamment par la création d'un poste de coordinateur de manifestations. Attachée au secrétariat municipal et en collaboration étroite avec l'office de la communication, Mme Anne Grobéty est entrée en fonction le 1^{er} mars 2016.

Les manifestations organisées à Vevey étant de plus en plus nombreuses, un travail de d'investigation a été entrepris afin de réunir les événements sur un agenda ; cet outil de travail permet

The image shows a screenshot of the Facebook page for the Vevey municipality. The page layout includes a top navigation bar with the Vevey logo and 'ville d'images'. Below this is a grid of 12 photos depicting various community activities and individuals. Underneath the photos are several interactive buttons: 'J'aime déjà', 'Déjà abonné(e)', 'Partager', and '+ Ajouter un bouton'. The main content area features a text input field with the placeholder 'Ecrivez quelque chose...' and a dropdown menu. Below the input field are four large icons representing different actions: 'Partager une photo ou une vidéo', 'Faire la promotion de votre entreprise', 'Recevoir des messages', and 'Créer un événement'. At the bottom of the page, there is a 'Communauté' section with 'Conseils pour les Pages' and a 'Cette semaine' summary. The summary shows 7 689 publications, 0 clicks to the website, and 693 interactions with the publication.



de corroborer les événements prévus simultanément en un même lieu, à une même date et horaire correspondant, évitant ainsi les conflits de manifestations. A également été attribué à ce poste la mise en place d'une collaboration étroite avec l'Association Sécurité Riviera, organisme chargé de délivrer les autorisations de manifestations.

Qu'il s'agisse d'événements mis sur pied par des tiers ou des réceptions de la Ville de Vevey, de nombreux événements jalonnent l'année, tant dans les espaces publics, parcs et jardins que dans la Salle del Castillo qui, année après année, connaît un taux d'occupation croissant

La liste des réceptions et manifestations s'étoffeant chaque année, nous ne les énumérerons pas ici. Néanmoins, la coordinatrice des manifestations partage le calendrier des divers événements sur un site accessible à tous les collaborateurs de la Ville.

Parmi les événements phare de l'année écoulée, la coordinatrice des manifestations a voué un soin tout particulier à l'organisation de la cérémonie d'assermentation des nouvelles autorités communales, ainsi qu'aux préparatifs de la célébration de la Fête nationale.

Bureau d'information

Très apprécié de la population, le Bureau d'information a sa place à l'Hôtel de Ville depuis dix ans et se trouve souvent être le premier contact du citoyen avec l'administration communale.

Il a pour tâches principales de renseigner la population sur de multiples démarches administratives

et d'orienter ceux qui le sollicitent vers le bon service. Divers formulaires, à disposition sur internet, sont également fournis.

Le Bureau d'information traite les demandes d'actes de mœurs (17 en 2016), s'occupe de vendre les cartes journalières CFF et CGN : 8 cartes CFF par jour ont été vendues en 2016 (taux de vente : 94%), ainsi que 285 cartes demi-tarif et 66 cartes plein tarif CGN. Le Bureau d'information distribue par ailleurs des cabas de bienvenue contenant diverses informations sur la ville aux nouveaux habitants et aux personnes intéressées.

En outre, les deux collaboratrices du Bureau d'information gèrent la totalité de l'affranchissement de l'administration communale, ainsi que la mise à jour de différents annuaires et listes qui se trouvent sur le site internet de la Ville, tout comme le répertoire des salles, refuges et caveaux de la Ville.

Elles s'occupent par ailleurs de la gestion de la mise à disposition d'un wattmètre (appareil mesurant la puissance électrique consommée par un récepteur) à la population et apportent une aide et un support précieux aux services communaux pour diverses tâches dont notamment : les réservations de véhicules communaux, de salles ou de rétroprojecteur, les commandes de billets de train en ligne et Mobilis, les réservations de voitures Mobility ou de vélos électriques etc. Elles participent également à la mise à jour du site internet de la Ville, alimentent régulièrement sa page Facebook officielle et participent ponctuellement à la création de papillons et d'affiches.

Représentations municipales

Législature 2016-2021 (état au 31 décembre 2016) sans les commissions municipales

| | 2016-2021 | 2011-2016 (Etat au 30 juin 2016) | |
|---|--------------------------------|-------------------------------------|------|
| Coordination régionale et extra-régionale | | | |
| Conférence des Syndics | E. Leimgruber | L. Ballif | SAI |
| CIEHL - Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman | | | SAI |
| Délégué-e municipal-e | E. Leimgruber | L. Ballif | |
| Suppléance | J. Christen | E. Leimgruber | |
| UCV - Union des communes vaudoises | | | SAI |
| Groupe des Villes | E. Leimgruber | L. Ballif | |
| Conseil des 50 | L. Girardin | E. Leimgruber | |
| Association de la coordination des villes de Suisse romande | | | SMun |
| Membre | E. Leimgruber | L. Ballif | |
| Aménagement territoire/Transports/Environnement/Infrastructure | | | |
| CORAT plénière | J. Christen | L. Ballif | SAI |
| Suppléance | E. Leimgruber | E. Leimgruber | |
| VMCV (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve / Trolleybus) | | | SAI |
| Conseil administration | E. Leimgruber | E. Leimgruber | |
| MVR - Transports Montreux-Vevey-Riviera | | | SAI |
| Conseil administration | E. Leimgruber | E. Leimgruber | |
| SIGE - Service intercommunal de gestion | | SAI | |
| Comité de direction | E. Leimgruber + L. Girardin | E. Leimgruber J. Christen | |
| Délégation fixe au conseil intercommunal | E. Rivier | E. Rivier | |
| Suppléance | J. Christen | L. Ballif | |
| GEDERIVIERA (gestion déchets) | J. Christen | J. Christen | SAI |
| SATOM SA | | SAI | |
| Conseil administration -> M. Marcel Martin jusqu'à fin législature SATOM | | M. Martin | |
| CICG Compagnie industrielle et commerciale du Gaz SA | | SAI | |
| Conseil administration | E. Rivier | E. Rivier | |
| (contrôleur des comptes = tournus Vevey-Montreux) / 2016-2017 = Vevey / 2018-2021 = Montreux | E. Leimgruber | L. Ballif | |
| Groupement forestier de la Veveyse | J. Christen | J. Christen | SAI |
| Association des Jardins de Gilamont-Village | | | SMun |
| Comité | J. Christen | J. Christen | |
| Commission d'estimation fiscale des immeubles | | | SMun |
| (Registre foncier) | | | |
| Délégué-e municipal-e | E. Leimgruber | L. Ballif | |
| Suppléance | M. Agnant | E. Rivier | |
| Commission intercommunale de la législation sur le travail et l'inspection des chantiers | | | SMun |
| Présidence | E. Leimgruber | E. Leimgruber | |
| Membre | J. Christen | J. Christen | |
| Energiapro | | | |
| Conseil d'administration | E. Rivier | | |
| Harivest Société coopérative de constructions et d'habitations | M. Agnant | | SMun |
| Holdigaz SA | | | SMun |
| Conseil d'administration | E. Rivier | E. Rivier | |
| Romande Energie SA | | | SMun |
| Conseil administration (représentant des communes) nommé par le Conseil d'Etat | | L. Ballif-mi 2017 | |
| S.I. Logements Modernes SA | | SMun | |
| Conseil administration | M. Agnant | L. Ballif | |
| Sociétés coopératives d'habitation Charmontey A + B | | | SMun |
| Conseil administration | M. Agnant | J. Christen | |
| Société coopérative d'habitation Gilamont-Village | M. Agnant | L. Ballif | SMun |
| Société coopérative d'habitation La Demeure Vermeille | | SMun | |
| Conseil administration | M. Agnant | E. Leimgruber | |

| | 2016-2021 | 2011-2016 (Etat au 30 juin 2016) | |
|---|---|---|--------------|
| Société des Entrepôts Vevey SA Conseil administration | E. Rivier | SMun E. Rivier | |
| Culture / Sports | | | |
| Fonds culturel Riviera Conseil administratif Bureau exécutif | M. Agnant M. Agnant | E. Rivier E. Rivier | SAI |
| Fondation du Conservatoire de Musique et Ecole de jazz Montreux-Vevey-Riviera Conseil de fondation | M. Agnant | SAI E. Rivier | |
| Fondation du Septembre musical Montreux-Vevey Conseil de Fondation | M. Agnant | E. Rivier | SAI |
| Fondation du Théâtre Montreux Riviera (TMR) Conseil de fondation | M. Agnant | E. Rivier | SAI |
| Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes | L. Girardin | E. Leimgruber | SAI |
| Société coopérative des Pléiades Conseil administration (comité coopérative) Tournus Vevey-La Tour : 2016-2021 = La Tour | | E. Leimgruber | SMun |
| Association de la Ferme Menthée (Conseil des délégués - M ^{me} G. Rossier et M. Pavarini (DJEFS)) | | | |
| Association des Amis du Musée suisse de l'appareil photographique Comité de direction | E. Rivier | L. Ballif | SMun |
| Association des responsables communaux des sports, section Suisse romande Membre | L. Girardin | E. Leimgruber | SMu |
| CEPV - Centre d'Enseignement Professionnel de Vevey Conseil d'établissement | L. Girardin | E. Leimgruber | SMun |
| FAS - Fondation des Arts et spectacles (Théâtre) Conseil de Fondation | E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant | L. Ballif + E. Leimgruber + E. Rivier | SMun |
| Comité de direction | E. Leimgruber + E. Rivier + M. Agnant | L. Ballif + E. Leimgruber + E. Rivier | |
| FLR - Film Location Riviera Comité | M. Agnant | L. Ballif | SMun |
| Fondation Islamique | M. Agnant | | SMun |
| Fondation du Musée suisse de l'appareil photographique Conseil de fondation | E. Rivier | E. Rivier | SMun |
| Fondation Musée de l'Alimentation «Alimentarium» Fondation Vevey Ville d'Images Conseil de fondation | E. Rivier E. Leimgruber + M. Agnant | E. Leimgruber L. Ballif + E. Rivier | SMun SMun |
| Passeport Vacances Délégué-e municipal-e | L. Girardin | E. Leimgruber | SMun |
| Economie / Tourisme | | | |
| Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Conseil de Fondation | E. Rivier | E. Rivier | SAI |
| MVT - Montreux-Vevey Tourisme Comité de direction | E. Rivier | SAI E. Rivier | |
| Commission intercommunale Taxe de séjour Membre | E. Rivier | SAI E. Rivier | |
| PROMOVE - Association pour la promotion économique de la région Est-vaudois Comité Délégué-e assemblée générale | E. Rivier E. Leimgruber | SAI E. Rivier E. Leimgruber | |
| Association Lavaux Patrimoine Mondial | E. Rivier | E. Rivier | SAI |
| Approvisionnement économique du Pays (AEP) - Responsable communal | M. Agnant | SMun | |

| | 2016-2021 | 2011-2016 (Etat au 30 juin 2016) | |
|---|---------------|-------------------------------------|------|
| Société de développement de Vevey Comité | E. Rivier | E. Rivier | SMun |
| Société Simple Noël à Vevey | E. Rivier | E. Rivier | SMun |
| Sécurité / Prévention | | | |
| Association de Communes Sécurité Riviera Comité de direction | E. Rivier | E. Rivier | SAI |
| Conseil intercommunal | L. Girardin | E. Leimgruber | |
| Commission «Prévention» Tournus Vevey-La Tour-de-Peilz - 2016-2021 La Tour M. O. Wälchli | | E. Leimgruber | SAI |
| Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage | J. Christen | J. Christen | SAI |
| Association groupement de défense contre la grêle de Pully-Lavaux-Corsier Comité de direction (Chardonne) (M. J.-F. Fardel de la Direction des Finances) | | | SAI |
| Santé / Social | | | |
| ARAS - Association régionale d'action sociale Riviera Comité de direction | M. Agnant | J. Christen | SAI |
| Conseil intercommunal | L. Girardin | E. Rivier | |
| Suppléance | E. Leimgruber | E. Leimgruber | |
| ASANTE SANA - Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudois Comité | M. Agnant | E. Rivier | |
| Fondation des Hôpitaux de la Riviera Membre conseil | L. Girardin | E. Rivier | SAI |
| Suppléance | M. Agnant | E. Rivier | |
| Association des repas à domicile Comité (M. Ch. Gerber - DASLI) | | | SAI |
| Fondation Haefeli-Meylan Conseil | M. Agnant | A. Vuarnoz | |
| ACCTS Addiction Action Communautaire, Travail Social (fondation) pas de représentation municipale, qu'un seul représentant de l'ARAS (Délégué pour Vevey-La Tour-de-Peilz-Montreux-Blonay et Saint-Légier, M. Bernard Degex, Municipal Blonay) | M. Agnant | | SMun |
| ARPR - Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite | M. Agnant | L. Ballif | SMun |
| Commission d'enquête AVS/AI et de l'aide complémentaire fédérale, cantonale et communale M ^{me} Nicole Rimella LTP >2016 | M. Agnant | | SMun |
| Fondation Apollo Conseil de fondation | M. Agnant | J. Christen | SMun |
| Fondation Beau-Séjour Conseil + G. Altermath et C. Gerber | M. Agnant | SMun L. Ballif | |
| Fondation Comtesse Andrée d'Etchegoyen Comité | E. Leimgruber | L. Ballif | SMun |
| Fondation SIC / apprentis méritant M. Serge Volet, Chef de service RH | | | SMun |
| Fondation veveysanne pour l'aide à la formation au perfectionnement des adultes et des chômeurs Présidence | M. Agnant | L. Ballif | SMun |
| «GESPER» - Gestion du personnel Ville de Vevey" Groupe de suivi | E. Leimgruber | E. Rivier | SMun |
| REVE Réseau Enfance Vevey et Environs | L. Girardin | A. Vuarnoz, E. Leimgruber | SMun |
| Université populaire Vevey-Montreux Délégué-e municipal-e | M. Agnant | SMun E. Rivier | |

Commissions état au 30 juin 2016

Commission de gestion exercice 2016

*13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2011-2016*

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|-------------|-------|
| Agnant | Michel | VL |
| Boillat | Jean-Pierre | ALT |
| Iamartino | Anna | PLR |
| Jerbia | Isabel | PS |
| Jörimann | Michel | PS |
| Kern | Fabienne | VL |
| Marques | Sandra | PS |
| Rentsch | Dora | PDC |
| Schneider | Yvan | PS |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Tolusso | Clément | VER |
| Walter | Antoinette | PLR |
| Zaugg | Joëlle | PLR |
| Suppléants: | | |
| Bonjour | Yvette | UDC |
| Vacant | | PS |
| Horisberger | Yves | VL |
| Lavanchy | Christiane | VER |
| Marques | Samuel | PS |
| Ming | Christophe | PLR |
| Riesen | Werner | UDC |
| Rizzello | Vittorio | PDC |
| Studer | Eric | ALT |
| Zahnd | Jean-Pierre | PLR |

Présidence 2015-2016: M. Bastien Schobinger

Commission de recours en matière d'impôts communaux

*9 délégués et 1 suppléant par parti
Législature 2011-2016*

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|--------------|-------|
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| De Regibus | Guliana | PS |
| Kaeser | Danièle | PLR |
| Melchior | Alexandra | VER |
| Mollet | Claire | VL |
| Pali | Musa | PS |
| Riesen | Werner | UDC |
| Rizzello | Martino | PDC |
| Vallotton | Alexandre | ALT |
| Suppléants: | | |
| Bonjour | Pierre | UDC |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |
| De Stefanis | Sergio | PS |
| Gonthier | Alain | ALT |
| Horisberger | Yves | VL |
| Roh | Christian | PLR |
| Tolusso | Clément | VER |

Commission du Fonds d'urbanisme

*9 membres et 1 suppléant par parti
Législature 2011-2016*

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------------|-------------|-------|
| Bonjour | Pierre | UDC |
| Boillat | Jean-Pierre | ALT |
| Dalla Palma Zahar | Sabrina | VER |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |
| Higy | Muriel | PS |
| Marchesi | Jean-Yves | PLR |
| Marinelli | Victor | PLR |

| Nom | Prénom | Parti |
|----------------|---------------|-------|
| Molliat | Stéphane | VL |
| Teuscher | Charly | PS |
| Suppléants: | | |
| De Stefanis | Maria Antonia | PS |
| Gonthier | Alain | ALT |
| Hodgson | Sarah | VER |
| Kaeser | Danièle | PLR |
| Mollet | Claire | VL |
| Poeira Martins | Antonio | UDC |
| Roduit | Jean-Marc | PDC |

Commission des finances

*13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2011-2016*

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|------------|-------|
| Baud | Francis | VL |
| Bertschy | Patrick | PLR |
| Butty | Pierre | PS |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |
| De Stefanis | Sergio | PS |
| Gonthier | Alain | ALT |
| Jerbia | Abdelkarim | PS |
| Marchesi | Jean-Yves | PLR |
| Pali | Musa | PS |
| Pieren | Roger | VL |
| Riesen | Werner | UDC |
| Roh | Christian | PLR |
| Stübi | Antoine | VER |

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|-----------|-------|
| Suppléants: | | |
| Bonjour | Pierre | UDC |
| Vacant | | PS |
| Mayor | Annette | PLR |
| Marinelli | Vittorio | PLR |
| Marques | Samuel | PS |
| Melchior | Alexandra | VER |
| Molliat | Pascal | VL |
| Roduit | Jean-Marc | PDC |
| Vallotton | Alexandre | ALT |

Président 2015-2016: M. Christian Roh
Vice-président 2015-2016 : M. Pierre Butty

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

*8 délégués - 1 municipal - 8 suppléants
Législature 2011-2016*

| Nom | Prénom | Parti |
|----------|------------|-------|
| Ansermet | Serge | S |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Doriot | Serge | PLR |
| Gonthier | Alain | ALT |
| Jerbia | Abdelkarim | S |
| Mollet | Claire | VL |
| Stübi | Antoine | VER |
| Rizzello | Martino | PDC |

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|--------------|-------|
| Suppléants: | | |
| Bonjour | Pierre | UDC |
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| D'Inverno | Jérémy | VER |
| Marchesi | Jean-Yves | PLR |
| Millasson | Claude | PS |
| Pali | Musa | PS |
| Pieren | Roger | VL |
| Schuseil | Peter | VL |

Délégué municipal: M. Etienne Rivier

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant
Législature 2011-2016

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|--------|-------|
| Iamartino | Anna | PLR |
| Hodgson | Sarah | VER |
| Suppléants: | | |
| Riesen | Norma | UDC |

Déléguée municipale: M^{me} Annick Vuarnoz

Commission de l'énergie

9 délégués - 1 suppléant par parti
Législature 2011-2016

| Nom | Prénom | Parti |
|----------------|-----------|-------|
| Ansermet | Serge | PS |
| Doriot | Serge | PLR |
| Lonardo | Lino | PDC |
| Marinelli | Victor | PLR |
| Marques | Samuel | PS |
| Molliat | Pascal | VL |
| Poeira Martins | Antonio | UDC |
| Tolusso | Clément | VER |
| Vallotton | Alexandre | ALT |

| | | |
|-------------|-----------|-----|
| Suppléants: | | |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Feuerstein | Vera | PS |
| Hunziker | Randolph | VL |
| Melchior | Alexandra | VER |
| Napi | Aurélié | ALT |
| Rizzello | Vittorio | PDC |
| Zaugg | Jacques | PLR |

Président pour 2015-2016: M. Serge Ansermet

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués - 1 municipal
Législature 2011-2016

| Nom | Prénom | Parti |
|-----------|-------------|-------|
| Agnant | Michel | VL |
| Boillat | Jean-Pierre | ALT |
| Higy | Muriel | PS |
| Iamartino | Anna | PLR |
| Rentsch | Dora | PDC |

Déléguée municipale: M^{me} Elina Leimgruber

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant
Législature 2011-2016

| Nom | Prénom | Parti |
|---------|-----------------|-------|
| Destraz | Marie-Catherine | PLR |
| Dutruy | Gilbert | PS |

| | | |
|-------------|-------|----|
| Suppléants: | | |
| Schuseil | Peter | VL |

Délégué de la Municipalité : M. Laurent Ballif

« Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey - 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable
Législature 2011-2016

| Nom | Prénom | Parti |
|---------------|------------|-------|
| Baud | Francis | VL |
| Branquino | Tiago | ALT |
| D'Inverno | Jérémy | VER |
| Ferland Fürst | Carole | VL |
| Jerbia | Abdelkarim | PS |
| Jerbia | Isabel | PS |
| Marques | Sandra | PS |
| Ming | Christophe | PLR |
| Rizzello | Vittorio | PDC |
| Riesen | Werner | UDC |
| Zaugg | Jacques | PLR |

Délégation fixe :

| | | |
|----------|---------|-----|
| Christen | Jérôme | VL |
| Zaugg | Jacques | PLR |

Comité de direction :

| | | |
|--------|---------|-----|
| Rivier | Etienne | PLR |
|--------|---------|-----|

Commissions municipales

Naturalisations

| Municipal (tournus) | | Municipalité |
|---------------------|--------------|--------------|
| De Regibus | Giuliana | CC |
| Maillard | Jean-Marie | CC |
| Burgi | Jean-Jacques | CC |
| Zaugg | Jacques | CC |
| Ferland | Carole | CC |
| Khelifi | Yasmina | CC |
| Maillard | Roland | CC |
| Perfetta | Gilles | CC |
| Roduit | Jean-Marc | CC |

Communication

| | | |
|----------------|--------------|------------------|
| Ballif | Laurent | Municipalité |
| Butty | Pierre | CC |
| Ming | Christophe | CC |
| Baud | Francis | CC |
| Tolusso | Clément | CC |
| Poeira Martins | Antonio | CC |
| Gonthier | Alain | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Degex | Bernard | Société civile |
| Ethenoz | Jean-Jacques | Société civile |
| Rickenbacher | Richard | Société civile |
| Friedli | Stéphane | Société civile |
| Halter | Grégoire | Admin. communale |
| Smets | Pierre | Admin. communale |
| Schneider | Robert | Admin. communale |
| Pittet | Olivier | Admin. communale |

Aménagement du territoire

| | | |
|-------------------|------------|----------------|
| Ballif | Laurent | Municipalité |
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Jerbia | Abdelkarim | CC |
| Kaeser | Danièle | CC |
| Mollet | Claire | CC |
| Dalla Palma Zahar | Sabrina | CC |
| Schobinger | Bastien | CC |
| Tobler | Swen | CC (non élu) |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Escolar Riquet | Alicia | Société civile |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Novello | Eligio | Société civile |
| Rapin | Vincent | Société civile |
| Veluzat | Philippe | Société civile |
| Marion | Jean-Paul | Société civile |
| Muller | Alexis | Société civile |

| | | |
|----------|--------|------------------|
| Christen | Yves | Société civile |
| Willi | Daniel | Société civile |
| Sulliger | Denis | Société civile |
| Francey | Michel | Cmdt Police |
| Lehrian | Claude | Chef de service |
| Davet | Eric | Admin. communale |
| Cainne | Julien | Admin. communale |
| Abbet | Boris | Admin. communale |

Sports

| | | |
|--------------|--------------|------------------|
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Stifani | Mario | CC |
| Marinelli | Vittorio | CC |
| Letsch | Christophe | CC (non élu) |
| Stübi | Antoine | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Perfetta | Gilles | CC |
| Locciola | Thierry | CC (non élu) |
| Baumgartner | Pierre-André | Société civile |
| Gruaz | André | Société civile |
| Lilla Boulet | Axel | Société civile |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Wiacek | Piotr | Admin. communale |

Sports – Sous-commission «Lac»

| | | |
|-------------|--------------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Teuscher | Charly | CC |
| Walter | Antoinette | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Hodgson | Sarah | CC |
| Bonjour | Pierre | CC |
| Freudiger | Reynald | CC (non élu) |
| Justo | José | CC |
| Forney | Christian | Société civile |
| Cochard | Elec | Société civile |
| Burnat | Daniel | Société civile |
| Fürst | P.-Alexandre | Société civile |
| Bieri | Roland | Société civile |
| Millasson | Claude | Société civile |
| Troillet | Pascal | Société civile |
| D'Angelo | Vladimir | Société civile |
| Héritier | Francis | Société civile |
| Constantini | Sandra | Société civile |
| Davet | Eric | Admin. communale |
| Fawer | Manon | Admin. communale |

Activités interculturelles

| | | |
|--------------------|-------------|------------------|
| Vuarnoz | Annick | Municipalité |
| Dutruy | Gilbert | CC |
| Luca | Maria.-A. | CC (non élue) |
| Hunziker | Randolph | CC |
| Vacant | | CC |
| Riesen | Norma | CC |
| Boillat | Jean-Pierre | CC |
| Fridez Rosu | Rodica | CC (non élue) |
| Bailly | Mirabelle | Société civile |
| Pomilio | Francesco | Société civile |
| Peerun Steiger | Bhama | Société civile |
| Stergiou | Grégory | Société civile |
| Gandi | Daniel | Société civile |
| Maliki | Mevljudin | Société civile |
| Elezaj | Bislim | Société civile |
| Dos Santos Domingo | Nuno | Société civile |
| Henriques | Bruno | Société civile |
| Jerbia | Abdelkarim | Société civile |
| Maldonado | Jorge | Société civile |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Bloch | Michel | Admin. communale |
| Pavarini | Marco | Admin. communale |
| Gisi | Alain | Admin. communale |

Famille

| | | |
|-------------|--------|--------------|
| Vuarnoz | Annick | Municipalité |
| De Stefanis | Maria | CC |

| | | |
|----------------|------------|------------------|
| Ciana | Marcia | CC (non élu) |
| Hofstetter | Philippe | CC |
| Pasche Gabioud | Rachel | CC (non élu) |
| Riesen | Norma | CC |
| Gitto | Sabrina | CC |
| Lonardo | Lino | CC (non élu) |
| Chevalley | Thierry | Société civile |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |

Logement

| | | |
|---------------|------------|------------------|
| Vuarnoz | Annick | Municipalité |
| Licini | Sandro | CC |
| Zaugg | Joëlle | CC |
| Vacant | | CC |
| Frei | Maude | CC |
| Christen | Jérôme | CC |
| Studer | Loren | CC (non élue) |
| Gandac Aubort | Carmen | CC (non élue) |
| Bavaud | Françoise | Société civile |
| Cornuz | Sébastien | Société civile |
| Chirichiello | Claude | Société civile |
| Lambert | Hubert | Société civile |
| Cainne | Julien | Admin. communale |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |

Salubrité

| | | |
|-------------|------------|------------------|
| Ballif | Laurent | Municipalité |
| De Stefanis | Sergio | CC |
| Ming | Christophe | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Bertolini | Luigi | CC |
| Bonjour | Yvette | CC |
| Tobler | Swen | CC (non élu) |
| Hofer | Tommasina | CC (non élue) |
| Collaud | Eric | Société civile |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |
| Cainne | Julien | Admin. communale |

Rocking Chair

| | | |
|------------|----------|------------------|
| Ballif | Laurent | Municipalité |
| Roshier | Darren | CC |
| Carrea | Michael | CC |
| Molliat | Pascal | CC |
| D'Inverno | Jérémy | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Vallotton | Frédéric | CC (non élu) |
| Rizzello | Martino | CC |
| Perfetta | Gilles | Admin. RKC |
| Quattocchi | Milena | Société civile |
| Rossier | Joris | Société civile |
| Altermath | Gilles | Admin. communale |
| Neumann | Marie | Admin. communale |

Musées (fusion des 3 commissions)

| | | |
|-----------------|---------------|------------------|
| Rivier | Etienne | Municipalité |
| Roshier | Darren | CC |
| Kaeser | Danièle | CC |
| Zaugg | Joëlle | CC |
| Agnant | Michel | CC |
| Tinsel | Guillaume | CC (non élu) |
| Riesen | Norma | CC |
| Houriet | Camille | CC (non élue) |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Eynard | Hugues | Société civile |
| Martin | Jean-François | Société civile |
| Rusterholz | Danielle | Société civile |
| Chavannes | François | Société civile |
| Fellay | Santina | Société civile |
| Vacant | | |
| Bourqui | Edmond | Société civile |
| Etienne | Michel | Société civile |
| Mottier | Jean-Pierre | Société civile |
| Enckel-Julliard | Julie | Admin. communale |
| Yersin | Jean-Marc | Admin. communale |

| | | |
|------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| Bonnard Yersin Lambert | Pascale Françoise | Admin. communale Admin. communale |
|------------------------|----------------------|--------------------------------------|

Bibliothèque Médiathèque municipale

| | | |
|--------------------|------------|------------------|
| Rivier | Etienne | Municipalité |
| Roshier | Darren | CC |
| Kaeser | Danièle | CC |
| Schuseil | Peter | CC |
| Lavanchy | Christiane | CC |
| Riesen | Norma | CC |
| Studer | Eric | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Comte | Catherine | Société civile |
| De Gautard-Rayroud | Antoinette | Société civile |
| Buchs | Yann | Admin. communale |

Jeunesse

| | | |
|-------------------|---------------|------------------|
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Higy | Muriel | CC |
| Marinelli | Vittorio | CC |
| Molliat | Pascal | CC |
| Hodgson | Sarah | CC |
| Pilet | Vitali | CC |
| Vacant | | CC |
| Roduit | Jean-Marc | CC |
| Martin | Jean-François | Société civile |
| Favre | Nicole | Société civile |
| Tirelli-De Muralt | Anne-Pierre | Société civile |
| Pavarini | Marco | Admin. communale |

Développement durable (A 21)

| | | |
|--------------|-----------|------------------|
| Leimguber | Elina | Municipalité |
| Higy-Schmidt | Muriel | CC |
| Roh | Christian | CC |
| Agnant | Michel | CC |
| Tolusso | Clément | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Napi | Aurélié | CC |
| Lonardo | Lino | CC (non élu) |
| Ansermet | Serge | Société civile |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Matthys | Vincent | Société civile |
| Bloch | Michel | Admin. communale |

Groupe de travail Animation du Quai Perdonnet/ Développement de Vevey-Est

| | | |
|-------------------|------------|----------------|
| Rivier | Etienne | Municipalité |
| Teuscher | Charly | CC |
| Doriot | Serge | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Dalla Palma Zahar | Sabrina | CC |
| Schobinger | Bastien | CC |
| Vallotton | Alexandre | CC |
| Rizzello | Vittorio | CC (non élu) |
| Gauer | Jay | Société civile |
| Airivier | Jean-Louis | Société civile |
| Burnat | Daniel | Société civile |
| D'Angelo | Vladimir | Société civile |
| Fattebert | Catherine | Société civile |
| Marchionno | Walter | Société civile |
| Micheloud | François | Société civile |
| Califano | Luc | Société civile |

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

| | | |
|-----------|----------|------------------|
| Leimguber | Elina | Municipalité |
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Bloch | Michel | Admin. communale |
| Würsten | Thomas | Admin. communale |
| Ansermet | Serge | CC |
| Despot | Fabienne | CC |

Commission des aînés

| | | |
|----------|--------|--------------|
| Vuarnoz | Annick | Municipalité |
| Jörimann | Michel | CC |

| | | |
|---------------|--------------|------------------|
| Burgi | Jean-Jacques | CC |
| Ferland Fürst | Carole | CC |
| Lavanchy | Christiane | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Perfetta | Gilles | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Wetsch | Elisabeth | Société civile |
| Chevalley | Simone | Société civile |
| Perret | Huguette | Société civile |
| Gillard | Dorothee | Société civile |
| Gitto | Sabrina | Société civile |
| Debétaz | Pierre-André | Société civile |
| Matthys | Vincent | Société civile |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |

Commission Gestion des déchets

| | | |
|-----------|-----------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Jerbia | Isabel | CC |
| Doriot | Serge | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Hodgson | Sarah | CC |
| Riesen | Norma | CC |
| Luccarini | Yvan | CC (non élu) |
| Rentsch | Dora | CC |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Thurnheer | Laurent | Société civile |
| El Kalifa | Karim | Société civile |
| Davet | Eric | Admin. communale |
| Vaucher | Patrick | Admin. communale |
| Bloch | Michel | Admin. communale |
| Seewer | Martin | ASR |

Commissions état au 31 décembre 2016

Commission de gestion exercice 2016

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

| Nom | Prénom | Parti |
|-----------|-------------|-------|
| Schuseil | Peter | VL |
| Boillat | Jean-Pierre | ALT |
| Iamartino | Anna | PLR |
| Jerbia | Isabel | PS |
| Rilliet | Julien | PS |
| Bays | Alexandre | VL |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |
| Walter | Antoinette | PLR |
| Mayor | Antoinette | PLR |
| Oguey | Eric | PS |
| Perfetta | Gilles | DA |
| Marggi | Claire | VER |
| Riesen | Norma | PDC |

| Suppléants: | | |
|---------------|----------|-----|
| Ciana | Marcia | PLR |
| Baudin | Stéphane | PLR |
| Marques | Sandra | PS |
| Delavy | Thomas | PS |
| Schorer | Olivier | VL |
| Sjöblom | Nana | DA |
| Gonzalez Moya | Marie | VER |
| Rizzello | Vittorio | PDC |

Présidence 2016-2017 : M. Peter Schuseil

Commission de recours en matière d'impôts communaux

9 délégués et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

| Nom | Prénom | Parti |
|-------------|--------------|-------|
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| Ansermet | Serge | PS |
| Horisberger | Yves | VL |

| | | |
|-----------|-----------|-----|
| Riesen | Werner | UDC |
| Vallotton | Alexandre | ALT |
| Tirelli | Ludovic | VER |
| Butticaz | Louis | PDC |

Suppléants:

| | | |
|------------------|-----------|-----|
| Marinelli | Victor | PLR |
| Roshier | Darren | PS |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Halbritter | Christian | DA |
| Melchior | Alexandra | VER |
| Das Neves Duarte | Antonio | UDC |
| Rizzello | Martino | PDC |

Commission du Fonds d'urbanisme

9 membres et 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

| | | |
|-----------|----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Cambes | Antonio | PLR |
| Roshier | Darren | PS |
| Molliat | Stéphane | VL |
| Luccarini | Valérie | DA |
| Foster | Andreas | VER |
| Bonjour | Pierre | UDC |
| Rizzello | Martino | PDC |

Suppléants:

| | | |
|-------------|---------------|-----|
| Marinelli | Victor | PLR |
| De Stefanis | Maria Antonia | PS |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Tolusso | Clément | DA |
| Dormond | Antoine | VER |
| Bonjour | Yvette | UDC |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |

Commission des finances

13 membres et 1 ou 2 suppléants par parti
Législature 2016-2021

| | | |
|-------------|-----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Baud | Francis | VL |
| Bertschy | Patrick | PLR |
| Butty | Pierre | PS |
| Rizzello | Martino | PDC |
| De Stefanis | Sergio | PS |
| Gonthier | Alain | DA |
| Lavanchy | Laurent | DA |
| Matthys | Vincent | PS |
| Herminjard | Philippe | PLR |
| Pieren | Roger | VL |
| Riesen | Werner | UDC |
| Roh | Christian | PLR |
| Stübi | Antoine | VER |

Suppléants:

| | | |
|------------|--------------|-----|
| Marinelli | Vittorio | PLR |
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| Marques | Sandra | PS |
| Roshier | Darren | PS |
| Bonjour | Nicolas | VL |
| Buckel | Milena | DA |
| Melchior | Alexandra | VER |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |

Président 2016-2017 :
M. Martino Rizzello
Vice-président 2016-2017 :
M. Philippe Herminjard

Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)

8 délégués - 1 municipal - 8 suppléants
Législature 2016-2021

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Burgi | Jean-Jacques | PLR |
| Ansermet | Serge | PS |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Doriot | Serge | (non élu) PLR |
| Gonthier | Alain | ALT |
| Righetti | Xavier | VL |
| Melchior | Alexandra | VER |
| D'Angelo | Vladimir | PDC |

Suppléants:

| | | |
|-------------|---------|---------------|
| Imhof | Vincent | PLR |
| Delavy | Thomas | PS |
| De Stefanis | Sergio | PS |
| Pilet | Steven | VL |
| Luccarini | Yvan | DA |
| Barani | Marco | (non élu) VER |
| Schobinger | Bastien | UDC |
| Rizzello | Martino | PDC |

Délégué municipal : M. Etienne Rivier

Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

| | | |
|-----------|--------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Iamartino | Anna | PLR |
| Roshier | Darren | PS |

Suppléants:

| | | |
|---------|--------|-----|
| Bonjour | Pierre | UDC |
|---------|--------|-----|

Délégué municipal: M. Michel Agnant

Commission de l'énergie

9 délégués - 1 suppléant par parti
Législature 2016-2021

| | | |
|-----------|-----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Imhof | Vincent | PLR |
| Ansermet | Serge | PS |
| Molliat | Pascal | VL |
| Branquino | Tiago | DA |
| Métraux | Sophie | VER |
| Pilloud | Guillaume | UDC |
| Lonardo | Lino | PDC |

Suppléants:

| | | |
|-----------|-----------|-----|
| Baudin | Stéphane | PLR |
| Delavy | Thomas | PS |
| Schorer | Olivier | VL |
| Vallotton | Alexandre | DA |
| Khelifi | Yasmina | VER |
| Despot | Fabienne | UDC |
| Butticaz | Louis | PDC |

Président pour 2016-2017: M. Serge Ansermet

Conseil d'établissement des établissements primaire et secondaire de Vevey

5 délégués - 1 municipal Législature 2016-2021

| | | |
|------------|-----------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Dragone | Umberto | PLR |
| Bays | Alexandre | VL |
| Halbritter | Christian | DA |

| | | |
|---------------|-----------|---------|
| Kamba Rentsch | Jean Dora | Ver PDC |
|---------------|-----------|---------|

Délégué municipal: M. Lionel Girardin

Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

2 délégués et 1 suppléant Législature 2016-2021

| | | |
|----------|---------|-------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Schuseil | Peter | VL |
| Stuby | Antoine | VER |

| | | |
|-------------|--------|----|
| Suppléants: | | |
| Lopez | Elodie | DA |

Déléguée municipale : M^{me} Elina Leimgruber

« Sécurité Riviera »

11 délégués pour Vevey - 1 délégué fixe et 10 représentants à la délégation variable
Législature 2016-2021

| | | |
|-----------|------------|---------------|
| Nom | Prénom | Parti |
| Ming | Christophe | PLR |
| Dragone | Umberto | PLR |
| Marques | Sandra | PS |
| Baud | Francis | VL |
| Maldonado | Jorge | VL |
| Vallotton | Frédéric | DA |
| Tolusso | Clément | DA |
| D'Inverno | Jérémy | (non élu) VER |
| Rizzello | Vittorio | (non élu) PDC |
| Riesen | Werner | UDC |

Délégation fixe :

| | | |
|----------|--------|----|
| Bussy | Cédric | PS |
| Girardin | Lionel | PS |

Comité de direction :

| | | |
|--------|---------|-----|
| Rivier | Etienne | PLR |
|--------|---------|-----|

Commissions municipales

Naturalisations

| | | |
|---------------------|-----------|--------------|
| Municipal (tournus) | | Municipalité |
| Tolusso | Clément | CC |
| Métraux | Sophie | CC |
| Roduit | Jean-Marc | CC |
| Zaugg | Jacques | CC |
| Rilliet | Julien | CC |
| Maillard | Roland | CC |
| Casellini | Olivier | CC |

Communication et informatique

| | | |
|------------|-----------|--------------|
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Girardin | Lionel | Municipalité |
| Kambale | Dominique | CC |
| El Khalifa | Karim | CC (non élu) |
| Rentsch | Dora | CC |
| Méan | Ambroise | CC |
| Rilliet | Julien | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Casellini | Olivier | CC |

Aménagement du territoire

| | | |
|------------|---------|--------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Leimgruber | Elina | Municipalité |
| Gonthier | Alain | CC |
| Dormont | Antoine | CC |
| Schobinger | Bastien | CC |

| | | |
|-----------|----------|----|
| Marinelli | Victor | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Delavy | Thomas | CC |
| Righetti | Xavier | CC |

Sports

| | | |
|------------------|-----------|---------------|
| Lionel | Girardin | Municipalité |
| Lopez | Elodie | CC |
| Vncent-Crudo | Jenny | CC (non élue) |
| Roduit | Jean-Marc | CC |
| Dragone | Umberto | CC |
| Stifani | Mario | CC |
| Das Neves Duarte | Antonio | CC |
| Bonjour | Nicolas | CC |

Sports - Sous-commission «Lac»

| | | |
|----------|----------|--------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Sjöblom | Nana | CC |
| Mailer | Jamie | CC (non élu) |
| Bonjour | Pierre | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Riccio | Stéphane | CC |
| Gyger | Henok | CC |
| Bonjour | Nicolas | CC |

Activités interculturelles

| | | |
|--------------------|------------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Halbritter | Christian | CC |
| El Khalifa | Karin | CC (non élu) |
| Roduit | Jean-Marc | CC |
| Ciana | Marcia | CC |
| De Stefanis | Maria | CC |
| Riesen | Norma | CC |
| Hunziker | Randolph | CC |
| Bailly | Mirabelle | Société civile |
| Peerun Steiger | Bhama | Société civile |
| Stergiou | Grégory | Société civile |
| Gandi | Daniel | Société civile |
| Dos Santos Domingo | Nuno | Société civile |
| Jerbia | Abdelkarim | Société civile |
| Maldonado | Jorge | Société civile |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Bloch | Michel | Admin. communale |
| Pavarini | Marco | Admin. communale |
| Zufferey | Stéphanie | Admin. communale |

Famille

| | | |
|---------------|------------|--------------|
| Girardin | Lionel | Municipalité |
| Lavanchy | Laurent | CC |
| Vincent-Crudo | Jenny | CC (non élu) |
| De Stefanis | Maria | CC |
| Walter | Antoinette | CC |
| Lonardo | Lino | CC |
| Bonjour | Yvette | CC |
| Yetgin | Yasemin | CC |

Logement

| | | |
|-------------|------------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Luccarini | Yvan | CC |
| Kamba | Jean | CC |
| Rizzello | Martino | CC |
| Ming | Christophe | CC |
| De Stefanis | Sergio | CC |
| Bonjour | Pierre | CC |
| Bays | Alexandre | CC |
| Bavaud | Françoise | Société civile |
| Cainne | Julien | Admin. communale |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |
| Neyroud | Daniela | Admin. communale |

Salubrité

| | | |
|-------------|-----------|--------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Vallotton | Alexandre | CC |
| De Stefanis | Sergio | CC |

| | | |
|--------------|-----------|--------------|
| Bonjour | Yvette | CC |
| Mailier | Jamie | CC (non élu) |
| Delafontaine | Roland | CC |
| Bâys | Alexandre | CC |

Rocking Chair

| | | |
|-------------|---------|------------------|
| Nom | Prénom | Représentant |
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Branquino | Tiago | CC |
| Roshier | Darren | CC |
| Carrea | Michael | CC |
| Molliat | Pascal | CC |
| D'Inverno | Jérémy | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Rizzello | Martino | CC |
| Perfetta | Gilles | Admin. RKC |
| Quattrocchi | Milena | Société civile |
| Rossier | Gayanée | Société civile |
| Altermath | Gilles | Admin. communale |
| Neumann | Marie | Admin. communale |

Musées (fusion des 3 commissions)

| | | |
|-----------------|---------------|------------------|
| Rivier | Etienne | Municipalité |
| Houriet | Camille | CC (non élue) |
| Marggi | Claire | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Walter | Antoinette | CC |
| Roshier | Darren | CC |
| Pilloud | Guillaume | CC |
| Rusterholz | Danielle | CC |
| Martin | Jean-François | Société civile |
| Chavannes | François | Société civile |
| Decombaz | Jacques | Société civile |
| Etienne | Michel | Société civile |
| Mottier | Jean-Pierre | Société civile |
| Enckel-Julliard | Julie | Admin. communale |
| Yersin | Jean-Marc | Admin. communale |
| Bonnard Yersin | Pascale | Admin. communale |
| Lambert | Françoise | Admin. communale |

Bibliothèque Médiathèque municipale

| | | |
|------------|----------|------------------|
| Rivier | Etienne | Municipalité |
| Kaeser | Danièle | CC |
| Riesen | Norma | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Lopez | Elodie | CC |
| El Khalifa | Karim | CC (non élu) |
| Perrelet | Jules | CC |
| Hunziker | Randolph | |
| Buchs | Yann | Admin. communale |

Jeunesse

| | | |
|---------------|-----------|------------------|
| Girardin | Lionel | Municipalité |
| Branquino | Tiago | CC |
| Vincent-Crudo | Jenny | CC (non élue) |
| Rizzello | Martino | CC |
| Marinelli | Vittorio | CC |
| Bussy | Cédric | CC |
| Pilloud | Guillaume | CC |
| Pilet | Vitali | CC |
| Pavarini | Marco | Admin. communale |

Développement durable (A 21)

| | | |
|-----------|-----------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Luccarini | Valérie | CC |
| Barani | Marco | CC (non élu) |
| Lonardo | Lino | CC |
| Marchesi | Jean-Yves | CC |
| Despot | Fabienne | CC |
| Gigon | Caroline | CC |
| Pilet | Steven | CC |
| Ansermet | Serge | Société civile |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Matthys | Vincent | Société civile |
| Bloch | Michel | Admin. communale |

Groupe de travail

Animation du Quai Perdonnet/ Développement de Vevey-Est

| | | |
|------------|----------|--------------|
| Rivier | Etienne | Municipalité |
| D'Inverno | Jérémy | CC (non élu) |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Dragone | Umberto | CC |
| Schobinger | Bastien | CC |
| Vallotton | Frédéric | CC |
| Gyger | Henok | CC |

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

| | | |
|-----------|--------|------------------|
| Leimguber | Elina | Municipalité |
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Bloch | Michel | Admin. communale |
| Würsten | Thomas | Admin. communale |
| Vacant | | CC |
| Vacant | | CC |

Commission des aînés

| | | |
|--------------|--------------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Halbritter | Christian | CC |
| Métraux | Sophie | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Kaeser | Danièle | CC |
| D'Angelo | Vladimir | CC |
| Oguey | Eric | CC |
| Rusterholz | Danielle | CC |
| Vetsch | Elisabeth | Société civile |
| Chevalley | Simone | Société civile |
| Gillard | Dorothee | Société civile |
| Gitto | Sabrina | Société civile |
| Debétaz | Pierre-André | Société civile |
| Matthys | Vincent | Société civile |
| Higy-Schmidt | Muriel | Société civile |
| Jörimann | Michel | Société civile |
| Gerber | Christophe | Admin. communale |
| Josseron | Sylvie | Admin. communale |

Commission Gestion des déchets

| | | |
|---------------|-----------|------------------|
| Christen | Jérôme | Municipalité |
| Tolusso | Clément | CC |
| Gonzales Moya | Marie | CC |
| Jerbia | Isabel | CC |
| Rentsch | Dora | CC |
| Pieren | Roger | CC |
| Imhof | Vincent | CC |
| Riesen | Norma | CC |
| Ferrari | Christian | Société civile |
| Thurnheer | Laurent | Société civile |
| El Kalifa | Karim | Société civile |
| Garanis | Georges | Admin. communale |
| Vaucher | Patrick | Admin. communale |
| Seewer | Martin | ASR |

Commission Oriental

| | | |
|---------------|---------|------------------|
| Agnant | Michel | Municipalité |
| Buckel | Milena | CC |
| Gonzalez Moya | Marie | CC |
| Butticaz | Louis | CC |
| Zaugg | Joëlle | CC (non élue) |
| Butty | Pierre | CC |
| Riesen | Werner | CC |
| Pilet | Steven | CC |
| Reeve | Martin | Société civile |
| Gerber | Nicolas | Société civile |
| Schlittler | Barbara | Société civile |
| Monnet | Michael | Société civile |
| Fawer | Manon | Admin. communale |
| Altermath | Gilles | Admin. communale |
| Neumann | Marie | Admin. communale |

Statistique de la population veveysanne
Total des habitants enregistrés au 31.12.2016

| Origine | Adultes | | Enfants de moins de 16 ans | | Total | En % du total |
|---|---------|--------|----------------------------|--------|--------|---------------|
| | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | | |
| Bourgeois | 841 | 1039 | 266 | 247 | 2393 | 11.93 |
| Vaudois d'autres communes | 1494 | 1977 | 279 | 270 | 4020 | 20.03 |
| Confédérés | 1824 | 2205 | 364 | 347 | 4740 | 23.62 |
| | 4159 | 5221 | 909 | 864 | 11 153 | 55.58 |
| Total des étrangers (avec courtes durées et demandeurs d'asile) | 3847 | 3568 | 788 | 710 | 8913 | 44.42 |
| Population totale enregistrée à Vevey | 8006 | 8789 | 1697 | 1574 | 20066 | 100.00 |
| Situation au 31.12.2015 | 7870 | 8640 | 1708 | 1517 | 19735 | |

Remarque : les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des personnes en séjour à Vevey durant la semaine, qui conservent leur résidence principale dans une autre commune et qui sont au nombre de 397 au 31.12.2016 (408 au 31.12.2015)

Impôts
Rôle des contribuables au 31.12.2016

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|--------|--------|--------|
| Rôle ordinaire | 10 437 | 10 624 | 10 972 |
| Source (travailleurs étrangers avec permis B sauf hauts revenus - permis L, F et N - attestations de départ - attestations d'admission provisoire) | 2309 | 2398 | 2186 |

A titre de comparaison, la statistique officielle de la Population de Vevey au 31.12.2016 fournie par « Statistique Vaud » se présente comme suit :

| | |
|--|---------------|
| Population d'origine suisse | 11 186 |
| Population d'origine étrangère (sans demandeurs d'asile encore à l'examen) | 8419 |
| Total chiffre de la population | 19 605 |

La différence de **461** habitants (20 066 selon l'Office de la population et 19 605 selon Statistique Vaud) s'explique par le fait que le chiffre fourni par Statistique Vaud est une estimation du nombre d'étrangers qui ne sont pas encore au bénéfice d'une autorisation de séjour, ou dont l'autorisation est inférieure à une année.

Evolution du nombre de naturalisations 2012 - 2016
Naturalisations

| | |
|------|-----|
| 2016 | 215 |
| 2015 | 153 |
| 2014 | 116 |
| 2013 | 143 |
| 2012 | 176 |

Statistique des migrations en 2016

| | Arrivées de | Départs pour | Différence |
|---|--------------|--------------|-------------|
| 4 communes limitrophes (Corseaux, Corsier, St- Léger, La Tour-de-Peilz) | 230 | 433 | - 203 |
| Autres communes du district de Vevey | 140 | 126 | + 14 |
| Autres communes du canton de Vaud | 713 | 706 | + 7 |
| Autres cantons suisses | 298 | 272 | +26 |
| Etranger | 908 | 581 | +327 |
| Naissances - Décès | 278 | 152 | +126 |
| Total fluctuations | 2 567 | 2 270 | +297 |

Evolution des citoyens « bourgeois » 2012 - 2016

| | Adultes | | Enfants de moins de 16 ans | | Total |
|------|---------|--------|----------------------------|--------|-------|
| | Hommes | Femmes | Garçons | Filles | |
| 2016 | 841 | 1039 | 266 | 247 | 2393 |
| 2015 | 814 | 981 | 236 | 229 | 2260 |
| 2014 | 790 | 966 | 238 | 222 | 2216 |
| 2013 | 745 | 942 | 242 | 226 | 2155 |
| 2012 | 716 | 902 | 242 | 223 | 2083 |

Composition des familles avec enfants mineurs au 31.12.2016

| | Nbre de familles | Suisse | Etran-gère | Total enfants |
|----------------------|------------------|-------------|--------------|---------------|
| 1 enfant de -18 ans | 1239 | 679 | 560 | 1239 |
| 2 enfants de -18 ans | 858 | 934 | 782 | 1716 |
| 3 enfants de -18 ans | 175 | 288 | 237 | 525 |
| 4 enfants de -18 ans | 35 | 80 | 60 | 140 |
| 5 enfants de -18 ans | 7 | 21 | 14 | 35 |
| 6 enfants de -18 ans | 1 | 0 | 6 | 6 |
| 7 enfants de -18 ans | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 2315 | 2002 | 1'659 | 3'661 |
| Au 31.12.2006 | 2144 | 1706 | 1811 | 3517 |
| Au 31.12.2007 | 2153 | 1717 | 1788 | 3505 |
| Au 31.12.2008 | 2192 | 1798 | 1741 | 3539 |
| Au 31.12.2009 | 2'200 | 1'857 | 1'693 | 3'550 |
| Au 31.12.2010 | 2235 | 1903 | 1681 | 3584 |
| Au 31.12.2011 | 2237 | 1945 | 1606 | 3551 |
| Au 31.12.2012 | 2244 | 2006 | 1573 | 3579 |
| Au 31.12.2013 | 2267 | 1981 | 1629 | 3610 |
| Au 31.12.2014 | 2271 | 1947 | 1648 | 3595 |
| Au 31.12.2015 | 2288 | 1706 | 1811 | 3517 |

Population résidente du district (selon Statistique Vaud) comparée depuis 2013

| Communes | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2016-2015 |
|-----------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| Blonay | 6'049 | 6'110 | 6'132 | 6'116 | - 16 |
| Chardonne | 2'818 | 2'835 | 2'889 | 2'916 | + 27 |
| Château-d'Oex | 3'320 | 3'440 | 3'408 | 3'477 | + 69 |
| Corseaux | 2'131 | 2'172 | 2'172 | 2'212 | + 40 |
| Corsier-sur-Vevey | 3'300 | 3'393 | 3'427 | 3'403 | - 24 |
| Jongny | 1'452 | 1'475 | 1'493 | 1'488 | - 5 |
| Montreux | 25'440 | 26'072 | 26'283 | 26'402 | + 119 |
| Rossinière | 543 | 552 | 565 | 546 | - 19 |
| Rougemont | 915 | 882 | 881 | 892 | + 11 |
| St-Légier-La Chiésaz | 5'100 | 5'084 | 5'071 | 5'130 | + 59 |
| La Tour-de-Peilz | 10'974 | 11'207 | 11'421 | 11'637 | + 216 |
| Vevey | 18'854 | 18'838 | 19'217 | 19'605 | + 388 |
| Veytaux | 843 | 845 | 854 | 850 | - 4 |
| Total | 81'739 | 82'905 | 83'813 | 84'674 | + 861 |

Statistique des électeurs régulièrement inscrits à Vevey

| | 2015 | 2016 |
|---|---------------|---------------|
| Citoyens suisses : hommes et femmes de plus de 18 ans | 8'850 | 8'957 |
| Citoyens étrangers : hommes et femmes de plus de 18 ans | 3'484 | 3'549 |
| Total des électeurs | 12'334 | 12'506 |

Mutations enregistrées en 2016 (10'421)

| | 2009 | 2012 | 2015 | 2016 |
|--|-------|-------|-------|-------|
| Arrivées ou retours | 2'133 | 2'389 | 2'481 | 2'620 |
| Naissances (enfants de parents domiciliés à Vevey) | 223 | 267 | 241 | 283 |
| Départs | 2'143 | 2'162 | 2'560 | 2'344 |
| Décès | 166 | 182 | 152 | 162 |
| Changements d'adresse en ville | 1'261 | 1'048 | 997 | 1'086 |
| Mariages et partenariats | 142 | 129 | 116 | 128 |
| Séparations | 71 | 68 | 61 | 91 |
| Divorces et dissolutions de partenariat | 95 | 73 | 97 | 99 |
| Passages à majorité civile | 154 | 192 | 194 | 207 |
| Reconnaisances, changements de nom, désaveux | 197 | 189 | 188 | 188 |
| Transfert de séjour en établi, veuvages, naturalisations, réintégrations, reprises de vie commune, adoptions, tutelles/curatelles et mutations diverses, changement de confession | 642 | 591 | 584 | 629 |
| Chiens | 41 | 41 | 33 | 37 |
| Permis pour étrangers reçus du canton | 2'518 | 1'966 | 2'158 | 2'547 |

Etat de la population étrangère à Vevey

Evolution 2012-2016

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Permis B et B CE/AELE | 2'879 | 2'861 | 2'937 | 3'002 | 2'901 |
| Permis C et C CE/AELE | 4'739 | 5'001 | 5'090 | 5'165 | 5'284 |
| Sous-total étrangers résidents | 7'618 | 7'862 | 8'027 | 8'167 | 8'185 |
| Permis L et L CE/AELE (Courte durée) | 231 | 250 | 249 | 231 | 331 |
| Refus (Délai de départ) | 11 | 15 | 8 | 6 | 11 |
| Fonctionnaires internationaux | 3 | 2 | 3 | 2 | 4 |
| Permis F (Asile admis provisoirement) | 136 | 144 | 156 | 175 | 177 |
| Permis N (Requérant d'asile) | 48 | 59 | 33 | 28 | 35 |
| Attestation de départ (Asile) | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Attestation d'admission provisoire | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| En cours, divers | 125 | 122 | 186 | 135 | 170 |
| Total des étrangers établis | 555 | 592 | 635 | 577 | 728 |
| Total étrangers résidents et établis | 8'173 | 8'454 | 8'662 | 8'744 | 8'913 |
| Etrangers (en résidence secondaire) | 64 | 58 | 57 | 49 | 49 |
| Etrangers (Sans Papiers Nationaux) | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Total étrangers en séjour | 64 | 59 | 58 | 50 | 50 |
| Total des étrangers habitant Vevey | 8'237 | 8'513 | 8'720 | 8'794 | 8'963 |
| Frontaliers | 363 | 405 | 461 | 549 | 564 |
| Total des étrangers | 8'600 | 8'918 | 9'181 | 9'343 | 9'527 |

Analyse de la pyramide des âges au 31 décembre 2016

Total de la population veveysanne : 20'061habitants

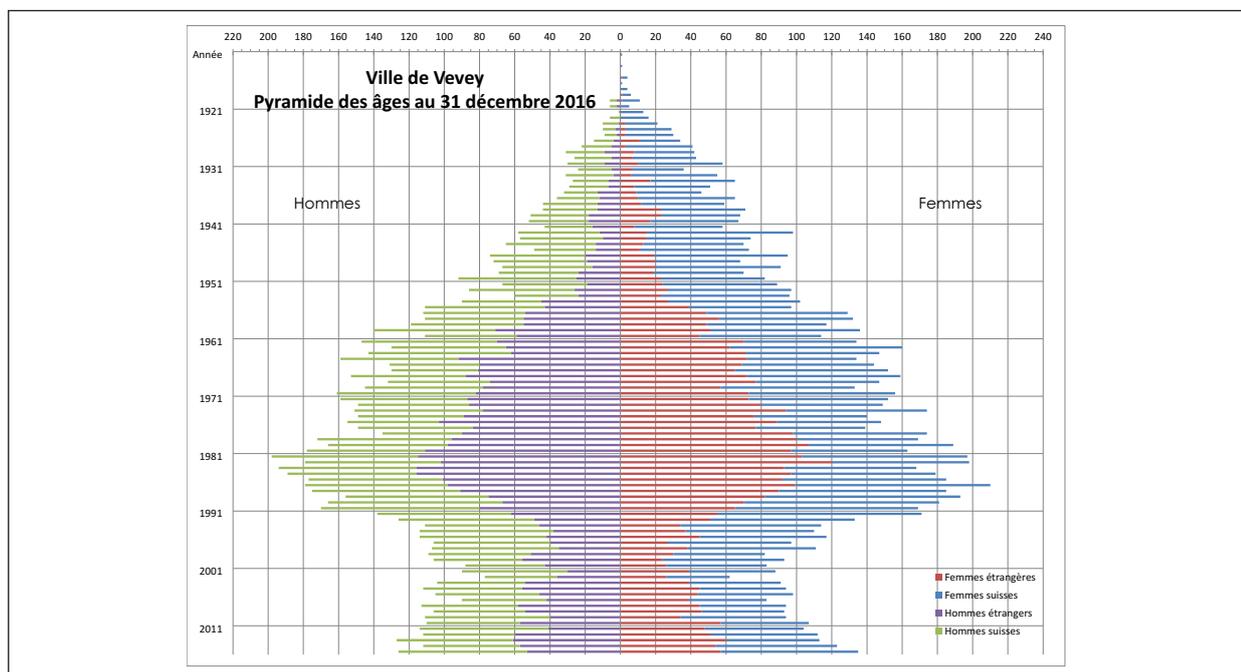
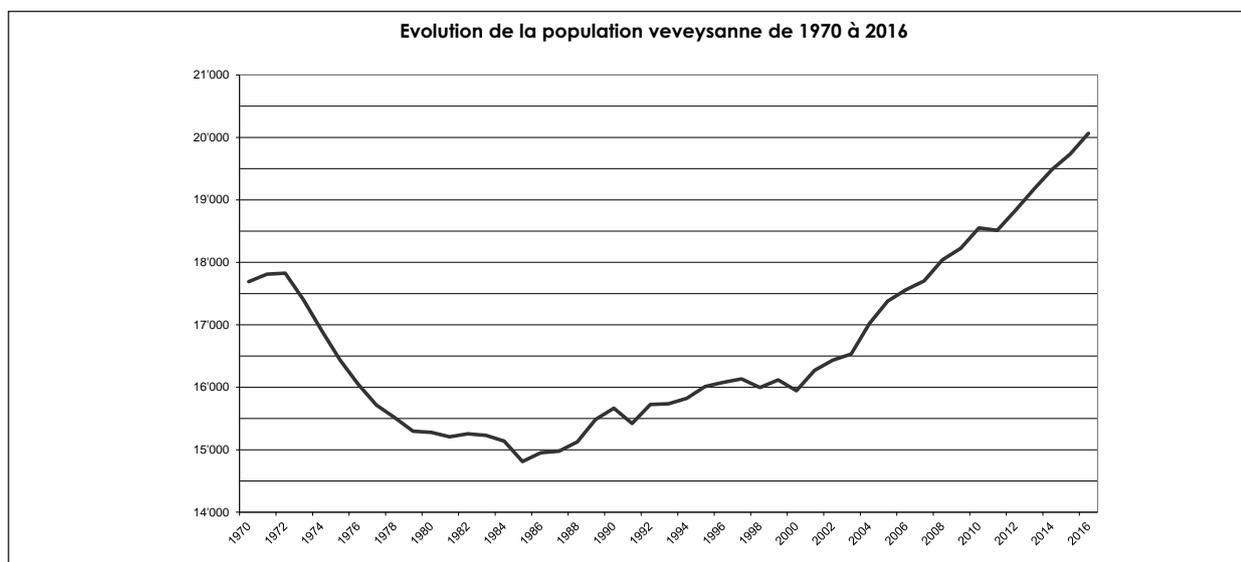
L'analyse de cette pyramide des âges permet de relever les faits suivants :

- La personne la plus âgée au 31 décembre 2016 est une femme suisse de 1912. Il y a également une femme suisse de 1914.
- Les personnes nées en 1982 (34 ans) sont les plus nombreuses et sont au nombre de 395 (115 hommes étrangers, 83 hommes suisses et 103 femmes étrangères, 94 femmes suisses). Ces habitants représentent le 1.97% de la population veveysanne.
- Les personnes de plus de 65 ans sont au nombre de 2'910 (322 hommes étrangers, 866 hommes suisses et 346 femmes étrangères, 1'376 femmes suisses) et représentent le 14.51% de la population veveysanne.
- Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 3'661 (895 hommes étrangers, 1'017 hommes suisses et 764 femmes étrangères, 985 femmes suisses) et représentent le 18.25% de la population veveysanne.
- Les personnes dont l'âge est compris entre

18 et 65 ans sont au nombre de 13'446 (3'408 hommes étrangers, 3'177 hommes suisses et 3'152 femmes étrangères, 3'709 femmes suisses) et représentent donc le 67.03% de la population veveysanne.

La différence de 5 habitants (20'061 selon la pyramide des âges et 20'066 sur les autres statistiques s'explique ainsi :

- Le 27 avril 2016, notre fournisseur informatique (Ofisa) a procédé à une mise à jour, générant une différence négative de 5 habitants dans la pyramide des âges
- Cette erreur, qui a été constatée par l'Office de la Population lors de la préparation de ce rapport, s'est reportée chaque mois jusqu'au 31.12.2016. La société Ofisa l'a corrigée de suite, expliquant qu'il s'agissait de 5 personnes suisses décédées (3 en 2015 en résidence secondaire et 2 en début 2016 en résidence principale)
- Il est à relever que ces statistiques (mensuelles ou annuelles) donnent un chiffre précis à un moment précis. En effet, selon des mutations effectuées ultérieurement, il peut y avoir une évolution (positive ou négative) de certains chiffres de la population sur les mois suivants



Nationalités présentes à Vevey

| | | | | | |
|------------------|-------|--------|---------------------|------|-------|
| Portugal | 2'127 | 24.47% | Maurice | 10 | 0.12% |
| Italie | 1'154 | 13.28% | Monténégro | 10 | 0.12% |
| France | 1'153 | 13.27% | Sénégal | 10 | 0.12% |
| Espagne | 473 | 5.44% | Afrique du Sud | 9 | 0.10% |
| Macédoine | 395 | 4.54% | Guinée | 8 | 0.09% |
| Inde | 262 | 3.01% | Venezuela | 8 | 0.09% |
| Kosovo | 259 | 2.98% | Etat inconnu | 7 | 0.08% |
| Serbie | 205 | 2.36% | Libye | 7 | 0.08% |
| Royaume-Uni | 171 | 1.97% | Lituanie | 7 | 0.08% |
| Brésil | 147 | 1.69% | Luxembourg | 7 | 0.08% |
| Allemagne | 143 | 1.65% | Rwanda | 7 | 0.08% |
| Turquie | 137 | 1.58% | Slovaquie | 7 | 0.08% |
| Bosnie et Herz. | 104 | 1.20% | Albanie | 6 | 0.07% |
| Belgique | 99 | 1.14% | Burkina Faso | 6 | 0.07% |
| Erythrée | 99 | 1.14% | Gambie | 6 | 0.07% |
| Congo (Kinshasa) | 77 | 0.89% | Kenya | 6 | 0.07% |
| Maroc | 67 | 0.77% | Nigéria | 6 | 0.07% |
| Roumanie | 62 | 0.71% | Norvège | 6 | 0.07% |
| Sri Lanka | 62 | 0.71% | Moldova | 5 | 0.06% |
| Pologne | 58 | 0.67% | Mongolie | 5 | 0.06% |
| Syrie | 57 | 0.66% | Uruguay | 5 | 0.06% |
| Russie | 56 | 0.64% | Yémen | 5 | 0.06% |
| Somalie | 56 | 0.64% | Argentine | 4 | 0.05% |
| Etats-Unis | 44 | 0.51% | Bénin | 4 | 0.05% |
| Croatie | 42 | 0.48% | Corée (Sud) | 4 | 0.05% |
| Cameroun | 41 | 0.47% | Haiti | 4 | 0.05% |
| Canada | 41 | 0.47% | Nicaragua | 4 | 0.05% |
| Irak | 40 | 0.46% | Paraguay | 4 | 0.05% |
| Algérie | 39 | 0.45% | Rép. Dominicaine | 4 | 0.05% |
| Thaïlande | 39 | 0.45% | Bolivie | 3 | 0.03% |
| Afghanistan | 36 | 0.41% | Jordanie | 3 | 0.03% |
| Bulgarie | 36 | 0.41% | Lettonie | 3 | 0.03% |
| Chine | 35 | 0.40% | Népal | 3 | 0.03% |
| Angola | 34 | 0.39% | Panama | 3 | 0.03% |
| Pays-Bas | 32 | 0.37% | Arménie | 2 | 0.02% |
| Philippines | 32 | 0.37% | Bahreïn | 2 | 0.02% |
| Hongrie | 30 | 0.35% | Cuba | 2 | 0.02% |
| Chili | 28 | 0.32% | Ghana | 2 | 0.02% |
| Liban | 28 | 0.32% | Rép. Centrafricaine | 2 | 0.02% |
| Tunisie | 28 | 0.32% | Singapour | 2 | 0.02% |
| Ukraine | 26 | 0.30% | Soudan | 2 | 0.02% |
| Bangladesh | 24 | 0.28% | Brunéi Darussalam | 1 | 0.01% |
| Pakistan | 24 | 0.28% | Burundi | 1 | 0.01% |
| Vietnam | 23 | 0.26% | Congo (Brazzaville) | 1 | 0.01% |
| Indonésie | 22 | 0.25% | Costa Rica | 1 | 0.01% |
| Japon | 22 | 0.25% | Dominique | 1 | 0.01% |
| Cap-Vert | 21 | 0.24% | Gabon | 1 | 0.01% |
| Australie | 19 | 0.22% | Guatemala | 1 | 0.01% |
| Autriche | 18 | 0.21% | Islande | 1 | 0.01% |
| Finlande | 17 | 0.20% | Israël | 1 | 0.01% |
| Grèce | 17 | 0.20% | Jamaïque | 1 | 0.01% |
| Mexique | 17 | 0.20% | Mauritanie | 1 | 0.01% |
| Ethiopie | 15 | 0.17% | Niger | 1 | 0.01% |
| Irlande | 15 | 0.17% | Nouvelle-Zélande | 1 | 0.01% |
| Rép. Tchèque | 15 | 0.17% | Tchad | 1 | 0.01% |
| Malaisie | 14 | 0.16% | Ex-Yougoslavie | 1034 | |
| Colombie | 13 | 0.15% | | | |
| Slovénie | 13 | 0.15% | | | |
| Togo | 13 | 0.15% | | | |
| Côte d'Ivoire | 12 | 0.14% | | | |
| Egypte | 12 | 0.14% | | | |
| Iran | 12 | 0.14% | | | |
| Pérou | 12 | 0.14% | | | |
| Suède | 12 | 0.14% | | | |
| Cambodge | 11 | 0.13% | | | |
| Danemark | 11 | 0.13% | | | |
| Equateur | 10 | 0.12% | | | |

Il est intéressant de constater que le total des «ex-yougoslaves» représente 1'034 habitants (11,90%), soit juste après la France.

La différence de 221 (8'913 - 8'692) par rapport aux autres statistiques s'explique par le fait que les nationalités dont les permis sont « en cours » ne sont pas comptabilisées dans cette statistique.

D'autre part, il n'est pas possible d'établir une statistique avec la répartition par secteur d'activité. Les professions et employeurs n'étant plus gérés pour les habitants Suisses et les permis C.

«La seule façon de faire un travail
extraordinaire est d'aimer
ce que vous faites»

Steve Jobs

Activités du service

Changement du logiciel salaires - RH

L'entrée en vigueur des nouvelles normes Swiss-dec 4.0 au 1^{er} janvier 2017 permettant l'échange automatique des données avec les institutions d'assurances sociales et fiscales nous a obligés de changer de logiciel salaires et RH, le programme OFISAL ne répondant plus aux normes.

Ce changement a été initié en mai 2016 par le paramétrage du module salaires, ainsi que la préparation des données à transférer au 1^{er} janvier 2017. Plusieurs simulations ont été effectuées et nous ont permis d'assurer le paiement des salaires dans les temps. Les mises en place des modules RH et du portail d'accès pour les collaborateurs se poursuivront en 2017.

Nouveaux dicastères dès le 1^{er} juillet 2016

Dans le cadre de la nouvelle répartition des dicastères pour la législature 2016-2021, le Service des ressources humaines a mis en place en collaboration avec Vicario Consulting SA un accompagnement au changement pour tous les collaborateurs concernés. Cette mesure est un succès et a contribué à limiter les appréhensions, voire les blocages liés à de tels événements.

De plus, la plupart des collaborateurs se sont vu remettre de nouveaux descriptifs de fonction adaptés à la nouvelle organisation de l'administration.

Extrait spécial du casier judiciaire

Les activités professionnelles en contact avec des enfants doivent faire l'objet d'attentions particu-

lières. Profitant des modifications liées aux nouveaux dicastères, le Service des ressources humaines procède à la mise à jour des casiers judiciaires du personnel concerné. Ce sont environ 200 casiers judiciaires spéciaux qui ont été demandés jusqu'à présent. Pour rappel, l'extrait spécial du casier judiciaire permet à l'employeur de voir si un collaborateur a été interdit de travailler avec des enfants par la justice. La campagne de renouvellement se poursuit en 2017.

Sécurité et santé au travail

Les visites effectuées par le chargé de sécurité ont démontré que les collaborateurs maîtrisent dans l'ensemble les normes de sécurité fixées. Deux accidents sur trois le sont pour des raisons non professionnelles. Les accidents professionnels les plus importants ont fait l'objet d'une analyse et d'un suivi.

Départs à la retraite

- au 30 avril M. **José-Ramon Pardo**, après 25 ans et 8 mois d'activité, concierge
- au 2 juillet Mme **Patricia Perfetta**, après 6 ans et 6 mois d'activité, responsable de l'UAP La Pomme d'Or
- au 31 août M. **Michel Eric Seewer**, après 29 ans et 1 mois d'activité, dessinateur technicien surveillant de chantier
- au 31 décembre M. **Thomas Würsten**, après 30 ans et 1 mois d'activité, délégué à l'énergie

Jubilaires

La Municipalité a invité les jubilaires fêtant leurs 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans de service à une sortie récréative ayant pour thème «Autour du Léman».

Grabeau du personnel

Cette traditionnelle réunion du personnel, qui a rassemblé plus de 290 collaborateurs, pensionnés



Les participants à Saint-Gingolph avant d'embarquer sur le «Vevey»

et invités, a eu lieu le vendredi 9 décembre 2016 à la salle del Castillo. L'organisation et le déroulement de cette manifestation ont été assurés par une équipe du personnel de différents services avec l'appui des apprentis.

Tableaux des effectifs

Les effectifs au 31 décembre du personnel figurent dans le tableau ci-après. Les collaborateurs travaillant pour plusieurs secteurs sont rattachés au service pour lequel le taux d'activité est le plus élevé.

En tenant compte du personnel fixe, des auxiliaires mensualisés ou horaires, des stagiaires et des ap-

prentis, 568 personnes ont perçu un salaire au mois de décembre 2016. 11 nationalités étaient représentées : la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la France, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie et l'Ukraine.

*Elina Leimgruber, syndique
Serge Volet, chef de service*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2015 :**
Néant.

| Service | Département | Catégorie | Féminin | Masculin | Total |
|--|------------------------------|----------------|------------|------------|------------|
| Secrétariat municipal | Archives communales | Apprenti | | 1 | 1 |
| | | Personnel fixe | 1 | | 1 |
| | Bureau de l'information | Personnel fixe | 2 | | 2 |
| | Office de la population | Personnel fixe | 4 | 2 | 6 |
| | Secrétariat municipal | Personnel fixe | 9 | 4 | 13 |
| | | Auxiliaire | 1 | | 1 |
| Total Secrétariat municipal | | | 17 | 7 | 24 |
| Service des ressources humaines | Sécurité et santé au travail | Personnel fixe | | 1 | 1 |
| | Ressources humaines | Personnel fixe | 5 | 1 | 6 |
| | | Auxiliaire | 2 | | 2 |
| Total Service des ressources humaines | | | 7 | 2 | 9 |
| Service des affaires intercommunales | | Personnel fixe | 6 | | 6 |
| Total Service des affaires intercommunales | | | 6 | | 6 |
| Direction des systèmes d'information | | Personnel fixe | 1 | 4 | 5 |
| Total Direction des systèmes d'information | | | 1 | 4 | 5 |
| Direction des finances | Finances | Personnel fixe | 2 | 3 | 5 |
| | | Apprenti | | 1 | 1 |
| | Gérances | Personnel fixe | 11 | 20 | 31 |
| | | Auxiliaire | 3 | 7 | 10 |
| Total Direction des finances | | | 16 | 31 | 47 |
| Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie | | Personnel fixe | 3 | 8 | 11 |
| | | Auxiliaire | | 2 | 2 |
| Total Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie | | | 3 | 10 | 13 |
| Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable | | Stagiaire | 1 | | 1 |
| | | Personnel fixe | 3 | 6 | 9 |
| Total Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable | | | 4 | 6 | 10 |
| Direction des espaces publics | Administration | Apprenti | | 1 | 1 |
| | | Personnel fixe | 4 | 3 | 7 |
| | | Auxiliaire | 1 | | 1 |
| | Atelier mécanique-Garage | Apprenti | | 1 | 1 |
| | | Personnel fixe | | 2 | 2 |
| | Parcs et Jardins | Apprenti | 3 | 4 | 7 |
| | | Personnel fixe | 5 | 19 | 24 |
| | | Auxiliaire | 1 | 2 | 3 |
| | Voirie | Personnel fixe | | 28 | 28 |
| | | Auxiliaire | 1 | 2 | 3 |
| Total Direction des espaces publics | | | 15 | 62 | 77 |
| Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports | Education | Apprenti | 1 | 1 | 2 |
| | | Personnel fixe | 8 | 6 | 14 |
| | | Auxiliaire | 8 | 4 | 12 |
| | Jeunesse | Stagiaire | | 1 | 1 |
| | | Personnel fixe | 7 | 5 | 12 |
| | | Auxiliaire | 2 | 8 | 10 |
| | Sports | Personnel fixe | 1 | 6 | 7 |
| | | Auxiliaire | 10 | 8 | 18 |
| | Famille | Stagiaire | 16 | | 16 |
| | | Apprenti | 8 | 4 | 12 |
| Personnel fixe | | 145 | 8 | 153 | |
| Auxiliaire | | 45 | 2 | 47 | |
| Total Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports | | | 251 | 53 | 304 |
| Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration | Administration | Personnel fixe | 1 | 1 | 2 |
| | | Auxiliaire | 1 | | 1 |
| | Intégration | Personnel fixe | 2 | | 2 |
| | | Auxiliaire | 6 | | 6 |
| Office du logement | Personnel fixe | 1 | | 1 | |
| Total Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration | | | 11 | 1 | 12 |
| Culture | Service culturel | Personnel fixe | 2 | | 2 |
| | | Auxiliaire | 2 | 1 | 3 |
| | Cultes | Personnel fixe | 1 | 2 | 3 |
| | | Auxiliaire | | 4 | 4 |
| Total Culture | | | 5 | 7 | 12 |
| Musées et Bibliothèque | Bibliothèque Médiathèque | Apprenti | 1 | | 1 |
| | | Personnel fixe | 6 | 1 | 7 |
| | | Auxiliaire | 1 | 1 | 2 |
| | Musée historique de Vevey | Personnel fixe | 3 | 1 | 4 |
| | | Auxiliaire | 1 | | 1 |
| | Musée Jenisch | Personnel fixe | 11 | 5 | 16 |
| | | Auxiliaire | 6 | | 6 |
| | MSAP | Personnel fixe | 5 | 3 | 8 |
| Auxiliaire | | 3 | 1 | 4 | |
| Total Musées et Bibliothèque | | | 37 | 12 | 49 |
| Total général | | | 373 | 195 | 568 |

Le personnel communal en bref



51

«La Direction des systèmes d'information (DSI) regroupe le Service informatique et le Système d'information du territoire (SIT). Le Service informatique gère les équipements informatiques, les logiciels, le réseau, la téléphonie - fixe et mobile - et les périphériques d'impression. Il pilote également les projets informatiques de la Ville. Le SIT est en charge de la gestion des données géographiques de la ville ainsi que du géoportail régional Cartoriviera.»

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION



Création de la DSI

Avec la nouvelle législature, le SIT a rejoint, dans l'organigramme comme dans les locaux, le service informatique pour créer une nouvelle direction, la DSI : direction des systèmes d'information, devenant le pôle regroupant les compétences informatiques dans la Ville.

Personnel du service

L'effectif de l'entité service informatique n'a pas varié en 2016 et est resté à 3.5 EPT. Il faut en revanche relever qu'avec l'incorporation du SIT, qui compte 0.9 EPT, dans la DSI, celle-ci représente 4.4 EPT à fin 2016.

Activités 2016

Le parc informatique géré par le service se compose à fin 2016 d'environ 360 PC, mais il faut relever qu'une soixantaine de machines sur ce total sont celles du CSR de Vevey faisant partie de l'ARAS Riviera.

Outre la gestion courante des équipements, du réseau, des logiciels (dépannage des postes, sauvegarde, maintenance, mises à jour) et l'assistance aux utilisateurs, le service informatique a mené plusieurs opérations spéciales en 2016, qui constituent l'essentiel de ce rapport.

Lancement étude DSI 3.0

La création de la nouvelle DSI a été l'occasion pour lancer une étude visant à fournir des outils améliorés (dans le domaine du personnel, des locaux ou d'une organisation améliorée) à cette direction stratégique.

Infrastructure centrale

La nouvelle infrastructure installée fin 2015 a donné toute satisfaction en 2016. Les nouveaux serveurs, plus rapides, et les baies disques, bien plus performantes et offrant plus de volume, permettent d'héberger et de faire fonctionner sans souci tous les serveurs virtuels (plus de 40 de l'administration communale).

Achat et installation d'un écran de présentation en salle 6

La DSI cherchait depuis plusieurs années à installer un système de présentation fixe dans la salle 6 pour éviter les pertes de temps d'avoir à installer et retirer une à deux fois par semaine un projecteur et un écran.

L'idée précédemment était d'installer un projecteur au plafond et un écran de projection mural, ce qui impliquait des coûts importants en menuiserie.

Finalement avec la baisse de prix des écrans de présentation LED et après un test globalement concluant avec un écran de 175 cm de diagonale prêté par le fabricant en 2015 (même si la taille de l'écran du modèle prêté était jugée un peu trop petite pour les personnes assises au fond de la salle), la DSI a acheté et installé un écran LED géant de 208 cm de diagonale en salle 6.

Un dernier point problématique à régler a été celui du passage des câbles entre l'écran et les tables de la salle 6.

En fin de compte, la DSI a trouvé une solution élégante en achetant un système Barco qui permet une communication sans fil entre un récepteur

connecté à l'écran et un bouton USB, permettant de lancer la réplication de l'écran, qui doit être connecté au PC ou au Mac utilisé.

Renouvellement du contrat de location de fibres optiques auprès de Romande Energie

Le contrat de location des fibres optiques auprès de Romande Energie, signé par la Ville dans le cadre du préavis « Extension et évolution du réseau informatique de la ville de Vevey » de 2010, arrivait à échéance au 31.12.2016. La Ville étant toujours très loin d'avoir les fibres optiques privées nécessaires pour relier ses bâtiments communaux, il a naturellement fallu renouveler ce contrat en le prolongeant pour 5 ans.

La DSI a travaillé avec la société H+S pour la renégociation des conditions financières avec Romande Energie.

En fin de compte, des conditions tout-à-fait satisfaisantes et représentant un bon rabais par rapport au contrat initial ont été acceptées par la Ville et un nouveau contrat a été signé pour 5 ans par la Municipalité. Comme l'infrastructure est déjà en place, la facturation de Romande Energie sera en toute logique désormais annuelle (contrairement au contrat initial où le paiement était dû au début du contrat dans le but de financer la pose des fibres optiques).

Liaison et équipement des classes de l'Aviron (Maria Belgia)

La DSI a dû trouver une solution permettant de fournir pour la rentrée d'août 2016 une liaison informatique pour les 3 nouvelles classes de l'Aviron. Une fibre optique a été ainsi louée à Romande Energie et permet de relier le bâtiment Maria Belgia au réseau informatique communal. Cette liaison est aussi utilisée pour fournir un accès réseau à un PC du secteur jeunesse de la DJEFS, qui occupe des locaux dans le même bâtiment.

La DSI a également mis en place dans les salles de classe et la salle des maîtres des bornes d'accès permettant d'accéder au Wi-Fi pédagogique des écoles. On peut noter que les liaisons sur le réseau informatique des écoles et sur le Wi-Fi pédagogique étaient les premières à être mises en service en utilisant le nouveau concept permettant de faire transiter ces réseaux via l'infrastructure du réseau informatique communal.

Enfin, la DSI a travaillé sur la question des équipements de présentation des salles de classe, pour permettre la connexion des iPads, fournis aux enseignants par le Canton, sur les beamers Epson des tableaux de classe. La solution est passée par l'installation d'Apple TV, connectées aux beamers par câbles et capables de reprendre l'affichage des iPads.

Liaison du collège de la Part-Dieu

Une fibre optique a également été commandée à Romande Energie pour relier le collège de la Part-Dieu au réseau informatique de la Ville et pouvoir y amener l'internet des écoles. La Part-Dieu était le dernier des collèges à ne pas encore être relié au réseau informatique de la Ville.

Disponibilité des systèmes / pannes

Une seule panne vraiment marquante est à signaler en 2016. La défaillance d'un disque dur sur le central téléphonique de la Ville, le 17 mai 2016, a privé de téléphonie fixe l'ensemble de l'administration toute une après-midi et une soirée. Le disque a pu être remplacé dans la nuit et la configuration rechargée de sorte que le central était à nouveau pleinement opérationnel le lendemain matin.

Comme en 2014 et 2015, le service informatique a dû remplacer en 2016 les batteries de plusieurs petits onduleurs, protégeant les équipements réseau de divers bâtiments. Ces remplacements ne sont pas surprenants, car les batteries n'ont qu'une durée de vie de l'ordre de 4 à 5 ans.

Réseau et Wi-Fi pédagogique des écoles : le concept repensé

Suite à la reprise en 2015 de la gestion du réseau informatique pédagogique de l'établissement primaire et secondaire par la DSI, celle-ci a étudié, fin 2015 début 2016, comment améliorer et étendre ce réseau. En effet, selon la répartition des tâches avec le Canton, il appartient à la Ville de gérer le réseau pédagogique des écoles et d'amener, à terme, le signal de l'accès centralisé de l'internet des écoles dans les différents bâtiments scolaires de Vevey.

Le concept finalement retenu, permettant de concilier un bon niveau de sécurité et maintenir à un niveau raisonnable les investissements et les coûts d'exploitation, est d'utiliser le réseau informatique de la Ville pour acheminer en parallèle le réseau pédagogique, mais en séparant de manière solide les deux trafics. L'intérêt est que le réseau informatique communal fait une boucle dans la Ville et arrive déjà dans presque tous les bâtiments scolaires.

Cette solution évite ainsi d'avoir à doubler les équipements réseaux, les maintenances de ceux-ci et les locations de fibres optiques.

Après l'acceptation du préavis par le Conseil communal, cette solution a commencé à être mise en place dès l'été 2016 et a démontré son bien-fondé avec la mise en service des classes de l'Aviron.

Réseau et Wi-Fi pédagogique des écoles : remplacement d'équipement pour fiabiliser et améliorer ces réseaux

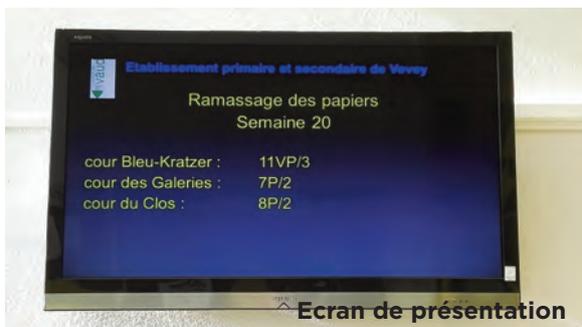
En parallèle la DSI s'est attelée à améliorer et fiabiliser ces réseaux. Les commutateurs les plus exotiques ou obsolètes ont été remplacés, les principaux par des commutateurs Cisco évolués comme dans le reste du réseau informatique communal et d'autres, moins critiques, par des modèles compatibles plus simples et financièrement plus avantageux (Cisco Small Business). Ces changements ont permis à la DSI de mieux maîtriser ce réseau et de le rendre plus solide. Ainsi, les équipements intelligents permettent d'éviter qu'un problème tel qu'un pont en deux prises n'affecte l'entier du réseau pédagogique et ne le fasse tomber.

La DSI a également remplacé les antennes Wi-Fi des écoles secondaires, qui avaient quelques années, par des modèles Cisco récents plus performants et surtout plus faciles à administrer de manière centralisée.

Ecrans d'affichage dans les écoles secondaires

La DSI a également dû trouver une solution pour permettre l'affichage de texte sur des écrans TV installés dans des couloirs et des salles des maîtres des collèges de l'établissement primaire et secondaire. Le système en place (simple copie de fichiers vers les mini PC installés derrière les écrans) ne donnait en effet plus satisfaction.

La DSI a cherché une application parmi les logiciels libres et a finalement retenu la solution Xibo qui permet de piloter de manière centralisée, depuis un serveur, l'affichage sur plusieurs PC clients. Ce système a pu être configuré et mis en place (avec un gros travail pour la réinstallation des mini PC et l'installation du client Xibo sur ceux-ci) au



printemps 2016 et fonctionne depuis lors, en permettant des affichages différenciés entre les écrans des couloirs et ceux des salles des maîtres.

Wi-Fi

La DSI avait entamé, avec son nouveau Municipal, dès l'été 2016, une réflexion sur le devenir et l'évolution du Wi-Fi public de Vevey. L'idée était d'étudier la possibilité de confier la mise en place de l'infrastructure desservant le domaine public et son exploitation à une société comme Swisscom capable de fournir un service de qualité et du support rapide. La DSI continuerait de son côté à gérer le Wi-Fi dans les bâtiments communaux. Dans cette optique, aucune amélioration n'a été effectuée sur le Wi-Fi public en 2016.

PC

Postes de travail supplémentaires

La DSI a acheté une septantaine de PC en 2016, principalement dans le cadre du renouvellement des ordinateurs les plus anciens. Sur ce nombre, une quinzaine PC ont été installés pour répondre aux besoins supplémentaires des services ou de l'ARAS.

| | |
|---------------------------|------|
| - DU : | 2 PC |
| - DAI : | 1 PC |
| - DEP : | 1 PC |
| - DJEFS : | 1 PC |
| - DJEFS réseau REVE : | 3 PC |
| - Musée Jenisch : | 1 PC |
| - Secrétariat municipal : | 3 PC |
| - ARAS / CSR : | 2 PC |

Renouvellement du parc informatique

Le renouvellement des PC les plus anciens (principalement des HP dc 5850 et 6500 Pro achetés entre 2008 et 2010) a continué en 2016 et une cinquantaine de postes ont été remplacés. Parallèlement, le service informatique a également remplacé quelques ordinateurs portables trop anciens par des appareils neufs.

Gestion des copieurs

La nouveauté en 2016 est l'introduction de copieurs/imprimante A4 couleur sous contrat d'achat pour mieux répondre à certains besoins des services. Ces appareils sont bien plus avantageux que les A3 (le prix mensuel de location/achat est inférieur de 50 à 60 %) et offrent les mêmes prestations, si ce n'est que les impressions, les numérisations et les copies sont limitées au format A4.

Des copieurs A4 Ricoh couleur ont ainsi été installés en 2016 au bureau de l'information (en remplacement d'un vieux copieur A3), au service culturel et au secrétariat des garderies de la DJEFS (en remplacement d'un vieux copieur A4 noir/blanc et de deux imprimantes anciennes, une couleur et une noir/blanc). Un dernier appareil de ce type a également été installé pour le Dansomètre.



Cette solution est intéressante car le coût d'impression à la page, raisonnable, inclut également les consommables et la maintenance de l'appareil, qui est plus chère et délicate dans le cas des équipements d'impression en couleur.

Choix d'une solution pour remplacer les programmes de la gestion communale Gefi/G2i (notre PGI/ERP)

Suite à l'appel d'offres lancé en 2015 pour le remplacement des programmes de la gestion communale, une solution, proposée par la société Prime, a été choisie au printemps 2016. Ce sera ainsi les applications ProConcept pour la comptabilité, les salaires et la partie RH, qui seront installées à Vevey, ainsi que les programmes NEST pour le contrôle des habitants, le cadastre et la facturation.

Les applications salaires ont été installées en 2016 avec un gros travail de l'intégrateur et des RH pour la reprise des données, le paramétrage des logiciels et la formation des utilisateurs. L'objectif est d'être à même de payer les salaires dès le mois de janvier 2017.

COPIL « grands projets informatiques »

Des grands projets en lien avec l'informatique doivent être menés en 2017 2018 et vont affecter toute l'administration communale ces prochaines années. Ce sont ainsi :

- le nouvel ERP, déjà choisi, qui va être installé en 2017 et entrer en service début 2018
- la GED dont l'appel d'offre est lancé, mais dont le choix doit encore être effectué
- la refonte complète du site web de la Ville, www.vevey.ch

Un comité de pilotage regroupant plusieurs municipaux et des chefs de service a ainsi été créé pour superviser ces projets stratégiques et valider les choix principaux.

Adaptation cahier des charges pour la GED et lancement appel d'offres

Le choix de la nouvelle gestion communale effectué, il a été possible de relancer le projet de GED (gestion électronique de documents). Celle-ci va

en effet devoir être interfacée avec les nouvelles applications de gestion communale et il fallait que celles-ci soient choisies avant de pouvoir mener ce projet.

La DSI a ainsi travaillé en 2016 avec un groupe de travail, comprenant des utilisateurs de divers services communaux, et surtout avec l'archiviste/documentaliste communale pour adapter et compléter un cahier des charges et les autres documents nécessaires pour un appel d'offres sur invitation. Cette procédure et les documents ont été validés par le COPIL « grands projets informatiques ».

Un appel d'offres a ainsi été lancé à mi-décembre 2016 auprès de 5 sociétés représentant les solutions jugées les plus intéressantes. Le choix de la solution se fera en février/mars 2017 et l'implémentation commencera à l'automne 2017.

Téléphones

Gestion des téléphones

Le service informatique assure la gestion des téléphones et du central téléphonique. Ces tâches comprennent le transfert des lignes et le suivi des collaborateurs lors de déménagements, l'installation des nouveaux appareils, les modifications des noms apparaissant sur les stations, le traitement des dérangements, la mise à jour des annuaires, les refacturations des communications privées et professionnelles dans les différents services, etc.

Le système de gestion permet de gérer les appels sortants de l'ensemble des bâtiments administratifs et scolaires et de traiter en toute confidentialité les communications privées du personnel communal.

Le système a recensé cette année 108'771 communications professionnelles sortantes, représentant 4182 heures de communication.

La téléphonie compte maintenant environ 237 téléphones IP et 189 téléphones traditionnels (87 numériques, 59 sans fil et 43 analogiques).

Téléphones mobiles et smartphones

La gestion du parc des téléphones mobiles et des smartphones comporte les appareils à usage uniquement professionnel, achetés par la Ville et mis à disposition de collaborateurs par celle-ci, et les appareils privés, utilisés aussi pour des conversations professionnelles, mis sous contrat de la Ville pour bénéficier de conditions plus avantageuses (abonnements à Fr. 4.- par mois et gratuité des appels de et vers les autres téléphones de la Ville).

Des nouvelles conditions, nommées Natel go par Swisscom, ont été proposées à la Ville et ont été acceptées. Ces conditions Natel go proposent en plus des abonnements comprenant des forfaits de communication en Suisse et pour les données. Elles seront mise en œuvre en 2017 pour les télé-



phones mobiles de l'administration communale de Vevey.

Développement durable

La DSI s'efforce de limiter l'impact environnemental des systèmes informatiques. Les principales mesures adoptées sont les suivantes :

- remplacement des PC sur des durées longues de l'ordre de 6 ans
- adoption de mini PC, bien plus légers et plus compacts, dont la construction demande moins de matériaux et moins d'énergie grise
- diminution du nombre de périphériques d'impression dans les services en concertation avec les responsables.

Evolutions prévues en 2017

Conformément aux études menées en 2016 et aux rubriques du budget et du plan des investissements, plusieurs développements sont prévus en 2017 :

- Déploiement, paramétrage et reprise de données pour le nouvel ERP avec ProConcept pour la partie comptabilité et NEST pour la partie contrôle des habitants. La mise en production interviendra dès le 01.01.2018 pour l'exercice 2018.
- Mise en place de la GED avec en premier projet fin 2017, la numérisation et le circuit de validation électronique des factures fournisseurs.
- Continuation du projet d'amélioration et d'extension du réseau et du Wi-Fi pédagogique dans les écoles primaires.
- Lancement de l'étude pour la refonte complète du site www.vevey.ch avec intégration de davantage de prestations en ligne pour la population.

*Lionel Girardin, municipal
Robert Schneider, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :
Néant.

Toujours plus d'utilisateurs

Le Système d'information du territoire (SIT) est un service transversal et intercommunal fonctionnant avec 0.95 EPT (dont 0.05 EPT pour le secrétariat) depuis sa création fin 2010. Le SIT est devenu un service de soutien indispensable à la mise en œuvre de nombreuses politiques publiques des administrations de la région et est très apprécié des utilisateurs. Les différents indicateurs mis en place montrent une utilisation croissante des services offerts. Les clients et utilisateurs sont toujours plus nombreux : tous les services de la ville, 13 autres communes de la région, deux associations intercommunales (ASR et SIGE), un grand nombre d'entreprises privées (ingénieurs, géomètres, architectes, gérances, etc.) ainsi que de très nombreux citoyens. Pour rappel, les principaux axes stratégiques du SIT, mis en application depuis sa création, sont les suivants :

- utilisation de logiciels libres (ouverture, pérennité, indépendance, personnalisation, etc.) ;
- utilisation des forces de saisie réparties dans les services utilisateurs (économie sur les RH, efficacité, responsabilisation et implication des services) ;
- développement d'un maximum de compétences internes (indépendance, efficacité et rapport qualité/prix optimal) ;
- régionalisation des services (partage des coûts, rationalisation et augmentation de la valeur et de la pérennité du système).

Logiciels de gestion des géodonnées

Le SIT a continué à investir des ressources en 2016 pour le développement du logiciel libre QGIS. Il s'agit d'un logiciel SIT professionnel, dans lequel la quasi-totalité des géodonnées de Vevey sont gérées. Depuis 2016, une version mobile destinée aux tablettes Android est également disponible.

En plus de QGIS, le SIT a également assuré la maintenance évolutive du logiciel Topobase (Autodesk Map 3D), dans lequel les données du réseau d'assainissement sont gérées par la DAI.

Création de plans

Le SIT est l'organe de référence lorsqu'il s'agit de concevoir et réaliser des plans spécifiques pour les services de la commune mais également pour des clients externes (associations, services intercommunaux ou entreprises privées). Divers plans ont été produits en 2016. On peut noter la conception de plans de grandes dimensions pour les besoins des organes d'intervention du SDIS.

Vente de scans et données LIDAR

Le SIT a mis à disposition du secteur privé les données tridimensionnelles LIDAR ainsi que le scanner grand format. Le montant total 2016 des ventes LIDAR et de la location du scanner s'élève à Fr. 2606.85.

ASIT-VD

Depuis 2015, le responsable du SIT est membre du comité directeur de l'ASIT-VD, en tant que vice-président. Créée il y a 20 ans par les principaux acteurs de la géoinformation du canton de Vaud, l'ASIT-VD rassemble plus de 360 membres et poursuit deux objectifs :

- faciliter l'accès aux géodonnées (catalogage et extraction de géodonnées) ;
- favoriser l'échange de connaissances (organisation d'événements, publications, etc.).

La participation du SIT au comité directeur de l'ASIT a permis en 2016 de :

- défendre les intérêts des communes dans les décisions prises par l'association ;
- défendre les intérêts du secteur public en général ;
- faire passer un projet de tableau de bord LGéo, permettant aux communes d'avoir une vision synthétique de leur statut vis-à-vis des exigences de la LGéo ;
- mettre en place un contact privilégié avec le canton, également représenté au comité directeur.

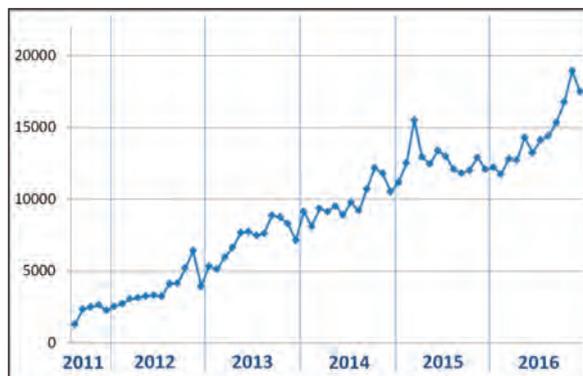
Projets

Le SIT est sollicité par de nombreux clients (services communaux, communes de la région ou services intercommunaux) pour réaliser divers projets ayant une composante spatiale. Les principaux projets réalisés en 2016 sont ceux présentés ci-dessous.

Le géoportail régional Cartoriviera

Cartoriviera est un géoportail intercommunal diffusant des données de la confédération, du canton, de la région, des communes et du secteur privé. La direction de Cartoriviera est la principale activité du SIT. Il couvre l'entier de l'ancien district de Vevey ainsi que les communes du Haut-Lac. Ci-dessous quelques chiffres, en constante augmentation depuis la mise en ligne en 2011 :

- plus de 600 visites journalières en moyenne en 2016 ;
- près de 600 utilisateurs disposant d'un accès sécurisé ;
- 14 communes et 2 associations de communes (env. 150 km²) partenaires ;
- 24 thèmes de données ;
- plus de 300 couches ;
- 1 serveur virtuel et 200 Go de données.



« Nombre de visites mensuelles sur Cartoriviera »

Les volets administratif, technique et financier de Cartoriviera, assumés par le SIT, sont résumés ci-dessous.

Volet administratif

Le SIT participe activement à la coordination du groupe d'utilisateurs GeoMapfish réunissant plusieurs villes (Lausanne, Morges, Nyon, Yverdon, etc.) et cantons suisses (Neuchâtel, Jura, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Vaud, etc.). GeoMapFish est le nom du logiciel utilisé par Cartoriviera. Les nombreux partenaires externes ainsi que le caractère libre et ouvert de GeoMapFish permettent de réunir chaque année les fonds nécessaires aux nombreux développements du système. Chaque développement financé par un partenaire est automatiquement et gratuitement disponible pour les autres. Les technologies internet évoluant très

vite, le groupe d'utilisateurs a décidé de mandater le développement d'une nouvelle version Geo-Mapfish V2 pour 2016. Le SIT a activement participé à la gestion financière de ce projet. D'importants tests de migration ont été effectués en 2016 et Cartoriviera devrait pouvoir être migré courant 2017.

Afin de pérenniser le géoportail et de garantir les prestations effectuées par la commune de Vevey, le SIT a proposé la mise en place d'une nouvelle convention sous la forme d'un contrat de prestations entre Vevey, la commune-siège, et les autres partenaires (communes et associations de communes). La convention définit les tâches, les frais de base ainsi qu'une clé de répartition financière. Elle est entrée en vigueur le 1er juillet 2016, suite à sa ratification. Cette nouvelle convention a permis de formaliser le fonctionnement réel de Cartoriviera, qui donne entière satisfaction aux partenaires depuis la reprise de la gestion par le SIT de Vevey en 2011.

En 2016, le SIT a également continué d'accompagner l'ARCAM (Association de la région Cossonay - Aubonne - Morges) dans la mise en place d'un géoportail intercommunal pour la région de Morges. Les principes de fonctionnement ainsi que la gouvernance ont été presque intégralement repris de la nouvelle convention Cartoriviera.

Volet financier

Les partenaires de Cartoriviera ainsi que la commune-siège paient une maintenance annuelle. Le montant à disposition est ensuite utilisé pour payer le support, le serveur ainsi que le travail effectué par le SIT de Vevey. Chaque partenaire dispose d'un forfait d'heures (proportionnel à la maintenance) pour des développements spécifiques. Passé ce forfait, les heures sont facturées en régie par Vevey au partenaire.

Charges 2016

- Maintenance annuelle Vevey : Fr. 9'580.-

Revenus 2016

(développements effectués par le SIT) :

- Cartoriviera (intérêt général) : Fr. 52'581.-
 - Spécifique ASR : Fr. 13'625.-
 - Spécifique BTI : Fr. 804.-
 - Spécifique Saint-Légier : Fr. 1'581.-
 - Spécifique Rennaz : Fr. 222.-
 - Total : Fr. 68'813.-

Jusqu'à 2015, chaque entité payait le même montant pour la maintenance annuelle. Dès 2016, une nouvelle clé de répartition tenant compte de la population (75%) et de la surface (25%) a été mise en place. Cette nouvelle clé est plus équitable et permet d'être stable en cas de fusion de communes, intégration d'un nouveau membre ou départ d'un membre. Les montants à charge de chaque commune et association de communes pour 2016 sont les suivants :

- Blonay : Fr. 4'554.-
 - Chardonne (BTI) : Fr. 2'410.-
 - Corseaux (BTI) : Fr. 1'167.-
 - Corsier (BTI) : Fr. 2'329.-
 - Jongny (BTI) : Fr. 940.-
 - La Tour-de-Peilz : Fr. 5'907.-
 - Montreux : Fr. 16'095.-
 - Noville : Fr. 1'507.-
 - Rennaz : Fr. 624.-
 - Roche : Fr. 1'361.-
 - Saint-Légier : Fr. 3'947.-
 - Vevey : Fr. 9'641.-
 - Veytaux : Fr. 1'072.-

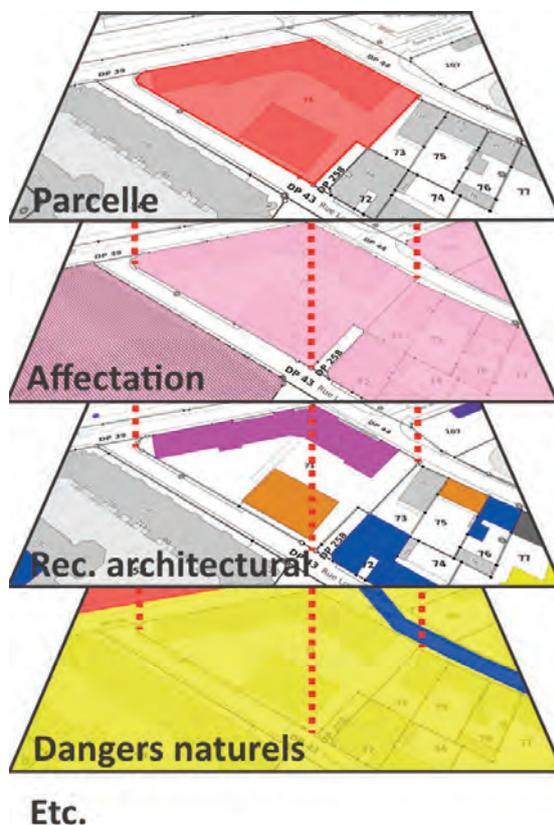
- Villeneuve : Fr. 5'745.-
 - SIGE (forfait) : Fr. 5'457.-
 - ASR (forfait) : Fr. 5'457.-
 - Total : Fr. 68'213.-

Volet technique

Mis en ligne en avril 2011, Cartoriviera subit chaque année d'importantes améliorations. En 2016, une migration importante vers la V2 a été entamée. Les nouvelles données qui ont été introduites en 2016 sont les suivantes :

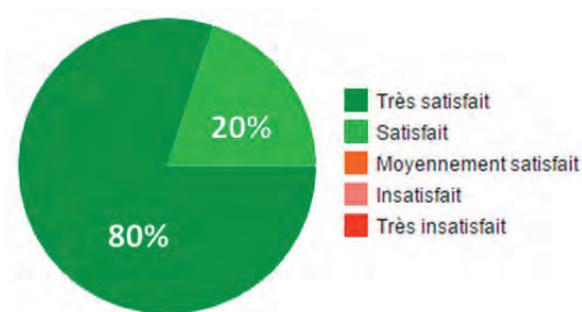
- emprise des permis de fouille et dépôt sur le domaine public ;
- zones indiquant les possibilités d'infiltration ;
- périmètres de lutte contre la « flavescence dorée » (maladie de la vigne) ;
- données bathymétriques du lac (relevé altimétrique du fond lacustre) ;
- cartes des dangers naturels pour toutes les communes ;
- divers nouveaux plans historiques de Vevey et La Tour-de-Peilz.

Au niveau fonctionnel, un important développement a été effectué par le SIT en 2016. Cette nouvelle fonctionnalité permet d'obtenir en un clic un extrait des restrictions liées à une parcelle. Auparavant, pour obtenir ces informations, il fallait afficher une par une les couches de Cartoriviera liées à une restriction. Ces couches sont réparties dans différents thèmes et aucun document ne pouvait être produit. Aujourd'hui, le développement réalisé permet d'obtenir automatiquement une quinzaine de restrictions touchées par la parcelle (zones de protection, bâtiments inscrits à l'inventaire, limite de construction, distance aux lignes à haute tension, etc.).



Enquête de satisfaction

Le SIT de Vevey fournit des prestations depuis plusieurs années dans le cadre de Cartoriviera. Dans le but d'évaluer la qualité de ces prestations, une



Satisfaction globale des utilisateurs du SIT

enquête de satisfaction a été réalisée en octobre 2016. Cette enquête était destinée aux 14 communes et 2 associations de communes (SIGE et ASR) partenaires. 21 réponses ont été enregistrées. Les résultats sont très satisfaisants et encourageants, ils sont résumés ci-dessus.

Applications de gestion de géodonnées

Le SIT a développé plusieurs applications de gestion pour des services de la ville ou intercommunaux :

- Permis de fouille et dépôt : le SIT a mis en place une application cartographique dans QGIS permettant au secrétariat de la DEP de gérer l'emprise géographique des demandes de permis de fouille et dépôt. Ce module permet d'avoir une vision géographique des permis dans Cartoriviera.
- Stationnement vélo : le SIT a mis en place une application permettant de saisir dans le terrain diverses informations liées au stationnement vélo. Un étudiant, engagé par le SIT, a parcouru toutes les rues de la ville et relevé les données de stationnement officiel, stationnement sauvage ainsi que les épaves. Chaque information a été géolocalisée et accompagnée d'une photographie.



Numérisation du stationnement de vélos

- Espaces verts : pour les besoins de la DEP, le SIT a conçu une application dans QGIS pour la gestion des espaces verts. Pour compléter le système, le SIT a accueilli un étudiant de l'ETML pour son travail de diplôme en informatique de gestion. L'étudiant a développé un module permettant de gérer l'entretien des surfaces vertes (entretiens effectués et planification des entretiens).
- Lignes de bus des VMCV : en 2015, le SIT avait mis en place aux VMCV l'infrastructure nécessaire pour la gestion de géodonnées. En 2016, le SIT a intégré à cette infrastructure les données liées aux lignes de bus. Les VMCV gèrent donc de manière autonome les informations sur les lignes publiées au travers de Cartoriviera.

Stationnement

Avec pour objectif d'informer au mieux les usagers sur la disponibilité des parkings en ville, le SIT a travaillé sur plusieurs projets liés au stationnement :

Amélioration de l'estimation des places libres à la Place du Marché

Début 2015, un système permettant d'estimer les places libres en fonction des paiements a été mis en place. Bien que ce système donne une relative satisfaction, il comporte plusieurs défauts :

- ne fonctionne que pendant les heures payantes (pas les dimanches ni les jours fériés) ;
- donne des résultats approximatifs (difficile d'estimer précisément le nombre de places libres en fonction du nombre de places payées).

Pour s'affranchir de ces inconvénients, une nouvelle technologie, arrivée sur le marché fin 2015, a été mise en production en été 2016. Il s'agit d'un système permettant de compter les places libres à partir d'images issues de caméras. Les données de la caméra existante du MSAP ont pu être utilisées. Pour obtenir une couverture complète de la Grande Place, une caméra supplémentaire a été installée. Cette nouvelle technologie remplace l'estimation faite sur la base des horodateurs, et permet d'avoir des chiffres plus précis. Le système basé sur les horodateurs reste utilisé lorsque la luminosité sur la Grande Place n'est pas suffisante pour obtenir des images lisibles. L'analyse des images permet également d'améliorer l'efficacité des contrôles effectués par la police, en détectant les véhicules dépassant le temps limite de stationnement de 3 heures, et ainsi éviter les véhicules dits « ventouses ».

Places libres en temps réel des parkings en ouvrage

Le SIT avait mis en place en 2014 l'infrastructure informatique permettant d'accueillir en temps réel les données de disponibilité des parkings. En 2016, le parking du musée nest a été intégré au système. L'application <http://www.parkings-riviera.ch>, compatible avec les appareils mobiles, permet de consulter en tout temps l'état de disponibilité des parkings de Vevey et Montreux.

Panneaux d'affichage des places libres

Le SIT a géré l'installation de deux nouveaux panneaux indicateurs des places libres à Bergère et Entre-deux-Villes. Les 4 principales entrées de Vevey sont donc équipées de panneaux indiquant les places libres. Les panneaux communiquent en temps réel avec une interface développée par le SIT. La commune de Montreux a décidé de mettre en place les mêmes installations à ses entrées de ville. L'infrastructure informatique développée par le SIT sera utilisée sur les nouveaux panneaux de Montreux, en contrepartie d'une participation financière pour les développements réalisés.

Contrôle du stationnement sur la Place du Marché

L'utilisation des images des caméras a permis d'améliorer les applications développées par le SIT pour le contrôle de la Grande Place. Il est désormais possible, entre autre, d'avoir une estimation en tout temps du nombre de véhicules en infractions sur la place, par croisement des informations livrées par les caméras avec les données provenant des horodateurs.

Cartographie des EMS et prestations sanitaires

Le SIT a été sollicité par le RSHL pour l'intégration à Cartoriviera des données liées aux EMS ainsi qu'aux prestations sanitaires de l'Est vaudois (situation actuelle, projets et variantes). Le but est

d'avoir une vision d'ensemble qui n'existe nulle part ailleurs aujourd'hui. Après avoir obtenu l'aval des partenaires de Cartoriviera, le SIT a signé en 2016 une convention avec le RSHL pour l'intégration de ces nouvelles données. Le RSHL financera les développements effectués par le SIT. La réalisation est prévue pour début 2017.

Développements pour les pompiers

Le SIT a mis en place divers outils cartographiques pour la direction du SDIS. Un des outils développés permet de définir une zone géographique et d'obtenir automatiquement le nombre d'interventions effectuées dans la zone. L'objectif était de pouvoir comparer ces données avec les isochrones calculées à partir de l'emplacement d'une éventuelle caserne unique, pour déterminer quelle proportion des interventions pourrait être effectuée dans un temps imparti.

Statistiques des interventions de police

Le SIT développe des tableaux de bord depuis plusieurs années pour l'analyse des interventions de police à des fins opérationnelles. En 2016, un important travail a été accompli par le SIT au niveau de l'infrastructure informatique, dans le but d'automatiser au maximum l'intégration des données dans les tableaux de bord. Les développements effectués ont également permis à la police de devenir autonome dans la production de ses statistiques.

Plan interactif de la foire de la Saint-Martin

Depuis plusieurs années, la police du commerce travaille avec les outils développés par le SIT pour gérer précisément la géolocalisation des 450 stands de la foire de la Saint-Martin. En 2016, le SIT a développé une application mobile permettant de rechercher et localiser les stands. Cette application était destinée à plusieurs types d'utilisateurs.

- Les ASP : jusqu'à la foire de 2015, les ASP travaillaient avec un plan papier grand format pour disposer les stands sur la Grande Place. En 2016, ils ont été équipés d'appareils mobiles (tablettes et smartphones) connectés au plan interactif.
- Les visiteurs : l'application permettait aux visiteurs de rapidement trouver un stand d'après un mot clé (crêpe, brocante, pizza, etc.).
- Les propriétaires de stands : grâce au plan interactif, les locataires de la place ont pu aisément avoir accès à leur situation géographique. Cette nouvelle application a été relayée par les médias et a eu beaucoup de succès le jour de la foire ainsi que les jours précédents. Le même concept sera donc reconduit en 2017.

*Lionel Girardin, municipal
Robert Schneider, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 : Néant.



Plan interactif de la Saint-Martin

Lexique

| | |
|---------|---|
| ASP : | Assistant de sécurité publique |
| ASR : | Association sécurité Riviera |
| DAI : | Direction de l'architecture et des infrastructures |
| DEP : | Direction des espaces publics |
| EPT : | équivalent plein temps |
| ETML : | Ecole technique des métiers de Lausanne |
| LGéo : | Loi sur la géoinformation |
| LIDAR : | light detection and ranging (technique de mesure de l'altimétrie) |
| MSAP : | Musée suisse de l'appareil photographique |
| QGIS : | Quantum GIS (logiciel SIT professionnel) |
| RSHL : | Réseau santé Haut-Léman |
| SAI : | Service des affaires intercommunales |
| SDIS : | Service d'incendie et de secours |
| SIGE : | Service intercommunal de gestion |
| SIT : | Système d'information du territoire |
| VMCV : | transports publics de la Riviera vaudoise |

Petit lexique des termes informatiques :

Adresse IP (ou TCP/IP) : Adresse unique sur Internet attribuée à chaque PC faisant partie d'un réseau.

Appliance : serveur propriétaire dédié à faire fonctionner une application unique, avec laquelle il est vendu.

Armoire de brassage : Armoire métallique murale ou posée sur le sol, abritant la connectique du bâtiment. C'est là que sont centralisés les connecteurs RJ45 cuivre et là qu'aboutissent les fibres optiques. Les équipements actifs, comme les commutateurs, prennent place dans ces armoires où vont se faire les branchements qui permettent les connexions souhaitées.

Bit : 0 ou 1 en binaire. Élément d'information de base traité par l'ordinateur. 8 bits composent un octet (byte en anglais) et sont nécessaires pour coder un caractère alphanumérique. 1 Mbits = 1 million de bits. 1 Gbits = 1 milliard de bits.

Commutateur ou switch : Equipement de communication "intelligent" utilisé pour interconnecter PC et serveurs via le câblage réseau. C'est une sorte de central téléphonique informatique.

DECT : Digital Enhanced Cordless Telephone : Il s'agit du standard européen de radiocommunication vocale entre un téléphone sans fil et sa station de base.

Disaster Recovery : reprise d'activité suite à un problème important (=désastre).

FC ou Fiber Channel : protocole permettant la connexion haut débit (usuellement 8 Gbits/s voire 16 Gbits/s) d'un serveur à un système de stockage.

FO : Fibre optique : fil en verre permettant le transfert rapide d'une grande quantité de données sur de longues distances (plusieurs kilomètres). L'information y circule sous forme de lumière avec des débits bien supérieurs à ceux des câbles cuivre.

Gigabits/s ou Gbits/s : Débit de 1 milliard de bits par seconde, soit 125 Méga octets par seconde.

kVA : kilovoltampère, unité de mesure de puissance électrique. 12 kVA correspondent à 9.6 kW.

Octet (=byte en anglais) : 1 octet = 8 bits. C'est l'unité de taille en informatique, un octet permettant de coder un caractère. 1 Mo = 1 mégaoctet, soit 1 million d'octets. 1 Go = 1 gigaoctet, soit 1 milliard d'octets. 1 To = 1 téraoctet, soit 1'000 Go (ou 1'000 milliards d'octets).

Onduleur : L'onduleur permet de basculer sur une alimentation par batteries en cas de micro-coupure ou de coupure franche du réseau électrique, de pics de tension ou de sous-tension. Cet équipement protège donc les systèmes informatiques contre les petites coupures électriques ou permet d'arrêter proprement les serveurs dans le cas où la coupure se prolongerait.

Pare-feu (ou Firewall en anglais) : Un pare-feu (Firewall en anglais) est un logiciel et/ou un matériel, permettant de faire respecter la politique de sécurité du réseau. Il filtre sur la base de règles définies en fonction des besoins de l'entreprise quel protocole peut entrer ou sortir du réseau et cela de quelle adresse vers quelle adresse.

PoE (Power over Ethernet) : norme d'alimentation électrique d'un appareil compatible à travers le câblage réseau. Ce sont usuellement des téléphones IP et des antennes Wi-Fi qui sont alimentés ainsi.

RAID : (Redondant Arrays of Inexpensive Disks) technique permettant de répartir des données sur plusieurs disques durs afin d'éviter la perte de celles-ci en cas de défaillance d'un des disques.

RJ45 : Prises réseau de type câblage universel, pouvant être utilisées aussi bien pour les équipements informatiques que pour desservir des téléphones traditionnels sur un réseau séparé.

Serveur de proxy : Un serveur proxy est une machine faisant fonction d'intermédiaire entre les ordinateurs d'un réseau local et internet. Il relaie les demandes des PC et va chercher de manière centralisée les informations consultées sur internet, ce qui permet d'augmenter la sécurité (filtrage antivirus des pages et blocage des sites non autorisés) et d'améliorer la vitesse d'affichage des pages (les pages déjà consultées étant gardées en cache et pouvant être affichées sans devoir aller chercher à nouveau l'information sur internet).

Smartphone : Un smartphone est un téléphone mobile doté des fonctions d'assistant personnel. Outre son usage comme téléphone, il offre des fonctionnalités comme l'agenda, la consultation de courrier électronique et la navigation sur le web. Un clavier ou un écran tactile permet d'effectuer la saisie des données.

SMTP : Simple Mail Transfer Protocol : SMTP est un protocole de communication utilisé pour transférer le courrier électronique vers et entre des serveurs de messagerie.

SSD (Solid-state drive) : matériel informatique permettant le stockage des données sur une mémoire flash (= mémoire de type clé USB ou carte d'appareil photo).

TCP/IP : Protocole réseau (=comme un langage avec ses règles et conventions de communication) utilisé d'abord sur Internet, qui s'est généralisé ensuite de façon quasi universelle dans les entreprises et chez les particuliers.

Téléphone IP : Téléphone utilisant le réseau informatique (et le protocole TCP/IP) pour communiquer avec le central téléphonique.

Virtualisation : Du fait de la puissance accrue des nouveaux serveurs multicoeurs, il est possible de faire tourner de nombreuses applications sur un seul serveur physique. Cependant, pour des raisons de sécurité, de disponibilité des machines et d'incompatibilité des programmes, il serait très problématique d'installer de multiples applications sur un serveur. La virtualisation permet de résoudre, entre autres choses, ce problème. Ainsi, on fait tourner plusieurs environnements virtuels, par exemple 2 serveurs Windows 2003, 1 serveur Windows 2008 et 1 serveur Linux sur un seul serveur physique. Ces machines virtuelles sont cloisonnées et gérées séparément comme s'il s'agissait physiquement de serveurs distincts. Le logiciel de virtualisation le plus connu se nomme VMWare.

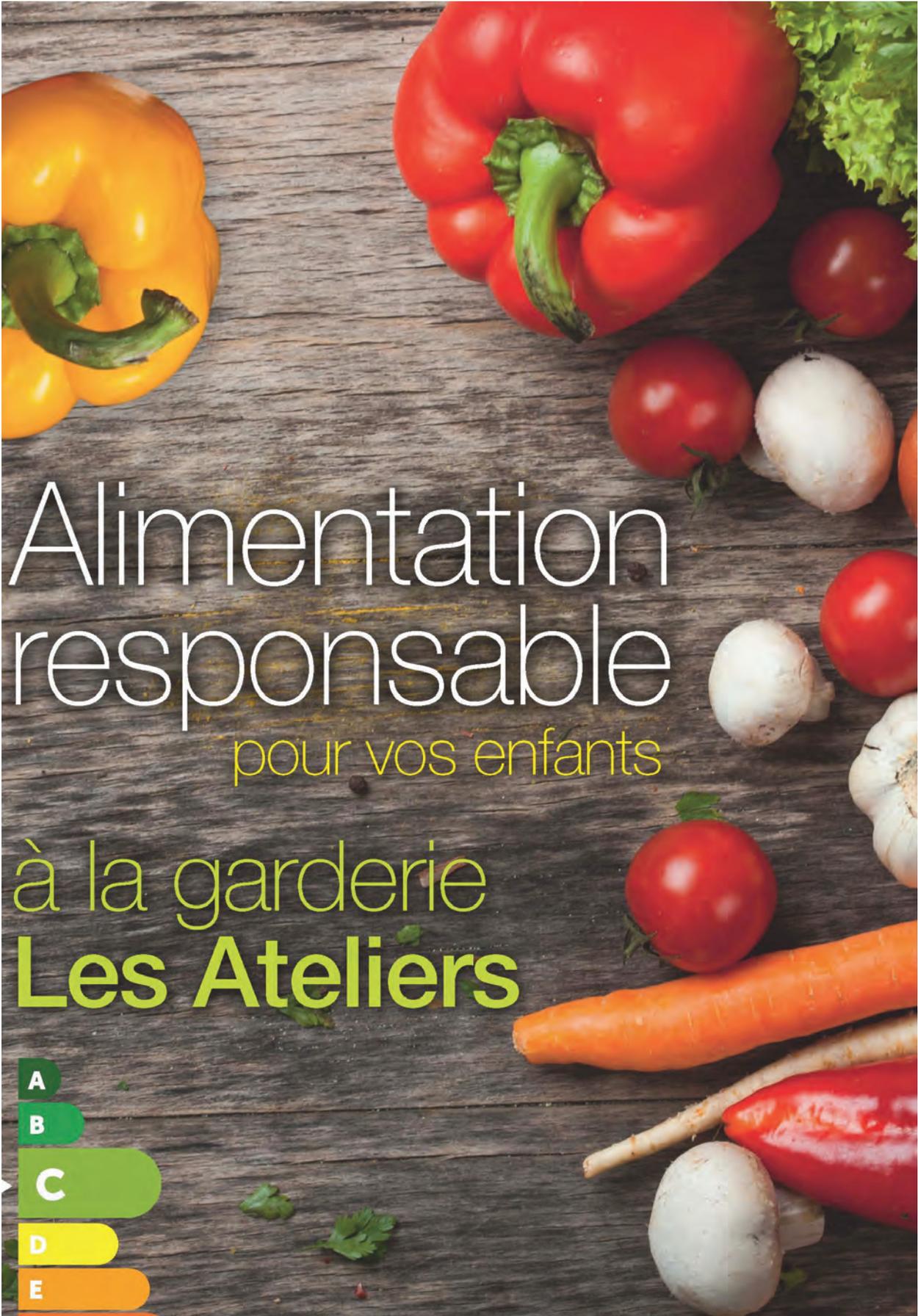
VoIP (Voice over IP) : Le "nouveau" concept de téléphonie faisant circuler les communications téléphoniques (=Voice) sur le réseau informatique au lieu d'un réseau téléphonique dédié.

Wi-Fi : Protocole de communication permettant de créer des réseaux locaux sans fil. Tous les ordinateurs portables actuels, ainsi que les smartphones, incorporent cette technologie et peuvent donc se connecter sur des réseaux Wi-Fi.

61

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable planifie l'aménagement du territoire, gère les autorisations de construire et coordonne l'Agenda 21 local.

DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA MOBILITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Alimentation responsable

pour vos enfants

à la garderie
Les Ateliers

A

B

C

D

E

F

G



Ville de Vevey
Direction des Affaires
sociales et familiales
Rue du Simplon 14
1800 Vevey

www.vevey.ch/beelong



L'indicateur écologique de la nourriture



Parmi les dossiers phares traités en 2016, on citera en particulier les projets de réaménagement de la place du Marché (dont le concours sera lancé cette année), de la place de la Gare et du secteur Gare-Nord avec son projet de parking souterrain. Pour ce dernier objet, les négociations ont été compliquées par le fait que la Confédération privilégie l'approche transports à celle plus globale de l'aménagement urbain de la ville, ainsi que par le manque de soutien cantonal dans nos démarches.

Plusieurs projets tournés vers l'appropriation d'espaces par les citoyens ont été développés. Il s'agit des potagers urbains, des boîtes d'échange et du projet de réaménagement en zone piétonne avec espaces de verdure du tronçon de la rue du Nord compris entre la rue des Marronniers et la rue des Tilleuls.

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable connaît une mutation profonde entamée il y a deux ans déjà avec l'arrivée d'un nouveau chef de service et une équipe de collaborateurs renforcée pour faire face à de nombreux défis qui l'attendent. La ville de Vevey est en effet confrontée à une forte demande en matière de développement urbain, conséquence de la poussée démographique constante que vit notre région.

Le secteur « police des constructions » dispose maintenant d'une équipe solide, capable de faire appliquer les règlements avec toute la rigueur nécessaire à la complexité croissante des cadres légaux pour la sécurité et le bien de chacun.

Malgré l'engagement d'un nouveau collaborateur dont la tâche principale sera de suivre les projets de plan général d'affectation et de plan directeur communal, une absence de longue durée continue de ralentir l'activité du service et nous contraindra à faire appel à des ressources humaines complémentaires et temporaires. Il n'y a en effet pas d'autre issue pour faire avancer des dossiers urgents et vitaux pour que la ville puisse répondre à de très fortes attentes de la population en matière de maîtrise du développement et des aménagements urbains.

Il s'agit notamment de résoudre les flux de mobilité, de favoriser la mixité sociale et fonctionnelle, de proposer une politique de stationnement hiérarchisée et adaptée à celle d'un centre urbain d'une agglomération de 80'000 habitants et de développer la mobilité douce au travers d'un plan directeur qui lui sera exclusivement dédié. La Municipalité entend également orienter son développement en tenant compte d'une part de la volonté exprimée à plusieurs reprises par la population de préserver et mieux valoriser les espaces verts et d'autre part des conséquences financières qui découlent de ce développement.

La Direction de l'urbanisme entend mener ses projets avec une approche nouvelle en adoptant des démarches participatives adaptées à chaque situation.

Jérôme Christen, municipal

introduction

Principales missions du service

La Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable dont l'acronyme est la « DU » remplit les missions suivantes :

Pour la partie **urbanisme**, le service assume les tâches communales découlant d'un certain nombre de lois, dont la loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS) et la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). Il s'agit de :

- l'établissement des outils de **planification** en urbanisme et aménagement du territoire (plans directeurs, plan général d'affectation, plans partiels d'affectation et plans de quartier) ;
- la **police des constructions**, pour le contrôle de la conformité de tout projet de construction avec les plans et règlements.

Pour la partie **mobilité**, il s'agit essentiellement de la planification de la mobilité en intégrant le développement des déplacements selon les différents modes de transport, la politique du stationnement, et la stratégie de la régulation du trafic. Cette planification dispose d'un document directeur : le plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU).

Le **développement durable** est indissociable des missions précitées. Il s'agit d'accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques ainsi que d'informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privé et public à la durabilité.

Organisation

Afin de mener à bien ces tâches, la DU comprend formellement 4 « secteurs » :

- la police des constructions ;
- le plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) ;
- l'Agenda 21 ;
- l'aménagement du territoire.

Le secteur « aménagement du territoire » suivi jusqu'alors par le chef de service, l'est maintenant par un nouveau collaborateur architecte-urbaniste. La DU dispose également d'un secrétariat en commun auxdits secteurs.

La nature même des thématiques qui occupent la DU implique un travail de coordination intense à l'intérieur du service comme avec les autres services communaux et partenaires extérieurs. Entre responsables PMU et Agenda 21 pour les projets relatifs à la mobilité douce et au stationnement, entre police des constructions et Agenda 21 pour les plans de mobilités etc. La collaboration avec les services communaux dits « opérationnels » comme la DAI est également importante.

Ressources humaines

En début d'année, la DU disposait d'un effectif permanent de 9 personnes (7.6 ETP). Une auxiliaire à 100% complétait l'équipe. L'effectif de la DU a évolué au cours de l'année :

Suite à la restructuration des services voulue par la nouvelle Municipalité, Daniel Gnerre, responsable du SIT a rejoint la nouvelle direction en charge des systèmes d'information (DSI).

La DU bénéficie du programme «Premier emploi». Ce programme permet d'offrir la possibilité à un universitaire de bénéficié, à l'issue de sa formation, d'un contrat de stage à 100% de douze mois puis, en cas d'entière satisfaction, de prolonger son emploi par un contrat d'auxiliarat à 100% pour une année. M^{me} Jessica Ruedin ayant terminé son contrat d'auxiliarat un nouveau cycle a recommencé avec M^{me} Barbara Pellaton, pour un stage à l'Agenda 21.

Le secteur de la police des constructions s'est vu renforcé en raison notamment de la quantité et l'augmentation constante de la complexité des actes administratifs dans ce domaine. Une technicienne a été engagée ; il s'agit de M^{me} Manuela Peikert (1 ETP).

Pendant une durée de 6 mois, une auxiliaire géographe, M^{me} Aurore Crettenand, a prêté main forte au chef de service notamment pour la partie aménagement du territoire. Puis, comme évoqué précédemment, le secteur « aménagement du territoire » a été créé par l'engagement d'un architecte-urbaniste en tant que chef de projet ; il s'agit de M. Gilles Grosjean. M. Grosjean, qui nous a rejoint le 1^{er} novembre, aura notamment la lourde tâche de suivre les projets de plan général d'affectation (PGA) et de plan directeur communal (PDCoM). Les compétences de ce nouveau chef de projet permettent également le suivi de projets en lien avec le PMU, en remplacement du responsable en arrêt maladie depuis le début de l'année. Dès lors, au 31 décembre, la DU disposait d'un effectif permanent de 10 personnes (8,5 ETP). Une stagiaire à 100% complète l'équipe.

Planification en aménagement du territoire Commission d'aménagement du territoire (CAT)

La CAT s'est réunie à deux reprises. Lors de ces réunions, ont été présentées la démarche de l'association Région Morges sur « Densité et Qualité de vie » et la synthèse des ateliers mobilité en vue de la préparation du cahier des charges du concours de réaménagement de la place de la Gare.

Aménagement du territoire

PPA « Les Berges du Léman » à Chemenin

Le PPA « Berges du Léman » légalisé en 1994 est aujourd'hui réalisé pour sa plus grande partie et ne concerne plus que la parcelle N° 1076, où il prévoit la démolition-reconstruction d'une villa de l'architecte hollandais Jacobus Johannes Brandes.

Cette planification pose problème car la villa et le jardin qui l'environnent sont inscrits avec la note 3 au recensement architectural cantonal. De manière notamment à éviter des actions en justice longues, coûteuses et incertaines, les propriétaires, la Commune et les services cantonaux envisagent actuellement le remplacement du PPA en vigueur.

Saisie de cette problématique, la DU a procédé dès 2016 à un appel d'offres sur invitation de manière à réunir les compétences nécessaires à cette planification, dont le déroulement est prévu en 2017.

PQ « Ilot de l'Avenir » à Plan-Dessus

Les esquisses d'avant-projet envisagées durant l'automne 2016 par le nouveau propriétaire des parcelles N° 260 et 263 à Plan-Dessus ont d'ores et déjà fait réagir les associations locales et les habitants du quartier, qui sont attachés à la pérennité du Café de l'Avenir et de sa terrasse.

La DU a entrepris dès l'automne 2016 les démarches nécessaires en vue d'initier un plan de quartier permettant d'effectuer une juste pesée des intérêts en présence.

La sauvegarde du patrimoine culturel et bâti veveysan, la réalisation des droits à bâtir ainsi que la valorisation des espaces ouverts coordonnés par ailleurs à plus large échelle occuperont la DU, en collaboration avec l'ensemble des acteurs concernés durant l'année 2017.

PQ « Plan-Dessus parcelles N° 272 et 331 » à Plan-Dessus

Le propriétaire des parcelles N° 272 et 331 situées dans le secteur Plan-Dessus a fait élaborer un plan de quartier pour chacune d'entre elles et sollicité ce faisant la DU durant l'année 2016.

Ces projets de planification impactant les voies collectrices, ils augmentent la pertinence d'une vi-

sion directrice des développements envisageables dans le secteur de Plan-Dessus et de leurs incidences en termes de gestion du trafic à l'entrée ouest de la ville.

Ladite étude est initiée par ailleurs (cf. entrée de ville ouest) et devrait occuper durant l'année à venir non seulement la Commune de Vevey, mais aussi celles de Corseaux, Corsier-sur-Vevey, les associations et sociétés concernées, les autorités régionales et l'administration cantonale.

PPA « Cour aux Marchandises »

La DU a poursuivi en 2016 l'affinage des projets envisageables en discussion avec CFF Immobilier. Le PPA adopté laissait en effet ouvertes un certain nombre d'options vis-à-vis desquelles la Ville devait prendre position dans l'hypothèse d'une approbation définitive du plan.

Compte tenu des forts enjeux d'intégration du nouveau quartier, le propriétaire proposait d'organiser un concours en vue de préciser la forme des espaces ouverts, des volumes bâtis, ainsi que la nature des 48'200 m² de surface de plancher réalisables dans l'enveloppe de 83'000 m² définie par le PPA.

La recherche d'une balance correcte entre activités, logements, espaces publics et espaces bâtis, a donc eu lieu durant le second semestre de 2016. Ces approfondissements programmatiques seront utiles à terme pour le développement du quartier de La Cour aux Marchandises et permettront d'affiner d'autres pesées des intérêts, notamment financières, à mener à cette échelle de planification.

Plan-Dessus - étude cœurs d'îlots

Les nombreux projets de construction et de développement en cours d'étude dans le secteur de Plan-Dessus demandent une redéfinition générale du rôle des espaces ouverts qui tiennent désormais clairement compte du renforcement de l'habitat en zone industrielle.

Les cœurs d'îlots et les rues constituant la majorité de ces espaces apparaissent en effet manquer de coordination. Une conception d'ensemble permettrait d'y remédier en définissant clairement les enjeux, les pistes d'action et, finalement, les pratiques constantes de l'administration à cet égard.

Dans cette perspective, la DU a proposé fin 2016 une étude d'urbanisme et de paysagisme permettant d'aborder cette question structurante dans une vision partagée qui fasse sens à l'échelle du quartier. A ce titre, elle préfigurera dès le premier semestre de 2017 le travail attendu pour les autres volets du PDCoM annoncé.

Plan-Dessous - atelier « la fabrique urbaine »

La DU a suivi à l'automne 2016 la classe de Master UNIL-UNIGE-UNINE consacrée au réaménagement urbain et/ou paysager du secteur de Plan-Dessous situé entre les avenues Général-Guisan et Nestlé.

Les groupes d'étudiants constitués pour l'occasion ont réalisé une analyse du contexte urbain, suivie d'un diagnostic et d'une définition des enjeux, puis ils ont chacun formulé un projet urbain intégrant notamment les périmètres des PPA « Avenue de Savoie » et « Blanchoud ».

Les groupes ont présenté leurs travaux à Genève le 22 décembre 2016, en présence de Madame la Syndique Elina Leimgruber et des enseignants concernés. Ces projets ont principalement concerné la nature et l'enchaînement des espaces ouverts, publics et privés. Ils ont fait tous ensemble la démonstration d'une certaine porosité à cet égard et soulevé des pistes de projet qui seront

sans aucun doute évoquées à l'occasion de l'élaboration du prochain PDCOM PGA et PDCOM. Dans le but de préparer le préavis demandant le crédit pour financer la révision des documents de planification communaux (Plan d'extension et son règlement et plan directeur communal), le Chef de service a rencontré diverses communes vaudoises. Il s'agit des communes de Lausanne, Morges et Yverdon.

Mobilité - Projets d'aménagements urbains

Ressources humaines

En l'absence pour cause de maladie du responsable PMU en charge des projets « Mobilité - Projet d'aménagements urbains », les dossiers ont été répartis entre le responsable de l'Agenda 21, de la Police des constructions et le nouveau chef de projet en aménagement du territoire.

Aménagements urbains

Place de la Gare

Préalablement à l'organisation de mandats d'étude parallèles pour le réaménagement de la place du Marché, il est apparu judicieux de se pencher sur les aspects mobilité au centre de gravité de la ville : la place de la Gare. Et ce, même si la place du Marché sera réaménagée avant celle de la Gare.

La concentration des flux et des usages de la place de la Gare et la force symbolique de ce lieu se marient avec plus ou moins de réussite. En effet, c'est la fonction d'accessibilité voitures qui domine l'espace de la place au détriment de sa vocation d'accueil, de représentation et d'animation.

Avant de commencer le concours, il a été décidé de déterminer préalablement les contraintes de mobilité afin de partir sur de bonnes bases. En effet, le PMU n'a pas une échelle suffisamment fine et n'est plus suffisamment à jour pour offrir une base de travail satisfaisante.

Des ateliers ont donc été organisés par le bureau Urbaplan afin d'étudier plus en détail les éléments de mobilité. Les ateliers présentent de précieux avantages : démarche pragmatique de courte durée, échanges directs entre les politiques, les usagers et les intervenants techniques, possibilité de rediriger la discussion si besoin.

Deux types d'ateliers ont eu lieu : commerçants et mobilité. Le premier a réuni les principaux acteurs commerciaux à proximité de la place de la Gare afin d'installer un débat entre les commerçants et recueillir les interrogations, craintes, commentaires et opportunités face à ce projet. Cette première démarche participative sera complétée et élargie courant 2017. Le second atelier a réuni, sur deux jours, divers experts en mobilité, opérations d'aménagement urbain et programmation commerciale ainsi qu'un architecte paysagiste.

La synthèse de ces ateliers a été présentée à la CAT et au Conseil Communal. Le concours devrait avoir lieu en 2018 pour une réalisation en 2021.

Gare MVR

Dans le cadre de la préparation du cahier des charges du concours de la place de la Gare, les réflexions qui ont été menées ont conduit les experts à étudier également le nord de la gare, y compris les projets concernant les futures liaisons sous voies et la disposition de la future gare MVR. En effet, la position de la gare MVR a varié au fil des années. Dans le projet d'agglomération Rive-lac, elle était clairement inscrite comme étant perpendiculaire aux voies CFF. Ce projet était à l'époque le résultat d'un consensus entre MVR, le Canton et la Commune. Ensuite, le projet de gare

dite « parallèle aux voies CFF » est revenu sur la table. Un flou a demeuré sur les raisons exactes qui ont conduit à retenir ce projet, la Municipalité n'a jamais reçu d'analyse comparative multicritères (forces - faiblesses) permettant de conclure que la gare en parallèle était préférable à une gare en « T ». La gare MVR est un élément urbanistique déterminant pour Vevey, notamment pour le développement du quartier des Bosquets ; celui-ci vivant une véritable mutation.

C'est dans cette perspective qu'une étude multicritères a été portée par le service sur le secteur de la Gare Nord.

L'étude a clairement validé la variante perpendiculaire. Celle-ci répond très favorablement à l'ensemble des critères urbanistiques et d'espaces publics, tout en respectant les contraintes d'exploitation de l'entreprise de transport.

Toutefois cette étude n'a pas convaincu l'entreprise de transport ni l'OFT, qui délivre les autorisations nécessaires et qui a le dernier mot sur la procédure concernant la gare. En effet, il est ressorti que la variante parallèle présentait des avantages prépondérants, selon les critères de l'OFT, en termes d'efficacité du temps de correspondance. Sur cette base, le service s'est dès lors appliqué à proposer un espace public cohérent et attractif répondant aux différentes contraintes d'exploitation du site dans le cadre d'une étude sur l'esplanade et le parking Gare-Nord.

Esplanade et parking Gare-Nord

Dans le but de concrétiser les objectifs du PMU concernant la mise à disposition de places de stationnement à proximité du centre historique, la Commune entend saisir l'opportunité des projets en cours sur le versant nord de la Gare pour soutenir la réalisation d'un parking public souterrain. Comme le prévoit le PMU, les nouvelles places de stationnement ainsi créées serviront de compensation à celles de la place du Marché.

La réalisation récente de l'ensemble Cœur de Ville, l'installation des ateliers Polyval aux Bosquets, le prochain réaménagement de la gare MVR et le projet d'un nouvel immeuble administratif définissent des contraintes fortes en vue de l'intégration de ce nouvel équipement.

La Commune fait actuellement mener les études de définition permettant de connaître la jauge, le coût et les délais de réalisation de cet équipement. Elle lui fait également intégrer les aménagements de surface à rendre aux piétons, compte tenu du projet d'une future gare MVR installée non pas perpendiculairement aux voies CFF, comme l'étude menée en 2016 par la Commune le recommandait, mais le long de celles-ci, ce qui implique la réalisation d'un passage à niveau sur l'espace public.

Place du Marché

Un préavis portant sur une demande de crédit pour financer l'organisation de mandats d'études parallèles (MEP) pour le réaménagement de la place du Marché a été adopté par le Conseil Communal.

Afin de garantir une démarche concertée et un résultat de qualité, la Municipalité a fait le choix d'une procédure MEP de projets avec poursuite de mandat, selon la norme SIA 143. L'objectif est d'obtenir un avant-projet d'espace public pour la place du Marché intégré dans le réseau des espaces publics majeurs de la ville de Vevey.

Cette démarche a été choisie car elle offre la possibilité d'un dialogue entre les concepteurs professionnels, les autorités de la ville, les services

techniques communaux, les habitants et les utilisateurs du centre-ville de Vevey.

La démarche de MEP se déroulera en 2017 pour une réalisation après la Fête des Vignerons.

Régulation lumineuse et réaménagement de la RC 780 b

Compte tenu de son état de vétusté, le système de régulation des feux situés sur la RC 780 b entre la place de la Gare et le carrefour d'Entre-deux-Villes doit être prochainement remplacé. Ce projet implique des options de réaménagements qui posent à leur tour la question des interventions nécessaires à court et moyen terme dans la perspective attendue d'une vision consolidée sur le long terme pour le traitement de cet axe urbain. L'enjeu de court terme se rapportant à la régulation lumineuse, celui de moyen terme concerne l'optimisation des conditions de sécurité en traversée de chaussée et des parcours de mobilité douce.

A long terme enfin, on peut envisager d'intégrer des lieux tels que le Musée Jenisch ou le parc du Panorama au traitement propre de l'espace de la rue. Il s'agit ici de fixer une perspective générale plutôt qu'un projet particulier, l'objectif visant à transformer progressivement une route majoritairement dévolue à la fonction de circulation en une avenue urbaine valorisant les logements, les équipements et les commerces environnants.

Entrée de ville Ouest

Les capacités limitées d'absorption de la charge de trafic des carrefours Reller et Bergère au bas de la route de Châtel-St-Denis conditionnent désormais directement les développements urbains attendus à Plan-Dessus.

La problématique de cette entrée de ville a été notamment abordée dans le projet d'agglomération Rivelac et le PMU en 2011, dans le rapport d'impact du PPA « Cour aux Marchandises » en 2012, puis le rapport URB7 en 2014. Elle est donc désormais largement diagnostiquée.

Souhaitant disposer d'une vision directrice tenant compte des développements urbains attendus à proximité de ce point de passage obligé de l'ensemble des réseaux de transport, la Commune a diligenté fin 2016 un avant-projet d'aménagement qu'elle entend mener en 2017 d'entente avec les communes riveraines de Corseaux et Corsier-sur-Vevey.

Rue du Nord

Saisissant l'opportunité présentée par les travaux du chantier du chauffage à distance (CAD), une réflexion est menée sur une partie de la rue du Nord dans le cadre d'une démarche participative. Ainsi, il est prévu de requalifier l'espace public du tronçon compris entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers et d'en envisager la possible fermeture au trafic automobile.

Aménagement des boulevards de Charmontey et Henri-Plumhof

Suite à des remarques réitérées de la part de l'association de voisins « Les Wazamis » quant à la sécurité des enfants, compte tenu des vitesses excessives et des comportements inappropriés des conducteurs sur les boulevards de Charmontey et Henri-Plumhof, la Municipalité a demandé à la DU d'étudier des mesures de modération du trafic.

En collaboration avec le bureau d'ingénieurs Citec, la DU/A21 a lancé un projet de réaménagement léger, compatible avec une future zone 30 km/h. Il

s'agit principalement de marquage approprié. Les travaux pourraient se dérouler au printemps 2018.

Plan directeur mobilité douce

Dans le cadre du processus général de la révision du PDCom, la ville de Vevey souhaite élaborer un plan directeur de la mobilité douce (PDMD). Le cahier des charges est en préparation pour le lancer et développer par la suite de véritables outils d'aménagement pour les modes de transport doux.

Développement durable - Agenda 21

Missions

- Accroître la prise en compte des principes de durabilité dans l'administration et les politiques publiques (économiques, environnementales et sociales) ;
- Informer, sensibiliser, encourager les citoyens, les secteurs privé et public à la durabilité ;
- Collaborer à la mise en œuvre du PMU et du processus « Cité de l'Énergie - Gold » ;
- Coordination de projets de la DU.

Administration exemplaire -

Plan de mobilité de l'administration communale

Gestion des véhicules communaux

Le fourgon Mercedes, auparavant réservé à l'éducation, est venu rejoindre la flotte de véhicules (5) mis à disposition des collaborateurs. Le suivi de ces véhicules a été repris par la Direction des espaces publics afin de centraliser leur gestion.

Les deux anciens vélos électriques de l'Hôtel-de-Ville, achetés en 2008, ont été remplacés. Ces derniers ont été vendus à des collaborateurs de la Ville afin de leur offrir une seconde vie. Quatre vélos électriques supplémentaires ont été achetés pour la Direction de la jeunesse, éducation, famille et sports.

Les vélos électriques sont très utilisés (plusieurs trajets par jour) ainsi que la remorque à disposition pour transporter du matériel.

Gestion des places de stationnement communales

Les places de stationnement situées sur le territoire privé communal sont attribuées à des pendulaires, des entreprises ou habitants de la commune qui répondent à des critères d'accessibilité. L'Agenda 21 examine les demandes pour la validation des critères. La Direction des finances Gérances établit ensuite les baux.

Afin d'optimiser le stationnement sur le territoire privé communal, le régime de stationnement du parking du Petit-Clos a été modifié fin 2016. Ce nouveau système permet d'offrir trois types d'abonnements différents selon des horaires définis. Ainsi, les pendulaires occupent le parking la journée les jours ouvrés, les habitants le soir et jours fériés. Seuls les véhicules de service de la ville de Vevey et d'institutions de caractère public peuvent stationner 24h/24 et 7j/7. La mise en œuvre de ce nouveau système n'a pu se faire qu'en fin d'année 2016 ; une évaluation sera réalisée après un an.

Mesures incitatives

Les collaborateurs de la Commune ayant travaillé pendant toute l'année 2015 ont eu droit à un bon d'une valeur de Fr. 185.- pour un abonnement de transports publics ou pour l'achat ou l'entretien d'un vélo. Le montant de la mesure a été augmenté de Fr. 10.- afin de suivre le prix de l'abonnement demi-tarif CFF.

Par cette mesure, l'administration incite ses collaborateurs à emprunter les transports publics et/ou

à favoriser la mobilité douce. Cette année, 250 collaborateurs ont bénéficié de cette mesure pour un montant total de Fr. 45'800.—. Sur ces 250 collaborateurs, 221 ont pu bénéficier du financement d'un abonnement de transports publics et 29 d'un rabais sur l'achat d'un vélo ou une réparation. La mesure est financée par les locations des places privées communales.

Achats responsables

Un achat responsable est un achat qui respecte l'être humain, qui tient compte des exigences de la protection de l'environnement et qui favorise le développement économique local par la recherche d'efficacité, d'amélioration de la qualité et d'optimisation globale des coûts. La Ville dispose depuis 2013 de différentes directives notamment pour l'achat des fournitures de bureau, du mobilier, du papier, des produits alimentaires, des véhicules et des vêtements. Sous la responsabilité des chefs de services, ces directives conduisent les achats opérés en 2016.

Alimentation

La démarche pour une alimentation durable mise en œuvre au sein des garderies et évaluée avec l'outil beelong a été relevée par l'administration fédérale comme exemplaire. La publication de l'Office fédéral du développement territorial « Vers une alimentation responsable – bonnes pratiques pour les cantons et les communes » présente cette bonne pratique parmi d'autres.

Fournitures de bureau

Suite à la mise en place de cette directive, un fournisseur local unique a été sélectionné. En octobre, un sondage de satisfaction a été mené auprès des services de l'administration communale et différents problèmes ont été soulevés. Suite à cette 2^e évaluation à nouveau peu satisfaisante, un nouvel appel d'offre sur invitation sera lancé courant 2017.

Mobilité

Aménagements cyclables

L'offre en stationnement vélo sécurisé a été développée cette année encore. 22 places ont notamment été créées lors du réaménagement de la rue de la Clergère, à proximité directe avec la gare. En tout, 60 places sécurisées ont été créées.

La collaboration entre l'Agenda 21 et la police des constructions a permis de faire financer des places vélo sécurisées sur le domaine public par les privés. Selon l'exigence de la norme VSS, si le propriétaire n'a pas la place d'aménager des places sur sa parcelle, il peut solliciter l'administration afin de trouver un emplacement sur le domaine public, moyennant le financement de l'équipement.

Un diagnostic a été effectué sur l'ensemble de la ville pendant l'été sur le stationnement des deux-roues. Des zones prioritaires (stationnement sau-



vage) ont été identifiées pour la mise en place de nouvelles places pour les deux-roues (vélos et motos).

Suite à de nombreuses demandes d'habitants, le marquage de la piste cyclable du quai Perdonnet a été refait. Par ailleurs, un contre-sens cyclable a été mis en place à la rue Collet afin de permettre aux cyclistes arrivant du nord-est de la ville de rejoindre la rue d'Italie sans circuler sur la route cantonale.

Vélostation

La vélostation a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2015. Elle compte aujourd'hui 43 abonnés, dont 28 abonnements pour les vélos et 15 pour les motos/scooters. Ce résultat est en-dessous des objectifs fixés à environ 60 abonnements, selon la convention entre l'OSEO et la Ville de Vevey. Une promotion active sera lancée au printemps 2017.

L'exploitation et la promotion de la vélostation est assurée par le semestre de motivation (SEMO) de l'OSEO-Vaud. Ces derniers ont notamment distribué des flyers à plusieurs reprises et ont assuré l'inauguration lors de la journée de la mobilité 2016.

Vélos en libre-service

En 2015, la ville de Vevey a changé de prestataire pour ses vélos en libre-service (VLS). Le système Velospot rencontre un franc succès auprès des usagers pour sa simplicité d'utilisation. La gestion est assurée par le SEMO de l'OSEO-Vaud. Ce projet comporte donc un volet social par l'intégration de jeunes en insertion professionnelle.

Cinq nouvelles stations ont été mises en place cette année. Vevey compte actuellement 8 stations et de nouveaux emplacements sont planifiés afin d'améliorer le maillage du réseau. Ce nouveau système rencontre un beau succès, non seulement auprès des collaborateurs de Nestlé, mais également auprès des touristes (cartes journalières disponibles à l'office du tourisme) et des habitants. Après un peu plus d'un an d'exploitation, nous avons une moyenne de 800 locations/mois sur le réseau Riviera.

Une station a été cofinancée par l'hôpital du Samaritain dans le cadre de son plan de mobilité d'entreprise. D'autres partenariats sont envisagés pour continuer le développement du réseau et d'autres communes de la Riviera vont rejoindre le réseau (Montreux, Veytaux, Villeneuve).

Dring Dring

Dring Dring est un service de livraison des courses à domicile effectué par Vélocité Riviera, l'entreprise de coursiers à vélo de la région.

27 magasins sont partenaires du service, dont 18 à Vevey. En 2016, 876 livraisons ont été effectuées, contre 671 en 2015.

Subvention pour l'achat d'un vélo électrique

La subvention communale à l'achat d'un vélo électrique a cette année encore rencontré un franc succès. En effet, 32 personnes ont bénéficié d'un rabais de 10% sur leur nouveau vélo, jusqu'à concurrence de Fr. 300.—. En 2015, 33 personnes avaient fait une demande.

Subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics

Les jeunes Veveysans âgés de moins de 25 ans et en formation post-obligatoire (apprentissage, université, etc.) peuvent bénéficier d'une subvention à l'achat d'un abonnement de transports publics. Elle couvre 15% du prix de l'abonnement jusqu'à un maximum de Fr. 190.—.

En 2015, 110 jeunes ont bénéficié de cette subvention, pour un montant total de Fr. 18'000.-. Déjà considéré comme étonnamment bas, 2016 a vu le nombre de demandes stagner. En effet, seules 135 demandes ont été acceptées en 2016 pour un montant total de Fr. 21'000.-. Face à ce constat, une importante campagne de communication a été effectuée, via une campagne d'affichage, la diffusion de flyers aux écoles et de courriers aux nouveaux habitants.

Mobility Car Sharing

L'offre de Mobility Car Sharing a été étendue à Vevey avec la création d'une nouvelle place à la rue des Moulins. Un véhicule fourgon Mercedes a été ajouté à la flotte. Jusqu'à présent, il était nécessaire de se déplacer jusqu'à Lausanne pour louer un de ces véhicules.

La Ville de Vevey dispose de 15 véhicules Mobility qui sont à la disposition des abonnés 24h/24 à différents endroits la ville. A savoir, 0.75 véh./1000 hab. contre 0.2 véh./1000 hab. à Montreux. En promouvant le partage de véhicules, l'amélioration de l'offre de car sharing contribue fortement à une mobilité combinée tout en réduisant la nécessité de posséder un véhicule privé.

Carvelo2go

En partenariat avec la ville de Vevey et la section vaudoise du TCS, l'Académie de la mobilité (soutenue par Engagement Migros) lance le service Carvelo2go à Vevey. Notre ville est la première ville romande à rejoindre ce réseau de partage de vélos-cargos électriques.

Carvelo2go est une plateforme de partage qui permet de louer des vélo-cargos électriques à des prix avantageux (www.carvelo2go.ch). Cette initiative, remporte un franc succès depuis sa mise en place le 9 juin 2016. La ville de Vevey possède actuellement 4 vélo-cargos répartis sur son territoire. 353 réservations ont été effectuées en 2016.



Déchets à roulette

En étroite collaboration avec la DEP, l'Agenda 21 a mis en place l'offre « déchets à roulette » permettant aux Veveysans d'évacuer leurs déchets en vélo-cargo. Les personnes souhaitant transporter elles-mêmes déchets ou objets encombrants jusqu'à la déchetterie de l'avenue Reller peuvent utiliser l'un des quatre vélos-cargos du réseau Carvelo2go ou faire appel aux services d'un coursier à vélo sur commande ou par le biais d'un abonnement. Le service sur abonnement sera effectué par Vélocité Riviera, dès le 1^{er} janvier 2017.

VMCV ligne 215

Depuis le 11 décembre 2016, une nouvelle ligne de bus, entre les centres de Vevey et de St-Légier permet de relier les zones industrielles de la Veyre et Rio Gredon. Cette ligne 215 a été introduite suite à la suppression de la ligne 202 sur le territoire de St-Légier – la Chiésaz et la nécessité d'améliorer l'offre en transports publics dans cette zone. L'implémentation et le suivi du dossier a été en bonne partie réalisé par la DU/A21.

Borne électrique

Les voitures électriques prennent une part de marché de plus en plus importante en Suisse. Pour répondre à une demande croissante, la ville de Vevey souhaite mettre à disposition, sur la place du Marché, une borne de recharge pour deux voitures électriques. Cette borne serait installée au printemps 2017.

Bike4Car

L'action Bike4Car, initiée par l'association de protection climatique myblueplanet et soutenue par le programme SuisseEnergie, donne la possibilité à tous de se déplacer pendant 2 semaines à vélo électrique, gratuitement et sans engagement. Il faut simplement laisser de côté sa propre voiture pendant cette période. Plusieurs communes de la Riviera, dont Vevey, soutiennent ce projet. La campagne 2016 a mobilisé plus de 1'900 personnes dans toute la Suisse dont 40 participants sur les 10 communes de Montreux-Vevey-St-Légier.

Alimentation

Potagers urbains

Début 2015, un potager urbain a été aménagé au Petit-Clos 3 suite à la démolition de la villa Gerhard. Le Potaclos, ainsi baptisé par les 44 familles et institutions bénéficiant d'une des 70 parcelles, a été mis en place suivant les principes de la permaculture.

Sous l'impulsion de jardiniers motivés, le Potaclos est devenu, le 2 septembre 2016, une association dont tous les jardiniers sont membres. Le but de cette association est d'améliorer l'organisation des jardins par un suivi du comité favorisant autonomie et responsabilité. Suite au succès de ce potager, de nouvelles demandes de création de ce type de jardin affluent à l'Agenda 21. La mise en place de potagers urbains hors sol (dans des paloxs en bois) et en sol est en cours de réalisation à la chaussée de la Guinguette et aux Moulins, en collaboration avec des familles motivées.



Jardin didactique en permaculture à l'école de Charmontey

L'association Permaculture Riviera a contacté l'Agenda 21 et la DEP afin d'obtenir leur soutien pour un projet de jardin didactique en permaculture sur une parcelle jouxtant l'école de Charmontey. L'objectif est de permettre aux élèves d'entrer en contact avec la nature, de découvrir un nouveau mode de production et de les sensibiliser à la diversité alimentaire. Les travaux sur la parcelle commenceront en février 2017 et la mise en place des cultures en avril/mai.

Label-Marché

L'Agenda 21 a mis en place un projet facilitant l'identification des marchands commercialisant des produits régionaux sur le marché de Vevey. Le principe est de mettre à disposition des producteurs et commerçants du marché répondant à des critères de proximité un signe distinctif permettant de les identifier rapidement.

A ce jour, 11 commerçants sont en possession du label. L'Agenda 21 souhaite étendre en 2017 le label aux magasins qui fournissent des produits frais et transformés de la région.

Evénements

Semaine de la mobilité 2016

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, l'Agenda 21 a organisé des visites de la vélostation, des tests de VLS et des tests de vélos-cargos. Ces derniers rencontrent un franc succès auprès des Veveysans qui en apprécient la flexibilité et l'économicité. Ils permettent de transporter facilement deux enfants ou des charges de plus de 100 kg tout en restant très maniables. Les visites de la vélostation étaient commentées par le SEMO de l'OSEO qui gère cette dernière.

Fête des voisins

A l'occasion de la dixième édition de la Fête des voisins sur la Riviera, 95 fêtes ont été enregistrées dans les 9 communes de Blonay (4 fêtes), Corsier-sur-Vevey (8), Jongny (1), La Tour-de-Peilz (19), Montreux (10), Saint-Légier - la Chésiaz (13), Vevey (36) et Veytaux (1).

La Fête des voisins est organisée chaque année par le bureau de l'intégration des affaires sociales et familiales, en collaboration avec l'Agenda 21.

Bourses aux vélos

Comme chaque année, l'Agenda 21 a soutenu l'organisation de deux bourses aux vélos. La première a eu lieu à la mi-mars et la seconde, organisée par l'ATE et Provelo, s'est tenue à la mi-septembre pendant la semaine de la mobilité. Ces événements ponctuels permettent d'offrir une seconde vie à des vélos que leur propriétaire n'utilise plus.

Collaborations / coordinations

Volteface

L'Agenda 21 et la DAI/Energie participent à la plateforme Volteface (www.volteface.ch), qui a pour but de soutenir des projets de recherche portant sur les aspects sociaux de la transition énergétique. Le projet veveysan « Comment favoriser la généralisation et la pérennité des comportements durables ? », doit permettre de tester différentes interventions sur les deux tours de Gilamont. Après une analyse des comportements de consommation des ménages occupant les tours, il s'agit d'agir sur ceux-ci afin d'améliorer le bilan énergétique de l'ensemble. La phase d'analyse est en cours.

Coord21

Afin de favoriser le partage d'informations et les échanges entre les institutions publiques engagées dans une démarche de développement durable, le délégué Agenda 21 prend part aux rencontres et aux comités de Coord21. Cette association encourage les synergies et permet de bénéficier des résultats de projets menés à l'échelle romande ou nationale.

Renouvellement du label Cité de l'énergie GOLD

Le label « Cité de l'énergie » est une distinction accordée aux collectivités publiques qui s'engagent dans une politique active en faveur du climat et de l'environnement. Le label Or est la plus haute récompense attribuée à une Cité de l'énergie. Pour l'obtenir, il faut avoir mis en œuvre au moins 75% des objectifs énergétiques réalisables par la commune. Cette distinction a été obtenue pour la première fois en 2012 avec 76% des actions réalisées. En 2016, la Ville de Vevey a encore progressé pour atteindre les 80.2%, permettant ainsi le renouvellement du label Or. Parmi les mesures qui ont contribué à ce bon résultat, on peut mentionner l'ensemble des mesures autour de la mobilité durable.

Héros Ordinaires

Suite à l'élan positif suscité par le film « Demain », la responsable de la formation « Conseiller en environnement » du WWF s'est manifestée auprès de l'Agenda 21 pour proposer un projet en lien avec ce film. Dans ce sens, la nouvelle association veveysanne « Héros Ordinaires », en collaboration avec l'Agenda 21, va développer des portraits filmés et photographiques mettant en scène des citoyens de la ville de Vevey engagés dans les différentes thématiques du développement durable.

Boîtes d'échange

Les boîtes d'échanges amènent un nouvel élan de vie de quartier et d'appartenance à la vie locale en créant des opportunités d'échanges et de rencontres. Cela permet aux habitants de donner des objets, le plus souvent des livres, dont ils n'ont plus usage. Cette initiative permet d'innover en matière de lien social et s'inscrit dans une mesure concrète de sensibilisation à l'écologie pour toutes les générations. Il existe actuellement 3 boîtes d'échanges à Vevey, dont la dernière a été installée le 23 novembre 2016. Avec l'aide de parrain/marraine, de nouvelles boîtes seront construites en collaboration avec le CEPV et ensuite disposées dans les quartiers.

Espaces de travail partagés

Le développement des espaces collaboratifs est une vraie tendance depuis quelques années. Suite à la fermeture des locaux du collectif Coolcats au printemps 2016 à Vevey, il est devenu évident que ce type d'initiatives méritent un soutien de la collectivité publique. Ainsi, l'Agenda 21, en collaboration avec la déléguée à la culture, travaille à la mise en œuvre de ce type d'espace pour des micro-entrepreneurs qui se lancent. La disponibilité de locaux à Verger 10 et dans l'espace Athénée permettrait d'initier un projet à Vevey.



Police des constructions

Missions

Encadrement légal

La compétence de la police des constructions (PC) découle principalement de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) ainsi que des articles 17 et 104 de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application (RLATC). Sa principale fonction consiste à vérifier les prescriptions légales et réglementaires, plans en matière d'aménagement du territoire et des constructions, la conformité du plan général d'affectation ainsi que les diverses lois, directives fédérales et cantonales. L'entrée en vigueur des nouvelles prescriptions de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance contre les incendies (AEAI) au 1^{er} janvier 2015 ainsi que l'entrée en vigueur de toutes les modifications du nouveau règlement d'application de la loi du 16 mai 2006 sur l'énergie (RLVLEne) au 1^{er} février 2015 complexifient le travail de la PC.

La PC assure la gestion des dossiers de demande d'autorisation de construire, de procédés de réclamation, délivre les permis d'habiter, traite les plaintes de salubrité ainsi que les renseignements au public et aux professionnels de la branche. Cette année la PC a reçu 214 demandes.

De nombreux projets ont bénéficié de l'aide et de l'accompagnement de la PC, avec des séances préalables. Cette aide au projet et cette disponibilité sont très appréciées de la plupart des bureaux d'architectes et des propriétaires.

Protection du patrimoine

La sauvegarde de la vieille ville et du patrimoine architectural est une mission primordiale pour notre service.

Ce travail de préservation du patrimoine est fait en collaboration avec M. Meier, architecte du SIPALMS. Nous fixons une à deux séances par mois selon les demandes qui nous sont présentées par les architectes ou les propriétaires. Diverses séances ont eu lieu sur les sites suivants :

- Château de l'Aile
- Hôtel des Trois Couronnes
- Hôtel du Lac
- Parking du Château
- Rue du Conseil 1
- Rue du Conseil 19-21
- Rue du Lac 3-5-7
- Rue de l'Union 1
- Grande Place 5

Organisation

Constat général

Un constat du fonctionnement a été réalisé au dernier trimestre de 2015. Ce travail a permis de déceler certains dysfonctionnements :

- Délais quelquefois trop importants pour le traitement des permis de construire ;
- Problèmes de coordination interservices, notamment au moment du chantier.

Afin de pallier ces problématiques, la DU a pu renforcer l'effectif de la police des constructions par l'engagement d'une nouvelle technicienne en police des constructions.

Ceci a porté l'effectif de la police des constructions à 4 ETP dont une secrétaire qui suit les aspects administratifs des dossiers.

De plus, des mesures organisationnelles sont apparues nécessaires.

Les problèmes relevés ci-dessus interviennent à 3 étapes cruciales de la demande de permis de construire ou de dispense d'autorisation :

- demande : demande de permis de construire (avec enquête publique ou dispense) ou projet de minime importance (dispense d'autorisation) ;
- chantier ;
- permis d'habiter.

La PC s'est donc fixé 3 objectifs :

- améliorer les délais de traitement des dossiers ;
- permettre une meilleure coordination des services en phase de chantier ;
- améliorer la procédure de permis d'habiter.

Mesures organisationnelles

Plusieurs mesures organisationnelles ont été développées afin d'améliorer la rapidité et la qualité du traitement des dossiers, par exemple :

- mise en place d'une circulation dématérialisée des dossiers de permis de construire ;
- mise en place d'une séance de coordination préalable de démarrage de chantier pour les objets les plus impactants sur le domaine public.

Cette séance, organisée par la PC, réunit l'architecte en charge du projet et les services communaux et intercommunaux concernés.

Elle permet aux responsables des divers services de se prononcer sur les problèmes liés aux chantiers. Cette mesure sera étendue à tous les dossiers en 2017.



Fonctionnement

Séances préalables

Le nombre de séances préalables ainsi que les renseignements donnés par téléphone et par courriel sont en constante augmentation et occupent une part importante de l'activité de la PC.

La quantité et l'augmentation constante de la complexité des actes administratifs exigent un travail important des collaborateurs de la PC.

Le but de la PC est de défendre l'intérêt public, notamment en ayant recours à la négociation afin d'obtenir des cessions de terrain au domaine public voire une part de logements à loyers abordables. Les discussions portent aussi sur les programmes des rez-de-chaussée afin de garantir des fronts de rues animés en dialogue avec l'espace public. Les volumes, le traitement architectural des façades, matériaux et couleurs font l'objet d'une réflexion afin d'obtenir des bâtiments qui s'intègrent au mieux dans le milieu bâti. Les accès piétons et automobiles sont un des thèmes importants à traiter dans chaque dossier, afin d'avoir des fronts de rue de qualité et d'éviter par exemple la double entrée dans des parkings souterrains contigus. Ce travail est fait en collaboration avec ASR Signalisation pour observer les aspects de sécurité routière. Les aménagements extérieurs des parcelles et les cœurs d'îlots font également partie de nos préoccupations. Ces projets sont vus et discutés avec la DEP. Nous exigeons des espaces de qualité avec des surfaces vertes, arborisées et des places de jeux pour les enfants conformément au règlement communal. L'emplacement et le type de

conteneurs sont soumis à approbation préalable. Les places de parc extérieures ne sont plus admises à moins qu'une situation exceptionnelle ne le justifie.

L'application des normes VSS a aussi fait l'objet d'une réflexion au sein du service qui exige l'emplacement en sous-sol des places vélos pour les nouveaux bâtiments. Lors de changements d'affectation, à défaut de place, celles-ci sont reportées sur le domaine public. Ce travail et le choix de l'emplacement sur le domaine public est fait en collaboration avec l'Agenda 21 et ASR Signalisation. Le nombre de places de parc est défini par les normes VSS, en fonction des niveaux de qualité de la desserte par les TP. Les niveaux de qualité de la desserte par les transports publics est un indicateur essentiel. Le calcul des niveaux est automatisé, à partir des données de l'horaire électronique des entreprises suisses de transport (HAFAS). En fonction de l'emplacement de la parcelle, il est prévu des taux de réduction qui peuvent aller jusqu'à 50%.

Projets

Divers projets ont été suivis au préalable par notre service, en collaboration avec la DEP, DAI et ASR avant le dépôt à l'enquête publique:

- projet de construction et aménagement des espaces extérieurs de l'îlot 15, parcelles 312 (Retraites Populaires) 313 et 314 (Coopérative d'habitation Charmontey) rues du Nord, Maronniers, Moulins et Reller ;
- ancienne usine TUSA sur l'avenue Gilamont ;
- projet d'extension du bâtiment existant et aménagement des espaces extérieurs, EMS Les Berges du Léman, boulevard Henri-Plumhof ;
- projet de construction et aménagement des espaces extérieurs de l'ancienne parcelle de la Romande Energie au quai de Copet 1, 3 et 5.

Recours

Six décisions municipales relevant de la PC ont fait l'objet de recours. Au cours de l'année, une cause a été jugée par la CDAP qui l'a rejetée. Au 1er janvier 2017, cinq causes restent en attente d'un verdict. Ces dossiers engendrent une mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure.

Plans de quartiers et plans partiels d'affectation

La PC collabore avec le secteur aménagement du territoire dans l'analyse des planifications réglementaires existantes et sur le développement des nouvelles planifications.

- PPA « Cour aux Marchandises »

Régularisation de terrasses sur le domaine public et privé

En collaboration avec la police du commerce ASR, huit établissements ont été contactés afin de régulariser les terrasses existantes. Ces régularisations permettent la rentrée de taxes supplémentaires et l'égalité de traitement entre les divers exploitants.

Dénonciations

Trois nouvelles dénonciations ont été adressées à la Préfecture et sont venues s'ajouter à quatre procédures ouvertes de l'année précédente pour la réalisation de travaux sans autorisation ainsi que l'occupation des lieux sans permis d'habiter. Ces dénonciations exigent une forte mobilisation dans l'examen, la préparation et l'instruction des dossiers ainsi que leur suivi pendant la procédure. Les dénonciations ont donné lieu à des condamnations et au paiement d'amendes pour infraction à la LATC. Au cours de l'année, l'une des condamnations a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal d'arrondissement de l'est vaudois. Celui-ci est toujours en cours.



Projets hors CAMAC

Cinq dossiers ont fait l'objet de procédures hors CAMAC :

- PS de l'Espérance, parcelles DP103, DP101, DP175, DP201, DP202 et 695;
- projet : PEL 2 Vevey-Villeneuve ;
- nouvel évitement de Gilamont sur la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades sur le tronçon Vevey-Gilamont-Clies à Vevey, pour le compte de la société Transports Montreux-Vevey-Riviera SA ;
- demande de concession pour la pose d'une nouvelle conduite de pompage de l'eau du lac, une conduite de rejet de l'eau de pompage, augmentation du débit de pompage, pour le compte de NESTEC SA ;
- demande de concession pour l'aménagement hydroélectrique sur la Veveyse à Gilamont, pour le compte d'Emerging Power Developers.

Les dossiers ont fait l'objet d'une analyse commune entre les services de la DU, DAI et DEP avec une proposition à la Municipalité. Le dernier dossier est en cours d'analyse par les services cités ci-dessus et par la DF.

Statistiques

La statistique de la construction et des logements réalisée par l'office fédéral de la statistique (OFS) s'effectue à un rythme trimestriel. La PC doit effectuer le traitement des informations relevées trimestriellement concernant les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire. La statistique du quatrième trimestre est plus étendue que les trois autres, puisqu'elle porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de la construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Collaboration interservices

Collaboration avec la DAI

La collaboration avec la DAI est intense et porte sur divers projets.

- réaménagement du jardin Doret et reconstruction du pavillon ;
- collège de Gilamont : préparation des dossiers d'enquête publique (collège / aménagements extérieurs, requalification de l'avenue des Crosets / rue de Fribourg / quai de Copet, passerelle sur la Veveyse) ;
- transformation de l'observatoire astronomique et construction de locaux annexes ;

- Rocking Chair : augmentation de la capacité de la salle de concert pour l'exploitant l'Association Tous Artistes Confondus ;
- Réaménagement de la rue du Torrent ;
- projet de création du réseau de distribution en faveur de la centrale de chauffage à distance à bois (CAD) de Vevey.

Collaboration avec ASR et DU/A21

- signalétique urbaine « Enjoy Vevey ».

Collaboration avec la DEP

- étude pour la construction de parois CHEESE pour le tri des déchets.

Collaboration avec la DEP et DJEFS

- projet de fitness urbain.

Collaboration avec la DAI, DEP et ASR Signalisation

- avenue Gilamont : expertise d'aménagement, esquisses d'aménagements envisageables.

Projets en collaboration avec la DAI, DEP, ASR Signalisation et DJEFS

- projet de skatepark au quai de la Veveyse / quai Maria-Belgia.

Jérôme Christen, municipal
Julien Caille, chef de service

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 : Néant.

Lexique

| | |
|-----------|---|
| AEAI : | association des établissements cantonaux d'assurance contre les incendies |
| CAMAC : | Centrale des autorisations en matière d'autorisations de construire |
| CDAP : | cour de droit administratif et public |
| PC : | police des constructions |
| LAT : | loi fédérale sur l'aménagement du territoire |
| LATC : | loi sur l'aménagement du territoire et des constructions |
| OFS : | office fédéral de la statistique |
| RLATC : | règlement d'application LATC |
| RLVLEne : | règlement d'application de la loi du 16 mai 2006 sur l'énergie |

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|--------------------------------|
| Enquêtes publiques | | | | | | |
| Permis de construire délivrés | 45 | 48 | 56 | 47 | 53 | 43 |
| Cadastrations / décadastrations | 2 | 2 | 0 | 3 | 1 | 1 |
| Modifications / servitudes | - | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Demandes de permis refusées | - | - | - | - | 4 | 2 |
| Constructions abandonnées | - | - | - | - | 8 | 0 |
| Procédures au tribunal | - | - | - | - | - | 7 |
| Dénonciations | - | - | - | - | 4 | 3 |
| Dispenses d'enquête publique, art. 111 LATC et 72d RLATC | | | | | | |
| Permis de construire délivrés | 30 | 18 | 26 | 10 | 10 | 18 |
| Non soumis à autorisation | | | | | | |
| Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC | - | - | - | - | 22 | 91 |
| Investissements des constructions | | | | | | |
| Total de permis de construire délivrés | 76 | 67 | 82 | 68 | 64 | 61 |
| Estimation totale des travaux | Fr. 140 mios | Fr. 115 mios | Fr. 173 mios | Fr. 142 mios | Fr. 142.5 mios | Fr. 90 mios |
| Permis d'habiter / d'utiliser | | | | | | |
| Constructions délivrées | 37 | 38 | 62 | 46 | 61 | 50 |
| Procédés de réclame | | | | | | |
| Autorisations délivrées | - | - | 40 | 36 | 24 | 40 |
| Taxes perçues (recettes pour la commune) | | | | | | |
| Permis de construire | Fr. 42'863.- | Fr. 47'863.- | Fr. 127'842.- | Fr. 70'747.- | Fr. 86'891.- | Fr. 95'193.- |
| Non soumis à autorisation selon art. 103 al 2 et 111 LATC et 68a RLATC | - | - | - | - | - | Fr. 9'100.- |
| Contributions compensatoires (pour places de parc manquantes) | Fr. 10'000.- | - | - | - | Fr. 73'500.- | Fr. 260'000.- |
| Emoluments enseignes | - | - | Fr. 19'048.- | Fr. 29'986.- | Fr. 14'150.- | Fr. 18'781.- |
| Statistiques | | | | | | |
| Statistiques du canton de Vaud (STC) | 1 annuelle 1 trimestrielle | 1 annuelle 3 trimestrielles |



75

A travers ses secteurs d'activité pluridisciplinaires - voirie, parcs et jardins, cimetière, ports, garage et administration - la Direction des espaces publics est en charge de la gestion, de l'entretien et de l'embellissement du domaine public.

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS



Préambule

2016 aura été une année difficile sur le plan de la gouvernance au sein de la Direction des espaces publics, puisque nous avons « tourné » une bonne partie de l'année – pour des raisons multiples et variées – sans chef de service, sans adjoint, sans chef de voirie et sans chef de parcs & jardins. L'adjoint auxiliaire – aujourd'hui chef de service – et les chefs de secteur ont admirablement bien géré les affaires courantes et les inévitables imprévus dans des conditions difficiles – qu'ils en soient ici remerciés. Cette situation n'a laissé que peu de temps à la gestion des projets et a retardé leur avancement. 2017 sera l'année de la construction d'une nouvelle équipe sous la conduite du nouveau chef de service.

L'année 2016 restera aussi gravée dans la mémoire du service comme la première année d'exploitation de la déchetterie avec son lot de difficultés mais surtout de satisfactions, tant ce nouvel outil, malgré quelques petites erreurs de jeunesse, a très vite été adopté à la grande satisfaction de ses usagers. 2017 sera l'année des ajustements opérationnels afin de rendre son utilisation plus efficiente et davantage agréable pour les citoyens.

Sur le front des dépôts de déchets sauvages, après les premières mesures prises en 2015 – notamment SOS déchets – qui ont porté leurs fruits, la situation a continué de s'améliorer mois après mois, nous permettant de passer de 20 tonnes à 4 tonnes de dépôts illicites mensuels. La décrue est continue, même s'il reste encore du chemin à faire.

Toujours au chapitre de la gestion des déchets, un important travail a été effectué sur les filières de recyclage des déchets, afin de connaître leur destination, les conditions de leur traitement et leur aboutissement. Les premières conclusions pourront être livrées au printemps 2017 et si nécessaire de nouvelles exigences et des mesures correctrices seront prises aussi vite que possible.

En matière de tri des déchets et de limitation de production de déchets, il existe encore une marge de progression non négligeable et la DEP entend intensifier ses efforts de communication en ce sens.

Parmi les grands défis qui attendent notre service, un autre chantier a été initié : celui de l'amélioration de nos toilettes publiques dans un état d'obsolescence avancé. Un état des lieux est en cours, une analyse basée sur leur situation géographique et leur fréquence d'utilisation sera effectuée afin de déterminer les priorités de remise en état et leur adaptation dans la perspective de la Fête des Vignerons 2019. Nous relancerons également la suite de l'assainissement de l'éclairage public et renouvellerons le parc de véhicules de l'administration dans une perspective d'optimisation économique.

Les collaborateurs des Espaces Publics, jour après jour, se mettent en quatre pour nettoyer et embellir la ville, des tâches qui relèvent souvent du mythe de Sisyphe. Qu'ils en soient ici remerciés.

M. Jérôme Christen, municipal

Préavis et rapport-préavis

| | |
|-----------|---|
| P 25/2016 | Préavis demande de crédit de Fr. 570 000.- pour la rénovation urgente des fontaines de l'Horloge, du Sauveur et du Conseil - Demande de la clause d'urgence (art. 52 RCC) |
| P 26/2016 | Préavis demande de crédit supplémentaire de Fr. 135 000.- pour l'étude de la réfection des fontaines classées de Vevey - Demande de la clause d'urgence (art. 52 RCC) |
| P 34/2016 | Préavis acquisition d'un chariot élévateur à bras télescopique - demande de crédit |
| R 27/2016 | Rapport sur rapport-préavis en réponse au postulat de M. Serge Ansermet intitulé « Plus de jardins espaces de rencontre à Vevey ! » |

- de la tenue du registre des ports, du prélèvement des taxes d'amarrage et de l'attribution des places ;
- du prélèvement de la taxe des eaux usées et des eaux claires, en collaboration avec la Direction des finances ;
- de la gestion du cimetière, de l'occupation des tombes, de la facturation des entretiens, de la désaffectation ;
- de l'inhumation et de ses procédures ;
- de la facturation en général et notamment des permis de fouilles et de dépôt, des prestations de location de matériel et des participations à l'éclairage public ;
- du suivi des plaintes suite à des actes de vandalisme ;
- du contrôle budgétaire nécessaire au suivi précis des dépenses et à la maîtrise du budget.

Secteur administration

Son organisation

L'adjointe administrative, en place depuis le début mars 2015, a quitté sa fonction à fin mai 2016. Afin de pallier à ce départ, un adjoint administratif auxiliaire a été engagé à mi-avril.

Quatre collaboratrices assurent le secrétariat et sont en prise directe avec l'ensemble des dossiers gérés par la direction et ses secteurs d'activités techniques.

Elles ont été accompagnées d'un apprenti de commerce tout au long de l'année 2016 et d'une employée d'administration à mi-temps de janvier à fin août 2016.

Ses tâches

Outre le contact au quotidien avec la population, le secrétariat et la gestion administrative courante, ses tâches particulières couvrent les domaines :

- du prélèvement de la taxe des déchets industriels et commerciaux ;

Les ports

Gestion administrative

Suite aux incivilités au port de Plaisance, la direction a commencé une étude urgente sur les moyens techniques à disposition pour limiter l'accès à la digue pendant les heures nocturnes.

En raison d'un été particulièrement chaud, les ports veveysans ont été envahis par les algues, davantage que lors des années précédentes. La direction a contacté une entreprise vaudoise spécialiste de l'évacuation et de la valorisation d'algues afin de prévoir, en cas de nécessité, une intervention en 2017.

L'occupation des places d'amarrage est restée stable. Cette année encore, la Municipalité a dû prendre la décision de résilier le droit de boucle d'un détenteur d'une place de port pour cause de non-respect du règlement.

Au 31 décembre 2016, la liste d'attente «Vevey», qui est mise à jour à chaque consultation, recensait plus de 120 prétendants à une place d'amarrage, ce nombre augmentant chaque année.



Port de la Pichette amas de bois



Port Eiffel remplacement chaînes

Gestion technique

Port de la Pichette : suite au contrôle effectué en 2015, la réfection des chaînes-mères et des régères a été réalisée. Les bouées visiteurs ont également été changées ;

Port de Plaisance et Port Eiffel : un grand contrôle de la chaîne-mère, des régères et des corps morts a été effectué, des travaux d'entretien urgents ont été réalisés ;

Grande Place : la remise en état des amarrages visiteurs a été réalisée en début de saison.

Les travaux techniques

Généralités

Malgré l'importance de la mission d'un responsable technique, ce poste n'a pas été repourvu en 2016. Ainsi, les projets de génie civil et la logistique des manifestations, en particulier le traitement logistique des besoins des organisateurs d'événements en matériel, ont été repris par le secteur voirie.

Le suivi et la facturation des permis des fouilles et des taxes d'occupation du domaine public ont été repris par le secteur administration comme le suivi de l'assainissement de l'éclairage public.

L'éclairage public

En l'absence d'un technicien en charge de cette tâche, aucun préavis n'a été déposé pour la deuxième étape du projet « Candela » consistant à l'assainissement du parc communal d'éclairage public.

Un préavis sera déposé dans ce sens à la fin 2017 avec le début des travaux relatifs estimé dans le courant 2018.

En 2016, divers travaux coordonnés avec des interventions des autres services communaux ont pu être engagés. Ainsi, les vieux lampadaires à la rue du Stand, au quai de la Veveyse, à la rue des

Moulins Sud/passage St-Antoine et à la route de St-Légier (réalisation en 2017) ont été remplacés par du LED.

L'éclairage attractif de Noël

Notre service a coordonné les travaux d'installation des rideaux lumineux dans la Vieille Ville de Vevey - rue du Lac, rue du Conseil, rue du Centre et rue des Deux-Marchés - pour le compte de la société simple « Noël à Vevey ».

Les enrochements

Les collaborateurs du secteur voirie ont coordonné les travaux de relevage des enrochements qui ont été effectués par l'entreprise Sgrave SA.

Les permis de fouilles et d'occupation du domaine public

En 2016, notre service a établi 204 permis de fouille et permis d'occupation contre 184 en 2015. Les taxes prélevées se sont montées à environ Fr. 422'400.-, montant qui comprend la taxe de Fr. 299'510.- facturée pour l'espace utilisé de 2009 à fin 2016 par le chantier du Château de l'Aile, ainsi qu'un premier acompte de Fr. 56'840.- pour la structure provisoire pour la Fondation Les Eglantines.

Sont également pris en compte les acomptes des chantiers qui ne se terminent pas avant le 31 mars 2017.

Pour rappel, toute occupation du domaine public fait l'objet d'un permis délivré par la commune et est assujettie à une taxe. Cela comprend aussi bien les travaux exécutés sur le domaine public que son occupation pour des installations de chantier et les échafaudages. Après la fin des travaux, les titulaires sont tenus de remettre le domaine public en état à leur frais et aux conditions fixées par la commune.

Les toilettes publiques

La Direction des espaces publics a engagé, en septembre 2016, une étude approfondie sur l'état de toilettes publiques. Cette étude comprend :

- l'inventaire complet des édicules abritant les toilettes publiques et leur état de vétusté ;
- l'inventaire technique - éclairage, canalisations, écoulements et nombre de cuvettes ;
- l'adéquation « emplacement / fréquence d'utilisation » ;
- les besoins actuels de rénovation et le coût correspondant.

En attendant ce rapport, courant 2017, nous ne pouvons que déplorer les actes de vandalisme constatés en 2016 - graffitis, endommagements



Vandalisme, toilettes publiques place Robin



Fontaine du Guerrier

réguliers de l'éclairage intérieur et des cuvettes et lavabos et obstruction des écoulements par des déchets divers.

Les fontaines

Fontaine du Guerrier

Les travaux de restauration de la fontaine du Guerrier se sont achevés en juillet 2016 par l'installation de la copie de la statue, finalement mise en couleur conformément à l'original. Ce dernier a été restauré et se trouve entreposé au Musée historique de Vevey, visible par le public.

Fontaines du Sauveur, du Conseil et de l'Horloge

Les travaux importants et urgents de restauration de ces fontaines ont pu être terminés à temps. Grâce à une météo de fin d'année clémente, les spécialistes - ingénieurs, marbriers, tailleurs de pierre, ferronniers, étancheurs et autres - ont travaillé ensemble afin de restaurer ces monuments, patrimoine de Vevey, dans les règles de l'art.

Parmi les travaux les plus importants, notons ceux de la restauration des bassins, de l'adduction d'eau, des goulots et de la chèvre et de la mise à neuf de leur étanchéité.

Enfin, pour des raisons évidentes de sécurité, l'obélisque de la fontaine du Sauveur a été enlevé et déposé au garage du Stand. Un nouvel obélisque sera mis en place au courant de l'année 2017.



Fontaine du Sauveur, bassin



Fontaine du Sauveur, tête de lion



Fontaine de l'Horloge, bassin et goulot



Fontaine de l'Horloge, goulot



Fontaine du Conseil, bassin et ferronnerie

Les autres fontaines communales

Une étude approfondie de l'état de chaque fontaine communale verra le jour en 2017 et définira l'urgence des travaux de restauration.

Secteur garage

Son organisation

Le garage fournit les prestations de réparation, de maintenance et d'assistance technique des véhicules de l'ensemble de l'administration, offre un suivi technique rapproché et veille à un temps d'immobilisation minimum du parc des véhicules. Son quotidien s'appuie sur son responsable et un mécanicien, accompagnés par un apprenti qui se forme aux multiples tâches confiées à cette entité. Le responsable de l'atelier collabore étroitement à la mise en œuvre du processus d'achat des véhicules et veille à l'application des principes de la directive sur les achats responsables. De plus, il organise et coordonne les formations spécifiques de l'apprenti, des chauffeurs et des machinistes. L'ensemble des prestations du garage est traité sur une application informatique qui permet d'assurer la facturation sur les rubriques budgétaires correspondantes.

En 2016, l'atelier a procédé à près de 600 réparations mécaniques et dépannages, 14 préparations de véhicules pour les contrôles périodiques ainsi qu'aux diverses démarches d'immatriculations.

Le parc se compose d'environ 100 véhicules et machines qui s'alimentent au diesel, au gaz naturel, à l'essence ou au réseau électrique.



Garage, l'atelier

Nouveaux véhicules et engins de travail

Une balayeuse grande capacité de marque Ravo et une moyenne de marque Boschung sont arrivées pour renforcer le dispositif de nettoyage et de propreté de la voirie.

Un chariot élévateur à bras télescopique, qui a fait l'objet d'une demande de crédit, a été commandé en 2016 et viendra renforcer le dispositif pour les manifestations et l'organisation des travaux de taille des arbres au courant de 2017.



Balayeuse grande capacité RAVO

Secteur voirie

Déchetterie

La déchetterie de Vevey est opérationnelle depuis une année et rencontre un grand succès. De plus en plus, les citoyens s'y rendent et déposent leurs déchets.

Au vu des statistiques relatives aux jours et heures de fréquentation au cours de cette année, la direction a décidé d'optimiser les horaires à partir du 1^{er} janvier 2017. Le but est de proposer aux citoyens un jour supplémentaire d'ouverture, de permettre aux collaborateurs de mieux gérer l'information aux citoyens et l'évacuation des bennes et d'éviter une surcharge de travail pendant les heures creuses.

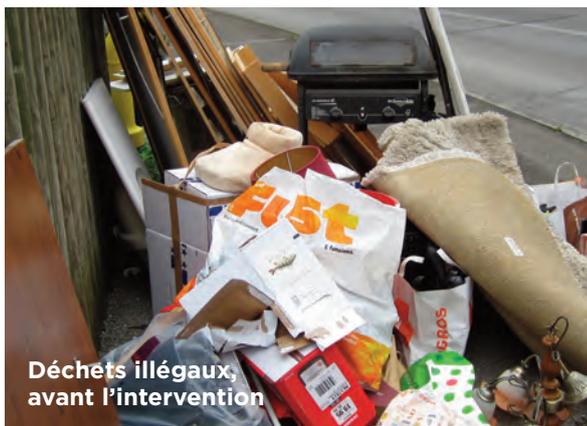
La déchetterie, c'est 6000 heures de travail, 4300 tonnes de déchets tous types confondus et 600 mouvements de bennes, mais aussi le lieu de collecte de :

- 270 frigos et 200 gros appareils électroménagers
- 23 tonnes de fer blanc
- 117 tonnes de ferraille
- 2 tonnes de fils isolés
- 500 kg de néons et ampoules
- 27 tonnes d'habits à recycler

Le dispositif de gestion des déchets 2016

Le dispositif en vigueur en 2016 était le suivant :

- La déchetterie, avec 38 matières collectées ;
- Les 48 écopoints, dont 28 avec deux matières collectées à savoir le verre et l'alu/fer-blanc, et 20 avec les déchets organiques en plus ;
- Les incinérables, le papier/carton et les végétaux de jardin, collectés au porte-à-porte ;
- Les déchets organiques, de cuisines, collectés aux écopoints ;
- Les encombrants, collectés au porte-à-porte sur inscription à travers le service fourni par la centrale d'appels - deux EPT pour 1098 clients inscrits pour un total de 1835 heures ;
- Les déchets illégaux, collectés par deux collaborateurs qui circulent en permanence dans la ville avec une camionnette « SOS déchets illégaux ». Cela représente environ 2555 heures de collecte.



Les écopoints

La réorganisation des écopoints a commencé en 2016 sur la base du critère de distance entre le domicile et l'écopoint le plus proche à savoir au maximum 250 m sur l'essentiel du territoire communal. Tout en gardant ce service en faveur des citoyens, cela permettra d'alléger la charge de maintenance des écopoints qui incombe au service voirie et d'avoir un meilleur contrôle de ceux-ci notamment par des actions de prévention.

Le nombre final des écopoints, restants en 2017, est estimé à 27. On y récoltera trois matières à savoir le verre, l'alu/fer-blanc et les déchets organiques de cuisine.

L'info-déchets

Une centrale d'appel externalisée a traité environ 3400 appels liés aux déchets, à savoir l'information sur la gestion des déchets en ville de Vevey, le recyclage et leur valorisation, la gestion d'agenda partagé pour la prise en charge des déchets encombrants et les annonces concernant les dépôts de déchets illégaux.

Les questions complexes sont transmises à la direction pour réponse, en particulier relatives aux problèmes sur le domaine privé - propriétaires et gérances - ainsi que l'accompagnement des architectes sur la gestion des déchets dans la phase d'élaboration des projets.

Sensibilisation

Le samedi 21 mai, l'action Net'Léman a été conduite pour la 8^e fois à Vevey. Ce sont près de 1000 kg de déchets qui ont été ramassés dans le lac et sur les rives. Cette année, l'opération veveysanne de nettoyage s'est doublée d'une action de sensibilisation menée en partenariat avec COSE-DEC avec, notamment, une exposition abondant différentes formes d'obsolescence des appareils électriques et électroniques.



Du mercredi 15 au samedi 18 juin, les ambassadeurs IGSU (Communauté d'intérêt pour un monde propre) ont arpenté la ville à la rencontre de la population, avec comme objectif de la sensibiliser à la problématique des déchets sauvages. Cette année, le travail mené dans les rues a été complété par une opération de sensibilisation ludique, conduite directement dans les préaux scolaires sur les différents types de comportements



Action IGSU

face à l'abandon de déchets sur l'espace public et les conséquences sur notre environnement.

Service hivernal, déneigement

Le déneigement, salage et dégagement des chaussées et des trottoirs de la ville, a nécessité l'intervention combinée des secteurs voirie et parcs & jardins pour un total de 580 heures et de 50 tonnes de sel.



Déneigement

Manifestations

La DEP a fourni de nombreuses prestations aux services de la ville, conformément aux décisions municipales, pour un total de 2467 heures. Un effort particulier a été mis sur la communication auprès des organisateurs des manifestations quant à leur devoir de gérer et éliminer les déchets produits et importés par leur manifestation.

La Plage

Les citoyens et les visiteurs ont pu profiter de l'espace Plage du 6 juin au 2 octobre 2016. Son exploitation a été entièrement confiée à du personnel placé par l'EVAM, sous la responsabilité et l'encadrement du secteur voirie.



La Plage, préparation



La Plage 2016

Les ateliers

Des prestations diverses ont été fournies par les ateliers - menuiserie, peinture, serrurerie, maçonnerie - pour les autres services/directions de l'administration telles que l'entretien des bancs Husson, les diverses réparations des barrières en ville, l'entretien courant des pataugeoires, des bassins et des équipements et portes des WC publics, le nettoyage des graffitis en ville, pour ne citer que les travaux principaux entrepris par les collaborateurs des ateliers. Par ailleurs, une collaboration entre les secteurs voirie et parcs et jardins, a permis la réalisation de la clôture d'un terrain à la Veyre.

Pour rappel, l'obturation de nids-de-poule sur les chaussées et les trottoirs, ainsi que la mise en place de nouveaux bancs sur le quai Perdonnet, sont des travaux réalisés par l'équipe du secteur voirie.



Travaux Rond-point Melchers



Travaux Rue de l'Hôtel-de-Ville





Travaux Quai Ansermet

Poubelles et déchets de voirie

Les heures consacrées à la vidange des poubelles publiques et au nettoyage du domaine public – passages des balayeuces, du Glouton et du Goupil - s'élevaient à environ 20 000 heures. 710 tonnes de déchets dans les corbeilles et sur les routes publiques ont été collectés.

Le secteur parcs & jardins

Etablissement horticole

L'établissement horticole a continué sa mission de production et a cultivé plus que 100 000 plantes, aussi bien de printemps que d'été. Ses collaborateurs ont également procédé à la culture des plantes vivaces et des chrysanthèmes en pots et de plus que 5000 fleurs coupées.

En 2016, le rucher communal a produit 25 kilos de miel dont la plupart a été remis aux garderies veveysannes.

Installations

La réfection du toit de la remise du centre horticole, d'une surface d'environ 300 m², a été réalisée pour un montant d'environ Fr. 34'000.-

Décorations, manifestations officielles

L'équipe du centre horticole assure la décoration des manifestations publiques, des locaux publics et des points d'accueil de l'administration. Cela nécessite la confection, la mise en place et l'entretien d'environ 1200 arrangements ou plantes fleuries, par année. Le temps de travail consacré est d'environ 500 heures.



Animai 2016



Décorations officielles

Formation professionnelle initiale, continue et rôle didactique

Sept jeunes ont bénéficié de stages d'orientation professionnelle, trois en floriculture et quatre en paysagisme. Sept apprentis sont actuellement en formation CFC en horticulture ; quatre suivent un cursus en option paysagisme et trois en option floriculture. Un apprenti paysagiste a réussi ses examens finaux en juin et obtenu son CFC d'horticulteur-paysagiste.

Gestion de l'énergie, de l'eau et des traitements phytosanitaires

Le secteur poursuit les efforts des années précédentes pour optimiser, maîtriser et réduire le plus possible la consommation d'énergie, d'eau et de produits chimiques, objectif qui a été déjà atteint en 2015.

Cimetière

Les directives d'utilisation du centre funéraire et de ses installations étaient au stade de leur finalisation à fin 2016. Elles seront présentées à la Municipalité, pour approbation, courant 2017.

Gestion des secteurs du cimetière

Les statistiques ci-après, comparées sur le long terme, nous permettent de connaître l'évolution du mode de sépulture et d'adapter ainsi l'occupation des secteurs aux besoins des familles.

Inhumations de corps

| | |
|--------------------------------|----|
| Tombes à la ligne de corps | 17 |
| Tombes d'enfants | - |
| Concessions de corps | 5 |
| Total des inhumations de corps | 22 |

Inhumations de cendres

| | |
|--|-----|
| Tombes à la ligne cinéraires nouvelles | 12 |
| Concessions cinéraires nouvelles | 3 |
| Inhumations de cendres sur tombes existantes | 23 |
| Total des inhumations de cendres en tombes | 38 |
| Inhumations de cendres au Jardin du Souvenir | 68 |
| Total des inhumations de cendres | 106 |





127 personnes ont choisi l'incinération sur un total de 153 décès de Veveysans, soit une proportion de 83 %.

Entretien des tombes

Le système d'abonnement annuel ou des contrats à long terme permet aux jardiniers de la ville d'assurer la continuité de l'entretien floral des tombes et monuments du cimetière de Saint-Martin.

Paysagisme

Soins aux arbres

L'équipe du secteur parcs et jardins a poursuivi l'entretien des arbres ainsi que des surfaces aménagées sous les arbres. Cette action a principalement consisté à corriger et à revêtir les surfaces par un gravier stabilisé ou à ensemençer par un mélange fleuri extensif sous une trentaine d'arbres.



Taille des arbres

Arbres du domaine privé

Les demandes d'abattages privées sont adressées à la DEP. Les autorisations d'abattages ont été accordées par la Municipalité sous la condition d'une plantation nouvelle ou une compensation financière. Les plantations nouvelles sont inventoriées et relevées dans le système de gestion du territoire.

Places de jeux et espaces de loisirs

L'entretien courant des places de jeux pour enfants a été suivi tout au long de l'année. Plusieurs engins de jeux ont été contrôlés et renouvelés dans le cadre du budget ordinaire.

Projet LUDO

Le projet de remise en état des surfaces de jeux sera poursuivi en 2017 par la réalisation des deux projets à savoir celui du Square de l'Indépendance et celui du Parc du Panorama.

Forêts

L'équipe du secteur parcs et jardins a poursuivi l'entretien des chemins pédestres ainsi que la réfection de la piste finlandaise à la Veyre. De plus, en collaboration avec le secteur voirie, les barrières vétustes ont été réparées.

Une formation a été suivie par des collaborateurs du secteur dont le sujet était l'« identification et détection des organismes nuisibles pour les arbres ».

D'entente avec le garde forestier, des mesures d'assainissement ont été reconduites aux Bosquets et aux Ruerettes afin d'éliminer les arbres secs ou ceux présentant un taux de défoliation supérieur à 50 %. Le renouvellement naturel de la forêt sera assuré par la diversité des espèces présentes : tilleuls, hêtres et érables notamment. Il est fort probable qu'une telle mesure d'assainissement devra être reconduite, selon une nouvelle évaluation, aux Bosquets et aux Toveires au début 2017.



Piste finlandaise, nouvelles barrières

Jardins urbains et projets pédagogiques

Les projets des jardins potagers et de permaculture ont retenu toute l'attention de la direction et du secteur parcs et jardins tout au long de l'année. Les collaborateurs ont apporté leur savoir-faire et leurs conseils aux initiateurs des projets. De plus, le secteur a accueilli la classe 1-2p du Collège du Clos dans le cadre du projet pédagogique « Observation des végétaux dans les parcs et jardins publics ». Les enfants ont pu ainsi visiter les serres de l'établissement horticole de la ville et assister à la plantation d'une des plates-bandes dans les environs du Collège du Clos.



Jardin du Rivage, espaces verts

*Jérôme Christen, municipal
Georges Garanis, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :

Le sujet de la rénovation des installations au centre horticole a fait l'objet d'une visite complète par la DEP et la DAIE. D'un commun accord, le montant des travaux à entreprendre sera porté au budget 2017 - entretiens spéciaux des bâtiments communaux.

Lexique

| | |
|---------|--|
| COSEDEC | Coopérative romande de Sensibilisation à la gestion des Déchets |
| EVAM | Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants |
| IGSU | Communauté d'intérêt pour un monde propre |
| LED | Light Emitting Diode |
| DEP | Direction des espaces publics |
| DAIE | Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie |





87

La Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration est au service de la population dans des domaines divers tels que le logement, l'intégration et met également en place ou soutient des actions en faveur de la population.

DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES, DU LOGEMENT ET DE L'INTÉGRATION



Riviera
27 mai 2016

www.lafetedesvoisins.ch
021 925 51 85

la fête
des
voisins
Immables en fête

LA FÊTE DES VOISINS

Communes participantes:

**Blonay, Corseaux, Corsier-sur-Vevey, Jongny, La Tour-de-Peilz,
Montreux, St-Légier-La Chiésaz, Vevey, Veytaux**



Nouveau graphisme pour la fête des voisins

Le Régional

Mot du municipal

Nouvelles autorités, nouvelle répartition de dicastères: nouvelle politique?!

La répartition des dicastères effectuée à l'issue des dernières élections devrait ouvrir de nouvelles perspectives pour le Service.

Un *Office du logement* renforcé avec une véritable politique foncière, articulée autour d'une veille foncière, et une politique du logement, comprenant le rapatriement dans le giron communal des appartements de la Ville en gérances privées.

Vevey a depuis longtemps reconnu que *l'intégration* était un moyen viable et efficace pour faire société. Cette reconnaissance est une condition nécessaire mais pas suffisante. Pour être réussie, l'intégration est un travail de longue haleine et qui demande quelques moyens, tant au niveau financier qu'au niveau ressources humaines. Suivant les programmes mis en place par les communes, un financement cantonal peut être obtenu au travers du PIC, selon le principe Fr. 1.- investi, Fr. 1.- octroyé.

Faire du *Social* un facteur de développement, telle serait l'ambition du Service. Mais vu le paysage actuel avec ses délégations de mandat, canton et région sont devenus les véritables protagonistes de l'action sociale. Les raisons de cette évolution sont peut-être à un certain point justifiées, mais cela rompt de façon brutale le lien organique entre la population concernée et la commune. Lien essentiel pour que le social ne soit pas une voie de garage. Après ce constat, il s'agit pour le Service de développer au moins un accueil à « bas seuil » afin de rétablir, autant que faire se peut, un contact avec les personnes les plus fragilisées. Cependant, pour mettre en musique tout ce qui a été énuméré supra, il faut un chef d'orchestre, c.-à-d. une cheffe de Service. Comme vous l'avez appris, M. Christophe Gerber, qui occupait cette fonction, a quitté la ville de Vevey fin décembre 2016. Nous le remercions chaleureusement pour le travail accompli et lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles activités. Depuis, le Service se cherche et cherche à se réorganiser.

Dans cette période de transition, il convient de rendre un hommage appuyé au reste de l'équipe de la DASLI pour le travail fourni, et ce, avec des moyens plus que limités - budget oblige. Et des remerciements particuliers à la déléguée à l'intégration, entre-temps cheffe de service a.i., pour son engagement et son dévouement.

Michel Agnant municipal

Missions de la DASLI

- **Intégration** : Favoriser la cohésion sociale, gérer les maisons de quartier, mener des actions dans les quartiers, faciliter la compréhension du système pour une installation optimale des nouveaux habitants, coordonner et piloter le programme d'intégration communal.
- **Logement** : Encourager la construction de nouveaux logements à des prix abordables ; vérifier les conditions d'octroi et d'occupation des logements subventionnés et allouer l'aide individuelle au logement ; préavis des demandes de rénovation, de transformation, de changements d'affectation ou d'aliénation des appartements se trouvant sur notre commune.
- **Affaires sociales** : Mise en place et poursuite des différentes actions en faveur des personnes précarisées, notamment des aînés, gestion du plan canicule et du dispositif « Grand froid ».

Evénements 2016

- Nouvelle responsable de la maison de quartier « Villa métisse » depuis avril 2016
- Action « Zoom sur mon quartier »
- Semaine d'actions contre le racisme
- Départ du chef de service

Intégration



Donner des clés de compréhension du système aux personnes nouvellement arrivées dans la commune, encourager la participation citoyenne au sens large et informer la population sur les offres

d'intégration, c'est dans cette optique que le Bureau de l'intégration a continué sur la même lignée que l'année 2015.

Avec une volonté marquée de travailler avec le tissu associatif ainsi qu'avec les partenaires reconnus, l'objectif du Bureau de l'intégration pour l'année 2016 a été de consolider le programme d'intégration communal (Mini-Pic). Pour rappel, les cinq piliers de celui-ci sont les suivants : la primo-information, le conseil, l'employabilité, l'intégration sociale et l'encouragement précoce.

Ces collaborations ont contribué à la consolidation des projets suivants : *Café-rencontre* et l'accueil enfants ; *Pause-café parents* et l'accueil enfants ; *activités* pour les enfants le mercredi après-midi à la Villa métisse ; *1'001 histoires*. Ces activités ont rencontré un franc succès. En effet, à lui seul, le café-rencontre a vu passer 876 femmes et accueilli 293 enfants au cours de l'année 2016.

Différents autres projets ont pu voir le jour avec l'objectif commun de travailler de manière transversale avec les partenaires et de donner des clés de compréhension du système.

Une réflexion menée depuis 2015 nous a permis de reformuler l'offre des cours de français pour les personnes allophones. Le Bureau de l'intégration a ainsi pu proposer depuis la rentrée 2016 un cours de *français langue d'intégration* (FLI) qui se veut au plus proche des préoccupations du public concerné et qui a pour objectif non seulement l'apprentissage du français, mais également une compréhension globale du système suisse et communal. Ainsi, des interventions, des sorties et des mises en condition viennent renforcer le cours afin d'enrichir les notions apprises.

Atelier d'aide aux démarches liées à la naturalisation : mis en place en collaboration avec Caritas, cette formation vise à préparer aux auditions les personnes ayant entrepris une démarche en vue d'une naturalisation. Cette mesure, qui rencontre un très grand succès, a été dédoublée afin de répondre à la demande.

Permanence emploi : donner des outils de compréhension du monde de l'emploi, rédiger des lettres de motivation et des CV pour les personnes ayant peu de bagage scolaire ou étant en situation pré-

caire, tels sont les objectifs de ce projet qui a été mis sur pied en collaboration avec Caritas. Ainsi, chaque semaine, la permanence emploi est proposée pendant la permanence de Caritas à l'Eglise Saint-Jean.

Traductions des flyers du Bureau de l'intégration en plusieurs langues : dans le but de toucher la population allophone de la commune, le flyer du Bureau de l'intégration a été traduit en 8 langues et diffusé dans le réseau. Ainsi, la permanence du Bureau de l'intégration a vu passer une centaine de personnes venant se renseigner sur des questions variées comme les permis de séjour, les cours de français, les offres d'intégration et les questions liées à la famille.

Brochure « Vivre à Vevey »

La brochure « vivre à Vevey » est depuis 2015, l'un des gros chantiers du Bureau de l'intégration. La finalisation de celle-ci aura lieu début 2017. La collaboration avec le CEPV a permis de proposer des photos vivantes illustrant de manière inédite les différentes facettes de ce que vivre à Vevey peut signifier tant pour le nouvel arrivant que pour la personne établie de longue date. La diffusion de la brochure va être faite dans le premier semestre 2017.

Financement de projets

Au-delà des points décrits ci-dessus, relevons encore que le Bureau de l'intégration a soutenu financièrement trois nouveaux projets indépendants. Le premier financement a été attribué à l'association *Urban Project*. Cette dernière s'attelle à la défense, la promotion et le développement des cultures et sports urbains en Suisse. Une manifestation a été organisée dans ce sens les 1^{er} et 2 juillet 2016, regroupant des activités allant du tournoi de basket 3x3, en passant par le skate et des démonstrations de danse hip-hop, parmi d'autres. Le deuxième projet soutenu est celui de Tokyo Moon qui, par le biais de photos et de textes, interroge les itinéraires entrecoupés des personnes bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI). Le dernier est celui de l'association A la Vista, qui met sur pied des reportages TV à l'intention des personnes migrantes pour leur donner une meilleure compréhension du système.

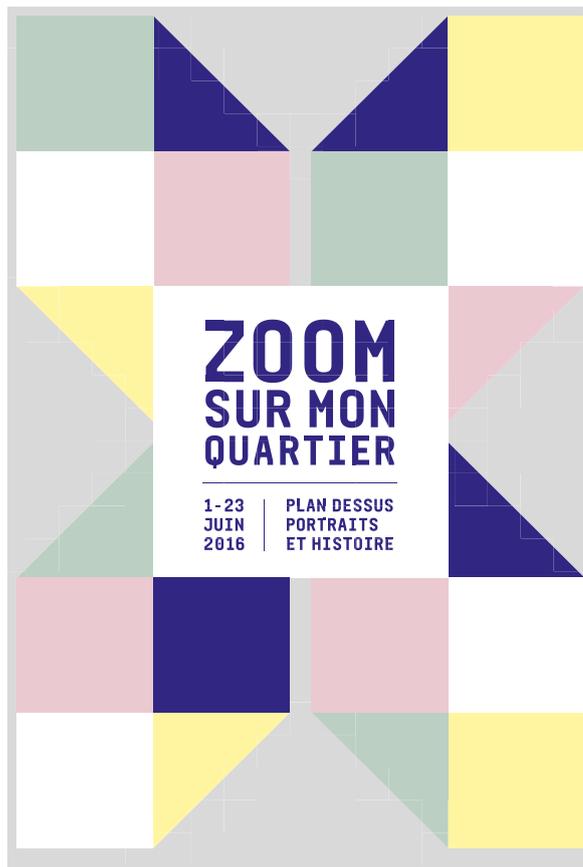
Commission des activités interculturelles

La commission s'est réunie à deux reprises. Elle a notamment pris connaissance des activités menées par la DASLI et le Bureau de l'intégration et apporté des propositions en lien avec les 5 domaines d'action du programme d'intégration communal.

« Une voix, un choix » : c'est avec ce message que le Conseil d'Etat a encouragé les électrices et électeurs d'origine étrangère à participer à la vie démocratique du canton. Avec les élections communales du 28 février 2016, il incitait les communes à mettre en place des mesures visant à favoriser l'information à la population, notamment étrangère, sur les modalités de vote. En complément à cette action cantonale, le Bureau de l'intégration a souhaité aller à la rencontre des Veveysans afin de les informer et les sensibiliser sur les droits politiques. Avec la mise à disposition du « Bus citoyen » du BLI, une partie des membres de la Commission des activités interculturelles (CAI) et la déléguée à l'intégration ont ainsi eu l'occasion d'aborder les différentes facettes de la citoyenneté et de sa mise en œuvre.

Projet urbain

Le Bureau de l'intégration a également repris la gestion du Projet urbain afin de pérenniser les ac-



tions qui ont été menées pendant les 8 dernières années dans les quartiers Plan-Dessus et Plan-Dessous dans le cadre du programme fédéral « Projets urbains - Intégration sociale dans des zones d'habitation » qui s'est terminé en 2015.

Ainsi, en 2016, le Bureau de l'intégration a souhaité mettre en lumière le quartier de Plan-Dessus. Partir à la rencontre des personnes qui le construisent chaque jour, qui en sont l'âme et le cœur, ses habitants. De cette idée est née le projet « Zoom sur mon quartier » qui a été déclinée en trois actions phares.

Tout d'abord, une rencontre photographique a donné vie à une exposition à ciel ouvert de portraits d'habitants qui ont livré un regard inédit sur leur quotidien dans ce quartier.





Portrait habitant Plan-Dessus

Un film mêlant images d'archives, témoignages et interviews a également pu être créé et est à l'image du quartier : dynamique et authentique. Il a été projeté lors de deux soirées ; lors du vernissage de l'exposition et à la fête multiculturelle. Enfin, avec la précieuse collaboration du Musée historique de Vevey, le Bureau de l'intégration a pu proposer 8 points historiques retraçant les nombreux changements ayant eu lieu dans le quartier. Si certains pensaient tout savoir de ce quartier, ils ont pu être étonnés par la richesse et les transformations de Plan-Dessus.

L'ensemble de l'action a été fort apprécié par les habitants du quartier qui ont fait de nombreux retours positifs.

Suite à cette démarche et toujours dans l'esprit de créer du lien social entre les habitants du quartier, l'APERO a imaginé la création d'un journal de



LE PETIT ROBIN

JOURNAL DU QUARTIER PLAN-DESSUS
NUMÉRO 1 - SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2016 - GRATUIT



Team Journal de gauche à droite: Mirka Kuhn Zolocio, Nathalie Jency, Didier Duret, Maria Antonietta De Stefanis, Sergio De Stefanis, Wauner Robin Smith, Caterina Da Cruz, Jean-Marc Rodat et Americo Brito.

LE MOT DU PRÉSIDENT DE L'APERO

ASSOCIATION POUR LES ENVIRONS DE ROBIN

Pourquoi le journal de quartier « Le petit Robin » ?

Le quartier de Plan-Dessus connaît depuis de nombreuses années un essor sans précédent.

En 1990, les Ateliers Mécaniques ont fermé. C'est fut un drame pour la ville de Vevey qui a vu s'éteindre un de ses fleurons industriels. Hélas, hélas, comme le dit le vieil adage : "rien ne se perd, tout se transforme". Un nouveau complexe d'habitations a vu le jour avec « Les Moulins de la Veveysa » et d'autres immeubles suivront. Le quartier est en pleine mutation.

Ces nouvelles habitations amèneront de nouvelles personnes et nous verrons de nouvelles idées se créer.

Le but majeur de ce journal est de tisser des liens entre tous les habitants. Notre objectif ? Donner une dynamique, stimuler votre créativité et consolider la solidarité déjà existante. Plan-Dessus ne doit pas perdre de son âme pour devenir un quartier doré, mais bel et bien rester un quartier vivant et convivial où l'on se dit « Bonjour ».

Ce journal est le vôtre. Vous pouvez apporter votre contribution par des suggestions d'articles, par vos remarques d'améliorations. Proposez-nous vos idées et transmettez-nous votre enthousiasme.

Le Petit Robin fait ses premiers pas. Il va grandir et évoluer en fonction de l'attention que vous voudrez bien lui prêter. Son titre a été choisi en mémoire d'Emile Robin, médecin Parisien qui, en son temps, a beaucoup donné pour la région de Vevey. Sur la place qui porte son nom, une plaque de l'association « Vibiscum » est accrochée en honneur à sa mémoire.

Bon vent au journal « Le Petit Robin » et à bientôt !

Jean-Marc Rodat
Président de l'APERO
(Association Pour les Environs de Robin)

EDITION : Le Petit Robin - Journal du quartier Plan-Dessus. Trimestriel. Maison de quartier Espace Bel Air, 12 Rue du Nord, 1800 Vevey. Rédacteur en chef: Americo Brito. Graphiste: Wauner Smith. Comité de rédaction: Jean-Marc Rodat, Nathalie Jency, Caterina Da Cruz, Didier Duret, Mirka Kuhn Zolocio, Maria Antonietta De Stefanis, Sergio De Stefanis. Editeur: APERO (Association Pour les Environs de Robin) Si vous voulez nous soutenir - CCP 18-20668-0 (premier journal). Imprimé par la Ville de Vevey © Tous les droits sont réservés. Vous avez une information à faire paraître? Contactez-nous par email: info@lepetitrobin.ch

1^{re} édition du Petit Robin

quartier « le Petit Robin ». Sous une forme trimestrielle et mêlant témoignages et anecdotes sur l'histoire du quartier, agenda des événements et valorisation des commerces de proximité, le 1^{er} numéro a été distribué en septembre 2016 et veut inciter les habitants à s'impliquer davantage dans la vie du quartier Plan-Dessus.

Maisons de quartier

Villa Métisse (quartier Plan-Dessus)

La nouvelle responsable de la Villa Métisse a commencé ses activités en avril 2016.

Les activités développées dans le cadre de la maison de quartier, en collaboration avec le Bureau de l'intégration, ont suivi leur cours et rencontré un franc succès.

Le repas communautaire du vendredi « ramène ta sauce », mis sur pied en collaboration avec Ginkgo, a vu son public se renouveler et a permis de créer des liens entre les habitants du quartier.

Le café-rencontre du jeudi permet aux femmes allophones de se rencontrer et d'échanger en français autour de sujets d'actualité. Des acteurs du réseau sont également régulièrement intervenus pour expliquer leurs domaines d'action et les offres qui peuvent être proposées à ce public. Ainsi, le chargé de prévention Police Riviera, le centre PROFA, la Ligue vaudoise contre le cancer et la médiatrice du Chaplin's World ont notamment pu intervenir lors de ces rencontres.

Le mercredi après-midi, la Villa Métisse propose des activités ludiques et participatives pour les enfants dans le but de favoriser le bien-vivre ensemble des différents âges qui se côtoient. L'aspect de prévention et de mise en lien avec les acteurs du réseau est également un des objectifs de cet accueil.

Des collaborations ont également été mises en place avec les associations étrangères et de quartier.

La salle informatique répond aux besoins des requérants de l'EVAM d'avoir les outils informatiques pour garder le lien avec leur famille et pays d'origine.

En outre, la Villa Métisse accueille un programme d'occupation de l'EVAM qui permet de faire découvrir le monde de l'animation socio-culturelle à un requérant d'asile mais également de renforcer la présence à la maison de quartier.

La DASLI constate que les activités de la Villa Métisse répondent à un réel besoin de la part de la population de pouvoir bénéficier de locaux pour se réunir lors d'événements privés, mais également de pouvoir participer et mettre en œuvre des initiatives et des projets répondant à des besoins identifiés dans le quartier.

La DASLI a la volonté de ménager des plages horaires libres afin de continuer à valoriser les initiatives des partenaires associatifs ou privés afin d'être au plus proche des besoins constatés sur le terrain.

Espace Bel-Air (quartier Plan-Dessus)

Apprécié par les habitants et associations de quartier, l'Espace Bel-Air a accueilli de multiples activités tout au long de l'année.

Egalement très sollicité pour des locations pour des événements privés, l'Espace Bel-Air jouit d'une grande notoriété dans le quartier.

Cet espace est utilisé notamment par l'association TREMPOLIN avec laquelle la Ville de Vevey a une convention de collaboration. Celle-ci y propose notamment une aide aux leçons et des activités pour les enfants du quartier.

Un nouvel espace de rencontre a été proposé depuis mars 2016 par le biais d'un « café-croissant »

tous les jeudis matins pendant lequel des liens se créent entre habitants.

Afin d'optimiser l'utilisation des locaux et de pouvoir y proposer plus d'activités directement en lien avec le quartier, la *commission Espace Bel-Air*, regroupant les différents partenaires, associations et utilisateurs de la maison de quartier, s'est réunie à plusieurs reprises en 2016.

Des démarches de valorisation des activités ont notamment été pensées avec la mise sur pied d'un calendrier mensuel. Dans cette optique, l'association APERO, qui gère les locaux, a également participé à des groupes de travail avec le Bureau de l'intégration.

Semaine d'actions contre le racisme

« La face cachée du racisme »

Tel un iceberg, la discrimination est parfois difficilement percevable et pourtant bien réelle. L'objectif de la campagne 2016 a été de sensibiliser la population veveysanne aux différentes formes que les discriminations cachées peuvent prendre, notamment par le biais des réseaux sociaux et sur internet.

Afin de réaliser l'affiche et dans le but de valoriser les compétences de futurs professionnels de la branche, le Bureau de l'intégration a collaboré avec une classe de polydesigners du CEPV.

Plusieurs activités ont été préparées pour cette occasion dont un micro-trottoir intitulé « le respect, c'est quoi ? » créé et filmé par les enfants fréquentant la maison de quartier « Villa Métisse ». Celui-ci a ensuite été diffusé à plusieurs reprises dans les autres activités et servira de support à des futures interactions avec les enfants de la ville.

Quatre représentants de communautés religieuses ont abordé la thématique du respect (notamment de l'autre, de la femme, de la vie) lors d'une table ronde interreligieuse. Celle-ci a remporté un franc

succès et a permis la rencontre et le dialogue d'un public multiculturel venu en nombre.

Le spectacle « Lilibelle et la sorcière maléfique » de la chanteuse pour enfants, Sonia Grimm, a été proposé au jeune public afin de le sensibiliser de manière ludique à la thématique du respect.

Il s'est déroulé dans la magnifique salle del Castillo et a accueilli 400 personnes.

Une excellente collaboration avec l'école secondaire a permis de toucher les élèves de 9^{ème} Harmos. La déléguée à l'intégration et sa chargée de projet ont ainsi pu intervenir dans 10 classes afin d'aborder la thématique du racisme et de la violence. Ces interventions de 1h30 chacune ont été complétées par la visite par les élèves de l'exposition « Violences », mise en place par le Musée de la main à Lausanne. Dans un souci de prévention, un fascicule a en outre été remis à chaque élève dans lequel figuraient les organismes auxquels s'adresser en cas de problématique de violence.

Fête des voisins

Nouveau graphisme pour la 10^{ème} édition de la fête des voisins à Vevey et sur la Riviera qui voit son succès toujours affirmé puisqu'elle a mobilisé 94 organisateurs de fêtes.

Vevey a enregistré le plus grand nombre de fêtes avec un total de 36. La fête des voisins a non seulement l'objectif d'offrir une opportunité de rencontre entre habitants, mais également d'impliquer toutes les communes pour la diffusion du matériel. La mise à disposition des tables et bancs a été très appréciée et les retours sur les fêtes ont été globalement positifs.

Comme les années précédentes, le travail de coordination a été assuré par la déléguée à l'intégration et sa stagiaire, avec la coopération d'Agenda 21. L'excellente collaboration avec la Direction des espaces publics est également à souligner.



la fête commence dans la rue des Deux-Marchés

Affaires sociales

Aînés

Sur les quelque 20'061 habitants que comptait Vevey à fin 2016, la population des plus de 65 ans représentait près de 14.51%, soit 2'910 personnes. Dans cette même catégorie, près d'un aîné sur trois est âgé de plus de 80 ans. Selon les perspectives démographiques publiées par Statistique Vaud, la part des 65+ devrait augmenter ces prochaines années pour atteindre près de 22% en 2030.

Soirée d'accueil des nouveaux retraités



Paquets de Noël

Le 15 décembre 2016, l'association « 4 Roues de secours » a distribué 677 paquets de Noël, préparés par la DASLI et la Coop. C'est un geste de la commune fort apprécié par les bénéficiaires des prestations complémentaires (PC) qui se sont manifestés suite au courrier envoyé par l'Agence d'assurances sociales de La Tour-de-Peilz.

Commission des aînés

En raison de la démission de la municipale en charge au 31.12.2015 et du changement de législature au 01.07.2016, la commission des aînés ne s'est pas réunie en 2016.

Sortie des aînés

Le 25 mai 2016, 183 personnes ont participé à la traditionnelle croisière annuelle CGN sur le « Rhône » proposée aux aînés du Centre de jour et de la salle à manger du Panorama. Cette sortie bénéficie de la subvention de la Fondation Haeffeli-Meylan à Corseaux.

Plan canicule

Comme chaque année, un courrier a été envoyé à toutes les personnes de 75 ans et plus vivant sur la commune dans l'objectif de connaître ceux qui seraient au besoin d'un contact ou d'une visite dans l'éventualité du déclenchement du plan canicule par le canton. C'est ainsi que 983 courriers ont été envoyés par la DASLI qui a traité les 833 réponses parvenues en retour, soit un taux de réponse de 85% pour cette année.

Des messages de prévention spécifiques ont également été diffusés sur les panneaux lumineux aux entrées de la ville afin de sensibiliser la population aux directives à suivre lors de grosses chaleurs. En 2016, le Plan canicule n'a pas été déclenché.

Dispositif Grand froid - Hiver 2016-2017

Le dispositif « Grand froid » a été reconduit sur la Riviera pour l'hiver 2016-2017 grâce à la collaboration entre les différents partenaires intervenant en faveur de la population précarisée dans la région et les responsables des services communaux en charge des problématiques sociales de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey.

La gestion de cet accueil d'urgence est assurée par le responsable du Hublot. Cette structure constitue la porte d'entrée en cas de conditions météorologiques difficiles et active ainsi, au besoin, l'ouverture du lieu d'accueil supplémentaire

(12 places) au plus tard à 20h le même soir et ce jusqu'à 8h30 le lendemain.

Ce dispositif est mis en place du 19 décembre 2016 jusqu'à fin mars 2017.

Accueil des nouveaux retraités

En 2016, 89 Veveysannes et 94 Veveysans ont atteint l'âge de la retraite. En leur honneur et afin de marquer avec eux ce passage du statut de professionnel actif à celui de retraité, la DASLI a organisé, pour la 3^e année consécutive, une soirée en date du 16 novembre 2016. Outre une partie officielle, des intermèdes musicaux et une présentation de « PRO-XY, Fondation suisse des proches-aidants » et « Bénévolat-Vaud », une quinzaine d'associations régionales et cantonales ont présenté leurs activités ; une opportunité de découvrir de nouvelles perspectives et activités pour les quelque 70 nouveaux retraités ayant répondu présents.

Messages aux parents - Pro Juventute

Notre commune continue, depuis 2011, à offrir, en collaboration avec Pro Juventute, un coffret à chaque nouveau parent contenant des conseils pour l'arrivée de leur nouveau-né. En 2016, 142 courriers ont été envoyés et 50 coffrets offerts aux parents qui en ont fait la demande.

Sacs poubelles

Depuis 2014, les familles (durant les 3 premières années de leur enfant) et les personnes au bénéfice d'une attestation médicale peuvent retirer annuellement et gratuitement 5 rouleaux de 10 sacs poubelle 35 litres taxés. En 2016, 3835 rouleaux ont été distribués respectivement aux parents et aux pharmacies (pour les bénéficiaires d'attestations médicales).

Aide communale

L'aide communale, octroyée aux bénéficiaires des prestations complémentaires complètes (PC) et résidant sur la commune depuis 5 ans au minimum au cours des 10 dernières années, a été versée cette année à 253 bénéficiaires pour un montant total de Fr. 325'201.35.

L'octroi du droit à l'aide communale se fait sur la base de l'analyse de la décision des prestations complémentaires AVS/AI de la caisse vaudoise de compensation.

Carte de bus

En 2016, ce sont 113 subventions de Fr. 7.- qui ont été versées aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI pour l'achat de cartes de bus VMCV.

Logement

Chiffres clés

| | |
|---------------------------|------|
| Taux de logements vacants | 0.6% |
| Préavis LDTR | 11 |
| Préavis LAAL | 7 |
| Logements subventionnés | 441 |
| Bénéficiaires AIL | 99 |

Pénurie de logements

La mission générale des collectivités publiques et de l'office du logement consiste à s'efforcer de procurer un logement approprié aux familles et personnes établies sur leur territoire et à celles dont la présence dans la commune a une justification économique ou sociale (Loi sur le logement). Or, depuis des années, Vevey continue de présenter un parc de logements disponibles très bas, se

caractérisant par là-même comme une commune dans laquelle sévit une pénurie de logements, et ce, malgré les nouvelles constructions qui ont été réalisées ces dernières années.

Les diverses lois relatives au logement, leur règlement d'application, les règlements communaux, ainsi que l'arrêté visant l'interdiction de toute vente de logements à des personnes habitant à l'étranger et ne souhaitant pas s'établir à l'année à Vevey, constituent autant de mesures à disposition des autorités communales pour pouvoir remplir leur mission.

Commission logement

En raison de la démission de la municipale en charge au 31.12.2015 et du changement de législation au 01.07.2016, la Commission logement ne s'est pas réunie en 2016.

LDTR - LAAL

La loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR) a pour objectif, dans les communes où sévit la pénurie de logements, de soumettre à autorisation les demandes visant les buts énoncés dans le titre de la loi elle-même. Sous réserve de certaines conditions, et sur préavis de la Municipalité, l'autorisation est accordée par la Division logement (service des communes et du logement), lorsque les travaux prévus apparaissent indispensables pour des motifs, en substance, de sécurité, de salubrité ou d'intérêt général. En 2016, la Municipalité a donné un préavis sur 11 demandes relatives à la dite loi.

La loi concernant l'aliénation d'appartements loués (LAAL) a également pour but de lutter contre la pénurie de logements en conservant sur le marché locatif certains types d'appartements répondant à un besoin de la population. Ainsi, l'aliénation à titre onéreux, sous quelque forme que ce soit, d'un appartement à usage d'habitation jusqu'alors loué est soumise à autorisation, celle-ci étant délivrée par la division logement, sur préavis de la municipalité. En 2016, 7 demandes ont été traitées par cette dernière.

Logements subventionnés (aide à la pierre)

Le parc de logements subventionnés s'élève à 441 objets, répartis dans 14 immeubles. Sur l'ensemble du parc immobilier veveysan (10'216 logements au 31.12.2014 ; source : Statistique Vaud), cela représente 4.32 %. Le subventionnement communal s'est élevé à Fr. 153'376.- pour 2016.

Afin que des appartements subventionnés demeurent disponibles pour les personnes qui en ont réellement besoin, l'Office communal du logement procède périodiquement au contrôle du revenu des locataires et du taux d'occupation de ces appartements. A cet effet, 4 immeubles, soit 109 logements, ont été contrôlés en 2016 : bd de Charmontey 41-47 (RCOL), l'avenue des Crosets 45-47 (RCOL), rue des Marronniers 6 (RCOOLM) et rue des Moulins 24-26/Pont-de-Danse 2-4/Corsier 1 (RCOLLM).

Barème unique

En date du 1^{er} janvier 2016 est entré en vigueur le barème unique des limites de revenu. Ce nouveau barème, validé le 7 septembre 2015 par Madame Béatrice Métraux, cheffe du Département des institutions et de la sécurité, revoit d'une part à la baisse les limites de revenus et d'autre part, regroupe et remplace le barème du Règlement du 24 juillet 1991 sur les conditions d'occupation des

logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics (RCOL) et celui du Règlement du 17 janvier 2007 sur conditions d'occupation des logements à loyers modérés (RCOLLM).

Revenu déterminant unifié (RDU)

Cette méthode de calcul du revenu déterminant unifié, utilisée depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013 de la LHPS (Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises), lie depuis courant 2016 l'aide à la pierre à d'autres prestations sociales (notamment l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM), le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA), l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) et l'aide individuelle au logement (AIL) par le biais du système informatique d'échanges d'informations financières et administratives SI RDU.

Chaque actualisation des finances effectuée par un gestionnaire de dossiers d'une des prestations précitées, ainsi que toute actualisation opérée par l'Office du logement est par conséquent susceptible d'influencer désormais le montant de toutes les autres aides. Dès lors, de nouvelles responsabilités incombent à l'Office du logement.

Entre l'examen des dossiers de candidatures lors de relocation d'appartements, les contrôles périodiques d'immeubles, les changements annoncés spontanément par les locataires et ceux générés par le SI RDU précité, l'Office communal du logement a traité 220 dossiers en 2016.

Aide individuelle au logement AIL (aide à la personne)

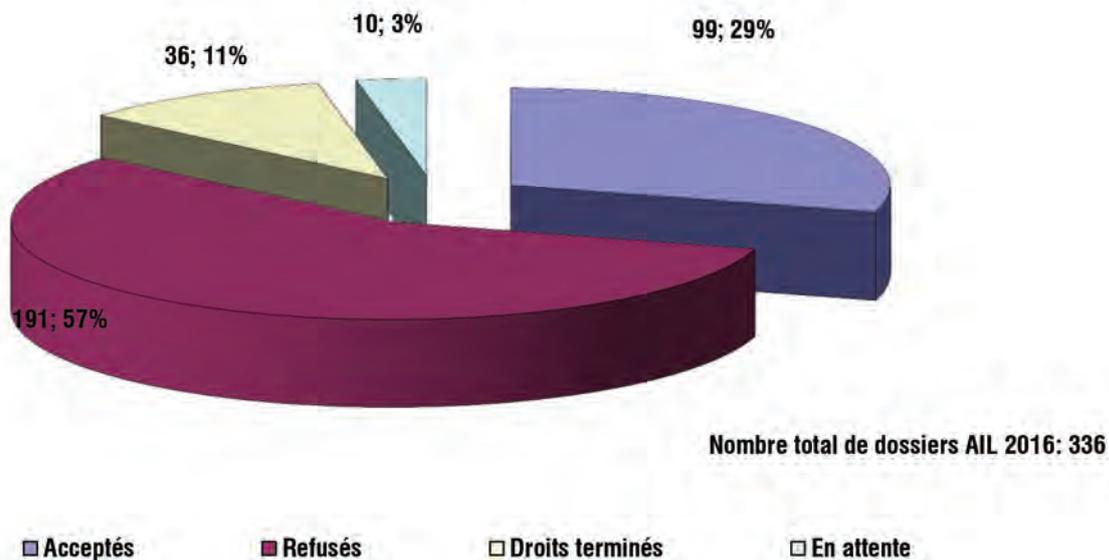
Appliquée dans 11 communes du canton de Vaud et à Vevey depuis 2008, l'AIL, sous réserve de plusieurs conditions, constitue une aide financière directe attribuée à certains ménages disposant d'une autonomie financière suffisante pour subvenir à leurs besoins, mais supportant une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus. L'objectif de cette mesure de soutien vise ainsi à parer au manque d'appartements subventionnés et à l'augmentation du prix des loyers pour les familles à faible revenu qui peinent à trouver un logement adapté à leurs moyens financiers.

En 2016, 99 ménages veveysans ont pu bénéficier de l'aide individuelle au logement. Il en aura coûté Fr. 160'321.-, dont la moitié nous est remboursée par le Canton. Sur un nombre de 336 dossiers reçus, 59% sont venus par le biais d'autres métiers des prestations sociales telles que le Bureau de recouvrement des pensions alimentaires (BRAPA) 12%, l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM) 23 %, le Centre régional de décision des PC Familles 6%. Dans le courant 2016 sont venus s'ajouter les dossiers de l'Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage (OCBE) 18 %. Bien que générant 70 % de refus, le nombre de dossiers examinés en continue augmentation a également généré une augmentation de 24% du nombre de bénéficiaires : 68 bénéficiaires au 31.12.2016 (55 bénéficiaires au 31.12.2015).

Le Hublot

- Le Centre d'hébergement d'urgence de la Riviera propose 19 lits hommes/femmes.
- Les nuitées en 2016 se sont élevées à 5800, un chiffre en augmentation de 11% par rapport à 2015. 4900 repas chauds ont été servis en soirée.
- La population hébergée se compose de 23% de Suisses et de 77% de personnes d'origine étran-

Demandes AIL 2016



gère majoritairement de Roumanie, France et Algérie. 334 personnes différentes, dont 9% de femmes, ont été accueillies avec une moyenne d'âge de 38 ans, dont 10% de 18-25 ans.

Fondation Apollo

En 2016, la Fondation Apollo a rencontré 123 personnes ou familles veveysannes en recherche de logement. Les comptoirs du logement organisés deux fois par semaine, ont été largement fréquentés par les habitants de Vevey, soit une moyenne de 50 Veveysans par semaine.

Pour l'année 2016, 7 nouveaux baux ont été contractés au nom de la Fondation Apollo ce qui porte à 133 le nombre de baux au nom de la fondation.

La Fondation Apollo a en outre poursuivi le suivi social de 40 familles veveysannes.

Sept personnes ou familles occupant un logement Apollo ont enfin obtenu un bail à leur nom durant l'année 2016.

Michel Agnant, municipal
Stéphanie Zufferey, cheffe de service a.i.

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :
Néant

Lexique

| | |
|-------|--|
| AACTS | Fondation Addictions, action communautaire, travail social |
| AI | Assurance invalidité |
| AIL | Aide individuelle au logement |
| APERO | Association pour les environs de la place Robin |
| AVS | Assurance vieillesse et survivant |
| BCI | Bureau cantonal de l'intégration |

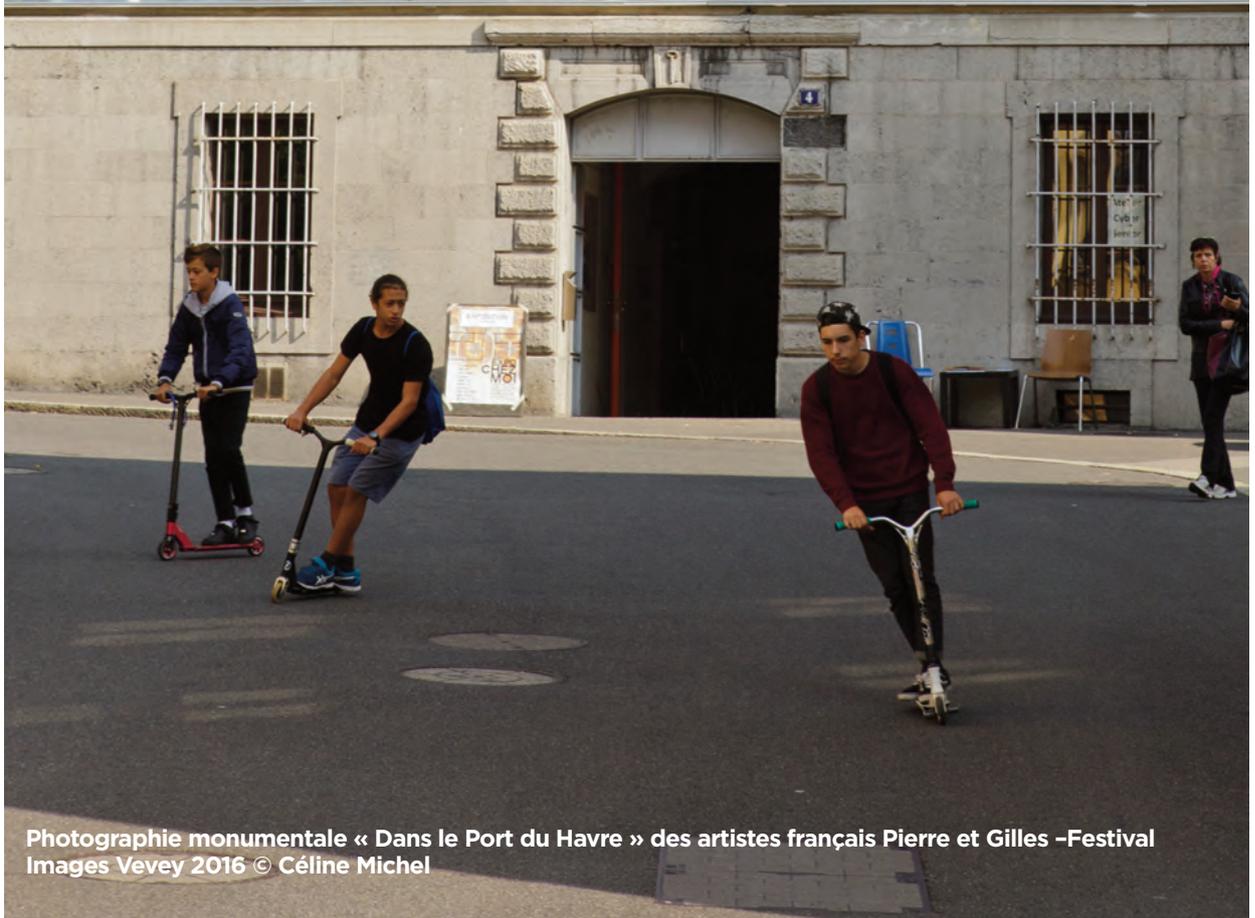
| | |
|----------|---|
| BRAPA | Bureau de recouvrement des pensions alimentaires |
| CEPV | Centre d'enseignement professionnel de Vevey |
| CGN | Compagnie générale de navigation |
| CSR | Centre social régional |
| DASLI | Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration |
| DJEFS | Direction de l'éducation, de la famille et des sports |
| DU | Direction de l'urbanisme |
| EPT | Equivalent plein temps |
| EVAM | Etablissement vaudois d'accueil des migrants |
| LAAL | Loi concernant l'aliénation d'appartements loués ; loi du 1 ^{er} décembre 1989 |
| LDTR | Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation, ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation ; loi du 1 ^{er} avril 2004 |
| OCBE | Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage |
| OVAM | Office vaudois de l'assurance-maladie |
| Mini-PIC | Programme d'intégration communal |
| PC | Prestations complémentaires |
| PCi | Protection civile |
| PIC | Programme d'intégration cantonal |
| RCOL | Règlement du 24 juillet 1991 sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui financier des pouvoirs publics |
| RCOLLM | Règlement du 17 janvier 2007 sur les conditions d'occupation des logements à loyers modérés |
| RDU | Revenu déterminant unifié |
| RI | Revenu d'insertion |
| SI RDU | Système d'information RDU cantonal |
| VMCV | Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve |



97

Le Service culturel de la ville de Vevey a pour objectif principal d'assurer la coordination et le rayonnement de l'offre culturelle de la ville, selon le document des «Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey», adopté par le Conseil communal en 2004.

SERVICE CULTUREL



Photographie monumentale « Dans le Port du Havre » des artistes français Pierre et Gilles -Festival Images Vevey 2016 © Céline Michel

Inventer un nouveau projet culturel pour Vevey

Des états généraux de la culture pour réfléchir collectivement à une vision et des objectifs communs

Généralités

Afin de pouvoir négocier habilement le virage pris dans son histoire récente, Vevey s'est dotée d'un instrument de développement de la culture qui s'est révélé d'une extrême efficacité et efficience, savoir le Service culturel.

De par sa création, ce dernier, devenu ipso facto le garant de la politique culturelle de la Ville, a su assurer avec maestria les différentes missions qui lui ont été confiées et a permis de faire de Vevey, l'une des villes les plus dynamiques en matière de culture dans la région et au-delà. Ce dynamisme, porté par une manifestation-phare, le Festival Images, est le résultat d'un constant effort de la Ville en faveur des institutions et associations locales.

Véritables pépinières, les nombreuses et vivaces associations culturelles remplissent à merveille leur rôle, non seulement en donnant les nécessaires impulsions aux institutions établies mais aussi en garantissant une diversité culturelle de qualité au service de l'épanouissement des habitant-e-s de la ville.

Soucieuse de pérenniser la vocation culturelle de Vevey, la Municipalité a donné mission au Service de mettre à jour le document de référence y relatif. Ce chantier, entamé dans les derniers mois de 2016, devra se concrétiser au moyen d'un processus participatif début 2017. Aussi les états généraux devraient-ils impliquer l'ensemble des acteurs et protagonistes culturels de Vevey et de la région.

Comme pour toute entreprise humaine, le dynamisme évoqué supra est et se doit d'être incarné. Aussi est-il convenient de remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui font de Vevey ce qu'elle est devenue aujourd'hui en matière de culture. Nommément, il faut citer en particulier Monsieur Stefano Stoll, ancien délégué à la Culture et actuel directeur de la Fondation Vevey Ville d'Images, la déléguée d'aujourd'hui Madame Marie Neumann, pour leur engagement et leur dévouement.

Michel Agnant, municipal

Missions générales

Le Service culturel répond aussi bien aux sollicitations d'un grand nombre d'interlocuteurs externes qu'aux besoins internes de l'administration communale. Ses missions générales sont :

- Appliquer les « Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey » ;
- Participer au développement de la politique culturelle de la Ville ;
- Assurer la gestion administrative (préavis, propositions municipales, suivi des décisions municipales, RH, courriers, etc.) ;
- Suivre et accompagner les institutions culturelles (hormis musées et bibliothèque), le tissu associatif, les artistes et la scène indépendante ;
- Gérer l'attribution des subventions ponctuelles et assurer un suivi (visionnement, comptes, rapport) ;
- Soutenir la création artistique et l'animation culturelle locale ;
- Visionner les spectacles, les expositions et les manifestations ;
- Mettre en place des outils de promotion de la culture veveysanne et en assurer le suivi ;
- Assurer des tâches de représentation dans divers conseils et commissions ;
- Entretenir les relations avec les autorités communales, cantonales et fédérales en matière de politique culturelle ainsi qu'avec les organismes faitiers ;
- Piloter certains projets émanant directement du service tels que Fête de la Danse, PictoBello ou Dansomètre ;
- Développer des projets fédérateurs pour les acteurs culturels (par ex. carte Sésame, Etats généraux de la culture) ;
- Coordonner l'offre culturelle de la Ville et assurer la coordination avec les autres services (Greffé, ASR, DEP, DAI, etc.) ;
- Assumer la gestion des activités liées aux temples, aux orgues et aux relations avec les paroisses ;
- Mettre en place des mesures pour préserver le patrimoine communal (sculptures en plein air, fresques, orgues, etc.) ;
- Rechercher des fonds pour des manifestations portées par le Service et soutenir le travail de recherche de fonds des acteurs culturels soutenus par la Ville.

Administration

Personnel - Collaborateurs

| | |
|-------------------------|----------|
| Culture : | 1.5 EPT |
| - Déléguée à la culture | (80%) |
| - Secrétaire | (70%) |
| Cultes : | 1.61 EPT |
| - Organiste | (61%) |
| - Préposé aux temples | (70%) |
| - Préposée aux temples | (30%) |

A ces postes fixes s'ajoutent des collaborateurs engagés en mandat qui répondent directement à la déléguée à la culture. A noter que le marguillier à 30% qui avait démissionné fin 2015 n'a pas été remplacé. Selon accord avec les préposés aux temples, ces derniers assument également les tâches de marguillier sur leur temps de travail jusqu'au départ à la retraite du préposé aux temples.

Mandats

Le Service fait très régulièrement appel à des collaborateurs auxiliaires pour des mandats de durée déterminée afin, d'une part de pallier le manque de ressources humaines fixes à disposition du service pour mener à bien sa mission et, d'autre part, pour assumer certaines tâches opérationnelles de coordination d'événements. En 2016, des mandats ont été donnés à des tiers notamment pour le soutien à la coordination de PictoBello, de la Fête de la Danse, de Vevey, ville de tournage, des Etats généraux de la culture et du suivi de quelques affaires courantes. L'ensemble de ces mandats a été couvert par la ligne budgétaire prévue à cet effet, moyennant des rétributions particulièrement basses.

Conventions

La convention qui lie la Ville de Vevey à la Fondation des Arts et Spectacles (FAS) doit être mise à jour depuis plusieurs années. Ce travail n'a pas pu être réalisé durant l'année 2016, car certaines questions notamment sur l'exploitation de la Castillo ne sont pas réglées. En revanche, la convention qui lie la Ville au Théâtre de l'Oriental est en cours de finalisation et devrait être signée lors du premier semestre 2017.

Communication

Agenda Riviera

Distribué six fois par année à l'intégralité des ménages du district, l'Agenda Riviera est publié en

45 000 exemplaires. Il s'agit d'un projet intercommunal géré par le Service culturel. Il est aujourd'hui nécessaire de moderniser cet outil en imaginant notamment une version numérique. Ce chantier sera mené durant cette législature 2016-2021.

Affichage culturel

La Ville dispose de six réseaux d'affichage culturel F4 comprenant chacun 20 à 25 emplacements. Ils sont mis gratuitement à disposition des principaux partenaires culturels. Le service en gère les attributions. Un réseau est en permanence dévolu aux besoins en communication du Greffe. En parallèle, l'alternative (affichettes A2) mise en place il y a dix ans avec la société Affichage Vert a fait ses preuves ; ainsi les acteurs culturels profitent de deux réseaux gratuits tout au long de l'année.

Sites Internet

La rubrique culture du site Internet www.vevey.ch comporte tous les liens vers les institutions et associations qui composent le tissu culturel local ainsi que des informations sur la procédure à suivre pour déposer une demande de soutien ponctuel. D'autres sites ont été créés par le service afin de répondre à des besoins spécifiques et sont mis à jour régulièrement : www.pictobello.ch et www.dansometre.ch. Pour assumer les tâches quotidiennes de communication, capitales pour un Service culturel efficace dans la promotion culturelle, il manque clairement une ressource humaine dédiée (mise à jour des sites Internet, suivi de l'Agenda Riviera, création et envoi de newsletters, pilotage pour le développement d'une plateforme numérique, présence régulière sur les réseaux sociaux, suivi de l'actualité et relais, création d'un support de communication pour les médias, etc.).

Projets spéciaux Dans la ville d'images

En 2016, un nouveau portail Internet www.danslavedimages.ch a été mis sur pied et regroupe la majorité de l'offre culturelle veveysanne. Il présente les institutions, les associations et les manifestations en images (photographies ou vidéos). Si le développement du projet a été piloté par Jean-Marc Yersin du Musée suisse de l'appareil photographique avec la société Quicksite, la gestion et le suivi du portail ont été transférés au Service culturel. L'interface web ne comprend aucune information détaillée sur les contenus des programmes culturels ; il répertorie simplement les acteurs culturels et mentionne leurs coordonnées respectives (dont leur propre site Internet).

Carte Sésame

Depuis novembre 2016, le Service culturel offre aux nouveaux habitants, citoyens et électeurs qui le souhaitent une carte Sésame. Elle donne un accès gratuit et illimité pendant six mois dans sept institutions culturelles partenaires : Musée Jenisch Vevey, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée historique de Vevey, Reflet-Théâtre de Vevey, Théâtre de l'Oriental, Rocking-Chair et Bibliothèque municipale. L'idée est de permettre à celles et ceux qui élisent domicile à Vevey de découvrir leur nouvel environnement de vie, et plus spécifiquement, le paysage culturel de leur ville. Ce projet répond à plusieurs objectifs : favoriser l'intégration, sensibiliser et initier la population à la culture, faciliter l'accès aux institutions culturelles et diversifier leurs publics, fédérer les acteurs culturels autour d'un projet commun et mettre en lumière la diversité et la qualité du tissu culturel

local. Un bilan de cette première expérience sera réalisé en 2017.

25 ans de la Fondation Nestlé pour l'Art

En septembre 2016, la Fondation Nestlé pour l'Art célébrait ses 25 ans à Vevey en partenariat avec le Musée Jenisch qui exposait alors des œuvres de la Collection d'art Nestlé. Les nombreux invités à cette journée d'anniversaire (institutions culturelles, écoles d'art et artistes venus de toute la Suisse) ont été conviés à visiter le Festival Images. Le Service culturel a également proposé une visite de certaines associations culturelles très actives dans la création contemporaine : Théâtre de l'Oriental, Live in Vevey, CH.AU et Stadio.

BURO 19 - bureau partagé pour les acteurs culturels

En septembre 2016, le Service culturel a lancé un sondage auprès d'une centaine d'acteurs culturels pour connaître leurs besoins en matière de bureaux administratifs. Le sondage ayant montré un vif intérêt, le service ouvrira donc au printemps 2017 un bureau partagé destiné aux associations culturelles et artistes veveysans. Situé au 1^{er} étage de l'ancienne école l'Athénée, le « BURO 19 » sera disponible à la location en journée ou en soirée, de manière ponctuelle ou régulière. Cet espace partagé sera propice au dialogue : les acteurs culturels qui s'y croiseront pourront partager conseils, expériences et actualités. Chaque locataire régulier bénéficiera de quelques heures de coaching par année. La gestion du lieu sera déléguée à The-WorkHub sàrl.

Etats généraux de la culture

En fin d'année 2016, le Service culturel a intensément travaillé sur la préparation du processus des Etats généraux de la culture, lesquels se dérouleront sur six mois en 2017. Ce processus sera mis en place afin de rédiger un nouveau document de politique culturelle qui remplacera celui de 2004. A noter que la plupart des objectifs fixés en 2004 ont été atteints. Le Service culturel a souhaité développer une démarche participative en associant dans des groupes de travail les acteurs culturels, mais aussi des représentants politiques et des milieux économiques, touristiques, éducatifs, sociaux. Des projets de participation citoyenne seront également développés.

Musique

Association ATAC - Rocking Chair

Le Rocking Chair (RKC) vise à mettre en avant la scène suisse avec 88% d'artistes helvétiques qui se sont soit produits en tête d'affiche (dix groupes de Vevey ou région), soit en première partie d'artistes reconnus et internationaux. Lors de la saison 2015-2016, plus de 14'000 amateurs de musique ont participé aux 50 événements organisés au RKC. Ces soirées peuvent être distinguées en quatre catégories : production, coproduction, partenariat et location. Cette répartition permet au RKC de promouvoir sa propre ligne de programmation tout en offrant une diversité au public et un lieu de représentation pour d'autres acteurs culturels, particulièrement des associations de la région. L'utilisation de la salle se fait aussi en journée lorsque que s'y déroulent des vide-greniers, animations pour enfants et jeunes, compétitions de danse, résidences de groupes, tournages ou formations. A noter qu'au cours de cette saison plus de 3'850 heures de bénévolat (77 heures par événement en moyenne) ont été effectuées par les bénévoles, membres du

comité et employés. Si l'on compare au nombre d'heures salariées (5'132 heures / 2.6 EPT), on constate que le bénévolat est crucial pour le bon fonctionnement du RKC. Durant toute l'année 2016, le projet de réaménagement piloté par la DAI, qui pourra permettre notamment de mettre aux normes la salle de concert et d'améliorer la gestion du bar et l'accueil du public, a été suivi par le Service culturel et l'équipe d'ATAC. Les travaux d'aménagement du bâtiment devront être réalisés durant l'été 2017. La saison prochaine, le RKC pourra alors célébrer ses 25 ans dans une salle rénovée.



Concert de Roy Ayers – Rocking Chair
© Matthew Franklin

Festival Nox Orae

La septième édition du festival Nox Orae s'est déroulée au Jardin Roussy fin août et a été un réel succès aussi bien en matière de programmation, de fréquentation (2'000 spectateurs en un week-end), de retombées médiatiques que de gestion financière. Le festival programme aussi bien des découvertes dans les musiques actuelles que quelques légendes du rock. Ce festival, qui bénéficie d'une subvention de La Tour-de-Peilz et de Vevey, sera également soutenu dès 2017 par le Fonds culturel Riviera. Un rapport complet est à disposition.



Concert de Brian Jonestown Massacre
7^e édition de Nox Orae
© Michel Bertholet

Festivalocal

Le Festivalocal s'est déroulé du 23 au 26 juin 2016 au Jardin Doret. Avec ses trois scènes et une entrée gratuite, la manifestation a connu un vif succès de fréquentation (les organisateurs annoncent quelque 18'000 spectateurs sur quatre jours). Si le public a répondu présent au rendez-vous malgré une météo capricieuse, les organisateurs ont fait part de leurs difficultés à organiser un festival d'une telle taille avec des moyens limités. Par ailleurs, la question des nuisances sonores reste posée pour l'édition 2017.

Association Live in Vevey

Live in Vevey célébrera ses 15 ans d'existence en 2017. L'association pilote un concept unique en Suisse en offrant à des musiciens professionnels la

possibilité de participer à des résidences de jazz de plusieurs semaines. En soirée, des concerts ouverts au public sont organisés. Depuis la réouverture de l'Oriental en 2014, Live in Vevey a repris ses activités dans le foyer du théâtre comme à ses débuts. Le programme de la saison 2015-2016 était composé de 5 résidences, 2 concerts lors du Montreux Jazz Festival en collaboration avec Décal'Quai, ainsi que d'un événement au Dansomètre dans le cadre de la Fête de la Danse.



Concert de Taïga
Résidence Live in Vevey © Céline Michel

Chœurs, chorales et orchestres

Le Service culturel est régulièrement en contact avec les chœurs, chorales et orchestres locaux (Chœur symphonique de Vevey, Chœur à corps, Montreux Choral Festival, La Lyre de Vevey, Orchestre de Ribaupierre qui fêtera ses 100 ans en 2017, etc.) pour des conseils, de l'aide à la promotion, des remboursements de salles et des soutiens financiers.

Arts Visuels / Photographie / Cinéma

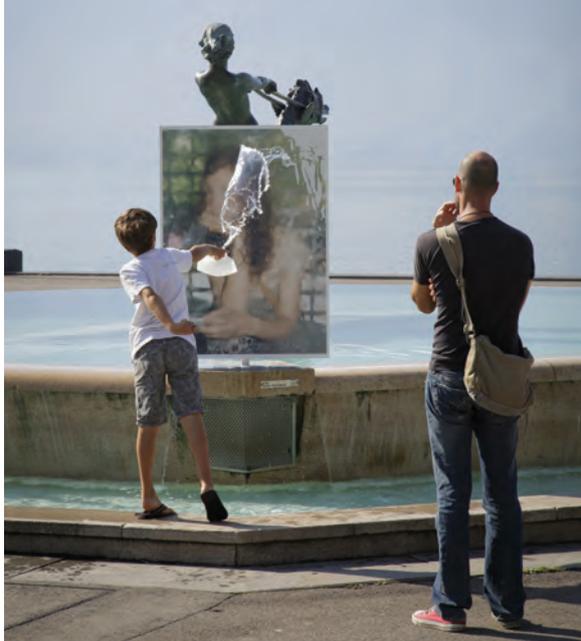
Fondation Vevey ville d'images

Depuis plus de 20 ans, la Fondation Vevey ville d'images contribue à la valorisation du concept « ville d'images ». Elle assure au label de marketing urbain une réalité événementielle tangible pour les médias, les citoyens et le grand public. La Ville accompagne ce projet prioritaire par un soutien financier important, des conseils réguliers et des prestations en nature fournies par ses différents services lors du Festival Images. Afin de clarifier sa communication et mettre en valeur ses activités, la Fondation Vevey ville d'images communique depuis juin 2016 avec la marque « Images Vevey » qui regroupe l'ensemble de ses trois activités opérationnelles : le Festival Images Vevey, le Grand Prix Images Vevey (anciennement Grand Prix International de Photographie de Vevey) et l'Espace Images Vevey (anciennement Espace Quai N°1). Cette nouvelle identité ancre plus fortement les racines veveysannes d'un projet qui



Projet photographique « We Splash »
d'Edoardo Delille avec la participation
de Veveysans -
Festival Images Vevey 2016 © Céline Michel

Photographies de Stephen Gill installées autour de la fontaine du Jardin du Rivage qui se révèlent uniquement lorsqu'elles sont aspergées d'eau - Festival Images Vevey 2016 © Céline Michel



rayonne de plus en plus au niveau national et international.

Le Festival Images Vevey s'est déroulé du 10 septembre au 2 octobre. Ce sont 75 projets sur mesure, avec des artistes de 15 nationalités différentes qui ont été présentés dans les rues de Vevey et des communes voisines. En trois semaines se sont cumulées près de 110'000 visites dans les différents lieux d'exposition en intérieur et près de 40'000 visites ont été comptabilisées dans la seule Salle del Castillo. Grâce au partenariat avec la DJEFS, 88 classes veveysannes ont participé aux visites et activités scolaires. La Municipalité a aussi profité de l'événement pour entretenir ses relations avec les communes de la région en accueillant en visite notamment les Municipalités de Montreux, de Lausanne et de Nyon. L'extension de la programmation aux communes de La Tour-de-Peilz, de Corseaux et de Montreux a permis d'ancrer encore la manifestation au niveau régional. De plus, la célébration des 50 ans du Montreux Jazz Festival a donné lieu à une collaboration artistique témoignant de la complémentarité entre les deux institutions voisines.

La Fondation Vevey ville d'images met tout en œuvre pour contribuer à l'attractivité de la destination touristique. Le rayonnement géographique du festival s'est maintenu puisqu'en plus de toucher massivement un public régional et romand, il a su attirer des visiteurs venus de Suisse alémanique et du Tessin, ainsi que des touristes internationaux. Les retombées médiatiques de Images Vevey et de ses activités contribuent à profiler la ville par un positionnement clair. Le rapport détaillé de la Fondation Vevey ville d'images est à disposition.

Enjoy Vevey

Montreux Vevey Tourisme a entamé en 2014 une démarche intitulée Enjoy Vevey. Sous cet étendard, l'office du tourisme a réuni les milieux de

l'économie, de la culture, du tourisme et les services communaux afin d'améliorer l'accueil des touristes à Vevey. Le Service culturel a suivi cette démarche en participant à différentes commissions sur environ deux ans et s'est associé à plusieurs opérations qui ont trouvé leur concrétisation en 2016. Par exemple, une nouvelle signalétique piétonne a été installée en ville et fait la part belle aux acteurs culturels veveysans. Le Festival Images Vevey a également bénéficié d'un projet imaginé par la *Summit Foundation* et financé en grande majorité par les fonds d'Enjoy Vevey.

PictoBello

PictoBello est la seule manifestation de Suisse à permettre au grand public de voir gratuitement des dessinateurs professionnels créer en direct sur des panneaux installés sur quatre places de la ville d'images. Vingt artistes suisses et internationaux sont invités à dessiner durant une journée sur des panneaux de format géant (2,70 x 1,30 m.) habituellement dévolus à la publicité et aux campagnes d'affichage politique. En 2016, les dessins étaient visibles du 25 juin au 16 juillet. Le dessinateur Cosey était l'invité d'honneur de PictoBello et le jeune auteur lausannois Louis Bonard a écrit le synopsis. A noter que quelques mois après, en janvier 2017, Cosey a été distingué par le Grand Prix du Festival d'Angoulême.



Cosey, invité d'honneur de PictoBello 2016 © Samuel Rouge

Stadio

L'espace d'art contemporain situé dans le quartier de la Valsainte a ouvert ses portes en 2014. Le lieu est géré et programmé par quatre artistes professionnels de la région. Chaque année, le collectif met sur pied trois expositions d'une durée d'environ un mois chacune. Le lieu rencontre un vif succès tant auprès du public local et régional que des professionnels du milieu des arts plastiques. Le Service culturel soutient cette association de manière ponctuelle depuis bientôt quatre ans.



Exposition d'Adrien Chevalley et Simon Deppierraz à Stadio © Julien Gremaud

Collectif RATS

Le collectif, créé en 2009, regroupe des artistes sortis des hautes écoles d'art romandes (ECAL, HEAD, ECAV) et actifs dans diverses disciplines (arts visuels, performance, édition, musique). Depuis 2012, le collectif organise des expositions dans l'ancien café des Mouettes en accord avec le propriétaire. En 2016, quatre expositions extérieures (vitrines), deux expositions intérieures, une exposition dans le cadre du Festival Images ainsi qu'une exposition des membres de RATS dans une clinique privée ont été proposées au public. Le collectif assume le travail de commissariat d'exposition et de gardiennage de manière totalement bénévole. Les RATS gèrent également les éditions TSAR. En 2016, le collectif s'est beaucoup investi dans la recherche d'un nouvel espace de travail, - le bail de l'atelier loué ayant été résilié en 2015 -, qui pourrait également permettre de monter des expositions (Les Mouettes n'étant pas un lieu garanti à long terme). Le Service culturel les a étroitement accompagnés dans ces démarches. Résultat : un espace au Verger 10 sera inauguré au printemps 2017. Le café des Mouettes sera vraisemblablement géré provisoirement par d'autres associations. Un projet est en cours de réflexion.

Association Einzweidrei - Emergency

Créée il y a dix ans, l'association Einzweidrei regroupe trois artistes veveysans actifs dans l'art contemporain. Elle organise des expositions collectives, édite des publications et soutient la production de vidéos d'artistes. En 2016, l'association a rencontré le Service culturel pour partager son souhait de gérer un espace permanent d'exposition permettant d'étendre l'offre au public. De fil en aiguille, le projet a pu se faire avec une subvention ponctuelle du service. Emergency a été inauguré le 13 juin 2016 à la Rue de la Byronne. Cet espace d'art a pour mission de présenter chaque année cinq expositions, une résidence internationale, des projections, des lectures et des conférences. En 2016, l'association a présenté trois expositions, une lecture, une conférence publique et une conférence pour le CEPV. Dès 2017, la Ville accordera une ligne au budget à l'association Einzweidrei comme aide au loyer pour Emergency.



VIFFF

En 2016, la deuxième édition du Vevey International Funny Film Festival a eu lieu sur trois jours, du 27 au 29 octobre, dans les salles de Cinérive. La manifestation a été soutenue par une subvention ponctuelle du Service culturel. Le programme était composé de six longs métrages et de sept courts métrages en compétition, d'un focus sur le travail des scénaristes, comédiens et réalisateurs français Gustave Kervern et Benoît

Delépine qui étaient présents à Vevey. L'édition 2016 du festival comprenait également des nocturnes, deux cérémonies, un spectacle, une conférence au Café littéraire, une « masterclass », un hommage à Charlie Chaplin et un hommage à Gene Wilder, récemment décédé. Une quinzaine d'invités avaient fait le déplacement pour présenter leur film, pour la plupart en première suisse. Le bar du festival était situé au Reflet. Les organisateurs étaient ravis du succès de fréquentation : plus de 2000 spectateurs, 43 % de plus que lors de la première édition.

Nuit du court-métrage

Le Festival international du court-métrage de Winterthur est un rendez-vous important des cinéphiles et professionnels du domaine. En parallèle, les Nuits du court-métrage sont organisées dans de nombreuses villes romandes (Lausanne, Genève, Yverdon, Neuchâtel...). Pour la deuxième fois, la Nuit du court-métrage a été proposée à Vevey. Cette année, elle était programmée dans le cadre des événements parallèles du Festival Images.

Vevey, ville de tournage

À chaque édition du Festival Images, le Service culturel, avec la collaboration de Film Location Riviera, organise la soirée de projections « Vevey, ville de tournage ». Les films présentés mettent en avant la ville choisie comme lieu de tournage. Ils montrent également l'étendue du talent des Veveysans derrière ou devant la caméra. Cette sélection hétéroclite reflète le foisonnement et la diversité des initiatives locales dans le domaine du cinéma, tous genres et styles confondus.

Cinéma en plein air

Le festival de films en plein air est organisé par Cinérive de mi-juillet à mi-août sur la Place Scavain. Le Service culturel participe financièrement aux frais d'infrastructures. Les années impaires, Cinérive organise également un événement fin août à La Tour-de-Peilz.

Cercle d'études cinématographiques

Depuis quatre ans, le Cercle d'études cinématographiques développe un volet veveysan : une douzaine de jeudis par année sont programmés pour des projections réservées aux membres. Ces soirées rencontrent un grand succès, entre 500 et 600 spectateurs chaque soir sur deux créneaux de projection (18h et 20h30). Ce programme n'est pas soutenu par le Service culturel.

La Lanterne Magique

La Lanterne Magique est un programme de neuf films par année proposés aux 6 à 12 ans. Quelques jours avant chaque projection, les enfants reçoivent un journal illustré qui leur présente le film. Avant la projection, un spectacle amusant et interactif joué par des comédiens les prépare à la découverte du cinéma. Proposé aux élèves scolarisés à Vevey, ce programme est soutenu par le Service culturel. En 2016, les organisateurs se sont restructurés : l'Association de La Lanterne Magique de Vevey-Montreux a été constituée, chapeautée par l'organisme faitier l'Association Suisse de La Lanterne Magique basée à Neuchâtel.

Film Location Riviera

Film Location Riviera est une association soutenue par les communes de Vevey et de Montreux. Dans

le sillage du label Vevey, ville d'images, le but de cette commission est de mener une politique d'accueil de tournages de films dans la ville et la région, en dotant petit à petit un fonds d'incitation. Film Location Riviera réunit des enjeux économiques, touristiques et culturels. Elle vise à mettre l'industrie du cinéma au service d'une destination: la Riviera. Dans la période de transition au Service culturel (changement de délégué entre 2015 et 2016), la gestion de FLR a été transférée à la Fondation Vevey ville d'images. Il est aujourd'hui question de rapatrier FLR au Service culturel courant 2017, pour plus de cohérence. En 2016, deux projets cinématographiques ont été soutenus par une subvention, les quatre autres dossiers ont principalement nécessité des conseils, une aide au repérage, un accompagnement personnalisé et de la coordination avec les services administratifs concernés par des autorisations de tournage.

Cinéma et aide aux tournages

Dans la logique de Vevey, ville d'images, le Service culturel accorde des aides ponctuelles pour la réalisation de courts-métrages ou de films documentaires par des équipes locales. Lorsque le service soutient un film, il demande qu'une copie du résultat final soit déposée à la médiathèque communale (comme il le fait pour toute publication. Vevey défend la solidité de sa politique d'intervention en la matière au niveau local (Service culturel), régional (Film Location Riviera) et cantonal (cotisation à CineforOm). Cinq tournages ont pu voir le jour en 2016 (et début 2017) grâce à cette politique de soutien.

Danse

Dansomètre - Espace de création pour la danse contemporaine

Le Dansomètre est un espace de travail dédié à la création chorégraphique professionnelle. Mis à disposition gratuitement par la Ville, la gestion du lieu est confiée à la compagnie Prototype Status, sous la direction de la chorégraphe Jasmine Morand, qui y réside à l'année et met en place l'agenda des résidences et activités. L'année 2016 a été marquée par le déménagement du Dansomètre du Verger 10 à l'Athénée. L'ancienne salle de rythmique a été totalement rénovée en prenant en considération les besoins spécifiques de la danse. Aujourd'hui, le studio de 140 m² est un merveilleux outil au service de la création chorégraphique. Les travaux se sont déroulés entre juillet et octobre 2016 et ont été cofinancés par la Ville et Prototype Status via un soutien de la Loterie Romande. Le nouveau Dansomètre a été inauguré le 24 novembre : de nombreux représentants des milieux de la danse, des représentants politiques et un public enthousiaste ont répondu à l'invitation (environ 120 personnes). Cette fête d'ouverture associait également la Collection Suisse de la danse qui célébrait ses 5 ans et l'Association vaudoise de danse contemporaine qui fêtait quant à elle ses 30 ans. Le nouveau Dansomètre vise à encourager le rayonnement de la danse contemporaine en offrant des possibilités de résidence aux compagnies tant émergentes que confirmées venant de toute la Suisse. Un programme d'activités de médiation culturelle et d'ateliers destiné à un large public y est régulièrement proposé, ainsi que des rencontres professionnelles.

Les Chorégraphiques

Ce nouveau rendez-vous annuel a été mis sur pied durant l'année 2015 par Jasmine Morand en étroite collaboration avec la direction du Théâtre de



Inauguration du nouveau Dansomètre - Michel Agnant (Ville de Vevey), Sonia Meyer (AVDC), Nicolas Gyger (Etat de Vaud), Selina von Schack (Collection suisse de la danse), Marie Neumann (Ville de Vevey), Boris Brüderlin (RESO - Réseau Danse Suisse) - Jasmine Morand (Prototype Status et Dansomètre), Armand Deladoëy (AVDC) © Philippe Weissbrodt

l'Oriental. Conçus pour devenir des éditions annuelles, il s'agit de quatre jours de programmation de danse contemporaine pour permettre aux citoyens de la Riviera de découvrir en une soirée plusieurs démarches chorégraphiques. La première édition a eu lieu en janvier 2016. Ces créations ont bénéficié d'un temps de résidence dans l'une des deux infrastructures au service de la création en arts vivants : le Dansomètre ou l'Oriental. Le public a pu assister à des propositions chorégraphiques d'univers très différents portées par trois compagnies de danse veveysannes.

Les compagnies de danse

En 2016, la Ville de Vevey, l'Etat de Vaud et la Cie Prototype Status ont signé une convention tripartite pour une durée de trois ans. Cette convention a permis à la compagnie de se renforcer, et notamment de se restructurer en engageant une administratrice ainsi qu'une chargée de communication et de diffusion dans le but d'augmenter les possibilités de diffusion nationale et internationale. En 2016, Prototype Status a créé deux spectacles : «POLE» programmé pendant Les Chorégraphiques à l'Oriental, et «MIRE», présenté au Reflet dans le cadre du Festival Images.

Cette dernière création a été très remarquée par les milieux professionnels et MIRE a déjà commencé à tourner. La Cie ADN Dialect bénéficie quant à elle d'un grand local (Le Clabo) mis à disposition par la Ville, dans les sous-sols du Swiss-MediaCenter, utilisé pour les répétitions de la compagnie et pour des cours. En septembre 2016, ADN Dialect a présenté son spectacle « Zeit Zone » à l'Oriental et sa nouvelle création « Driven » au Théâtre du Jorat en octobre. En parallèle, la compagnie a mené tout au long de l'année la troisième édition de son projet de sensibilisation des jeunes à l'art chorégraphique intitulé « Ghetto Jam ». En 2016, Fréquence Moteur (Valentine Paley, Simon Bolay et Gabriel Goumaz) a continué à développer son travail artistique, entre danse contemporaine, musique et performance. Trois principaux projets ont vu le jour cette année: Bonne continuation dans le cadre de la 1^{re} édition des Chorégraphiques (Théâtre de l'Oriental), Tondorunderond lors de la Fête de la Danse (tournée en Suisse) et une performance (sans titre) créée spécialement pour l'inauguration du Dansomètre.

Fête de la Danse

Depuis 2006, année de sa création à Zurich, de plus en plus de villes ont pris le train en marche et ont organisé à leur tour la Fête de la Danse. Cette manifestation s'est depuis fortement ancrée dans le paysage culturel en sa qualité d'événement incontournable pour tous les passionnés et amateurs de danse, ainsi que pour le grand public, réunissant 80 000 participants lors de l'édition 2016 dans toutes les régions linguistiques de Suisse et une ville de France voisine. Plus de 3000 personnes ont participé à l'événement à Vevey entre le 13 et le 15 mai 2016. Le Service culturel organise la Fête de la Danse depuis 2011. Dès le départ, il a assumé la conception, la programmation, la gestion et la coordination de l'événement en partenariat avec les différentes institutions et associations actives dans le domaine de la danse sur le territoire local. L'événement étant devenu très lourd à organiser et les ressources humaines à disposition du Service culturel étant limitées, des discussions ont eu lieu avec l'Association vaudoise de danse contemporaine (AVDC) qui organise déjà la Fête de la Danse de Lausanne pour qu'elle reprenne la coordination de la manifestation veveysanne. Cette nouvelle organisation permettra d'une part de mutualiser les ressources administratives et de communication en bénéficiant en plus du savoir-faire de l'AVDC; et d'autre part de renforcer les synergies entre le tissu culturel local (compagnies de danse, artistes indépendants, théâtres, écoles de danse) et l'association faitière vaudoise. Le budget total de la Fête de la Danse veveysanne avoisine les Fr. 90 000.-; la Ville apporte un financement de



Fr. 25 000.- (subvention + prise en charge du salaire du coordinateur). Le reste du financement provient de fonds privés et du partenaire principal RESO-Réseau Danse Suisse (organisme national de coordination de la Fête de la Danse). Le transfert de l'organisation de la fête à l'AVDC ne modifiera aucunement les coûts pour la Ville.

Ecoles de danse

Il existe de nombreuses écoles de danse actives à Vevey. De manière générale, le Service culturel n'intervient pas dans le soutien aux activités des écoles d'art autrement que par des remboursements de salles et par leur intégration une fois par an dans la dynamique de la Fête de la Danse. Théâtres / Arts de la Scène

Théâtre de Vevey - Fondation des Arts et Spectacles (FAS)

Le rapport détaillé de la FAS est à disposition. A noter que la composition du Conseil de fondation a été revue par la Municipalité en 2016. Il sera nécessaire de revoir également les statuts.

Théâtre Oriental-Vevey

L'Oriental est unanimement reconnu comme le lieu de création théâtrale de la ville par les différentes instances de soutien à la culture (le Reflet étant plutôt un théâtre d'accueil). En septembre 2014, après plus de cinq saisons « hors les murs », l'Oriental a enfin pu réintégrer ses locaux. Depuis la réouverture, l'Oriental programme chaque saison une douzaine de projets (théâtre, danse, jeune public, musique contemporaine). Le théâtre accueille également l'association Live in Vevey et ses résidences de jazz. Cette cohabitation favorise la mixité des publics et les échanges entre spectateurs et organisateurs culturels. Le lieu collabore également avec les événements importants de la ville, par exemple le Festival Images ou encore la Fête de la Danse. Enfin, les salles sont régulièrement louées par des associations et par des artistes qui ont besoin d'un espace de travail ponctuellement. L'Oriental est devenu un formidable outil au service de la création scénique; le Service culturel reçoit de nombreux échos positifs de la part des professionnels du domaine. Si l'infrastructure est aujourd'hui parfaitement adaptée à la création professionnelle théâtrale et chorégraphique, il est nécessaire d'adapter le budget d'exploitation du théâtre. En effet, la gestion du lieu doit aujourd'hui se renforcer et se professionnaliser. La Ville a fait le premier pas en augmentant, dès le budget 2017, la subvention de Fr. 30 000.-. Ce travail d'augmentation des financements doit continuer courant 2017 auprès de la région (Fonds culturel Riviera) et des affaires culturelles du Canton de Vaud. Une nouvelle convention est en cours de finalisation et fixera notamment les objectifs à atteindre chaque année.



Oriental-Vevey © Martin Reeve

Elle sera signée en 2017. Un des aspects importants des objectifs de la convention est de développer la médiation culturelle : liens et activités avec les écoles, les différentes communautés et les associations de quartier. Afin de renforcer le dialogue entre la commune et le théâtre, une Commission municipale a été créée au début de la nouvelle législature ; elle s'est réunie une première fois en décembre 2016.

Théâtre de Poche de la Grenette

Le Théâtre de Poche de la Grenette est une scène spécialisée dans l'humour et les « one-man-show ». La saison débute en septembre et se termine en avril et compte une dizaine de spectacles dont une programmation « jeune public ». Le théâtre est géré par une association et une fondation. Son rapport annuel est à disposition au Service culturel sur demande. Le Théâtre de la Grenette est aujourd'hui soutenu par la Ville à hauteur de Fr. 50 000.-.

Théâtre des Trois-Quarts

Le Théâtre des Trois-Quarts poursuit son activité entre création de comédies et école de théâtre. La subvention destinée à cette structure est aujourd'hui de Fr. 20 000.-. Dans le cadre du chantier derrière la gare, une fondation avait été créée pour abriter cette structure conjointement avec Le Cadraïn en réaffectant une halle du quartier. Ce projet n'a pas pu voir le jour, car les bailleurs de fonds privés ont refusé de soutenir le projet. Concernant les locaux, le Service culturel analysera la situation des Trois-Quarts courant 2017 en prenant en compte le résultat du scrutin prévu le 12 février de la même année sur le projet « Cour aux marchandises ».

Midi, théâtre !

Midi, théâtre ! est une association romande constituée de théâtres et de compagnies ayant comme volonté d'ouvrir les théâtres en journée en proposant un concept original : pour le prix d'un menu du jour, le public assiste à une représentation tout en partageant un repas en commun. Le Service culturel a soutenu la saison 2016-2017 pour la quatrième fois. Sept compagnies suisses se sont produites et ont tourné dans sept théâtres romands partenaires, dont le Reflet.

Salle del Castillo

Le Service culturel a rencontré à plusieurs reprises la directrice de la FAS et son équipe administrative et technique pour échanger sur l'exploitation des locaux de la Salle del Castillo. Il était en effet convenu de dresser un bilan de l'exploitation après une phase-test de deux ans depuis la réouverture de Castillo en 2014. Les constats sont les suivants : la grande salle est en majorité louée par des sociétés locales à but non lucratif dont le prix de location très préférentiel est non rentable, les

locations par les milieux touristiques et économiques sont beaucoup moins fréquentes que prévu, les moyens de promotion des espaces de la Salle del Castillo sont insuffisants, la gestion technique de la grande salle se révèle plus compliquée qu'estimé pour les techniciens de la FAS. A l'issue de la première année d'exploitation, un déficit de l'ordre de Fr. 80 000.- avait été constaté. Sur demande de la FAS, la Municipalité avait donc inscrit Fr. 80 000.- au budget 2016 pour couvrir l'éventuel déficit après analyse des comptes. A la fin de l'année 2016, un déficit réel de Fr. 63'000.- a été réalisé et couvert par la ligne au budget prévue à cet effet. Lors de la préparation du budget 2017, la Ville a décidé de réduire cette ligne de garantie de déficit à Fr. 60 000.-. En effet, la FAS doit tenter de réduire le nombre d'heures administratives et techniques passées sur la gestion de la salle et augmenter les recettes par plus de locations commerciales. Ce dossier doit être suivi régulièrement par le Service culturel jusqu'à ce que la salle trouve son rythme de croisière.

Montreux Comedy Festival

Le Montreux Comedy Festival développe depuis 2006 un volet veveysan dans sa programmation humour. A ce titre, il bénéficie d'une subvention annuelle du Service culturel. Une discussion doit avoir lieu en 2017, car le programme veveysan s'est régulièrement réduit ces dernières années.

Temples

Activités liées aux temples

Depuis 2011, deux préposés aux temples se partagent un 100%. Un marguillier à 30% a assumé pendant plusieurs années les tâches plus spécifiquement liées aux cultes, et les événements du week-end. En automne 2015, le marguillier a démissionné et les préposés aux temples ont accepté de prendre en charge ses tâches jusqu'au départ à la retraite de l'un des préposés aux temples dans trois ans.

Le rapport de l'organiste est à disposition au Service culturel. Trois communautés se partagent l'occupation des trois temples de Vevey : l'Eglise évangélique réformée qui utilise principalement le temple de Saint-Martin, mais également sporadiquement le temple de Sainte-Claire ; l'Eglise évangélique de Réveil et l'Eglise Fraternité évangélique de Pentecôte. En 2016, le Service culturel a été à plusieurs reprises en contact avec la paroisse et les communautés du Temple de Gilamont souvent pour des questions de matériel, équipement, problèmes de gestion.

Orgue de Sainte-Claire

L'orgue de Sainte-Claire est en mauvais état depuis de nombreuses années alors qu'il a une forte valeur patrimoniale. Pour des raisons financières, cette restauration n'a pas pu se faire rapidement. En 2014, l'AROSC (Association pour la rénovation des orgues de Sainte-Claire) a été créée dans le but de récolter les fonds nécessaires à cette importante rénovation. L'AROSC a fourni un travail considérable : les promesses de dons (Fr. 30 000.), la participation de l'Etat (Fr. 44 000.-), de la Paroisse (Fr. 50 000.-), de la Ville (Fr. 50 000.-) ont permis de réunir un montant de plus de Fr. 160 000.-. Une participation de la Confédération est très probable. En 2016, le choix du facteur d'orgues pour restaurer l'objet a été fait, il s'agit de la Manufacture Quentin Blumenroeder à Haguenau en Alsace. Les travaux de rénovation de l'orgue ont débuté en décembre 2016 et doivent se terminer en avril 2017. Un culte



d'action de grâce est prévu dimanche 11 juin 2017 à 10h avec pièces d'orgue et cantate de Mendelssohn. L'inauguration officielle est fixée aux samedi 23 et dimanche 24 septembre 2017. Au programme : trois récitals d'orgue et une présentation ludique destinée aux enfants.

Société des Concerts de St-Martin

La SCSM publie chaque année un programme de demi-saison regroupant les concerts d'orgue donnés dans les temples. Le public est en constante augmentation depuis ce menu remodelage accompagné par le Service culturel. Chaque concert draine entre 100 et 150 amateurs de musique.

Musées, Bibliothèque municipale et collections publiques

Pour les musées et la Bibliothèque municipale, prière de consulter les rapports ad hoc. Suite à la réorganisation des dicastères en 2013, ces derniers dépendent directement du municipal Etienne Rivier. En 2016, afin d'améliorer la communication et faciliter la transmission des informations entre les « deux pôles de la culture », la déléguée à la culture a été conviée à deux séances de coordination annuelles présidées par M. Rivier.

Musées privés

Signe de la vitalité et de la vocation culturelles de Vevey, deux grands musées privés ont été inaugurés en 2016: le Chaplin's World à Corsier en avril et le nest à Vevey en juin. Les salles d'exposition de l'Alimentarium ont été rénovées et l'expographie a été totalement repensée. La forte fréquentation du Chaplin's World lors de cette première année d'exploitation a déjà eu, entre autres, des retombées touristiques et économiques importantes pour toute la région.

Café littéraire - Association Ekphrasis

Le Service culturel avait accompagné la mise en place du nouveau Café littéraire en engageant un soutien à l'association Ekphrasis qui gère la partie culturelle de l'offre du café. La programmation est composée notamment d'expositions, de projections, de conférences et tables rondes, d'ateliers d'écriture et de diverses animations culturelles. Le Café littéraire rencontre un vif succès grâce à l'énergie qu'insufflent la nouvelle équipe. En juin 2016, le Service culturel a organisé une « rencontre culture » avec tous les acteurs culturels afin d'échanger sur l'actualité culturelle locale et de présenter le nouveau municipal de la culture Michel Agnant.

Collection d'histoire naturelle

La surveillance de la collection de la Ville est confiée par mandat au Musée cantonal de zoologie. Les objets sont stockés dans le Collège des Crosets. La personne mandatée pour la conservation et l'entretien de la collection a effectué six

contrôles cette année. L'état des pièces est stable et satisfaisant. En 2016, le fondateur de l'entreprise qui assumait la désinfection de la collection des animaux empaillés part à la retraite. Courant 2017, un constat de ce qui est nécessaire tant au niveau des produits à utiliser, du temps entre les désinfections, que de la sécurité des personnes qui interviennent dans ces espaces devra être réalisé. En 2016, un seul emprunt (le jaguar) a été effectué par le château de St-Maurice pour son exposition sur le Marsupilami.

Sculptures et fresques

Le Service culturel veille à la bonne conservation du patrimoine communal en matière de sculptures et fresques en plein air (planification, expertise artistique et mise à jour de l'inventaire) en collaboration avec la DEP (interventions techniques, coordination des travaux). En février 2016, une sculpture géante de l'artiste veveysan Adrien Chevalley a été installée à l'entrée de Vevey devant le bâtiment Nestlé pour une durée déterminée de cinq ans. Cette année, l'atelier Mannella a procédé uniquement à l'entretien de la sculpture Henryk Sienkiewicz située dans le jardin du Grand Hôtel du Lac où l'ambassadeur de Pologne se rend chaque année pour une cérémonie commémorative. La gestion et les procédures de suivi des sculptures et fresques doivent impérativement être améliorées (répartition et coordination des tâches entre les services et avec le mandataire). Un plan d'entretien de l'ensemble des sculptures installées sur le territoire communal devrait par exemple être réalisé par un mandataire spécialisé. Ce travail aurait dû être effectué en 2016, mais en raison de la restructuration de la DEP, cela n'a pas été possible.

Représentation et relations publiques

Afin de maintenir un dialogue permanent avec le tissu professionnel de la culture et d'assurer une bonne coordination des ressources (politiques, autorités, administrations communales, cantonales et fédérales), un important travail de représentation est effectué tout au long de l'année par le municipal de la culture et la déléguée à la culture.

Représentation du municipal de la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Fondation Théâtre Montreux Riviera
- Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera
- Fondation Septembre Musical
- Fonds culturel Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Représentations et commémorations annuelles

Représentation de la déléguée à la culture

- Fondation des Arts et Spectacles
- Fondation Vevey ville d'images
- Film Location Riviera
- Commission municipale RKC
- Commission municipale Oriental
- Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)
- Réunions régulières avec les délégués culturels vaudois, les responsables administratifs et politiques du canton et de la Confédération
- Représentations et commémorations annuelles

Conférence des villes suisses en matière de culture (CVC)

La CVC gère des ateliers pour artistes en Italie, en Egypte et en Argentine dont disposent à tour de

rôle les villes membres et les artistes choisis par leurs soins. Affiliée à la CVC depuis cinq ans, la Ville de Vevey a déjà pu faire bénéficier ses artistes de trois ateliers à l'étranger : à Gênes, à Buenos Aires et au Caire. En 2016, Vevey ne bénéficiait pas d'atelier, le prochain (Gênes) sera mis au concours en février 2017 pour la période septembre à novembre 2017.

Subventions et soutiens

Le service est notamment en charge du soutien aux multiples projets culturels (permanents et ponctuels) qui sont développés dans la ville par des professionnels ou semi-professionnels, à l'exclusion des structures de formation. Ce soutien passe par du conseil et de la disponibilité. L'aide n'est pas uniquement financière : le service informe sur les nombreux réseaux existants, sur les prestataires de services, sur les contacts auprès des bailleurs de fonds et sur les réseaux de diffusion ou de promotion. Au vu des montants et du grand nombre de demandes, les soutiens communaux ne sont jamais décisifs pour la réalisation d'un projet. Toutefois, ils sont essentiels pour donner de la crédibilité et de la légitimité aux projets, ce qui permet de déclencher d'autres contributions (effet de levier). Bien qu'il n'y ait pas de commission d'attribution, le service s'applique à suivre des critères clairs et veille à ce que la procédure de gestion des demandes soit conforme aux usages du secteur (accusé de réception systématique, fiche récapitulative, numéro de saisie, analyse du dossier, archivage correct) et soit ainsi reconnue par les autorités cantonales et fédérales.

Critères de subventionnement

Le document des critères d'attribution des subventions culturelles a été adopté par la Municipalité en mai 2015, de manière à ce que la base d'attribution de ces montants soit claire et équitable. Ce document n'est pas destiné à être rendu public. De manière générale, le service s'attache à soutenir la création et la diffusion des professionnels et semi-professionnels des milieux de la culture ainsi que les institutions et associations actives à Vevey dans ce domaine. Il veille en particulier à encourager la création et à jouer de l'effet de levier permettant aux bénéficiaires de déclencher d'autres sources de financement. La constitution de la SDV (Société de développement de Vevey) en 2007 permet d'assurer la diversité de l'offre puisque la SDV prend en charge les activités relevant de l'animation de la ville et du folklore. Le Service culturel ne traite pas les demandes concernant les écoles (danse, théâtre, etc.).

Aides et subventions

En 2016, le Service culturel a reçu et traité 120 demandes de soutien ponctuel totalisant environ Fr. 520'000.-, auxquelles il a fallu répondre avec les Fr. 205'000.- prévus à cet effet et répartis en diverses lignes du budget. Conformément aux critères et objectifs du Service culturel, les aides et subventions vont prioritairement à des projets réalisés par des professionnels (ou semi-professionnels), avec la priorité aux projets émanant d'acteurs ou institutions locales (cf. tableau récapitulatif).

Edition littéraire et musicale

En 2016, le Service culturel a soutenu dix-neuf publications, dont notamment des romans, des publications de photographies, des bandes dessinées, des monographies et des romans d'artistes et d'auteurs veveysans ou en lien étroit avec

Vevey ; il a également soutenu cinq albums de musique et deux tournées européennes de groupes locaux. Depuis dix ans, le Service culturel remet systématiquement un exemplaire des disques et livres soutenus à la Bibliothèque municipale.

Remboursement de salles

Depuis de nombreuses années, le Service culturel gère les remboursements des frais de location des salles veveysannes aux sociétés et associations locales (sans les frais techniques). En 2016, ce sont vingt-neuf associations qui se sont fait rembourser les frais de location : Salle del Castillo principalement (18), Le Reflet selon contraintes artistiques (4), le RKC pour les soirées musicales (6), et exceptionnellement les Galeries du Rivage (1). Le Service culturel a été confronté à plusieurs problématiques dans l'application de cette mesure de soutien et souhaite adapter cette mesure prochainement. Pistes à étudier : développement de critères de soutien, analyse de la date de création de l'association, analyse du budget et financement de l'événement, transfert éventuel d'une partie de la ligne du budget aux services concernés (DJEFS, DASLI), transformation de la ligne budgétaire en fonds pour des garanties de déficit, modification de la manière de soutenir les sociétés locales, etc. Cette mesure de soutien sera analysée dans le cadre des Etats généraux de la culture et des propositions de modifications seront vraisemblablement faites à la Municipalité et au Conseil communal d'ici la fin d'année 2017.

Conclusion

En 1998, le syndic Yves Christen organisait un forum de la culture contemporaine qui réunissait une cinquantaine d'artistes et associations afin d'échanger sur des questions de politique culturelle. A l'époque, le taux de chômage était extrêmement élevé suite à la fermeture des Ateliers de constructions mécaniques quelques années plus tôt. Les autorités de l'époque misèrent alors sur la culture pour sortir Vevey de la crise économique et sociale. C'est dans ce contexte qu'est né le label « Vevey, ville d'images » qui s'appuyait sur la présence de plusieurs institutions compétentes dans le domaine de l'image : Centre d'enseignement professionnel, Musée suisse de l'appareil photographique, Musée Jenisch, Cabinet cantonal des estampes, Grand prix européen de photographie, Festival Images.

A l'issue de cette rencontre de 1998 durant laquelle certaines revendications des artistes ont été entendues, un poste de délégué à la culture a été créé afin d'offrir à l'ensemble du tissu culturel un interlocuteur privilégié, prémisses d'un réel Service culturel. Dans les années qui ont suivi, un document de politique culturelle a été rédigé. Les « Lignes directrices pour une politique culturelle de la Ville de Vevey » ont été adoptées par la Municipalité et le Conseil communal en 2004 et ont guidé le Service culturel dans ses tâches quotidiennes ainsi que dans le développement de certains projets spécifiques (Festival Images, Dansomètre, PictoBello, Fête de la Danse, Film Location Riviera, Agenda Riviera, affichage culturel, etc.)

Quelque douze ans après la rédaction de ce texte de référence, la Ville peut constater avec satisfaction que la grande majorité des objectifs stratégiques qui y étaient formulés ont été atteints, tels que notamment : coordonner le soutien à la culture au niveau régional, encourager la création locale, créer un centre technique fort et polyvalent à la Salle del Castillo ou encore faire du Service culturel l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs culturels locaux, cantonaux et nationaux.

Tableau récapitulatif des subventions ponctuelles accordées par le Service culturel en 2016

| | Budget 2016 | Comptes 2016 |
|---|---|-------------------|
| Ligne "Aides et subventions" n° 814.3653 | 100'000.00 | 104'500.00 |
| Crédit complémentaire | 10'000.00 | |
| Total 2016 | 110'000.00 | |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Attribué |
| AGNETTI SÉBASTIEN | Soutien expo | 2'000.00 |
| ASSOC. AUTOUR DE LA HARPE | 8ème édition du Festival | 1'000.00 |
| ASSOC. DUO SYMPHONIQUE | Concert Orchestre Riviera Symph.05.11.16 | 2'000.00 |
| ASSOC. EINZWEIDREI (NZD) | Soutien nouvel espace d'expo | 5'000.00 |
| ASSOC. L'IDIOTIE BIENVEILLANTE | Projets 2015-2016 tranche 2016 | 4'500.00 |
| ASSOC. SANS TAMBOR NI | Soutien People from Vevey | 2'500.00 |
| ASSOC. VD DANSE CONTEMPORAINE | Subvention 2016 | 1'500.00 |
| ASSOCIATION ALTER EGO | Soutien diffusion "Eloge de l'Amertume" | 1'000.00 |
| ASSOCIATION CITYCLUB | Activités 2016 | 1'000.00 |
| ASSOCIATION CONTREPOINT | Soutien "Beethoven 7 X 7" | 5'000.00 |
| ASSOCIATION CREATIVITY | Soutien aux activités de l'association | 1'000.00 |
| ASSOCIATION MAJOR | Soutien "22 02 2010 Motichand Road" | 1'000.00 |
| ASSOCIATION RATS | Soutien expo Collectif RATS | 2'500.00 |
| ASSOCIATION SHARI VARI | Projet "Lac Scubadive" | 1'000.00 |
| AVIFFF | Soutien 2016 | 4'000.00 |
| CHOEUR SYMPHONIQUE DE VEVEY | Soutien concert du 12.06.2016 St-Martin | 3'000.00 |
| COMPAGNIE "LES EXILÉS" | Soutien spectacle La Dame aux Camélias | 2'000.00 |
| COMPAGNIE CH.AU | Brunch musicaux - 11ème saison | 3'000.00 |
| COMPAGNIE CINQ QUATRE | Soutien à l'orchestre Jaune | 1'500.00 |
| COMPAGNIE DU HOMARD | Soutien La Suppliante | 3'000.00 |
| EDITIONS DE L'AIRE SA | Soutien publication "Polonaises" Pilet J | 2'000.00 |
| EDITIONS DE L'AIRE SA | Publication "La Suisse est un village" | 500.00 |
| EDITIONS DES SAUVAGES | Sous le viaduc de Guy Olivier Chappuis | 2'000.00 |
| FONDATION LAUSANNOISE POUR LE | Soutien publication Revue Bédéphile | 1'000.00 |
| HÉLICE HÉLAS EDITEUR, BOVON & | Soutien expo "Terreskin" Maude FatBear | 2'500.00 |
| HÉLICE HÉLAS EDITEUR, BOVON & | Soutien publication "La Vie sauvage" | 2'000.00 |
| INTERNATIONALE KURZFILMTAGE | Soutien Nuit du Court Métrage 2016 | 500.00 |
| INTERNATIONALE KURZFILMTAGE | Complément soutien Nuit du Court Métrage | 1'500.00 |
| GROUPE FORKS | Soutien 2ème album Forks | 2'300.00 |
| GROUPE FORKS | Soutien mini Festival La Fouchette 18.06 | 1'000.00 |
| FONDATION CULLY CLASSIQUE | Soutien au festival "Lavaux Classic" | 10'000.00 |
| FONDATION CULLY CLASSIQUE | Garantie de déficit sur les concerts Castillo | 3'000.00 |
| LE BUREAU CULTUREL | Soutien 2016 | 1'000.00 |
| LE CABANON | Soutien expo Rifugi, Le Cabanon UNIL | 1'000.00 |
| ASSOCIATION LES BOREADES | Spectacle "Till l'espègle" | 3'000.00 |
| MG-COMPAGNIE | Soutien à la création de l'Avent Castillo | 5'000.00 |
| MONTREUX JAZZ ARTISTS | Soutien concours de voix + projet Bowie | 5'000.00 |
| NICÉPHORE-PROD. SÀRL | Film docu Fête des Vignerons - acompte 1 | 2'500.00 |
| OCTUOR FILMS PRODUCTION SÀRL | Soutien doublage film Chasselas For Ever | 2'000.00 |
| OFFENBACH À ST-SAPHORIN | Soutien Festival Musique et Vin 5e édit. | 500.00 |
| SALUT LA COMPAGNIE | Soutien création théâtrale "Courir" | 1'500.00 |
| STADIO | Soutien projet "Nowhere to Run" | 1'700.00 |
| SUMMIT FOUNDATION | Soutien projet photo TimeAlps | 1'000.00 |
| UNIVERSITÉ DE FRIBOURG | 150e anniv. naissance de Gustave Doret | 500.00 |
| VIBISCUM | Soutien Annales Veveysannes | 4'000.00 |

| | 25'000.00 | 24'500.00 |
|---|--|-----------------|
| Ligne "Expositions et Editions" n° 814.3653.21 | | |
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Attribué |
| EDITION DE LA MARQUISE | Soutien publication "Les Immortelles" | 200.00 |
| INFOLIO SA | Soutien publication "Citation-Recitation" | 2'000.00 |
| OLIVIER MORATTEL EDITEUR | Soutien publication "Les deux vies de Louis Moray" | 2'000.00 |
| ATLANTIQUE PRODUCTION | Soutien exposition "Noces intérieures" | 1'800.00 |
| STADIO | Soutien exposition "Slagpile" | 3'000.00 |
| FONDATION LEMANIQUE ART | Soutien "Guide Contemporain Vol. 3" | 2'500.00 |
| ASSOCIATION DES AMIS DE CARLES VALVERDE | Soutien à l'exposition de Carles Valverde | 2'000.00 |
| ASSOCIATION DES AMIS DE LA MAISONS D'AILLEURS | Soutien exposition "Dimensions" | 3'000.00 |
| KOENIG THOMAS | Soutien publication "Jenisch Feu" | 1'500.00 |
| ASSOCIATION ATELIER HUGO BONAMIM | Soutien publication "Artbook Bonamin H. " | 1'000.00 |

Afin de dessiner les contours du projet culturel de Vevey pour les dix prochaines années, il est temps de mettre sur pied des Assises de la culture qui permettront de formuler les nouvelles conditions-cadres et les prochains objectifs en matière de politique culturelle. Ce processus intégrera également une réflexion sur le rôle, la structure et les moyens à disposition du Service culturel pour mener à bien sa mission. Le dynamisme, la diversité et la qualité de l'offre culturelle veveysanne sont aujourd'hui reconnus et son rayonnement va bien au-delà des frontières régionales. Renforcer les synergies entre les secteurs de la culture et du tourisme-économie, faciliter l'accès

aux structures et manifestations culturelles, favoriser la fréquentation des institutions par des publics venus de tous horizons, s'engager et investir dans l'amélioration de la promotion et la communication de l'offre culturelle, coordonner les subventions entre les différents contributeurs, accroître le développement du label « Vevey, ville d'images » tout au long de l'année et faciliter son appropriation par le plus grand nombre sont certains des nombreux défis qui attendent la Ville de Vevey ces prochaines années.

*Michel Agnant, municipal
Marie Neumann, déléguée à la culture*

| Ligne "Subsides pour la danse contemporaine" n° 814.3653.19 | | 50'000.00 | 49'900.45 |
|---|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Attribué | |
| ASSOCIATION SUISSE DE RECONVERSION DES DANSEURS | Soutien 2016 | 500.00 | |
| COMPAGNIE ADN DIALECT | Projet Ghetto Jam - 2ème partie | 3'000.00 | |
| REMINOX'S | Soutien création "Créatures" | 1'300.00 | |
| ATELIER LE LOFT | Structure poly-sportive et artistique | 5'000.00 | |
| COMPAGNIE PROTOTYPE STATUS | Subvention selon convention | 20'000.00 | |
| COMPAGNIE PROTOTYPE STATUS | Soutien à la création "Mire" | 3'000.00 | |
| COMPAGNIE ADN DIALECT | Soutien à la création "Driven" | 3'000.00 | |
| COMPAGNIE ADN DIALECT | Soutien à la création "Zeitzone" | 3'000.00 | |
| FÊTE DE LA DANSE | Edition 2016 | 5'100.45 | |
| FREQUENCE MOTEUR | Soutien à la création "Vrt-Vrt" | 3'000.00 | |
| COMPAGNIE ADN DIALECT | Soutien à la création "Ghetto Jam" | 3'000.00 | |

| Ligne "Médiation culturelle" n° 814.3653.52 | | 10'000.00 | 10'000.00 |
|---|---|-----------|-----------|
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Attribué | |
| LE THEATRE DE MIDI | Soutien 4ème saison | 5'000.00 | |
| ASSOCIATION MATIERE GRISE | Soutien production podcasts culturels | 2'000.00 | |
| PARADOXE CIE DE THEATRE | Soutien projet de médiation "1916, Ciel bleu à l'horizon" | 3'000.00 | |

| Ligne "Subsides pour les musiques actuelles" n° 814.3653.44 | | 20'000.00 | 19'000.00 |
|---|-----------------------------------|-----------|-----------|
| Bénéficiaires | Projets soutenus | Attribué | |
| ASSOCIATION HEROD NOISE | Tournée européenne | 2'500.00 | |
| GANTY PAULINE | Soutien production 2ème CD | 2'000.00 | |
| MERK FREDERIC | Soutien production d'un CD live | 3'000.00 | |
| ASSOCIATION NOLOSE | 5ème album White Night Mambo | 2'000.00 | |
| JOËL BOVY AND CO | Soutien Fête de la musique | 1'000.00 | |
| JOËL BOVY | Soutien tournée européenne | 2'500.00 | |
| ASSOCIATION LUDION | Soutien création théâtrale "Trio" | 1'000.00 | |
| ASSOCIATION AUTOUR DU MONDE | Soutien festival du Bout du Monde | 5'000.00 | |

| | | | |
|---------------|--|-------------------|-------------------|
| Totaux | | 215'000.00 | 207'900.45 |
|---------------|--|-------------------|-------------------|

Tableau récapitulatif des remboursements de locations de salles accordés par le Service culturel en 2016

| | Budget 2016 | Comptes 2016 |
|------------------------------------|---|---------------------|
| | 45'000.00 | 59'750.00 |
| Société locale | Salle | Montant |
| BUSHIDO JU-JITSU CLUB | Galeries du Rivage | 200.00 |
| CINÉRIVE SA | Infrastructure Open Air | 6'000.00 |
| ATELIER LE LOFT | Le Reflet | 3'700.00 |
| CONSERVATOIRE DE MUSIQUE | Le Reflet | 600.00 |
| FOND. SEPTEMBRE MUSICAL | Le Reflet | 3'700.00 |
| REMINOX'S | Le Reflet | 3'700.00 |
| ASS. AMIS VEVEY RIVIERA BASKET | RKC | 3'400.00 |
| ASSOCIATION KAVAZIK | RKC | 1'250.00 |
| ASSOCIATION LE LOCAL | RKC | 2'500.00 |
| DREAM BOXES SÀRL | RKC | 3'400.00 |
| FESTIVALLOCAL | RKC | 2'500.00 |
| FYNIGHT | RKC | 2'500.00 |
| IMPRO RIVIERA EVENTS | RKC | 2'500.00 |
| MÄNNERCHOR RIVIERA | Salle Del Castillo | 1'300.00 |
| ACS AZZURRI RIVIERA | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| ASSOC. DUO SYMPHONIQUE | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| ASSOCIATION ARTS ET LETTRES | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| ASSOCIATION AVIVO | Salle Del Castillo | 1'400.00 |
| CLUB ALPIN SUISSE SECTION DE JAMAN | Salle Del Castillo | 1'300.00 |
| CLUB DE L'AVIRON | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| FC VEVEY SPORTS | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| CONFRÉRIE DES VIGNERONS | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| FONDATION CULLY CLASSIQUE | Salle Del Castillo | 5'000.00 |
| LA LYRE HARMONIE MUNICIPALE | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| MISSION CATHOLIQUE ITALIENNE | Salle Del Castillo | 1'300.00 |
| ORCHESTRE DE RIBAUPIERRE | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| STÉ VALAISANNE DE VEVEY & ENV. | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| UNIVERSITÉ POPULAIRE | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| VEVEY LIBRE | Salle Del Castillo | 1'300.00 |
| VEVEY NOËL SÀRL | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| VEVEY-RIVIERA BASKET | Salle Del Castillo | 1'000.00 |
| ASSOCIATION ARES DE VIE | Salle Del Castillo / Salon Clara Haskil | 100.00 |
| BADMINTON CLUB VEVEY | Salle Del Castillo / Salon Clara Haskil | 100.00 |



Du troisième lieu

Vers de nouveaux espaces

En 2016, la Bibliothèque municipale de Vevey se porte bien. La fréquentation (+7%), les prêts (+3%) sont en hausse. Depuis 2014, la bibliothèque se propose d'être un lieu de vie, de discussion et de lien social. Nous offrons un cadre ouvert où les usagers partagent, échangent des conseils, des envies, permettant d'ouvrir l'appétit de la découverte. Cette expérience du troisième lieu¹ se révèle concluante.

Services aux publics

Fréquentation

En 2016, la bibliothèque a comptabilisé 799 nouvelles inscriptions dont 491 adultes et 308 jeunes, soit une diminution de 7% par rapport aux inscriptions de 2015. Les inscriptions pour les adultes sont stables (0%). La diminution en jeunesse s'explique par la décision du canton concernant les classes primaires, de ne plus se rendre aux animations à la Bibliothèque municipale. Même si ces classes sont les bienvenues pour emprunter des documents, ce n'est plus obligatoire. Il faut trouver des solutions pour atteindre ce public notamment avec les actions hors-murs.

La fréquentation annuelle (2016) de la bibliothèque est de 43'793 usagers (+7% par rapport à l'année passée). Ces statistiques comprennent les passages d'emprunteurs, la fréquentation aux animations, la fréquentation de la salle de lecture, des postes internet et du coin des revues.

Prêt

La bibliothèque a effectué 167'770 prêts en 2016, soit une hausse de 3% par rapport à l'année précédente (162'961 prêts). L'augmentation est perceptible aussi bien en prêts adultes (+5%) qu'en prêts jeunesse (+1%). Pour la quatrième année consécutive, le nombre de prêts constitue le record depuis la création de la bibliothèque.

Suite à un changement de paramétrage, nous pouvons dorénavant obtenir des statistiques pour la section jeunes adultes (5810 prêts) : des statistiques d'autant plus importantes qu'elles concernent un public particulier et traditionnellement absent.

Acquisitions

4967 documents de tous types ont été intégrés dans les collections de la bibliothèque. Un peu moins de 5400 documents ont été désherbés en raison du manque de place ou de leur obsolescence.

La location de 460 ouvrages destinés au public allophone² auprès de la bibliothèque interculturelle d'*A tous livres* et de la fondation Bibliomedia³ a permis de compléter l'offre en langues étrangères.

¹ Le troisième lieu se distingue du premier lieu, sphère du foyer, et du deuxième lieu, domaine du travail. Il s'entend comme volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

² Se dit de quelqu'un qui a une autre langue maternelle que le français.

³ Bibliomedia Suisse est une fondation de droit public active dans le développement des bibliothèques et la promotion de la lecture. Elle est en quelque sorte la « bibliothèque des bibliothèques ».

Livres électroniques

Nous avons opté pour la solution e-bibliomedia de Bibliomedia. Depuis juin, les usagers inscrits à la bibliothèque peuvent avoir accès à plus de 3000 e-books. Les lecteurs empruntent gratuitement depuis chez eux, sans effort. 70 personnes ont bénéficié de ce service et ont emprunté 247 e-books.

Livres à domicile (vous empruntez, nous livrons... à vélo)

A l'occasion des 10 ans de la bibliothèque au Quai Perdonnet, un nouveau service a été proposé : la livraison de vos livres directement à votre porte. Les personnes à mobilité réduite pour qui le déplacement à la bibliothèque est difficile voire inenvisageable (personnes âgées, accidentées, malades, jeunes mamans avec un nouveau-né) bénéficient d'un tarif préférentiel.

Fondation Brentano⁴

Grâce au soutien financier de la Fondation Brentano, le programme d'animations s'est poursuivi en 2016. 1095 personnes ont assisté à l'Heure du conte (+34% par rapport à 2015). La fréquentation de Bébé lit s'avère toujours plus importante, avec une moyenne de 43 personnes par samedi (contre 37 personnes en 2015). Cela dit, ce chiffre en hausse est fortement influencé par le public exceptionnellement nombreux (100 personnes) lors du samedi des Bibliothèques du 5 mars 2016. Les ateliers de philosophie pour enfants ont dû être annulés faute de participants. Plusieurs hypothèses semblent probables : engagement sur six samedis matin (un samedi sur deux, sauf pendant les vacances); thème proposé (l'art); cela fait six ans que nous offrons ces cycles d'ateliers, peut-être qu'une certaine « lassitude » s'est installée (bien que la formule hors-murs fut nouvelle). Nous n'allons donc pas proposer ce type d'animation l'année prochaine et n'y reviendrons que s'il y a une réelle demande. De plus, la bibliothèque a proposé treize ateliers allant de l'éveil musical pour les tout-petits à la création d'un carnet de voyage, de la fabrication d'un livre à la réalisation d'un film.

Médiation culturelle

En 2016, 5597 personnes ont participé aux 72 actions (36 pour le public adulte et 36 pour la jeunesse) proposées par la bibliothèque. La moyenne de fréquentation est d'environ 78 personnes par événement, soit 4,65% de plus que l'année dernière. Nous avons opté pour une riche programmation afin que la variété de l'offre permette à chacun de nos usagers de participer. La répartition des 72 actions est la suivante :

| | |
|--|----|
| Contes, spectacles, lectures, événements : | 33 |
| Ateliers : | 24 |
| Conférences : | 8 |
| Concerts : | 4 |
| Hors-murs : | 3 |

⁴ La Fondation Brentano a pour but de développer la vie artistique et culturelle dans la région de la Riviera vaudoise : en soutenant notamment de jeunes talents prometteurs au travers de bourses ou de subsides ou en soutenant des centres de rencontre qui se prêtent aussi à l'organisation d'expositions, de conférences ou de concerts.



« Plein écran ! »

Le premier semestre a été marqué par un cycle thématique intitulé « Plein écran ! » dont les objectifs étaient les suivants :

- Offrir une photographie réaliste de notre monde numérique - sans idéalisation ni stigmatisation - qui refuse toute opposition entre jeu et lecture, papier et virtuel;
- Faire réfléchir le public sur l'influence des écrans sur notre société;
- Mettre en avant le jeu vidéo en tant que produit culturel à part entière et les artistes qui en vivent;
- Mener une réflexion de fond au sein de la bibliothèque sur la création d'un espace numérique (jeux vidéo, tablettes, etc.).

Le choix de cette thématique s'est imposé à notre équipe comme une évidence. Les nouvelles technologies bouleversant notre vie quotidienne et créant dans certaines catégories de la population – les seniors par exemple – une fracture numérique⁵, une analyse devenait, à notre sens, incontournable.

La bibliothèque a proposé à une quinzaine de partenaires institutionnels et associatifs de participer à une programmation commune. Parents Contact, les associations de parents d'élèves de la Riviera, le Reflet – Théâtre de Vevey, le Service de la jeunesse, ... ont ainsi organisé une ou plusieurs actions axées sur ce thème. Ce cycle a été inauguré par une conférence du psychologue Serge Tisseron qui a réuni, à la salle Del Castillo, plus de 400 personnes. Il s'est ensuite poursuivi par une trentaine d'actions : conférences sur les nouvelles

technologies, ateliers cinéma et création de jeux vidéo, un tournoi Mario Kart, deux ateliers numériques entre jeunes et seniors, etc.

Dans un but cohérent, il nous a paru important de ne pas seulement faire réfléchir le public mais également l'équipe de la bibliothèque. Un groupe de travail s'est donc constitué avec pour mission la création d'un espace numérique au sein de la bibliothèque d'ici fin 2017.



Le Samedi des bibliothèques vaudoises⁶ est un événement fédérateur célébré par une quarantaine de bibliothèques. « Savez-vous planter les choux » fut le thème imposé par BiblioVaud pour cette nouvelle édition qui a eu lieu le 5 mars 2016.

⁵ On observe en effet depuis quelques années un véritable fossé se creuser entre les utilisateurs et les non-utilisateurs des technologies informatiques. Notre société utilisant de plus en plus ces technologies risque d'isoler une partie de la population.

⁶ En 2017, les bibliothèques publiques du canton de Fribourg se joindront au Samedi des bibliothèques. A quand le Samedi des bibliothèques romandes ?



Grainothèque

A la Bibliothèque de Vevey, environ 500 personnes ont réparé leurs objets cassés, mangé une soupe 100% récup' au Café littéraire, jardiné avec les Parcs et Jardins, fabriqué leurs produits de nettoyage et appris à récolter leurs propres graines. Dans le cadre de cette journée, nous avons inauguré, en collaboration avec l'Agenda 21, la première grainothèque romande. Une grainothèque est un système d'échange de graines où chacun peut déposer et prendre des graines issues de cultures sans engrais chimique, librement et gratuitement. Suite à la création du jardin urbain « Le Potaclos » par la Ville de Vevey, de nombreux habitants ont développé un intérêt grandissant pour le jardinage bio. Les questions écologiques étant de plus en plus au centre des préoccupations de la population, nous avons souhaité susciter la discussion au sein de la bibliothèque.

Le défi d'une grainothèque est de s'inscrire dans la durée. Seulement un tiers des personnes qui l'utilise ramène des graines à son tour. Le rôle des bibliothécaires est donc important dans la mesure où ils suscitent le débat, font la promotion du système d'échange et proposent des documents pour approfondir certains sujets.

Cette démarche rencontre un vif intérêt et un écho sans précédent. Nous avons accueilli, durant l'année, plusieurs bibliothèques romandes désireuses de se lancer dans un projet similaire. La grainothèque nous interroge non seulement sur nos pratiques agricoles et alimentaires mais aussi sur un des rôles de la bibliothèque qui, en ayant une vocation sociale affirmée, incite les citoyens à échanger leurs savoirs.

La bibliothèque a continué de proposer des projets autour du concept « hors murs » c'est-à-dire une bibliothèque mobile qui se déplace vers le citoyen.

Trois actions hors-murs ont été menées cette année :

- La section jeunesse a participé au Festival Animal organisé par le Service de la jeunesse. Nous avons proposé des histoires lues par deux personnes de notre équipe et un spectacle d'une compagnie théâtrale sur le thème des écrans. Si la première action s'est soldée par un échec (très faible fréquentation du public), la seconde a fait salle comble.
- Durant le mois de juillet 2016, la bibliothèque s'est installée pour la seconde fois au Jardin Doret. L'action Bibliolac a pour objectifs de déplacer l'offre de lecture dans un lieu à vocation

non-culturelle pour promouvoir la lecture, changer l'image du livre et de la bibliothèque, permettre l'accès à la culture pour tous et toucher des publics qui, habituellement, ne fréquentent pas la ou les bibliothèques.

Plus de 3'500 livres ont été proposés (+59 % par rapport à 2015). En tout, 4'800 ouvrages ont été empruntés. 1'923 personnes ont fréquenté le chalet de Bibliolac contre 2'796 en 2015. Cette diminution de 31 % s'explique par le fait que cette action a dû être annulée durant 7 jours en raison des conditions météorologiques (en 2015, Bibliolac a été annulé seulement durant une journée). Cependant, la moyenne de fréquentation quotidienne de 96 visiteurs reste stable. A découvrir, le reportage sur Bibliolac 2016 tourné par La télé : <http://www.latele.ch/play?i=61003>

- Enfin, en septembre, nous avons participé, avec des jeunes usagers et leurs parents, au Festival Numerik Games à Yverdon-les-Bains en collaboration avec la Bibliothèque Publique de la Ville. Les jeux vidéo créés par une cinquantaine de jeunes, dont celui conçu lors de l'atelier « Création d'un jeu vidéo » initié lors du cycle « Plein écran ! », étaient exposés à cette occasion.

La programmation du second semestre s'est axée autour des 10 ans de l'installation de la bibliothèque au Quai Perdonnet. Nous avons proposé



Bibliolac



Café littéraire

au public de raconter les liens qu'ils ont tissés avec l'institution et de réfléchir à la mémoire des lieux. Avec l'écrivaine Sonia Baechler, nous avons formé plusieurs « cueilleuses d'histoires » qui se sont baladées durant deux mois dans la bibliothèque à l'affût des anecdotes que le public souhaitait nous confier. Une cinquantaine de ces textes ont été lus par des comédiens lors de la soirée de clôture des festivités en l'honneur de cet anniversaire.

En collaboration avec le Service des affaires sociales et familiales, et sur un modèle existant à Lausanne depuis quelques années, la bibliothèque a organisé en 2016, pour la 4^e année consécutive, un projet destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge (de 0 à 6 ans) : 1001 histoires.

Ce projet, qui stimule la langue du récit dans le cadre sécurisant de la famille et du groupe, a pour objectifs, entre autres, de : favoriser l'éveil à la langue première, car une bonne maîtrise de la langue maternelle facilite l'apprentissage d'une autre langue, stimuler l'imaginaire, renforcer le lien parents-enfants, soutenir les parents dans leur rôle, permettre d'initier des solidarités interfamiliales. Et aussi de faire connaître et de faciliter la fréquentation de la Bibliothèque municipale à un public qui n'ose souvent pas « faire le pas ».

1001 histoires à Vevey a donc proposé, durant l'année 2016, 18 animations en arabe, à raison de 2x par mois, le samedi après-midi, à l'Espace prévention et santé de Vevey. Au total il y a donc eu 149 participants (+43% par rapport à 2015), dont 44 adultes et 105 enfants.

L'appétit du public, toujours plus fort, démontre le besoin d'un lieu de brassage culturel intergénérationnel réunissant les diverses couches sociales de la population. La Bibliothèque municipale de Vevey n'est pas uniquement un lieu dans lequel on prête des documents mais un espace complémentaire qui s'organise autour de la vie sociale,

des rencontres et des échanges entre les individus.

Café littéraire (CL)

L'association Ekphrasis qui gère les activités culturelles du Café littéraire y a organisé en 2016 quarante-deux événements : quinze soirées littéraires dont deux organisées avec le Centre de traduction littéraire de l'Unil, huit concerts dont un co-organisé avec la bibliothèque, sept conférences ayant trait aux sciences humaines, trois expositions de photos, une pièce de théâtre, un match d'improvisation, une performance slam, une autre de stand up, deux tournois de jeux vidéo organisés conjointement avec la bibliothèque, un tournoi de chibre co-organisé avec l'Association Imbewu. Une soirée consacrée à la schizophrénie s'est par ailleurs tenue au Café littéraire grâce à une nouvelle collaboration avec la Fondation de Nant, ainsi qu'un Café des Signes proposé par la Fédération Suisse des Sourds.

À noter encore que le Café littéraire a été cette année une étape de la tournée des lauréats des Prix suisses de littérature, que la collaboration avec le Groupe vaudois de philosophie s'est pérennisée et que deux autres ont été initiées avec d'une part l'ASREEP (Association Suisse romande de l'Ecole Européenne de Psychanalyse) et d'autre part le magazine indépendant fribourgeois Sept.info.

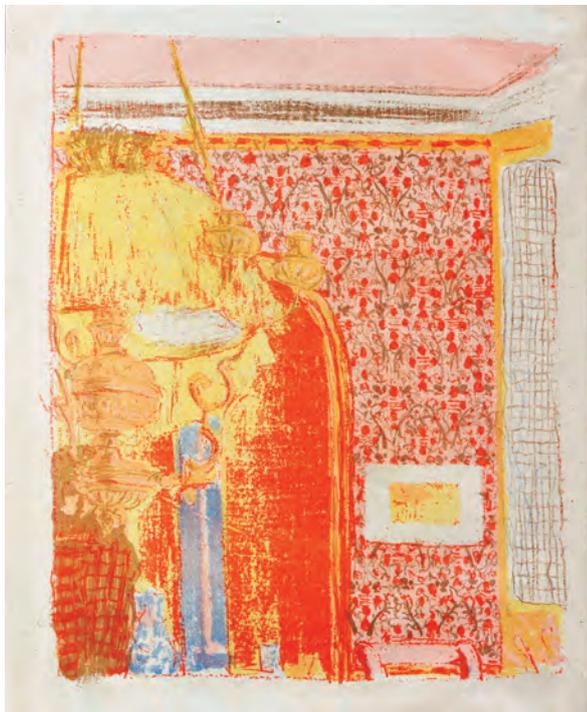
La moyenne de fréquentation de ces événements a été d'environ 25 personnes.

*Etienne Rivier, municipal
Yan Buchs, conservateur*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :
Néant

Deuxième musée d'art du Canton de Vaud, le Musée Jenisch Vevey a été fondé en 1897 à l'initiative de l'Allemande Fanny Jenisch. Ses collections sont constituées de plus de 45'000 œuvres de la Renaissance à nos jours, dont 95% de gravures et de dessins. Pôle d'excellence renommé à l'international pour ses projets menés autour des arts graphiques, il est le siège du Cabinet cantonal des estampes et de la Fondation Oskar Kokoschka. Il emploie 18 employés dont 2 en contrat en auxiliaire. Il fait également appel de manière régulière à du personnel auxiliaire pour des missions précises telles que les inventaires, la mise à jour de la bibliothèque, les visites guidées,...

2016 a été placée sous le signe des nombreux partenariats qu'il a établis avec succès. Partenariat avec Nestlé S.A. dans le cadre du 150^e anniversaire de la compagnie et, au musée, de la célébration de sa collection d'art; partenariat avec la Fondation Vevey Ville d'Images dans le cadre du festival biennal; partenariat avec les Amis du musée, qui ont permis la réalisation du nouveau jardin du musée (inauguration le 2 septembre 2017); partenariat avec la Fondation Oskar Kokoschka qui a réinvesti le musée de son dynamisme et rapatrié ses collections, mais aussi avec la Werner Coninx Stiftung qui, en déposant à long terme son fonds d'estampes de Picasso et ses gravures françaises témoigne d'une grande confiance à l'égard du musée; partenariat enfin avec le Cabinet cantonal des estampes, qui laisse augurer un très bel avenir pour l'institution. En effet, une « Convention de partenariat » a été cosignée le 8 décembre 2016 par l'Etat de Vaud, la Ville de Vevey, le Fonds des estampes du Professeur Decker, la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, l'Association du Musée Alexis Forel et la Fondation Pierre Aubert. Elle sera mise en œuvre dès 2017. Parce qu'un musée n'existe jamais seul et qu'il tire sa force des liens de confiance qu'il parvient à tisser avec l'en-



Une lithographie de Vuillard :
Edouard Vuillard (1868 -1940), Intérieur aux tentures roses II, 1899, planche tirée de la suite Paysages et intérieurs (Paris: 1899), lithographie en cinq couleurs sur chine, état 2/2, 340 x 270 mm, Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, Collection de la Ville de Vevey

semble de ses interlocuteurs, le Jenisch peut désormais construire l'avenir en toute sérénité. Et fêter, en 2017, les 120 ans du musée avec l'ensemble des Veveysans !

Les expositions 2016

David Hominal du 4 mars au 15 mai 2016

Né en 1976, David Hominal est reconnu pour sa peinture qu'il fait sans cesse déborder vers d'autres médiums. Polymorphe, son œuvre est le fait d'un rapport exacerbé au monde. Il est le lieu d'interférences des images tirées de sources tant personnelles qu'ordinaires, mais aussi des disciplines telles que la danse, la musique et les arts visuels. Ses estampes et multiples forment la périphérie de cette orchestration du réel. Sous la forme d'une rétrospective, l'exposition cherche à comprendre dans quelle économie s'inscrit la production de ses éditions. Projet de Laurence Schmidlin.

Origines et horizon. La collection d'art Nestlé, du 3 juin au 2 octobre 2016

Créée il y a un peu plus d'un demi-siècle sous l'impulsion de l'architecte Jean Tschumi, la Collection d'art Nestlé constitue aujourd'hui l'un des trésors patrimoniaux les plus importants de la région. Organisée à l'occasion des 150 ans de la création de Nestlé, l'exposition levait le voile sur la collection déposée au musée et celle En Bergère en la réunissant et en donnant l'occasion aux visiteurs de découvrir les œuvres réalisées in situ pour le siège de l'entreprise. Un retour sur une histoire de plus de 50 ans, bien veveysanne. Une installation réalisée par atelier oi, La Neuveville était à admirer dans les jardins du musée. Projet de Stéphanie Serra et Julie Enckell Julliard.

Rien que pour vos yeux. Les plus beaux dessins des collections, du 4 novembre 2016 au 26 février 2017

Ce projet visait à témoigner de l'enrichissement exceptionnel des collections graphiques qu'a connu le musée ces dernières années en posant la question suivante : « Qu'est-ce qu'un dessin ? » Pour y répondre, l'accrochage se développait dans les deux ailes du rez-de-chaussée, s'articulant autour des différentes techniques classiques de ce médium (crayon au graphite, plume, pastel, sanguine, lavis, etc.) comme de son support de prédilection, le papier. A l'occasion de cette manifestation, un film documentaire sur la restauration des œuvres sur papier a été réalisé par Lila Ribic et produit par le musée.

L'institution a également pris part au Festival Images avec les projets de Geta Brătescu et Zilla Leutenegger, du 10 septembre au 2 octobre 2016. Geta Brătescu se représente régulièrement dans ses films en tant qu'actrice principale, où on la voit chercher, tâtonner ou tracer. Avec les films Les Mains et The Studio, qui datent tous deux de la fin des années 1970, l'artiste roumaine porte une réflexion sur son environnement et ses outils de travail et place au centre de son propos le dessin ainsi que les divers éléments qui le composent. En réponse à la carte blanche offerte par le Musée, Zilla Leutenegger propose avec Zig Zag Stoel et Rodeo Z, une double installation qui rejoue les codes et atmosphères d'un film de western américain. L'artiste zurichoise poursuit ainsi sa réflexion sur l'espace intérieur, le jeu et le dessin. Sa proposition se prolonge à l'extérieur du musée - sur la façade de la caserne des pompiers de Vevey - avec Schlafbrille, une installation poétique qui s'active de nuit. Une carte blanche a été donnée à cette occasion à Motto Distribution à la boutique du musée, pour

une proposition de livres incongrus. Projet de Emmanuelle Neukomm et Julie Enckell Julliard.

Les expositions Focus Beaux-Arts

« Le temps aussi effacera leurs traces ». L'utopie architecturale et sa ruine, jusqu'au 7 février 2016

La ruine, fantasmée ou réelle, fait place aux architectures décadentes. Ces lieux hybrides incarnant ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle, un espace où grandit la mélancolie. Dans ces paysages laissant libre court à une reconstitution d'un possible passé, tout est fragile, misérable et appauvri. Chez les artistes contemporains, ces traces de grandeur deviennent propices à l'exploration et au jeu, comme dans le film *Dome* (2011) d'Adrien Missika. S'appuyant sur les collections du musée et notamment celles du Cabinet des estampes et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex, l'exposition propose un dialogue entre les estampes de Claude le Lorrain, Giambattista Piranesi, Bernardo Bellotto et celles d'artistes contemporains comme Markus Raetz, Alain Huck ou Cyprien Gaillard. Autant d'exemples d'une mutation perpétuelle, oscillant entre souvenir et oubli. Projet de Stéphanie Serra.

Nouvelles acquisitions contemporaines du 24 novembre 2015 au 27 mars 2016

Cette présentation met en lumière les entrées de ces trois dernières années à travers une sélection rendant hommage aux artistes de notre temps, avec des œuvres de Joseph Beuys, Jim Dine, Fabrice Gygi, Alex Hanimann, Robert Ireland, Vincent Kohler, Charles de Montaigne, Véronique Molnar, Nam June Paik, Ciara Philips, Christian Robert-Tissot et Lawrence Weiner. Projet de Laurence Schmidlin.

Les dessins parisiens de Wilhelm Gimmi du 23 février au 1^{er} mai 2016

Peintre, dessinateur et lithographe zurichois, Wilhelm Gimmi (Zurich, 1886 - Chexbres, 1965) va compléter sa formation à Paris dès 1908. Elève de l'Académie Julian, il expose régulièrement dans les galeries parisiennes et participe à plusieurs manifestations internationales (exposition du *Modernier Bund* à Zurich en 1912, *Armory Show* à New York en 1913). Représentatifs des recherches menées durant la période parisienne, des études de nus aux portraits, à la mine de graphite ou au fusain, les dessins proviennent du fonds d'atelier de l'artiste, conservé par la Fondation Wilhelm Gimmi sise au Musée Jenisch Vevey. Projet de Camille Jaquier.

Symbolisme et œuvres de la fin du XIX^e siècle du 23 février au 1^{er} mai 2016

Cette sélection présente des estampes et des dessins exécutés autour des années 1890, par Odilon Redon, Paul Gauguin, Edvard Munch ou encore Henri de Toulouse-Lautrec et Félix Vallotton, parmi d'autres. Témoins de l'extraordinaire foisonnement artistique de la fin du XIX^e siècle, entre réalisme et symbolisme, les œuvres rendent compte de la richesse des fonds conservés au Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes (collections de la Ville de Vevey, de l'Etat de Vaud et de la Fondation William Cuendet & Atelier de Saint-Prex). Projet de Camille Jaquier.

Dessin ancien: belles feuilles d'une collection particulière, du 17 mai au 28 août 2016

Les œuvres présentées, appartenant à une collection privée déposée au musée depuis 2003, ont

été choisies parmi les pages récemment acquises par le collectionneur. Partant du milieu du XVI^e jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, toutes étaient italiennes ou entretenaient un lien avec l'Italie. Ainsi réunies, elles se révélaient toutes fois multiples quant à leurs techniques, leurs sujets, comme leurs types et fonctions, témoignant une nouvelle fois de la richesse du médium dessiné. Projet d'Emmanuelle Neukomm.

REPEAT ! Un regard sonore sur l'abstraction géométrique en Suisse, du 18 octobre 2016 au 30 avril 2017

En partant d'œuvres de la collection de la Ville de Vevey et de l'Etat de Vaud, REPEAT ! présente une réflexion subjective sur un processus régi par une rigueur mathématique, dans une décomposition provoquant des vibrations visuelles à fréquence variable: plus ou moins calmes, optiques ou cinétiques. S'inscrivant dans une histoire de l'abstraction géométrique en Suisse, ces pièces ont toutes une dimension sonore: audible, saturée ou simplement de l'ordre de la partition. Qu'ils soient experts de musique contemporaine (Francis Baudevin), collectionneurs de vinyles (John M Armleder ou Philippe Decrauzat) ou musiciens (Stéphane Kropf), les artistes présentés dans le cadre de cet accrochage partagent aussi un lien privilégié avec le son et ses trames. Et dans le cadre de REPEAT ! une playlist suggérée par les artistes, à superposer aux œuvres ou à écouter chez soi : www.youtube.com/playlist?list=PLdx-NvF0fZSkknksTv2ftj2tXi-B_Vald. Projet de Stéphanie Serra.

Les expositions de l'espace Kokoschka

Oskar Kokoschka et Alma Mahler - une liaison amoureuse dramatique du 20 octobre 2015 au 7 février 2016

L'exposition présente une multitude de dessins et de lithographies, où Kokoschka évoque souvent sous forme allégorique les aléas de leur relation. Citons notamment les illustrations du récit de Karl Kraus *La muraille de Chine* (1914), ainsi que les douze lithographies à la craie réalisées en 1913 pour le conte de Kokoschka, *Colomb enchaîné*; la *Cantate de Bach*, parue en 1914, et les illustrations de son poème *Allos Makar* (1914). Projet Aglaja Kempf.

Le voyage de Kokoschka en Afrique du Nord. Un Orient fantasmé du 23 février au 29 mai 2016



Parmi la collection de la Fondation Oskar Kokoschka figurent deux toiles peintes par l'artiste en Algérie et en Egypte : Le Marabout de Témachine (1928) et Les femmes arabes (1929). Malgré son contact direct avec les habitants, Kokoschka décrit dans ses récits de voyage un Orient davantage fantasmé que réaliste. Pour peindre les portraits des femmes arabes, Kokoschka se sert de cartes postales, actuellement conservées dans son fonds manuscrit de la Zentralbibliothek de Zurich. Il crée un portfolio de dix-huit lithographies, intitulé Marrakech. L'exposition au Musée Jenisch montre les dessins préparatoires de cette série représentant des marchés de chameaux, des architectures orientales et les jeux équestres susmentionnés. Projet Aglaja Kempf.

Dessins de jeunes filles d'Oskar Kokoschka (1908 - 1932) du 14 juin 2016 au 31 janvier 2017

La Fondation Oskar Kokoschka conserve de nombreux dessins illustrant l'intérêt marqué du peintre, tout au long de sa vie, pour la représentation de jeunes filles. En plus des dessins appartenant à la Fondation Oskar Kokoschka, l'exposition au Musée Jenisch est complétée par la présentation de précieux dessins provenant d'une collection privée suisse dont la Jeune fille dansant à la jupe soulevée de 1908. Projet Aglaja Kempf.

La médiation 2016

Malgré un poste d'auxiliaire à 60%, le Musée met tous ses efforts pour développer ce secteur qui est aujourd'hui indispensable pour atteindre les publics. Il a pour but de relier le musée à la cité en favorisant l'accueil de ses habitants.

Les écoles enfantines, primaires et secondaires de Vevey et région

36 enseignants ont participé à la visite (facultative) organisée à l'ouverture de chacune des expositions. 880 élèves, toutes classes confondues, soit 50 classes ont été accueillies.

Les institutions sociales régionales et romandes

145 personnes atteintes d'un handicap physique/psychique ou en âge avancé, ont été accueillies avec leurs accompagnants.

Le jeune public et les familles : PâKOMUZé, En famille au Musée, Labo-WIZZZ, Son anniversaire au musée

Ses événements ont permis d'accueillir 67 enfants et 16 familles, soit un total de 128 personnes.

Débat & discussion

Discussion entre Stéphanie Moisdon et David Hominal, le 28 avril, 18h30.

Conversation avec Guy Meldem autour du livre Chandigarh Furniture, le 28 janvier à 18h30

Événements

La nuit des musées

La 17^e nuit des musées de la Riviera, le 21 mai de 17h à 24h

Festival Images

Films de Geta Bratescu, le 10 septembre.
Zilla Leutenegger, 3 installations du 10 septembre au 2 octobre.

Les publications 2016

David Hominal, première monographie sur David Hominal, 64 pages, deux éditions (français et anglais) sous la direction de Laurence Schmidlin avec un essai de cette dernière et un autre de Stéphanie Moisdon, critique d'art. Co-édition Musée Jenisch Vevey et JRP Ringier, Zurich, 2016.

Nestlé Art Collection, 295 pages, sous la direction de Julie Enckell Julliard, avec des textes de Paul Bulcke, Peter Brabeck-Letmathe, Julie Enckell Julliard, Claudia Jolles, Kasper König, Stéphanie Serra et Bernard Tschumi. Textes en langues allemande et anglaise. Co-édition Musée Jenisch Vevey et JRP Ringier, Zurich, 2016.

Rien que pour vos yeux. Petit traité des techniques du dessin, 240 pages, deux éditions (français et allemand), avec un texte de Julie Enckell Julliard et des notices d'Élisa de Halleux et Emmanuelle Neukomm. Co-édition Musée Jenisch Vevey et Scheidegger & Spiess, Zurich, 2016.

Jenisch-Feu. 96 pages, Troisième variation sous la direction de Stéphanie Serra avec un texte de Stéphanie Serra et une conversation entre Thomas Koenig et Patrick Vermeulen, 96 pages, 76 en couleur, 25 x 20 cm, textes en langues française et anglaise. Co-édition Musée Jenisch Vevey et Motto Berlin, 2016.

Les acquisitions 2016

Collection de la Ville de Vevey - Achats

Nicolas Muller, Sans titre, 2014-2015, 20 impressions sérigraphiques, achat à l'artiste, INV 2016-002 à INV 2016-0021.

Thomas Hirschhorn, The Map of Headlessness, 2011, feutre sur photocopies scotchées et contre-collées sur carton, 401 x 241 x 5 cm, achat Galerie Chantal Crousel Paris, INV 2016-0022.

Collectif Maximages, Chandigarh furnitures, livre, A4, achat à Guy Meldem, INV 2016-0024.

Saadane Afif, Fountain archive, installation (assemblage de 16 images), 2008-2015, format variable, achat Galerie Mehdi Chouakri Paris, INV 2016-0026.01 à .16.

Heidi Bucher, Heidellibelle, 1979, frottage sur papier, 50 x 40 mm, achat Silvain Fresser Fine Art, INV 2016-0028.

Eugène Carrière, Feuille d'études d'un petit enfant, non daté, sanguine sur papier vélin beige, 294 x 194 mm, achat Christie's Paris (vente du 1er avril, lot 106), INV 2016-0031.

Pablo Flaiszman, Carte de Noël des Ateliers Moret, INV 2016-0032.

Marcel Duchamp, Les Toiles, c'est laid, l'étoile aussi, affiche, [1952], achat Binoche et Giquello Paris (vente du 25 mars, lot 131), INV 2016-0033.

Marie Laurencin, Carnet de croquis, vers 1907, carnet de 40 dessins au crayon de graphite, à la plume et encre et à l'aquarelle sur papier vélin beige clair, 200 x 120 mm, achat Ader Nordmann Paris (vente du 1^{er} avril 2016, lot 248), INV 2016-0036.

Sacha Guitry, Portrait de Lucien Baroux, 1928, crayon de graphite sur papier vélin, 335 x 235 mm, achat Ader Nordmann Paris (vente du 1er avril, lot 301), INV 2016-0037.

Giovanni Francesco Barbieri, dit Guerchin, Deux anges les bras levés, non daté, plume, encres brune (métallogallique) et grise, lavis brun et gris sur papier vergé gris-beige, 174 x 195 mm, achat Christie's Paris (vente du 1er avril, lot 14), INV 2016-0038.

Eugène Carrière, Études de tête de fillette, non daté, sanguine sur papier vélin beige, 177 x 233 mm, achat Christie's Paris (vente du 1er avril, lot 106), INV 2016-0039.

Fabrice Gygi, Tête de fouet et carré, linogravure, achat Kunstverein Biel Société des Beaux-Arts, INV 2016-0040.

Giorgio de Chirico, Composition, 1938, linogravure, achat Ader Nordmann Paris (vente du 19 mai 2016, lot 110), INV 2016-0041.

Dominique-Vivant Denon, Femme au bain, pas-

tiche dans le goût de Rembrandt, non daté, eau-forte, 241 x 196 mm, achat Bassenge Berlin (vente du 26 mai 2016, lot 5438) INV 2016-0042.

Denis Savary, Sans titre, 2016, sérigraphie sur papier teinté dans la masse, exemplaire de tête, achat CCS Paris, INV 2016-0043.

Raoul Hausmann, Sensorial Excentrica, 1975, sérigraphie, achat Galateau Pasteau Paris (vente du 29 février, lot 174), INV 2016-0044.

Man Ray, Quarante radiographies, livre, 1972, achat Galateau Pasteau Paris (vente du 29 février, lot 108), INV 2016-0045.01 et INV 2016-0045.02.

David Hominal, Sans titre, 2016, lithographie sur vélin, 560 x 760 mm, éditeur : Musée Jenisch Vevey - Cabinet cantonal des estampes, imprimeur: Atelier Raynald Métraux, Lausanne, achat, INV 2016-0048.

Henri Chopin, concerto en Zhopin mineur, achat Galateau Pasteau Paris (vente du 29 février, lot 232), INV 2016-0049 et INV 2016-0050.

Albertine, dessins pour le livre Une histoire du musée selon Fanny Jenisch, 2015, A5, achat des dessins originaux dans le cadre du projet du livre, INV 2016-0051.01 à INV 2016-0051.17.

Edouard Vuillard, Paysages et Intérieurs, 1898-1899, suite de 12 lithographies en couleur, éd. Ambroise Vollard Paris, achat Galerie Kornfeld Berne (17 juin, lot 150), INV 2016-0052.1 à INV 2016-0052.13.

Jean-Christophe Norman, 8 dessins sur papier journal de la série « COVER », A3, achat à l'artiste, INV 2016-0093 à 0103.

Silvia Buonicini, Sans titre, estampe, achat à l'artiste, INV 2016-0160.

Line Marquis, She's my station, 2016, eau forte et aquarelle sur papier Zerkall (12 feuilles), 325 x 255 mm, achat Halles de Porrentruy, INV 2016-0172.

Sophie Nys, Good Spirit (Porrentruy), 2013, héliogravure sur papier Zerkall, 550 x 380 mm, achat Halles de Porrentruy, INV 2016-0173.

Sigismond de Vajay, «Sans titre», 2015, héliogravure, 760 x 550 mm, achat Halles de Porrentruy, INV 2016-0174.

Monique Jacot, lot de 8 pièces, transfert de polaroid sur papier, achat.

Collection de la Ville de Vevey - Dons

Charles de Montaigu, livre, H.C., don Etienne Dumont, INV 2016-0023.

Rudolf Schindler, Sans titre, non daté, estampe, don de Verena Schindler à Etienne Rivier (usufruit), INV 2016-0025.

Jean-Luc Manz, Cahier 15, A4, don de l'artiste, INV 2016-0027.

Jean-Luc Manz, Portfolio, 2015, A5, édition de la HEAD, don de l'artiste, INV 2016-0029.01 à .03

Thomas Koenig, édition, don de l'artiste, INV 2016-0030.

David Hominal, don de l'éditeur R. Métraux, INV 2016-0034.

David Hominal, affiche de l'exposition monographique de l'artiste, sérigraphie, format mondial, INV 2016-0035.

Joseph Beuys, carte postale en feutre sérigraphié, multiple, ed. Staeck, don Edouard Curchod, INV 2016-0046.

Jean-Luc Manz, Diptyque, 2015, formes en relief sur Rives, 380 x 280 mm, édition et impression R. Métraux, don Edmond Burqui, INV 2016-0047.01 et 2016-0047.02.

Valentine Schopfer, 12 estampes, don de la Fondation suisse pour la gravure, INV 2016-0053 à INV 2016-0064.

Peter Olpe, 31 dessins, acrylique sur papier, A5, don de l'artiste, INV 2016-0065 à 0095.

Stéphan et Pascal Landry, La contrainte du symbolique, 2004, impression sur papier de boucherie, 70 x 100 cm, don Jean Crotti et Jean-Luc Manz, INV 2016-0104.

Pierre Bonnard, facsimilé, don anonyme, INV 2016-0105.

Léon Prébandier, 2 estampes, don Edmond Bourqui, INV 2016-0106 et 0107.

Léon Prébandier, 7 estampes, don Galerie Numa, INV 2016-0108 et 0114.

Julien Renevier, 24 carnets de l'artiste, dimensions variables, donation de l'Association des Amis du peintre Julien Renevier, INV 2016-0115 à 0138.

Zilla Leutenegger, enveloppe avec tampon, don de l'artiste, INV 2016-0140.

Vittorio Brodmann, carnet de 29 pages, 2015, 30 x 30 cm, achat Gregor Staiger Zurich, don de la Fondation Léo Fiaux, INV 2016-0156.

Geneviève LaPlanche, lot de 14 estampes : 7 xylographies, 4 pointes sèches et 3 linogravures, dimensions variables, don de l'artiste, INV 2016-0141 à 0154.

Stéphan Landry, Sans titre (faune), 2008, don abbé Vincent, INV 2016-0155.

André Evrard, 3 aquarelles, A3, don de l'artiste, INV 2016-0157 à 0159.

Edition de l'ECAV, livre, don Laurence Schmidlin, INV 2016-0161.

Stéphan Landry, 4 dessins : 2 A5 et 2 A3, don Association Uno-due-trait.

Craig Fischer, Livre, Edition de l'ECAV, don Laurence Schmidlin, INV 2016-0175.

Monique Jacot, lot de 84 pièces, transfert de polaroid sur papier, donation anonyme.

Simon Nicaise, Chenêts, 2016, 9 ex., éditions Circuit, achat à l'éditeur, INV 2016-180.

Bruno Rousselot, Down Town N° 2, carte de vœux 2016, linogravure, non daté, don de l'URDLA - centre international estampe & livre, 205 x 140 mm, INV 2016-0181.

Don Jean-Marc Boillat, (un dessin, neuf estampes): Henri Manguin, INV 2016-0162, une estampe de Benito Quinquela Martin, INV 2016-0163, trois estampes de Claude Lorrain, INV 2016-164, INV 2016-165 et INV 2016-0166, une estampe représentant un acacias de Piruff, INV 2016-0167, une estampe de Bonvin, INV 2016-0168, une lithographie d'Engelmann, INV 2016-0169, une estampe d'une scène maritime de Backhausen [?], INV 2016-0170, une estampe d'une vue de Rouen, INV 2016-0171.

Don éditions Circuit : Kazuko Miyamoto, Sans titre, 2016, 30 ex., éditions Circuit, INV 2016-176, Fabian Boschung, Gilles Furtwängler et Lionnel Gras, Dis coucou chéri, 2016, 500 ex., éditions Circuit, INV 2016-177, Olivier Richon, Images littéraires, 2016, 25 ex., éditions Circuit, INV 2016-178, Formattabelle, A1 réduit à A2, CIRCUIT - LE FREISTILMUSEUM, 2016, 50 ex., éditions Circuit, INV 2016-179.

Don des éditions de la HEAD-Genève : lot des éditions 2009-2016.

Collection de la Ville de Vevey - Dépôt

Félix Vallotton, Le grand nuage Honfleur, 1909, dépôt d'un particulier.

Dépôt de 7 dessins anciens appartenant à une collection particulière déposée au musée depuis 2003 :

- *Giovanni Guerra*, Assuérus se faisant lire les annales de son règne, non daté, plume, encre brune et lavis brun sur traces de mise en place au crayon de graphite, filet à la plume et encre brune sur papier vergé crème, 225 x 164 mm, FED 541;
- *Giovanni Alberti*, Le Triomphe de la Croix, vers 1600, plume, encre brune (métallogallique), lavis

d'aquarelle bleue, sanguine et rehauts blancs sur papier vergé avec ajouts, 303 x 218 mm, FED 542;

- *Carlo Antonio Tavella*, Réunion de moines dans un paysage, non daté, plume et encre brune sur mise en place à la pierre noire, filet à la plume et encre brune (métallogallique) sur papier vergé crème, 400 x 288 mm, FED 543;
- *Niccolò Martinelli da Pesaro*, dit il Trometta, La Vierge à l'Enfant dans une gloire d'anges, vers 1566, plume, encres brune et noire, lavis brun et gris, rehauts blancs sur traces de mise en place à la pierre noire, mise au carreau à la sanguine sur papier vergé, 415 x 360 mm, FED 544;
- *Jean-Antoine Linck*, Paysage savoyard, non daté, crayon noir, estompe et rehauts de craie blanche sur papier vergé beige clair collé en plein sur papier cartonné, 193 x 279 mm, FED 545.
- *Jean Cotelle*, l'Ainé, Projet de plafond, non daté, plume et encre brune (métallogallique), lavis brun, aquarelle bleue, traces de crayon au graphite, 241 x 439 mm, FED 546.
- *Nicolas de Poilly*, Académie d'homme nu debout, non daté, pierre noire et traces légères de rehauts de craie blanche, et filet à la plume et encre noire sur papier vergé bleu gris teinté dans la masse, collé en plein, 397 x 276 mm, FED 547.

Collection d'art Nestlé déposée au musée

Henri Jacobs, série de 10 dessins, A4, achat Galerie Bernard Jordan, N-89 à 98.

Constantin Brancusi, Symbole de James Joyce, dessin au crayon, 25 x 20 cm, achat Ader Nordmann Paris (vente du 1^{er} avril, lot 275), N-99.

Dieter Roth, Autoportrait, dessin, achat Bassenge Berlin (vente de 28 mai, lot 8288), N-100.

Fondation Wilhelm Gimmi

Wilhelm Gimmi, Portrait de femme, non daté, signé en haut à droite, fusain, don de Anne-Marie Pictet. GIM 1786

Collection de l'État de Vaud - Abonnements

Société suisse de gravure (SGG), Zurich :

Vaclav Pozarek, Sans titre, 2016, sérigraphie en trois couleurs, 680 x 960 mm, VD 016-0125, Claudia Comte, Curves and Corners, 2015, quatre gravures sur bois en couleur, 500 x 500 mm, VD 016-0126, Richard Tuttle, Chiaroscuro, 2016, gravure sur bois en couleur, 550 x 460 mm, VD 016-0127, Xylon, Zurich : Jean Crotti, Tu étais tout, mais tout va!, 2016, Xylon 158, gravure sur bois, 490 x 350 mm, VD 016-0075, Gabriela Jolowicz, Starter Pack, 2016, Xylon 159, gravure sur bois, 490 x 689 mm, VD 016-0076, Patrick Graf, Die Insel der Zeiten, 2016, Xylon 160, gravure sur bois, 489 x 344 mm, VD 016-0077.

Collection de l'État de Vaud - Achats

Frédéric Cordier, Vedute 1 à 6, six linogravures sur vélin d'Arches, 1060 x 1060 mm, achat auprès de l'URDLA, VD 016-0012 à VD 016-0017.

Gilles Furtwängler, Coucou (English version), 2013; Bande de petits curieux 3, 2015; Odeurs et sécrétions du désir 2, 2015; Bande de petits curieux 2, 2015, plotter, 841 x 594 mm, achat auprès de la Galerie Skopia, Genève, VD 016-0018 à VD 016-0021

Stéphane Dafflon, S008RV ; S008VB ; S008BJ, 2015, sérigraphie, 700 x 1000 mm, achat auprès de la Galerie Joy de Rouvre, VD 016-0022, VD 016-0023 et VD 016-0024.

Pierre Bonnard, Boulevard, planche de l'album Quelques aspects de la vie de Paris, 1899, lithographie, 430 x 176 mm, vente Ader, VD 016-0026

Stéphane Kropf, Cyclotron, 2016, sérigraphie, 640

x 620 mm, achat auprès de l'artiste, VD 016-0050

Sylvain Croci-Torti, Sans titre, 2013, sérigraphie sur carton alvéolé, 1000 x 800 mm, édition unique, achat auprès de la Galerie Heinzer Reszler, Lausanne, VD 016-0051.

Ariane Epars, Sans titre, gravure sur bois, 2013, édition du gymnase de Beaulieu sous la conduite d'Olivier Saudan, 2003 x 1515 mm, achat auprès de l'artiste, VD 016-0052.

Olivier Mosset, Sans titre, une sérigraphie, une photographie, un texte de Jean-Christophe Bailly, 61 x 61 cm, achat auprès de la Galerie Edition Média, Neuchâtel, VD 016-0053.

Olivier Mosset et Jean-Christophe Bailly, Sans titre, un livre comprenant huit linogravures d'O. Mosset et un texte de J.-Ch. Bailly, 51 x 34 cm, achat auprès de la Galerie Edition Média, Neuchâtel VD 016-0054.

Catherine Bolle, Les Liens IV, 1995-1996, aquarelle et pointe sèche, 1740 x 1115 mm, achat auprès de l'artiste, VD 016-0081.

Editions Primo Neuchâtel (20 estampes imprimées à l'ECAL de différents artistes), achat auprès de Primo, Neuchâtel, VD-016-0103 à VD 016-0122.

Collection de l'Etat de Vaud - Dons

Claire Nicole, L'incendie, 1962, lithographie, 200 x 250 mm, don de l'artiste, VD 016-0001.

Claire Nicole, Cailloux, 1963, lithographie, 135 x 180 mm, don de l'artiste, VD 016-0002.

Daniel Sannwald, Sans titre, 2013, sérigraphie, 550 x 380 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0004.

Formafantasma, Sans titre, 2014, sérigraphie, 562 x 390 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0005.

Wade Guyton et Virginia Overton, Sans titre, 2015, dyptique, sérigraphie, 850 x 680 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0006.01 et VD 016-0006.02.

Eric Lindman, Sans titre, 2015, sérigraphie, 762 x 555 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0007.

Eike Konig, Sans titre, 2015, sérigraphie, 498 x 700 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0008.

Walter Pfeiffer, Sans titre, 2015, sérigraphie, 380 x 555 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0009.

Kaspar Müller, Sans titre, 2015, sérigraphie, 555 x 380 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0010.

Stéphane Kropf, Sans titre, 2015, sérigraphie, 700 x 500 mm, édition ECAL, don de l'ECAL, VD 016-0011.

David Hominal, Sans titre, 2016, lithographie, don de Raynald Mettraux (éditeur et imprimeur de l'œuvre) et de David Hominal, VD 016-0025.

Éditions annuelles de Visarte Vaud et cartes de vœux (16 estampes de divers artistes), don du SERAC, VD 016-0027 à VD 016-0042.

Gabriel Lory, d'après Biedermann, Vue des environs de Lausanne, vers la fin du XVIII^{ème} - début du XIX^{ème} siècle, eau-forte aquarellée, 368 x 535 mm, don hoirie Dutoit, VD 016-0043.

Edme Bovinet, d'après Rémond, Vue du lac de Genève en Suisse, vers 1820, burin et eau-forte, 409 x 488 mm, don hoirie Dutoit VD 016-0044.

François Boisrond, Mois de la photo Paris, 1988, sérigraphie, 702 x 500 mm, don Pierre Keller, VD 016-0045.

Fabrice Gygi, 9 février 1990, 1996-2000, photographie, 704 x 502 mm, don Pierre Keller, VD 016-0046.

Manon, La dame au crâne rasé ou autoportrait,

1979, sérigraphie, 802 x 598 mm, don Pierre Keller, VD 016-0047.

Francine Simonin, Sans titre, 1991, sérigraphie, 1003 x 703 mm, don Pierre Keller, VD 016-0048

Olivier Mosset, Sans titre, avant 1995, gravure sur bois, 502 x 328 mm, don Pierre Keller, VD 016-0049

Francis Baudevin, Screen play, ensemble babel plays marclay, pochette de disque vinyl, 310 x 315 mm, don de Francis Baudevin, VD 016-0055.

Francine Simonin, vingt-trois lithographies, eaux-fortes, aquatintes et pointes sèches, estampes issues de la donation Francine Simonin 2015 au Musée Jenisch Vevey constituant des doublets des pièces composant la collection de la Ville de Vevey, VD 016-0056 à VD 016-0062, VD 016-0066 à VD 016-0074, VD 016-0078.

Léveillé, Portrait d'Athanase Coquerel, 1848, lithographie, 332 x 259 mm, don de Liesl Graz, Epalinges, VD 016-0063.

Ducarme, Portrait du Maréchal Masséna, après 1817, lithographie, 227 x 193 mm, don de Liesl Graz, Epalinges, VD 016-0064.

Thomas P. Kausel, Orange 71 ; Red 122 ; Blue 16, portefeuille de 3 sérigraphies, 2013, 600 x 500 mm, don de Erna Mayr, Munich, VD 016-0065

Pierre Keller, deux cartes postales du Kilo d'art, don de l'artiste, VD 016-0079 et 0080.

Editions annuelles de Visarte Vaud, don Visarte Vaud (21 estampes de différents artistes), VD 016-0082 à VD 016-0102, VD 016-0123 à VD 016-0124.

Éditions du Cabinet cantonal des estampes

David Hominal, Sans titre, 2016, lithographie, 560 x 760 mm, éditeur : Musée Jenisch Vevey – Cabinet cantonal des estampes, imprimeur: Atelier Raynald Métraux, Lausanne, VD 016-0003.

Les entrées et la boutique 2016

Nous avons eu 11'800 visiteurs cette année. Quant à notre boutique, elle s'est dotée d'une plus grande offre et vous pouvez y trouver une palette d'articles variés comme des livres, des cartes postale, mais aussi des sacs, des stylos et des tampons.

La communication 2016

Les médiums papier

- 1 programme annuel pour les événements de l'année 2016;
- 3 affiches format mondial F4;
- 3 affichettes format A2;
- 3 dépliants d'exposition;
- 3 flyers;
- 4 flyers-cartes postales;
- 1 carte de vœux pour l'année 2017.



Publié à l'occasion de l'exposition Rien que pour vos yeux, ce Petit traité des techniques du dessin au format livre de poche s'est vendu à plus de 200 exemplaires sur le premier mois de l'exposition. Au vu de son succès, il est en réimpression et compte parmi nos « best sellers ».

Les réseaux sociaux

Site internet du musée : museejenisch.ch
Facebook
Instagram

Nos partenaires

Clear channel plakanda - Payot Librairie - Hôtel des Trois Couronnes - Ville de Vevey

Les amis du musée 2016

Le soutien de la Fondation des Amis du Musée Jenisch Vevey est primordial au rayonnement du musée. Cette année elle s'est focalisée sur le financement du réaménagement du jardin, dont le coût est chiffré à Fr. 250'000.- Les Amis sont parvenus à réunir les fonds nécessaires, notamment auprès de la Loterie Romande qui contribue à hauteur de Fr. 100'000.-.

Etienne Rivier, municipal
Julie Enckell Julliard, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :
Néant



L'équipe du Musée Jenisch Vevey, septembre 2016. Photo Wiktoria Bosc

L'histoire de la clé mise en lumière

Le musée reçoit une donation de clés celtiques et romaines

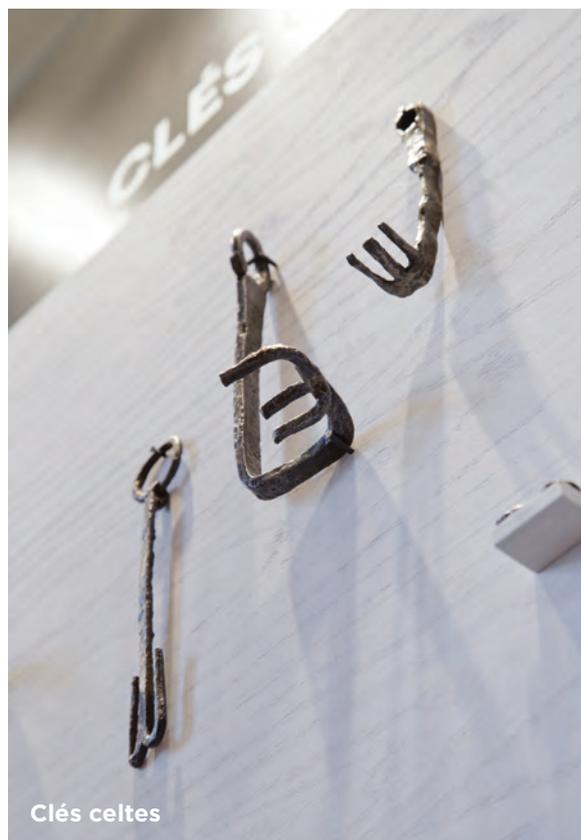
Clés, serrures et coffrets anciens sont reconnus comme une « spécialité » du Musée historique de Vevey par les amateurs et les spécialistes de l'histoire de la clé, en Suisse et au-delà de nos frontières. Rappelons à ce propos qu'en 2012 Vevey a été choisie pour accueillir l'European Lock Collectors Meeting. Le musée doit-il pour autant mettre l'accent sur cette spécificité et devenir un « Musée de la clé », comme certains de ces passionnés l'imaginent ? La question reste ouverte à la suite d'une belle donation reçue cette année. En attendant, une exposition temporaire a permis de mettre en valeur ce patrimoine particulier.

Expositions temporaires

Le musée a présenté, du 11 mai 2016 au 15 janvier 2017, l'exposition : « Drôles de clés et jeux de serrures - Collection Jean-Josef Brunner ». Cette exposition a été motivée par une donation remarquable de 52 clés antiques - celtiques, romaines et du haut Moyen Age - venue enrichir un fonds préexistant.

En effet, le Musée historique de Vevey possède depuis plus de 100 ans une collection de clés, serrures et coffrets anciens, sans doute l'une des plus riches et intéressantes de Suisse. Cet ensemble a été réuni au cours du XIX^e siècle par le Veveysan David Doret (1821-1904). En 2016, M. Jean-Josef Brunner, collectionneur suisse passionné par l'histoire de la clé, auteur de livres de référence sur le sujet et connaisseur du fonds Doret, a choisi Vevey pour y donner une partie de sa propre collection, constituée tout au long de sa vie.

L'exposition proposait aux visiteurs de découvrir ces « drôles de clés » en fer ou en bronze, en forme de T, de crochet ou de griffe, et de s'interroger sur leur fonctionnement, si différent de celui des clés traditionnelles à rotation. De manière ludique, le public était invité à comprendre leurs mécanismes



Clés celtiques

particuliers en les testant au moyen de reconstitutions de serrures. Ces reconstitutions - à savoir des interprétations à partir d'éléments attestés - ont été prêtées au musée par leur concepteur, M. Ulf Weissenberger, autre collectionneur suisse, spécialisé dans le domaine des serrures et coffres-forts.

A noter qu'en plus, M. Jean-Josef Brunner avait remis en prêt au musée un bel ensemble de



Exposition «Drôles de clés et jeux de serrures - Collection Jean-Josef Brunner»

« 20 clés de chambellan », prestigieuses clés dorées au feu, à haute valeur honorifique (dont aucun exemplaire ne figure dans la collection Doret), permettant ainsi de compléter cette présentation historique.

Du 10 septembre au 2 octobre, le Festival Images a investi à nouveau le vaste espace sous le toit du Château, avec une exposition de l'artiste anglais Mat Collishaw. L'obscurité des combles se prêtait parfaitement à une mise en valeur d'une installation montrant des photographies d'archives de scènes de crimes à la lumière de flashes intermittents.

Pour cet événement très fréquenté, le musée a bénéficié du renfort de la vidéo-surveillance, mise en place en début d'année. L'engagement d'un auxiliaire à la réception et à la surveillance des salles a permis également de soulager le personnel du musée, fortement sollicité durant les trois semaines du festival.

Exposition permanente

Au vu de l'intérêt qu'elle a suscité, la présentation de la collection archéologique de David Doret a été prolongée jusqu'en été 2017. Elle a conservé sa place dans la salle 1 du musée, mais dans une version légèrement réduite, due à la réinstallation de la présentation de l'histoire du Château dans le hall, lieu d'entrée du public dans l'exposition permanente.

Pour monter l'exposition « Drôles de clés et jeux de serrures » et la mettre en relation avec la collection de petite ferronnerie Doret, décision a été prise de démonter la salle « militaire », qui n'avait pas connu de modifications dans sa présentation des armes depuis près de trente ans. Pour mettre en valeur les nouvelles clés de la collection Brunner, les vitrines anciennes ont été recyclées avec succès (nouveaux fonds, nouvelle mise en lumière) et la salle « relookée » a beaucoup gagné dans ce changement.

Cette année, le musée a renforcé son système de sécurité par l'installation d'une vidéo-surveillance dans ses locaux. Un investissement d'environ 20'000 francs, complété par une participation de la Confrérie des Vignerons, a permis de placer plusieurs caméras – dont le nombre pourra être augmenté selon les besoins – dans des lieux stratégiques. Cette installation a représenté un long travail pour les électriciens, au vu des nombreux obstacles que sont les murs épais et les étages du Château. Le résultat a été probant, et la vidéo-surveillance a montré toute son efficacité, notamment durant le Festival Images.

Fréquentation

8965 entrées ont été comptées en cette année 2016. Ce chiffre représente la fréquentation globale du Château, à savoir les entrées au Musée historique de Vevey et au Musée de la Confrérie des Vignerons. Il s'agit de la plus haute fréquentation jamais connue pour ce lieu culturel, due pour une large part au succès toujours grandissant du Festival Images et pour une autre part, à la proximité de la prochaine Fête des Vignerons. Durant Images, du 10 septembre au 2 octobre, 6449 visiteurs (entrées gratuites) ont été enregistrés. A l'examen de ce chiffre, il faut noter que certains festivaliers profitent de visiter les salles des musées et que des touristes se mêlent au public d'Images.

Les événements (vernissages, Nuit des Musées, En famille aux musées) apportent également un nombre conséquent de visiteurs, toujours dans le cadre d'entrées libres.

1'005 entrées payantes ou à prix réduit (Riviera Card, Raiffeisen, Passeport musées suisses) ont été comptabilisées en 2016. En ce qui concerne le billet d'entrée commun aux trois musées communaux au prix de Fr. 14.- /adulte et à Fr. 9.- /réduit, en vigueur depuis juillet 2015, le nombre de billets vendus par les trois musées en 2016 s'élève à près de 200, dont 68 par le Musée historique de Vevey.

Notons enfin que les ventes de la boutique ont bénéficié de cette bonne fréquentation.

Dons

Le collectionneur suisse Jean-Josef Brunner, spécialiste de la clé, a donné au musée 52 clés antiques de sa collection. Plus précisément, cette donation est constituée de 13 clés celtes, 6 clés postérieures reprenant des formes primitives ou celtes, 31 clés romaines (et 13 pènes), 1 copie de clé de temple grec. M. Brunner a demandé que ces objets soient exposés de façon permanente dans le musée, ce qui a été accepté, du fait que cet ensemble de clés antiques vient compléter la collection David Doret, qui ne comprend que quelques exemplaires d'époque romaine. D'autre part, M. Brunner s'est engagé au legs futur d'une grande partie de sa collection privée, soit env. 230 pièces, couvrant la période du XI^e au XVIII^e siècle.

Par ailleurs, le musée s'est enrichi des dons suivants :

- un portrait du botaniste Emile Burnat (1828-1920), par le peintre Charles Giron, 1898; un portrait d'Auguste Burnat (1804-1894), par Charles Giron, 1899; un portrait d'Emilie Burnat-Dollfus (1809-1888), anonyme, milieu XIX^e siècle;
- un portrait du pasteur Daniel Zacharie Châtelain (1723-1807), dans son jardin à Vevey, peint par sa fille Suzanne Elisabeth Eynard (1775-1844); une *Vue de Saint-Maurice* par Michel Vincent Brandoin (1733-1790); un portrait d'un « jeune garçon », par Rossane Lurçat Timotheeff (1894-1954), épouse de l'artiste Jean Lurçat, 1933; un presse-papier souvenir de Vevey, en cristal de Bohème gravé, XIX^e siècle;
- une *Vue de la cascade de St-Saphorin sur la lac de Genève*, par L. A. G. Bacler d'Albe, gravure, 1794; trois boîtes à cartes et billets, milieu XIX^e siècle;
- une « vue de Vevey depuis Saint-Martin », impression sur toile (?), anonyme, fin du XIX^e siècle
- une « vue du domaine du château d'Hauteville en hiver », par Charles Egli (1927-2011);
- une vue de « la Veveyse et le pont romain », par l'architecte et peintre Alois Chappuis, vers 1950;
- une lithographie représentant une scène de genre avec un personnage de « Messager boiteux », d'après une peinture de George Fox intitulée *Pensioners*, XIX^e siècle;
- un album de photographies contenant 45 portraits de membres ou connaissances de la famille Couvreur de Deckersberg, années 1860 à 1870; un lot de 23 photographies relatives à la famille Couvreur de Deckersberg – scènes de vie, portraits de groupes, vues de Burier et du château de l'Aile – années 1890 à 1945;
- 16 autochromes : vues originales en couleur de la région de Vevey et La Tour-de-Peilz datés de 1924 à 1936; 57 positifs sur verres noir-blanc : vues originales de Vevey de 1929 et reproductions de gravures, peintures et photographies anciennes (matériel de conférencier de Charles Nicollier-Peter);
- divers lots de vues anciennes (photographies originales, tirages modernes, cartes postales, publicités) relatives à Vevey et sa région; une mé-



Une photographie très rare de la maison démolie en 1868 pour laisser place à l'Hôtel du Lac

daille d'argent de l'*Exposition cantonale vaudoise de Vevey* - 1901;

- un plan de la ville de Vevey par Vincent Rossier, imprimé, 1842;
- une carte géographique de la *République helvétique des 13 Cantons et de leurs provinces sujettes et alliées*, par le géographe allemand Johann Baptist Homann, datée de 1732;
- un exemplaire du *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Vaud*, par Louis Levade, 1824;
- une carabine de match, attribuée à l'armurier veveysan Charles Borel, vers 1850 ; un moule à balles;
- le drapeau de 1950 de l'Abbaye Société de Tir au Fusil de Vevey, créée en 1850 et dissoute en 2015, et divers objets souvenirs de cette société des années 1950, 1975, 2000;
- 2 drapeaux de la Société d'accordéonistes L'Alouette de Vevey (1931-1943) et (1931-1981), ainsi que quelques photos de cette société (années 1940 à 1990);
- une parure de perles en verre brodées sur velours et dentelle d'argent;
- 44 outils anciens - marteaux, masses, pinces, griffes, fers à marquer, cuillères et passoirs de fer - provenant de la forge de l'ex-SRE de Vevey.

Achats

Le musée a pu acquérir auprès de maisons de vente ou de vendeurs privés les objets suivants :

- 2 belles pièces d'argenterie veveysanne : une cafetière tripode avec monogramme et un poêlon de table, par Etienne-Marc Giscard, orfèvre à Vevey de 1732 à 1750;
- 5 affiches anciennes : *Fête cantonale vaudoise de gymnastique - Vevey - 1905*; *Comité général de secours aux victimes de la guerre en Pologne, Vevey*, vers 1916; *La Région du Léman - Lac et*



Cafetière tripode d'E. M. Giscard, orfèvre veveysan (XVIII^e siècle)

montagnes, vers 1962; *Das Genferseegebiet - Bergen und See*, vers 1962; *Lavaux - Lac Léman - Genfersee - Lake of Geneva*, 2^e moitié du XX^e siècle;

- une *Vue d'une partie du lac de Genève, prise depuis Chèbre*, aquarelle, anonyme, XVIII^e siècle;
- une *Vue de Vevey de la Dent de Jamant et de Blonette*, aquarelle, anonyme, fin XVIII^e - début XIX^e siècle;
- un tableau peint et brodé sur soie représentant un décor champêtre au bord d'un lac, provenant



du château de La Tour-de-Peilz (?), fin XVIII^e - début XIX^e siècle;

- une vue de Vevey *Rue du Simplon août 1962*, signée Dénéreaz, aquarelle;
- 2 exemplaires du *Véritable Messenger Boiteux de Berne et de Vevey* (1805 et 1837); 2 exemplaires du *Messenger Boiteux de Berne* (1792 et 1837);
- une photographie originale de l'hôtel-pension du Château, fin XIX^e siècle;
- divers journaux et cartes postales.

Animations, activités de médiation et conférences

Dans le cadre des événements organisés par l'Association des musées de la Riviera vaudoise (AMRV) en 2016, le musée a proposé trois animations en collaboration avec le Musée de la Confrérie des Vignerons :

- « Sur les traces de Robinson Crusoé »: sans prendre le bateau, ni quitter la terre ferme, les enfants sont partis à la découverte de l'histoire du fameux naufragé grâce aux gravures du peintre veveysan F. A. L. Dumoulin. Cette activité, qui proposait également aux participants de réaliser un calendrier, s'est déroulée pendant les vacances de Pâques, les 5 et 8 avril (PâKOMUZÉ).
- Lors de la Nuit des Musées, le 21 mai, le groupe Tangora Trio a emmené les visiteurs dans le monde envoûtant des musiques de film. Flûte de Pan, guitare acoustique et piano ont résonné dans les combles du Château, alors que des extraits de grands classiques du cinéma étaient projetés. A cette occasion, quelque 382 personnes ont assisté au spectacle et visité les expositions.
- Les 5 et 6 novembre, pour le week-end « En famille aux musées », 18 familles (50 personnes) ont participé à l'activité « Nouveau look pour

vieilles clés ». Parents et enfants ont découvert la collection de clés de Jean-Josef Brunner, puis ont pu laisser libre cours à leur fantaisie en relookant de vieilles clés. L'entrée libre a également attiré près de 90 visiteurs pendant le week-end.

Le 21 janvier, le musée a accueilli le cours de base en muséologie d'ICOM Suisse dans le cadre d'une journée de formation autour du thème des expositions temporaires.

Le 12 octobre, pour marquer la fin de la campagne de restauration et de numérisation des six volumes de l'antiphonaire de St-Vincent de Berne, le restaurateur Andrea Giovannini a présenté les travaux qu'il a effectués sur les deux livres conservés à Vevey. Cette démonstration a permis aux invités de prendre connaissance des divers actes de restauration et de découvrir de près ces manuscrits médiévaux, sortis exceptionnellement de leurs lieux de conservation.

Prêts d'objets

Dans le cadre de l'exposition « Louis-Auguste Brun, peintre de Marie-Antoinette - De Prangins à Versailles », présentée par le Musée national suisse au Château de Prangins du 4 mars au 10 juillet 2016, le musée a prêté deux carnets de dessins de l'artiste. Cette exposition a fait l'objet d'une publication dans laquelle figure l'un des dessins du premier carnet, « Horace-Bénédict de Saussure et sa fille », vers 1790.

Le Château et musée de Valangin a présenté, du 22 avril au 31 octobre 2016, l'exposition « Entre armure et dentelle ». A cette occasion, le musée a prêté une semelle de soulier à la pouline (XIII^e s.) et une reconstitution de chaussure; des fragments de ceinture à appliques en bronze (XIV^e s.); le livre d'amis de Claude de Villarzel (vers 1590); et un coffret « d'amour » en bois peint (fin XIV^e s.).

Deux calotypes (un négatif et un tirage positif sur papier salé d'époque) de Jean Walther, montrant le château d'Ouchy vers 1850, ont été prêtés au Musée de l'Elysée à Lausanne pour l'exposition «La mémoire du futur» du 25 mai au 28 août 2016.

Collaborations

En 2015, le musée avait été sollicité par la déléguée à l'intégration (DASF) pour collaborer à un projet lié au quartier Plan-Dessus. Ce projet intitulé «Zoom sur mon quartier» s'est poursuivi en 2016. Le musée a préparé des dossiers historiques richement illustrés avec l'aide précieuse des Archives communales et a participé à l'élaboration de 8 panneaux disposés dans le quartier Plan-Dessus du 1^{er} au 23 juin.

Le musée a procédé à de nombreuses investigations en vue d'une publication de la galerie Canesso à Lugano, portant sur l'atelier Petrini qui a probablement réalisé les fresques du grand salon du château d'Hauteville, ainsi que celles du plafond de la maison d'Herwarth, située sur la place du Marché jusqu'à sa démolition en 1896.

De nombreux documents iconographiques (gravures, photographies) concernant Vevey, ses bâtiments et ses personnalités ont été mis à disposition de chercheurs, de journalistes, d'architectes ou d'auteurs. Pour 2016, le musée a collaboré, entre autres, aux ouvrages suivants :

- « Les Annales veveysannes », Association Vibiscum, N° 16;
- « La place de la Gare à Vevey - Etude historique », Bruno Corthésy;
- « Le patrimoine mobilier et documentaire d'Hauteville », Patrimoines. Collections cantonales vaudoises, N° 1;
- « Passé Simple », Mensuel romand d'histoire et d'archéologie;



Panneau «Zoom sur mon quartier»



Plafond de la maison d'Herwarth avant sa démolition en 1896

- « Trajectoires d'architectes vaudois. Douze carrières de constructeurs des XIX^e et XX^e siècles », Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles;
- « Petrini ritovati », Chiara Naldi, Galleria Canesso.

Conservation et restauration

Installée dans la salle 2 du musée depuis 2015, la statue originale du Guerrier a subi une légère restauration, afin que les visiteurs, qui peuvent aujourd'hui l'observer de près, ne soient pas gênés par les traces des différents sondages effectués lors des études passées sur cette sculpture. Il s'agissait avant tout de travaux de colmatage et de réintégration chromatique, une restauration menée par l'atelier Sinopie de Vevey.

Un nouveau local de réserve sécurisé pour l'entreposage de grands tableaux a trouvé place dans une ancienne chambre, occupée jusque-là par des affaires de nettoyage. Cette meilleure occupation des réserves dans le bâtiment du Château est rendue possible par le déménagement de certains objets des collections, ainsi que du matériel d'exposition, dans le dépôt extérieur du musée situé au sous-sol de l'Espace Burnat-Provins (ex-Epa). Par des réencadrements et par l'achat de matériel d'archivage adéquat, le musée a veillé à la conservation d'œuvres sur papier, de photographies et de plaques de verre photographiques nouvellement entrées dans les collections.

Notons enfin que, comme chaque année, le musée a fait appel à une photographe professionnelle pour documenter certains objets particulièrement intéressants.

Inventaire

Plusieurs membres du personnel du musée ont travaillé à l'établissement et l'actualisation de l'in-

ventaire numérique des collections. Comme les années précédentes, une personne a été engagée spécifiquement pour l'inventaire des photographies. De plus, un stage d'«agent en information documentaire», coordonné par l'Organisation romande pour l'intégration et la formation professionnelle (Orif), a permis à un stagiaire d'inventorier un fonds de livres anciens et d'actualiser les fiches concernant les collections d'argenterie, du 1^{er} au 31 mars 2016 (50%).

En 2016, on dénombre :

- 210 entrées dans les catégories « objets » et « beaux-arts »;
 - 202 entrées dans la catégorie « livres anciens »;
 - 163 entrées dans la catégorie « photographies ».
- M^{me} Michelette Rossier, bénévole, a poursuivi la mise à jour du catalogue de la bibliothèque : tous les nouveaux ouvrages ont été inventoriés, cotés et rangés.

Projets

En vue des activités proposées pendant les vacances de Pâques 2017 (PâKOMUZé), une per-

sonne a été mandatée pour l'élaboration d'une nouvelle activité de médiation.

En octobre 2017, le musée réunira, pour la première fois depuis la Réforme, les six volumes de l'antiphonaire de St-Vincent de Berne dont deux sont conservés à Vevey et quatre à Estavayer-le-Lac. Cette exposition temporaire – un projet de longue date mené en étroite collaboration avec l'association Vibiscum – sera accompagnée d'une publication destinée à tous les publics dont les textes, richement illustrés, seront rédigés par des experts.

Etienne Rivier, municipal
Françoise Lambert, directrice

Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2015 :
Néant





Couvertures des 2 premiers volumes : Aux origines de la photographie, Au temps des plaques

Préambule

Le Musée suisse de l'appareil photographique a su rassembler en plus de 35 ans d'existence une collection de référence dont l'exposition aujourd'hui unique en Europe retrace l'histoire passionnante de l'une des inventions capitales de notre civilisation. Ce patrimoine et le savoir qui y est attaché sont portés à la connaissance de tous et pérennisés au travers d'une publication richement illustrée et documentée.

Une série de six brochures reprenant la thématique des différentes sections de l'exposition, va être publiée entre 2016 et 2018. Un coffret recevra l'ensemble lors de la publication du dernier ouvrage. Leur mise en page est confiée au graphiste veveysan Peter Scholl.

Durant 2015 nous avons établi le concept de cette publication et mené une recherche de fonds qui a permis à la fondation du musée de trouver une bonne part du financement. Nous bénéficions également de l'aide de l'association des amis et avons lancé une souscription publique. La rédaction

des deux premiers volumes est achevée, le troisième volume paraîtra au début 2017. La publication des volumes suivants se poursuivra jusqu'au printemps 2018.

Exposition permanente

Comme chaque année, ses vitrines ont reçu un entretien par tournus. L'accès aux objets permet une vérification de l'inventaire, de leur état (constats d'état entrés dans l'inventaire) et de procéder à des prises de vue de qualité des pièces exposées en vue de leur publication.

Expositions temporaires

Un tour du monde en Photochromes du 17 février au 21 août 2016

Vers 1880, Hans Jakob Schmid mettait au point un magnifique procédé d'impression couleur de la photographie, le Photochrome. L'imprimerie Orell Füssli à Zurich prit un brevet pour ce procédé en 1888 et créa la société Photoglob Zürich (P. Z.) chargée de la commercialisation de ces images.

Le musée abrite une belle collection de Photochromes qui sont une véritable invitation au voyage à travers le monde à la charnière des XIX^e et XX^e siècle. Nous avons accueilli pour une conférence au moment du vernissage le spécialiste et collectionneur français Marc Walter.

Cette exposition a bénéficié d'une bonne couverture de presse avec une première page du quotidien «24 Heures» ainsi que 8 pages et couverture d'une revue photographique italienne.

Du 9 septembre au 26 février 2017

Dans le cadre du Festival Images

Exposition constituée d'une série de paysages lacustres, réalisée en 2013 dans la région des Grands Lacs entre le Canada et les Etats-Unis. Susan Dobson superpose à ses images des scans de viseurs d'appareils photographiques (viewfinder en anglais), sélectionnés dans les collections historiques de la prestigieuse George Eastman House. Elle nous invite ainsi à une plongée au cœur de l'analogique au travers d'une relecture de l'histoire et des techniques du médium aux XIX^e et XX^e siècles, à l'ère du numérique et du règne de l'instantané.

Fréquentations

En 2016, 10'667 visiteurs ont fréquenté le musée. Le premier semestre a été l'un des meilleurs que nous ayons connu, mais l'absence des visites scolaires durant le Festival Images n'a pas permis d'at-



Susan Dobson devant une de ses photographies



Musée suisse de l'appareil
photographique Vevey
www.cameramuseum.ch
17 février – 21 août 2016

UN TOUR DU MONDE EN

PHOTOCHROMES



Affiche de l'exposition Un tour du monde
en Photochromes

130



teindre les mêmes fréquentations qu'en 2014. L'entrée au musée était gratuite pour tous durant le Festival Images.

3211 jeunes sont venus seuls, en famille ou en groupe, avec leur classe ou pour des ateliers, anniversaires, club la chambre noire et séances de projection de lanterne magique.

Le public du musée est constitué tant de visiteurs de la région et de toute la Suisse que de touristes des pays voisins, du reste de l'Europe voire de plus loin, ceux-ci disent apprécier les tarifs avantageux que nous pratiquons (voir ci-dessous le tableau de provenance des visiteurs).

Le musée a reçu 43 groupes de jeunes et classes en visite libre et 50 classes dans le cadre de visites accompagnées. Ces groupes et classes proviennent tant de la région proche que de tout le canton, de Suisse romande et de Suisse alémanique. Plusieurs écoles privées organisant des cours de langue durant l'été comptent parmi notre clientèle fidèle. Les enseignants de la section photographie du CEPV visitent toujours régulièrement le musée avec leurs élèves. Les étudiants du cours de culture visuelle de l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, donné par le journaliste Luc Debraine, viennent aussi chaque année pour un séminaire organisé dans l'institution.

Notre jeune public a suivi 114 séances diverses (ateliers, anniversaires, club la chambre noire, séances de projection de lanterne magique). Ils ont participé à 28 anniversaires, cette prestation est de plus en plus prisée. Nous avons également reçu les passeports-vacances de Vevey, Gland, Bourg-en-Lavaux, ainsi que Moudon.

32 groupes d'adultes ont été accueillis pour des visites avec ou sans passage au laboratoire, voire suivies d'un apéritif. Nous recevons des visites de



Animation pour le jeune public : initiation au portrait

groupes d'ainés pour qui nous organisons un accueil particulier moins fatiguant qu'une visite traditionnelle. 12 groupes d'adultes ont visité librement le musée.

Nous avons encore accueilli Nikon pour deux journées de formation.

Nous nous sommes intéressés aux moyens de transport de nos visiteurs et avons procédé à un sondage au moment de leur accueil, entre octobre et fin décembre (voir ci-dessous le tableau des moyens de transport des visiteurs).

Conservation

Poursuite de l'organisation des collections d'objets, tri et révision des inventaires avec la mise à jour des collections Canon numérique (quasiment terminée) et Minolta. Photographie, constat d'état, petit nettoyage puis conditionnement avec des matériaux compatibles sont les diverses opérations que reçoivent ces ensembles d'objets.

L'inventaire des nouveaux dons et acquisitions au fur et à mesure de leur arrivée s'est poursuivi tout au long de l'année.

Les étudiants qui nous assistent le week-end et durant les vacances scolaires ont été formés pour effectuer des séries de prises de vue d'objets et de documents des collections entre deux animations pour le public.

L'ensemble des locaux du musée fait l'objet d'un contrôle climatique régulier (température et humidité relative), il en va de même pour la maintenance des installations permettant ce contrôle climatique.

Le centre de documentation de Saint-Antoine

Il reçoit toujours régulièrement sur rendez-vous du public intéressé et des chercheurs. La documentaliste a poursuivi l'inventaire et le rangement des archives et a achevé celui de la bibliothèque dont le catalogue (ouvrages et périodiques) a été mis en ligne sur le site du musée. Elle procède également à diverses recherches pour des compléments d'informations sur les collections et pour les publications.

Collections iconographiques

Leur mise en ordre, étude et inventaire systématiques se sont poursuivis par le fonds Vautier-Dufour en vue de sa restauration et d'une exposition en 2017 accompagnée d'une publication.

Restaurations

Divers travaux de nettoyage et de restauration préventive ont été exécutés tant dans les collections d'objets qu'iconographiques, exposés ou en dépôt, souvent accompagnés d'une photographie si elle manque. Ce traitement s'applique également aux objets que nous prêtons à d'autres institutions.

Le fonds lié à Auguste Vautier-Dufour, inventeur du Téléphot, a fait l'objet de travaux de restauration, conservation et reproduction numérique par l'Institut suisse pour la conservation de la photographie à Neuchâtel, grâce au soutien de Memoriav, association pour la conservation du patrimoine audiovisuel suisse.

Dons et acquisitions

Cette année, les donateurs nous ont proposé des dons particulièrement intéressants et venant idéalement compléter nos collections :

- Diverses chambres pour les prises de vue aériennes ;
- Un appareil panoramique Seitz ;
- Une chambre à main Mamiya Press Universal pour le format 6x9 cm (produite dès 1968) ;



Ensemble View Master

- Une chambre à banc optique Kodak Specialist 3 des années 1960 ;
- Un appareil reflex japonais de moyen format de la marque Kalimar de la même époque ;
- Un ensemble View Master comprenant des visionneuses et des disques d'images ;
- Des boîtiers pour la photographie au microscope ;
- Et toujours des appareils reflex pour le film ; 35 mm, des optiques et accessoires divers et des appareils numériques de première génération.

Le musée a acquis une visionneuse pour autochromes Mackenstein du début du XX^e siècle et 3 Rolleiflex en état de marche pour les workshops. Et pour terminer, une jolie boîte-classeur pour films contenant une série de fragments de films pour l'appareil miniature en forme de montre Ticks accompagnés de leurs tirages contact.



Chambre à main Mamiya Press 6 x 9 cm (produite dès 1968)

Médiation culturelle

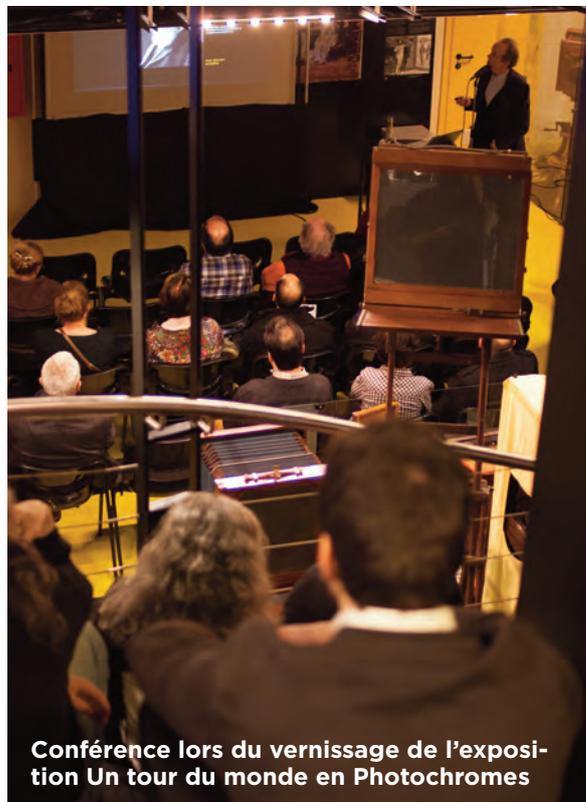
Le jardin à l'arrière du musée offre une agréable place de pique-nique pour les courses d'école et les anniversaires. Quand le temps s'y prête, il est régulièrement utilisé durant la belle saison.

Séances de lanterne magique : Ressusciter toute la magie des projections d'un temps où le cinéma n'existait pas grâce à une grande lanterne magique remise en fonction. Ces spectacles sont proposés pour les petites classes, les anniversaires et durant les marchés folkloriques afin de permettre aux parents de découvrir le marché et de déguster quelques bons crus en toute tranquillité. Cette animation a aussi lieu à certains moments durant les vacances scolaires.

La chambre noire - Un club de photographie pour jeune public : Durant toute l'année scolaire qui s'est achevée par la réalisation d'un travail personnel et une exposition, le club a proposé aux jeunes photographes d'expérimenter diverses techniques en s'inspirant de l'œuvre de grands photographes

tant classiques que contemporains : workshops, missions à réaliser avec du matériel photographique prêté par le musée, traitement des images tant numériques qu'argentiques et enfin discussions et critiques. Un premier niveau puis un niveau avancé sont proposés aux jeunes.

Stages pour adultes d'une journée durant l'été : Ils ont été consacrés cette année à l'utilisation de l'appareil Rolleiflex.



Conférence lors du vernissage de l'exposition Un tour du monde en Photochromes

Découverte du laboratoire argentique : Lors des week-ends et des vacances scolaires, le musée suggère au public de tout âge d'agrémenter sa visite par un passage au laboratoire où chacun peut développer une photographie sous forme d'un photogramme à emporter. Cet atelier est animé à tour de rôle par des étudiants en photographie.

Diverses visites proposées aux écoles : Elles sont adaptées à l'âge des élèves avec passage possible dans l'atelier pour expérimenter le développement de la photographie argentique. Les enseignants peuvent également faire visiter le musée à leur classe avec le soutien du dossier pédagogique, avec pour les plus jeunes dès 5 ans, un spectacle de lanterne magique.

Les **fêtes d'anniversaire** proposent trois variantes d'activités selon l'âge des participants ainsi qu'un reportage photo fait par l'animateur et offert au jeune fêté.

Chaque groupe (adultes et jeune public) bénéficiant d'une visite se fait photographier dans le musée et reçoit le fichier de cette prise de vue.

Activités diverses

Photobourse de Suisse romande - dimanche 1^{er} mai : Avec à chaque fois de plus en plus d'exposants, venant de toute la Suisse et des régions frontalières de France et d'Italie, la Photobourse est devenue le rendez-vous incontournable de la scène photographique romande. Le musée y a présenté ses activités.

L'après-midi, une réunion du groupe des collec-

tionneurs organisée par l'Association des Amis s'est tenue au musée.

Foire de la Saint-Martin le 8 novembre : Le musée accueillait gratuitement les visiteurs et présentait ses activités pour le jeune public.

Prêts à l'extérieur

Le musée a prêté durant l'année diverses pièces pour des expositions temporaires :

Une grande lanterne de projection à la Médiathèque Valais.

Des agrandisseurs et du matériel de laboratoire au Musée de l'Elysée pour une animation avec Martin Becka lors de la Nuit des images.

Le Musée de l'Elysée a visité nos fonds de photographies et objets à plusieurs reprises durant l'année pour la préparation de ses expositions de 2017 pour lesquelles des prêts auront lieu.

Les musées de la Riviera

L'association des musées de la Riviera vaudoise a organisé ses événements annuels destinés au public régional :



Un des membres de la Compagnie du Cachot lors de la Nuit des musées 2016

Pakomuzé : durant les vacances de Pâques, un riche programme concocté par les musées de Lausanne, Pully, Nyon, Yverdon et les musées de la Riviera était proposé du 29 mars au 8 avril aux petits et grands gourmands de culture.

Activité proposée en nos murs : animation-spectacle de projections lumineuses «Humour et pantomime - De la lanterne magique à la naissance du cinéma». Grâce à une grande lanterne magique remise en fonction, pantomimes, histoires drôles et autres images merveilleuses ont permis de ressusciter toute la magie des projections lumineuses jusqu'à l'apparition du cinématographe. Cette animation se poursuivait par une visite ludique et interactive du musée. 140 jeunes visiteurs ont participé à ces séances.

Nuit des musées le samedi 21 mai : «Promenade décadrée du Musée suisse de l'appareil photographique» : Le public a pu rejoindre les comé-

diens de la Compagnie du Cachot, Bertrand Tappy et Vincent Held, pour une promenade décadrée dans le musée durant laquelle il a appris beaucoup de choses, dont rien n'était vraiment vrai. Mais cette visite fut inoubliable!

En famille aux musées les 5 et 6 novembre : «Un «portrait synthétique» de votre famille !» : ... et si on brouillait les cartes ? Le portrait de Maman avec les yeux de sa fille et la bouche de son conjoint ... Avec la barbe ? Quelle tête pourrait prendre un portrait familial unique fait de la synthèse des visages de tous ?

C'est ce qu'ont pu découvrir 24 familles au cours de ce week-end pas comme les autres...



Confection d'un portrait familial lors de En famille aux musées 2016

Promotion du musée

Afin de rendre le musée plus visible sur la place, des banderoles mobiles et une bâche amovible en façade reprenant le visuel de l'affiche de l'exposition en cours sont installées. Pour des raisons de coût, nous avons en effet réduit l'affichage public au réseau culturel veveysan et à des campagnes de proximité.

La promotion systématique de nos expositions et des divers événements se fait au moyen d'un carton d'invitation au vernissage, et essentiellement par notre site cameramuseum.ch, par divers sites de promotion culturelle ainsi que par mails, le fichier d'adresses du musée s'étoffant régulièrement au fur et à mesure des contacts établis.

Le site du musée, trilingue, est très régulièrement fréquenté. Outre la promotion de l'institution et de ses activités, il accorde une place importante aux collections et aux archives dont les spécimens les plus intéressants sont visibles en ligne. Le catalogue de la bibliothèque est également consultable par le public. Un onglet presse offre à celle-ci tous les documents et photographies concernant les expositions en cours. Notre site a reçu 11'451 visites durant l'année.

Le musée est également présent sur les réseaux sociaux. Sa page sur Facebook est très régulièrement visitée (1294 J'aime).

Le dépliant général est largement distribué auprès des offices de tourisme et des hôtels de la région ainsi que dans d'autres lieux culturels à qui nous le faisons parvenir régulièrement.

Nous avons vendu 101 billets communs pour les trois musées de la ville et accueilli 34 personnes munies de ce billet acquis dans un autre musée.

Le musée a coordonné les réflexions et la conception d'un portail web «Dans le Ville d'Images» qui renforce la promotion de l'offre culturelle de la Ville entre deux éditions du Festival Images. Ce portail a été inauguré lors du Festival Images en

même temps que la nouvelle signalisation culturelle destinée aux piétons.

L'association des amis du musée

L'association compte près de 300 membres tant individuels que collectifs. Le comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2016 et son bulletin d'information «Le Petit Révélateur», est paru au printemps et à l'automne. Le groupe des amis collectionneurs s'est rencontré à deux reprises, permettant aux participants de présenter des objets rares et insolites de leurs collections de matériel photographique.

L'assemblée générale a tenu ses assises le 18 mars à Vevey.

En octobre, l'association a organisé pour ses membres une sortie à Marly aux anciennes usines Ilford puis à Fribourg au Musée Gutenberg dédié à l'histoire de l'imprimerie.

L'association nous a aidé cette année pour l'acquisition de Rolleiflex utilisés pour les stages d'été et qui ensuite intégreront les collections.

L'association soutient également le projet de publication «Les yeux des photographes» pour un montant de Fr. 27'000.--. entre 2016 et 2018.

La fondation du musée

La recherche de fonds de 2015 pour le projet de publication «Les yeux des photographes» a permis de réunir, rappelons-le, des soutiens provenant tant de la Loterie Romande, des fondations Leenaards, Göhner et Sandoz ainsi que du Service Culturel cantonal, de la fondation Pro Patria, et également un don de M. Jean Genoud.

Etienne Rivier, municipal

Pascale Bonnard Yersin et Jean-Marc Yersin, directeurs

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :

Néant

| Provenance des visiteurs (hors groupes et animations) | | |
|---|-------------|-----------------------------|
| Oct. Nov. Décembre 2016 | nombre | % |
| VEVEY | 121 | 11.9% |
| RIVIERA CHABLAIS | 216 | 21.2% |
| LAUSANNE | 70 | 6.9% |
| RESTE DU CANTON | 104 | 10.2% |
| | 511 | 50.1% TOTAL VAUD |
| GENEVE | 35 | 3.4% |
| FRIBOURG | 90 | 8.8% |
| VALAIS | 42 | 4.1% |
| NEUCHATEL | 8 | 0.8% |
| | 175 | 17.2% SUISSE ROMANDE |
| SUISSE ALLEMANDE | 73 | 7.2% |
| | 759 | 74.4% TOTAL SUISSE |
| EUROPE CONTINENTALE | 49 | 4.8% |
| FRANCE | 98 | 9.6% |
| U-K | 28 | 2.7% |
| | 175 | 17.2% EUROPE |
| CHINE | 14 | 1.4% |
| MID EAST / ASIE PACIFIQUE | 42 | 4.1% |
| | 56 | 5% ASIE |
| USA | 13 | 1% |
| CANADA MEXIQUE | 7 | 1% |
| AMERIQUE CENTRE/SUD | 10 | 1% |
| | 30 | 3% AMERIQUES |
| TOTAL | 1020 | 100.0% |

| Moyens de transports | | |
|-----------------------------------|------------------|-------------|
| Octobre novembre décembre 2016 | Nombre d'usagers | |
| Sans véhicules automobiles | | |
| Train | 271 | 26% |
| bateau CGN | 5 | 0% |
| Transport public VMCV | 26 | 3% |
| Cars | 12 | 1% |
| Autres / à pied / vélo/ etc | 189 | 36% |
| Sans véhicule automobile | 503 | 49% |
| Avec automobiles | 528 | 51% |
| Total | 1031 | 100% |
| Parking | | |
| Parking Grande Place | 393 | 74% |
| Parking sur les Quais | 17 | 3% |
| Parking panorama | 29 | 5% |
| Parking de centre commercial | 29 | 5% |
| Parking en rue | 60 | 11% |
| Total | 528 | 100% |
| Moyens de transports | | |
| Transports publics | 314 | 30% |
| Dont en train | 271 | 26% |
| Autres / à pied / vélo/ etc | 189 | 18% |
| Véhicule automobile | 528 | 51% |
| Total | 1031 | 100% |

135

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie a pour missions principales la rénovation des bâtiments et des infrastructures communales, la réalisation de projets pour l'efficacité énergétique et la prévention des accidents dus aux chantiers.

**DIRECTION
ARCHITECTURE,
INFRASTRUCTURES,
ÉNERGIE**

Avant-propos

Le rapport de gestion 2015 soulignait la nécessité d'assainir l'existant et de préparer le futur. 2016 a confirmé cet axe de travail pour les bâtiments et les infrastructures.

Le projet d'un nouveau chauffage à distance avec l'utilisation du bois local est entré dans sa phase de réalisation par la construction de la centrale de chauffage aux Toveires et la pose des conduites en ville. Cette réalisation engage tous les secteurs de la DAIE (DAI) – architecture – infrastructures – énergie.

En matière d'espaces publics, la chaussée de la Guinguette s'est transformée ; le projet du Jardin Doret et son pavillon feront l'objet d'une proposition au Conseil communal en 2017. L'entretien routier se poursuit avec notamment des interventions sur les routes cantonales en traversée de localité bénéficiant de subventions.

La DAI œuvre pour répondre aux besoins en équipements publics ; ainsi au cœur de l'action communale, l'habitat scolaire de Vevey exprime parfaitement les enjeux, entre entretien, rénovation et construction nouvelle. Ne pouvant construire le collège à Gilamont dans les délais prévus, la Municipalité doit mettre en œuvre des mesures palliatives en réalisant quelques classes supplémentaires là où c'est possible. Ces mesures sont plus chères et moins efficaces.

Le calendrier des rénovations des bâtiments scolaires doit aussi être complètement actualisé. En effet, sans la disponibilité des nouvelles classes du collège à Gilamont, il est très difficile d'effectuer les rocades nécessaires pour libérer les bâtiments scolaires à rénover. D'autres solutions provisoires devront être trouvées. C'est ainsi bien l'assainissement global de l'infrastructure scolaire veveysanne qui est mis en difficulté par le retard pris dans le projet du collège de Gilamont.

Le secteur « Énergie » doit aussi être mis en avant. Vevey a en effet reçu le 17 octobre 2016 la plus haute distinction des Cités de l'Énergie, l'European EnergyAward GOLD. Cette distinction récompense les efforts de longue date déployés par notre Commune en matière de promotion d'une gestion énergétique communale respectueuse de l'environnement.

Je tiens à remercier toute l'équipe de la DAI qui par ses compétences, son engagement empreint d'un certain et renouvelé enthousiasme contribue à concrétiser les actions jugées déterminantes par la Municipalité.

Elena Leimgruber, syndique

Mission

Les principales tâches confiées à la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie sont de répondre aux besoins en équipements publics selon les obligations légales, volonté politique et en fonction des moyens octroyés par les autorités exécutives et législatives.

Architecture

Réaliser et restructurer les bâtiments communaux avec comme objectif le respect des engagements de la Municipalité en termes de développement durable.

Mettre en place une politique d'entretien du patrimoine communal à long terme selon une stratégie de maintien de la valeur des immeubles. Le travail s'effectue en collaboration avec la Direction des finances/gérances.

Infrastructures

Poursuivre la mise en œuvre du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et l'assainissement du réseau routier. Participer aux cellules opérationnelles du Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU) et diriger la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace public.

Mettre en place une politique d'entretien des infrastructures à long terme (routes, canalisations et ouvrages d'art).

Énergie

Mettre en application le Plan directeur communal des énergies (PDCEn) en développant des projets pour l'efficacité énergétique et remplir les engagements pris par la Municipalité. Assurer la gestion du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable et de la commission de l'énergie.

Inspectorat des chantiers

La prévention des accidents dus aux chantiers est une obligation légale dont les communes ont la charge. Le Règlement cantonal de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) cadre l'activité de l'inspecteur responsable de cette mission.

Il prend les dispositions utiles pour assurer une prévention efficace.

Événements marquants

Départ à la retraite de M. Michel Seewer, technicien-dessinateur en génie civil, au 31 août 2016.

Départ à la retraite de M. Thomas Würsten, délégué à l'énergie, au 31 décembre 2016.

La DAI a pu engager une nouvelle collaboratrice, pour le secrétariat, au 3^e trimestre 2016.

La DAI a pu engager au quatrième trimestre 2016, en premier temps comme auxiliaire, un nouveau collaborateur chargé de sécurité protection incendie. Il répond également aux besoins du chargé MSST rattaché aux RH et des collaborateurs du secteur police des constructions de la DU.

Organisation

La DAI comprend quatre secteurs :

- architecture
- infrastructures
- énergie
- inspectorat des chantiers.

Nous collaborons étroitement avec la Direction des finances/gérances, la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable et la Direction des espaces publics. Nous avons des projets pour l'ensemble des directions. Nous les remercions de leur pleine collaboration, compétence et disponibilité apportées aux projets communaux.

Ressources humaines

L'ensemble des tâches de la DAI est assuré par un effectif de 12 personnes (11,8 EPT) ;

Composition des EPT :

Direction : 2 (chef de service, adjointe administrative)

Architecture : 3 (chefs de projets, technicien en bâtiment)

Infrastructures : 3 (responsable de secteur, techniciens génie-civil)

Énergie : 0,8 (délégué)

Inspectorat des chantiers du district : 1 (inspecteur)

Administration : 2 (secrétaires).
Personnel supplémentaire 3 pers. (1,95 EPT) :
1 chargé prévention incendie (auxiliaire)
0,8 assistant énergie (auxiliaire)
0,15 suppléance inspectorat des chantiers par le chargé de sécurité intercommunal

Formation

Les collaborateurs de la DAI ont participé à différents séminaires dans les domaines du droit de la construction, marchés publics, planification énergétique et prévention des accidents sur les chantiers. Une de nos collaboratrices secrétaire a suivi une formation sur les différentes techniques de base de prise de PV.

Statistiques

Plan des investissements

Au dernier plan des investissements de la législature 2011-2016 du 15 janvier 2015, la DAI comptait à son actif 67 projets à réaliser, dont environ un quart pour la législature 2016-2021.

Objets terminés

19 projets d'architecture, 12 d'infrastructures et 3 en énergie

Objets en cours

7 projets d'architecture, 6 d'infrastructures et 2 en énergie

Nouveaux objets à engager

8 projets d'architecture, 9 d'infrastructures et 1 en énergie

Crédits accordés par le Conseil communal en 2016

Six projets ont été présentés à la Municipalité. Le Conseil communal en a accepté trois ; un a été amendé et deux seront traités en 2017. Quatre comptes d'attente ont été ouverts en 2016 pour des objets figurant au plan des investissements.

Préavis N° 10/2016

Demande de crédit pour l'aménagement de trois salles d'enseignement du cycle secondaire au quai Maria-Belgia 16. Travaux terminés.

Préavis N° 20/2016

Demande d'un crédit d'étude de Fr. 200'000.— pour le projet de construction d'un parking souterrain et l'aménagement de l'espace public à Entre-Deux-Villes. Le Conseil communal a adopté le rapport de minorité octroyant un crédit de Fr. 100'000.— pour une étude préliminaire portant sur la situation actuelle, les besoins prévisibles en place de parc selon la PMU et une étude comparative sur les réalisations possibles futures.

Préavis N° 21/2016

Demande d'un crédit de Fr. 1'015'000.— pour l'entretien 2016 du réseau routier communal. Travaux terminés à la route de Châtel St-Denis et quai de la Veveyse. Les travaux à la rue du Torrent seront réalisés en 2017.

Préavis N° 37/2016

Route de St-Légier - RC 742b - Mise en séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public. Travaux en cours.

Préavis N° 43/2016

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 830'000.— pour la reconstruction de l'observatoire des Rue-

rettes. Décision du Conseil communal dans sa séance du 26 janvier 2017.

Préavis N° 44/2016

Demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 945'000.— pour les transformations intérieures et mise en conformité AEAI de la salle du Rocking Chair. Le préavis sera déposé au Conseil communal dans sa séance du 26 janvier 2017.

Communications

Communication C 05/2016

Ouverture d'un compte d'attente au bilan de la ville pour financer les études d'aménagement de l'espace d'accueil et assainissement des installations techniques du Rocking Chair, avenue de Gilamont 60.

Communication C 06/2016

Communication pour l'ouverture d'un compte d'attente pour l'action N° 7 du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et réfection de la RC 742d - Route de St-Légier, secteur Pomey.

Communication C 19/2016

Réponse à l'interpellation de M. Stéphane Molliat intitulée «Collège de Vevey».

Communication C 30/2016

Vevey obtient pour la deuxième fois le label Or des Cités de l'énergie.

Architecture

Réalisations au plan des investissements

34 projets sont inscrits au plan des investissements.

Collège à Gilamont

La Municipalité de Vevey a pris connaissance de l'arrêt rendu le 1er juillet 2016 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal relatif au projet de construction d'un collège du cycle secondaire à Gilamont.

S'agissant de la protection contre les risques de crues, la gestion de la mobilité et les aménagements extérieurs, le projet déposé à l'enquête publique n'a pas été accepté tel quel.

La Municipalité tient à souligner que la décision du Tribunal cantonal ne remet pas en cause la volonté de construire un établissement scolaire sur ce terrain.

La CDAP renvoie le dossier à la Municipalité pour instruction complémentaire et nouvelles décisions dans le sens des considérants.

Centrale de chauffage du CAD-Gilamont

Les travaux de la centrale de chauffage ont débuté en octobre 2016. Les premières réalisations effectuées jusqu'à fin décembre 2016 ont été la



mise en place des micros-pieux, le bétonnage des fosses et une partie des murs du pourtour de la centrale, ainsi que la réalisation de tranchées drainantes.

Les autorités de la Ville de Vevey et la direction du Groupe E Celsius ont célébré le vendredi 9 décembre le début des travaux de la centrale qui alimentera le nouveau réseau de chauffage à distance de la commune. Dans le cadre de cette cérémonie officielle à laquelle a notamment pris part Madame la conseillère d'Etat et cheffe du Département du territoire et de l'environnement Jacqueline de Quattro, la Ville de Vevey a formellement reçu la plus haute distinction des Cités de l'énergie, l'European EnergyAward®GOLD. L'engagement pris par la Ville pour la construction de la centrale et du réseau de chauffage à distance a représenté un facteur clé pour l'obtention de ce prix qui récompense les meilleurs élèves européens en matière de politique énergétique.

Bâtiment de l'Aviron - Quai Maria-Belgia 16 - Aménagement de 3 salles d'enseignement

Lors de la rentrée scolaire 2016-2017, 218 élèves ont commencé la 7P nécessitant la mise à disposition de trois nouvelles classes. Les anciens locaux de l'Ecole Internationale Bilingue du Haut-Lac ont été transformés.

Dans sa séance du 19 mai 2016, le Conseil communal a adopté le préavis N° 10/2016 pour l'aménagement de 3 salles d'enseignement du cycle secondaire au quai Maria-Belgia 16 et a autorisé la Municipalité de procéder aux travaux qui ont débuté au mois de juin 2016, pour se terminer mi-août 2016.

Les matériaux utilisés lors des travaux pour les revêtements de sol, les faux-plafonds et l'éclairage des classes, sont les mêmes produits qui seront utilisés lors de la construction du futur collège secondaire de Gilamont. Le montant des travaux est de Fr. 294'187.80.



Crédit Cadre

Dans sa séance du 28 janvier 2016, le Conseil communal a accepté les conclusions du Préavis N° 32/2015, accordant à la Municipalité un montant de Fr. 1'023'000.— portant sur 5 bâtiments : quai Maria-Belgia 16, garderie des Marionnettes, bâtiment du ch. du Verger 10, Vevey-Corseaux Plage et les immeubles de l'av. Général-Guisan 69-75.

Quai Maria-Belgia 16

Excepté des interventions d'adaptation selon les nouveaux besoins de la Ville, seuls quelques travaux d'entretien ont été entrepris, afin de maintenir le bâtiment en état. Après 30 ans d'activité, des éléments montrent des signes de faiblesse, notamment l'isolation et l'étanchéité de la toiture

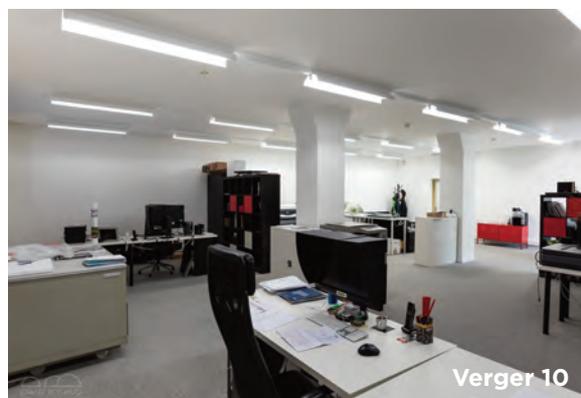
plate. Ces dernières années, des interventions d'urgence ont été réalisées, afin de réparer de nombreuses infiltrations d'eau et des dégâts dus à ces dernières.

A la demande de la commission rapportant sur le préavis (N° 32/2015), le coût de l'aménagement d'un toit végétalisé est calculé. Un budget complémentaire est alloué par le Conseil communal pour la réalisation de ces travaux de végétalisation. Un mandat est accordé à l'HEPIA (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève), pour nous assister sur la réalisation de ce projet particulier, prévu durant l'été 2017. Cette collaboration est même prolongée par un travail d'étudiants pour l'étude de végétalisation de 4 autres bâtiments à toiture plate, propriétés de la Ville.

Chemin du Verger 10

Les sociétés, qui occupaient les locaux du Swiss-media Center voués à la démolition, devaient être relogées dans le bâtiment Verger 10. Des adaptations en 2016 ont été effectuées au 1^{er} et 3^e étage. Les revêtements de sol et muraux sont harmonisés entre les nouvelles surfaces créées ; les installations électriques (prises, interrupteurs et luminaires) et le réseau informatique ont également été adaptés.

Une 2^e étape, concernant la réfection des surfaces en commun (hall, cage d'escaliers et locaux sanitaires) sera effectuée pour fin juin 2017. Ces travaux seront entrepris une fois le réaménagement du rez-de-chaussée et du 4^e étage terminés pour accueillir des nouveaux locataires, dont les baux ont été établis, après la dépose de la demande de crédit d'entretien du patrimoine communal. Ces travaux d'aménagement, actuellement en cours de chantier, sont financés par le budget d'entretiens spéciaux 2017.



Piscine de Vevey-Corseaux Plage - Remplacement du monte-charge du restaurant

Le monte-charge a été fabriqué par la société Menétréy, en 1964. A ce jour, après 50 ans d'utilisation, il est encore composé de ses éléments d'origine et n'a jamais été adapté à l'évolution des normes en matière de sécurité. Son état d'usure est passablement avancé. Dans sa séance du 28 janvier 2016, le Conseil communal a accepté les conclusions du préavis N° 32/2015. Le remplacement du monte-charge a été réalisé en automne 2016. Des travaux de maçonnerie, d'électricité et de peinture ont également été réalisés. Le montant total des travaux est de Fr. 62'326.20.

Bâtiments de l'av. du Général-Guisan 69 à 73 - Assainissement des installations électriques OIBT

Dans sa séance du 28 janvier 2016, le Conseil communal a accepté les conclusions du préavis

N° 32/2015 accordant à la Municipalité un crédit pour l'assainissement des installations électriques, conformément à l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT) de la législation fédérale. Le marché de construction pour les travaux sur les installations électriques a fait l'objet d'une mise en soumission en procédure par invitation simplifiée, conformément aux dispositions en vigueur de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD). Les soumissions étant rentrées en fin d'année, les travaux auront lieu dans le courant du premier semestre 2017.

Swissmedia Center - Réaménagements intérieurs

Le Conseil communal a autorisé la Municipalité à constituer, en faveur de la Fondation de Nant, un droit distinct et permanent de superficie grevant une partie de la parcelle dite du Swissmedia Center, lui permettant ainsi, après la démolition du bâtiment existant situé à la rue des Communaux 7 (arrière du Swissmedia Center), de construire un nouveau centre ambulatoire de psychiatrie. Un crédit de Fr. 225'000.— a été alloué pour le réaménagement des locaux au Swissmedia Center pour le déplacement des locataires du bâtiment démolé vers la partie maintenue.

Les travaux ont débuté par la rénovation du studio du photographe Edouard Curchod. La 1^{re} étape consistait à déplacer le laboratoire de développement situé actuellement dans le bâtiment qui sera démoli. Le reste de son studio de photographie se situe au 2^e sous-sol du Swissmedia Center.



Swissmedia - Local Curchod

L'ancienne manufacture de cigares Rinsoz et Ormond, qui occupait le bâtiment avant sa transformation en l'état actuel, utilisait de grands vides techniques au 2^e sous-sol contenant la machinerie et les gaines de ventilation pour l'assèchement des feuilles de tabac. Inaccessibles et inutilisées pour l'exploitation de Monsieur Curchod, les volumes proposés ont été transformés pour agrandir la surface de travail du photographe et de ce fait accueillir son nouveau studio de développement. Concernant le reste du bâtiment, le projet inclut les besoins des utilisateurs et les contraintes techniques. Les locataires du bâtiment qui sera démoli dès juillet 2017 ont tous été relogés et les travaux de réaménagement pourront être entrepris, en accord avec la Fondation de Nant.

Projets au plan des investissements à l'étude

Observatoire

L'année a été marquée par la poursuite des études.

Les besoins ont été soigneusement évalués pour une conception de l'enveloppe du bâtiment et un dimensionnement de ces installations empreints

d'économicité, tout en assurant le confort thermique des utilisateurs.

En s'implantant en limite de propriété le long du mur historique, le caractère verdoyant du site est valorisé et les niches écologiques sont préservées. La mise à l'enquête publique du 6 août 2016 au 4 septembre 2016 a suscité une opposition de la part de l'Association vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH). Elle a été retirée le 11 octobre 2016, après présentation détaillée du projet. Le permis de construire a été délivré le 20 décembre 2016.

La demande de crédit d'ouvrage, pour un montant de Fr. 830'000.—, a été déposée par la Municipalité à la séance du Conseil communal du 15 décembre 2016. Une demande de soutien à la Fondation pour l'équipement touristique va être déposée début 2017. La SAHL a obtenu le soutien du projet par l'astronome Claude Nicollier, lui qui est déjà le parrain du parcours initiatique d'Astropéliades.

Sous réserve de l'obtention du crédit, les travaux devraient débuter en mars 2017 pour se terminer en octobre 2017 (voir photo ci-contre).

Rocking Chair

Une demande de crédit d'ouvrage de Fr. 945'000.— a été présentée à la Municipalité en décembre 2016. Cette dernière a été présentée au Conseil communal, lors de la séance du 26 janvier 2017.

L'objectif est d'offrir la possibilité d'une exploitation optimale de la seule salle de concert veveysanne d'un potentiel de 500 personnes. Or, la limite est fixée à 300 personnes par la licence délivrée en 2015. Ainsi, une mise en conformité du bâtiment doit être faite selon les normes en vigueur, notamment la sécurité incendie, les installations de ventilation, la sécurité au travail et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Un appel d'offres en procédure sur invitation a été lancé au mois de novembre 2016. Les entreprises ayant remporté l'appel d'offres sont en attente de l'acceptation du préavis par le Conseil communal. Le chantier sera exécuté durant l'été 2017. La fin des travaux est prévue pour l'ouverture de la saison culturelle, en octobre 2017, date d'anniversaire des 25 ans du RKC.

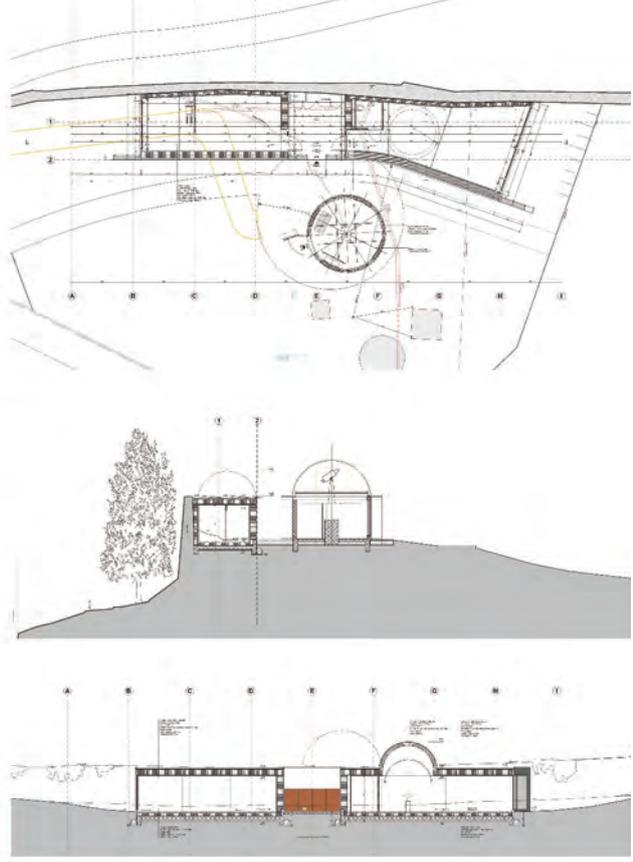
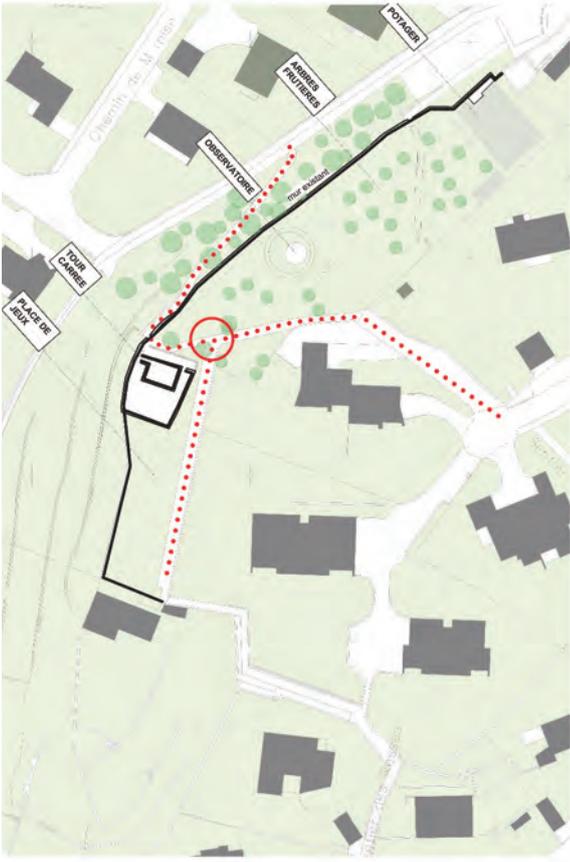
Jardin Doret

Le Jardin Doret, est devenu progressivement, avec la densification de la Ville de Vevey et l'évolution de la société de loisirs, un véritable parc urbain fortement sollicité. En période estivale, il semble avoir atteint la saturation et par conséquent, cristallise les conflits entre les multiples catégories d'utilisateurs et les habitants du voisinage.

Les solutions apportées par le projet sont la densification de la végétation entre le parc et le voisinage et la construction d'un pavillon conçu comme lieu à la fois accessible à tous et imprégné d'une dimension culturelle œuvrant dans le sens du respect des lieux et du vivre ensemble.

La suite des études comprendra, pour l'année 2017, la modification du Plan partiel d'affectation (PPA) et la dépose d'une demande de crédit d'étude pour développer le projet jusqu'à la demande de crédit d'ouvrage. La mise en service est prévue en 2019, avant La Fête des Vignerons.

Le projet figure au plan des investissements 2016-2021 sous chiffre 3040 pour un montant net de Fr. 750'000.— (pavillon) et chiffre 4004 de Fr. 800'000.— pour le jardin, soit Fr. 1'550'000.— au total.





Ecole à la montagne à la Cheneau

Acquis en 1960 par la commune, le chalet de « La Cheneau » a été construit en 1770. Des transformations ont été effectuées en 1961. Malgré un entretien régulier, le chalet présente aujourd'hui des lacunes en matière de sécurité, salubrité, fonctionnement et énergie, nécessitant une réflexion globale. Nous avons commencé le travail par le relevé de l'état des lieux qui comporte les plans des 5 niveaux et surcombles, les coupes et les façades. Cela permettra d'établir le projet d'assainissement et de transformation.

Galleries du Rivage

Ce bâtiment construit il y a plus de 80 ans nécessite une rénovation. Il figure en note 2 du recensement architectural du canton de Vaud. Nous avons donc débuté l'étude par un diagnostic complet. Cela permettra d'établir des scénarios d'interventions.

Copet II

Le terrain de football synthétique de Copet II date de 1982. Le revêtement a depuis été renouvelé à deux reprises, soit en 1991 et en 2004. Il s'agit de remplacer le revêtement synthétique et l'éclairage sportif. Certains équipements mobiles seront le cas échéant également remplacés (barrière, grillage, buts, etc.). Les dimensions du terrain seront réduites. La réalisation des travaux est prévue en été 2017.

Entretien des bâtiments

La Commune de Vevey possède 114 bâtiments répartis comme suit :

- 42 bâtiments locatifs,
- 12 bâtiments administratifs,
- 23 bâtiments scolaires et parascolaires,
- 37 bâtiments divers (culturels, sportifs, etc.).

La liste des propriétés communales figure, année après année, dans la brochure des comptes.

D'affectations, de dimensions et d'âges différents, ils nécessitent un entretien régulier lorsqu'il s'agit de les conserver dans le patrimoine communal. La somme totale du budget 2016 pour les entretiens spéciaux des bâtiments inclut également les demandes de crédits supplémentaires et les reports de crédits 2015. Le total est de Fr. 1'641'900.—. Nous vous présentons quelques exemples d'interventions.

Collège secondaire Jean Kratzer – Extension des archives communales historiques – Travaux

Les travaux d'extension des archives communales historiques ont été réalisés au début de l'année. Un espace de 34 m² a été réaménagé. Cela permet notamment de stocker 370 ml (mètre linéaire) d'archives supplémentaires. Des travaux de plâtrerie, de peinture, d'électricité, de revêtement de sol et de pose de déshumidificateurs ont été nécessaires. Le montant des travaux s'élève à Fr. 44'114.45.

Collège secondaire Jean Kratzer – Aménagement d'une bibliothèque scolaire pour l'établissement primaire de Vevey dans le centre documentaire

Depuis 2015, la bibliothèque municipale ne peut plus assurer un accès privilégié aux élèves de l'établissement primaire de Vevey. Avec des exigences cantonales liées entre autres à la surface des locaux et une problématique communale qui concerne le personnel de la bibliothèque, le maintien d'une utilisation scolaire ne peut plus avoir lieu.

La Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports (DJEFS), en collaboration avec notre direction, a soumis à la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), un projet de cohabitation dans le centre documentaire situé dans le collège secondaire Jean Kratzer. Cette proposition a reçu un accueil très favorable. Il a été proposé de rajouter 2 espaces pour le primaire. Le réaménagement du centre documentaire implique la création de 4 nouveaux postes informatiques pour le primaire et le déplacement et/ou l'adaptation de 10 autres postes pour les élèves de l'école secondaire. Un nouveau cloisonnement entre la cafétéria et la bibliothèque a été réalisé. Le montant des travaux se monte à Fr. 48'258.80.



Collège Kratzer - Bibliothèque

Bâtiments de l'av. du Général-Guisan 69 à 73 Assainissement des installations de chauffage / création d'une chaufferie générale dans le bâtiment 71

En date du 14 juin 2015, la population a rejeté, par voie de référendum, le plan de quartier « Avenue de Savoie ». Par conséquent, nous avons dû entamer l'assainissement des installations du chauffage de Guisan 71 et 73.

Dorénavant, la production de chaleur pour les deux bâtiments provient d'une nouvelle chaufferie installée dans le bâtiment Guisan 71. Le montant des travaux est de Fr. 36'834.70.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage – Bassin extérieur, révision des filtres à sable et installation d'une protection cathodique

L'application d'un revêtement à l'intérieur du filtre par des peintures anticorrosives et de protection n'est plus envisageable, comme par le passé, la législation en la matière ayant évolué. Nous avons

opté pour une protection cathodique, un système créant une différence de potentiel par des anodes et des cathodes, engendrant un film protecteur sur le manteau du filtre ; il s'agit d'une couche de calcaire formée par électrolyse du calcium contenu dans l'eau.

Les travaux ont été réalisés début avril 2016 avant la mise en eau du bassin extérieur. Le montant des travaux s'élève à Fr. 73'900.—.

Rue du Conseil 15-17 - Remplacement des volets, 2^e étape

En 2015, les volets du bâtiment de la rue du Conseil 17 ont été remplacés. Ceux de la rue du Conseil 15 l'ont été cette année. Le montant total des travaux s'élève à Fr. 33'797.77.

Théâtre de Verdure - Réfection des peintures, toiture et installations techniques

Défraîchi par les années et les incivilités, le Théâtre de Verdure a été entièrement repeint, son étanchéité usée a été réparée et ses éléments techniques inutilisés et non-sécurisés ont été supprimés. Les vieilles plaques ondulées qui composaient l'arrière-scène, cassées et recouvertes de graffitis, ont été remplacées par des plaques métalliques plus robustes et simples d'entretien. Le montant total des travaux se monte à Fr. 28'560.15.



Orgue de l'église Ste-Claire

La commission technique réunissant l'Association pour la rénovation des orgues de Sainte-Claire (AROSC), la paroisse de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, le SIPAL et la Commune, ont préparé l'appel d'offres pour la restauration de l'orgue. C'est la société Blumenröder qui a obtenu le marché. Le chantier a démarré en décembre.

OIBT - Contrôle des installations électriques

La législation fédérale exige depuis de nombreuses années que les installations électriques à basse tension soient contrôlées à intervalles réguliers (1, 5, 10 ou 20 ans, en fonction du type d'exploitation).

Depuis 2002, l'ordonnance d'application (OIBT) a transféré aux propriétaires la responsabilité de faire exécuter ces contrôles et le cas échéant, de faire réaliser les travaux de remise en état. Afin de répondre à ces exigences, plusieurs interventions ont été réalisées.

Pour permettre une planification maîtrisée de ces interventions, la DAI s'est proposée afin de centraliser l'ensemble des informations liées aux compteurs électriques sur le territoire communal. En effet la Romande Energie envoyait à trois directions communales + ASR des demandes de contrôle. Un important travail de collecte et d'identification est en cours. A ce jour plus de 70%

des 600 compteurs liés à une installation électrique propriété de la ville sont accessibles, en mode connecté, sur le géoportail régional Cartoriviera.

Prévention des incendies

Dès le 1^{er} septembre, nous avons pu nous adjoindre les services d'un spécialiste en prévention incendie, en qualité d'employé auxiliaire. La première mission a consisté à auditer les collèges primaires et secondaires de la commune et apporter certaines améliorations nécessaires à une meilleure sécurité des occupants. La deuxième a été de faire de même pour les garderies et les accueils UAP. Les améliorations dans ces bâtiments doivent être poursuivies afin de rester le plus possible conforme aux normes actuelles ; dans l'ensemble, la sécurité tant structurelle que technique est satisfaisante.

L'autre volet de l'activité consiste, pour les garderies et les UAP, à élaborer les concepts et plans d'évacuation. Une formation et des exercices d'évacuation de ces structures sont planifiés en 2017 et ainsi, tout le personnel communal de ces unités d'accueil aura reçu les informations nécessaires demandées par le Canton, afin de garantir si besoin une évacuation dans les règles.

D'autres audits ont eu lieu dans diverses infrastructures et bâtiments communaux comme notamment : la salle St-Jean du Conservatoire Montreux-Vevy Riviera (CMVR), le RKC, le Swiss-Media Center, Général-Guisan 75, le Musée Jenisch, la Maison du Conseil, l'Hôtel-de-Ville, le marché de Noël de la Place Scanavin, les caveaux de la Saint-Martin et Scanavin.

Un appui aux autres directions (DU, DEP, DJEFS) a également été apporté, afin de répondre de manière pragmatique aux questions inhérentes aux différentes directives liées à la prévention des incendies.

| | |
|---|----|
| Rapports d'audit de bâtiments communaux : | 7 |
| Rapports de visite de bâtiments ou installations communales : | 26 |
| Support aux différentes directions (DU, DEP, DJEFS, DFIN) : | 8 |
| Exercices d'évacuation supervisés : | 5 |
| Concepts d'évacuation réalisés : | 4 |

Diagnostic bâtiment

Afin de valoriser le patrimoine bâti de la Ville, un logiciel de diagnostic de bâtiment a été acquis. Cet outil a permis de commencer à mettre à jour les analyses déjà effectuées au début des années 2000 sur une trentaine de bâtiments. En plus du constat systématique par une grille multicritères d'une cinquantaine de postes, un bilan thermique permet la mise en place de scénarios d'améliorations énergétiques. Ces analyses viennent compléter d'autres thèmes tels que l'amiante, la sécurité feu, les contrôles OIBT, la protection contre les chutes, etc. Ce travail fait partie des actions de la Municipalité pour cette législation.

Infrastructures

DAI-Infrastructures a pour mission le développement et le maintien du réseau d'assainissement des eaux, du réseau routier et des ouvrages d'art. La densité des réseaux souterrains en milieu urbain, l'augmentation des projets et les nuisances engendrées rendent la tâche des collaborateurs, mandataires et entreprises de plus en plus exigeante. Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires a été assaini sur 1080 ml. Aujourd'hui le réseau des collecteurs communaux est assaini à environ 55%.

Réalisations au plan des investissements

27 projets sont inscrits au plan des investissements.

Chaussée de la Guinguette - Aménagement de surface et assainissement des collecteurs communaux

En date du 10 décembre 2015, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 1'700'000.— pour financer la réalisation de l'aménagement de surface et de l'assainissement des collecteurs communaux de la chaussée de la Guinguette. Une participation des propriétaires riverains, soit les sociétés Geneco, Pierre Etoile Promotion SA, Produits Nestlé SA et Produits dentaires SA, d'un montant global de Fr. 310'000.—, viendra en déduction du coût des travaux à charge de la Commune.



Ce qui fut, il y a encore quelques temps, un espace fonctionnel à caractère routier lié au passé industriel du secteur, est devenu un espace public piéton de 3000 m² supplémentaire à Vevey.

Les réflexions d'aménagements et la consultation des propriétaires ont été conduites par Nestlé, sur demande de la Municipalité, mais c'est bien la commune qui était le maître de l'ouvrage de cette opération, en très grande partie sur le domaine public.

Une seconde phase de 500 m² sera réalisée, une fois les travaux de modernisation de la gare Montreux-Vevey-Riviera (MVR) terminés. En effet, pour les besoins de son chantier, le MVR occupera une partie de la chaussée de la Guinguette, rendant incompatible son aménagement à court terme. Un préavis spécifique sera alors déposé au Conseil communal.



La chaussée de la Guinguette est imaginée comme une promenade aménagée entre la gare et le centre « Le Nest ».

La volonté a été autant que possible de maintenir des traces historiques. Ainsi, les rails ferroviaires encore scellés dans le goudron ont été maintenus et végétalisés. Le fil « vert » a été complété par du mobilier urbain.

La plaque tournante située au centre de la chaussée est remise à jour. L'installation d'un wagon qui date de l'époque de la fabrique d'Henri Nestlé est maintenant un des témoins du passé. Sa restauration est entièrement financée par Nestlé.

L'intervention lourde a été la réalisation du système séparatif, segment depuis la construction du « Nest », en direction du Centre artisanal des Bosquets (CAB) avec récupération des eaux unitaires du bassin versant provenant du chemin de Rouvenne à travers la forêt des Bosquets. Cette mise en séparatif est une étape du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) et anticipe les futurs travaux d'infrastructures à long terme dans le quartier de Rouvenne / Charmontey.

Crédit-cadre pour l'entretien du réseau routier

En date du 23 juin 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 1'015'000.— pour le réseau routier et le réseau des canalisations (préavis N° 21/2016).

Ces travaux sont inscrits au plan des investissements sous les objets à engager N° 4005 «Aménagement et entretien routier », d'un montant annuel de Fr. 1'200'000.—.

Route de Châtel-St-Denis RC 744 b

La construction de la route telle que nous la connaissons aujourd'hui date des années trente. La dernière réfection a eu lieu en 1982. Différents phénomènes de dégradation importants ont été constatés entre le giratoire « En Bergère » et les limites communales de Corseaux et Corsier.

Selon les données du canton de Vaud, le trafic journalier moyen des poids lourds (PL) par la route de Châtel-St-Denis - RC 744 b, est de 330 PL/jour et de 12'700 véhicules/jour. La liste des déformations a été établie selon la norme VSS SN 640 925 «Catalogue des dégradations».



Le tronçon d'une surface totale de 3060 m² a été divisé en 9 parties, afin de pouvoir cibler les travaux. Nous avons décidé de réaliser des travaux de réfection partielle de la structure de la chaussée, afin de conserver les parties en bon état, puis de poser un revêtement bitumineux neuf sur l'ensemble.

Le programme général des travaux a été établi, d'entente avec les communes de Corseaux, Corsier, les transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV) et l'Association Sécurité Riviera (ASR). Il a été présenté à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) par le biais du Voyer des routes - région est.

Une opération « coup de poing » a été réalisée de fin juillet à début août 2016 avec la fermeture de la route pendant deux semaines, pour réduire au maximum les nuisances tout en respectant les contraintes techniques.

Une étude localisée de l'assainissement du bruit routier sur ce secteur a été réalisée. Elle a permis de proposer la pose d'un revêtement phono-absorbant.

Quai de la Veveysse nord, segment rue du Torrent - rue Aimé-Steinlen

En avril 2014, la rupture de la conduite d'eau du SIGE Ø 120 mm en fonte, datant des années trente, entre les parcelles 106 et 107, a nécessité une intervention urgente de réparation ponctuelle sur plusieurs mètres. Le SIGE, en tant que pilote du projet avait manifesté son intention de poursuivre l'assainissement de sa conduite par une nouvelle en polyéthylène (PE) Ø 160 mm sur 160 ml, dans le trottoir du quai de la Veveysse. La Romande Energie en a profité pour compléter son extension du réseau de moyenne tension 20 kV.



Nous avons utilisé cette opportunité pour procéder à la pose d'un collecteur d'eaux claires en PVC Ø 250 mm sur 120 ml, à l'assainissement de l'éclairage public et à la réfection du trottoir sur une surface de 460 m². La dernière réfection du trottoir datait de 1975.

Rue du Torrent zone 30 km/h

Suite à l'examen préalable, nous avons reçu un préavis favorable de la DGMR au mois de novembre ; l'enquête publique et la réalisation auront lieu en 2017.

Route de St-Légier - RC 742b, mise en séparatif du réseau d'égout, réaménagement routier et renouvellement de l'éclairage public

En date du 10 novembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 2'041'000.— (Préavis N° 37/2016) pour fi-



naner les travaux de réalisation du système séparatif d'égout et du réaménagement routier de la route de St-Légier, entre le carrefour de l'avenue de Blonay et la limite communale avec la commune de St-Légier-la-Chiésaz, sur une longueur de 460 ml et une surface d'environ 4200 m².

La rupture subite, le 6 juillet 2015 d'une conduite d'alimentation en eau du SIGE Ø 150 mm en fonte, datant des années trente, a nécessité une intervention urgente de réparation ponctuelle sur plusieurs dizaines de mètres avec une remise en état d'une surface de 550 m² de chaussée à la charge du SIGE.

Lors de la séance de coordination interservices trimestrielle d'automne, le SIGE informait de la nécessité d'un remplacement en 2016 sur une longueur supplémentaire de 80 ml en amont du remplacement de la conduite effectué en été 2015. De leur côté, les services industriels de la Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz (CICG), la Romande Energie, Swisscom et Cablecom, ont confirmé leur intérêt pour intervenir en même temps.

En ce qui concerne la Ville, le PGEE prévoit la mise en séparatif des eaux à la route de St-Légier, entre les carrefours de l'avenue de Blonay et celui du boulevard Henri-Plumhof, à un horizon de 5 à 10 ans (action N°7). Par contre, le mauvais état de la chaussée dans ce secteur impose des travaux de réfection à court terme. C'est aussi une opportunité pour poursuivre l'amélioration de l'éclairage public. En outre, le Canton de Vaud prévoit la restitution de la RC 742b hors localité à la Commune de St-Légier-la-Chiésaz, entre le giratoire du chemin des Boulingrins et la limite communale veveysanne. Avant cette restitution, le Canton de Vaud effectuera des travaux de réfection. Ces travaux seront réalisés en 2017.

Pour toutes ces raisons et dans un esprit de coordination générale avec le Canton de Vaud, la Commune de St-Légier-la-Chiésaz et les services industriels, le projet a été développé et la demande de crédit déposée au Conseil communal. Le chantier a démarré le 14 novembre. Un dispositif de déviation a été mis en place et une large information a été diffusée. Les travaux se dérouleront jusqu'à l'automne 2017.

Grande Place - Installation de 8 armoires électriques foraines

En date du 28 janvier 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 175'000.— pour financer la réalisation de l'installation de 8 nouvelles armoires électriques foraines à la Grande Place.

Ces dernières offrent la possibilité de raccorder 12 prises monophasées 220 Volts, 16 ampères et deux prises triphasées de 32 ampères. Pour éviter tout déclenchement pour cause de surcharge ponctuelle, un étiquetage a été mis en place pour la désignation de chaque connexion individuelle, selon la tension et la puissance souhaitée. Les câbles d'alimentation de ces coffrets ont été placés en fouilles allant d'une fosse à l'autre, depuis les armoires existantes de la Romande Energie SA. Le décompte final s'établit à Fr. 172'770.70.

Rue des Moulins 1b et 5 b - Passage St. Antoine : aménagements extérieurs - Propriétés de la société Algoritma SA parcelle N° 210 et du domaine public communal DP 68-266

Selon convention du 21 mars 1995, le propriétaire s'engage à assumer, à ses frais et responsabilité, la démolition des bâtiments se trouvant sur les surfaces promis-cédées (ex-Temps Modernes) ; l'amé-

nagement desdites surfaces dans les règles de l'art, selon les modalités qui ont été définies d'entente avec la Commune de Vevey. Un avant-projet a été développé par la Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable (DU). La procédure d'enquête publique s'est déroulée en fin d'année 2015. Aucune opposition n'ayant été enregistrée, la Municipalité a accordé l'autorisation de construire pour les aménagements extérieurs, dans sa séance du 18 février 2016.

Dans l'esprit de la convention une répartition financière a été établie: part Ville de Vevey (1800 m²) Fr. 341'417.—, part M^{me} Perroud-Ritz (1214 m²) Fr. 627'169.—, pour un total des travaux de Fr. 968'586.—.



Passage St-Antoine - Réaménagement extérieur

Rue des Bosquets Sud Est - Prolongement du collecteur communal des eaux claires

Cette extension de 70 ml permet de récolter les eaux claires de la surface du futur projet de la modification gare MVR (CFF), P + Rail existant, du futur parking « Bike + Rail », ainsi que les eaux de la chaussée venant de la rue des Bosquets située contre la partie de la forêt.



Rue des Bosquets

CAD-Gilamont

Fruit du partenariat avec le Groupe E Celsius, le réseau de chauffage à distance à bois CAD-Gilamont est en construction depuis le mois de juin. En 2016, ce sont les secteurs de la route du Stand, de l'avenue des Crosets et la rue des Deux-Gares qui sont en travaux. Bien que piloté par le Groupe E Celsius une intense collaboration est nécessaire. Notre connaissance des infrastructures souterraines s'avère être indispensable pour orienter les acteurs de ce dossier.

Route du Stand

Nous avons constaté que la chaussée était en très mauvais état. A noter que le dernier entretien date de 1972.

Nous avons profité des travaux actuels pour procéder au fraisage du bitume, le remplacement des grilles et des sacs de route et la pose de l'enrobé sur toute la largeur de la chaussée. L'éclairage public a été renouvelé sur toute la longueur de la chaussée. En collaboration avec le SDIS, une nouvelle borne hydrante et une conduite d'alimentation ont été posées.



Route du Stand

Avenue des Crosets - rue des Deux-Gares - Remplacement des fournitures communales

Nous sommes intervenus ponctuellement pour remplacer les grilles, sacs et couvercles des différents regards d'égout.



Avenue des Crosets

Projets à l'étude

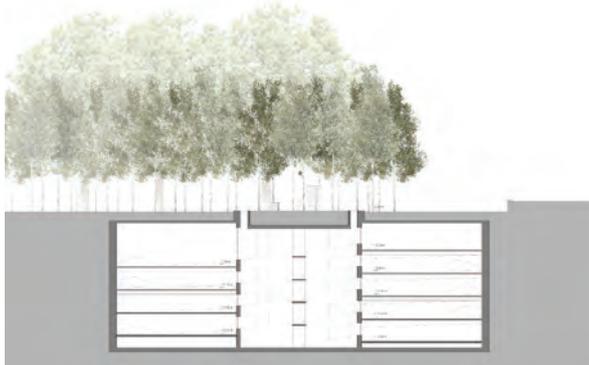
Parking d'Entre-Deux-Villes

La Municipalité a déposé son préavis à la séance du Conseil communal du 19 mai. Il avait pour objet une demande de crédit de TTC Fr. 200'000.— pour finaliser l'étude du financement, de construction et d'exploitation d'un parking souterrain de 330 places et l'aménagement de l'espace public à Entre-Deux-Villes. Sa réalisation était prévue avant la Fête des Vignerons de 2019.

Le projet de parking souterrain à Entre-Deux-Villes s'inscrit dans le cadre du Plan de mobilité et d'urbanisme intégré (PMU, 2011) de la Ville de Vevey dont l'un des volets définit un concept de stationnement. Le projet fait partie des mesures visant à favoriser la réduction du stationnement sur les espaces publics du centre-ville, notamment sur le quai Perdonnet et la place du Marché, en vue de leur réaménagement.

Suite à l'appel d'offres d'investisseur de 2015, la Municipalité a souhaité étudier plus en détail le mode de réalisation de ce projet parallèlement à l'optimisation de l'offre établie par la société lauréate de l'appel d'offres.

Parking d'Entre-Deux-Villes



Le projet à charge de l'investisseur comprend le parking, le nouveau carrefour de la RC 780 et l'aménagement complet de l'espace public. Il est estimé globalement à Fr. 27,4 mios par la société de projet lauréate.

Charge à cette société de financer, d'obtenir les autorisations, de réaliser l'ensemble des travaux et d'exploiter le parking souterrain.

Le Conseil communal a amendé la demande de crédit et adopté le rapport de minorité octroyant un crédit de Fr. 100'000.— pour une étude préliminaire portant sur la situation actuelle, les besoins prévisibles en places de parc selon le PMU et une étude comparative sur les réalisations possibles futures.

Plan général d'entretien routier - PGE-Routes

La Ville de Vevey doit entretenir un réseau routier communal dont la longueur est d'environ 40 km, la surface totale des chaussées représentant plus de 450'000 m². Dans une optique de gestion de son réseau et d'optimisation de l'utilisation des moyens disponibles (humains, financiers), la réalisation d'un relevé d'état des chaussées est une étape indispensable. Sur la base de cette connaissance détaillée de l'état de dégradation du réseau communal, la mise en place d'une planification des opérations de maintenance et renouvellement des infrastructures pourra être réalisée. L'ensemble du travail permettra également de répondre au postulat de M. Bastien Schobinger «Entretien de nos routes, où va-t-on ? ».

CAD-Gilamont - Rue du Nord

Le passage de la fouille du chauffage à distance (CAD) emprunte la rue du Nord. De ce fait, nous avons établi un avant-projet de faisabilité de mise en système séparatif. De son côté la DU développe un avant-projet de piétonisation d'une portion de la rue du Nord en concertation avec les riverains. Le Conseil communal sera appelé à se prononcer sur cet objet au deuxième trimestre 2017.

Quai Perdonnet

Nous avons fait exécuter des profils géoradar sur la partie centrale du quai entre la place de l'Ancien-Port et la rue du Léman. Croisés avec les éléments historiques à disposition cela nous a permis de définir assez précisément la structure actuelle du quai Perdonnet. Il a subi trois changements majeurs au cours du temps : construction en 1864, élargissement en 1912 et sur-élargissement dans les années 1960. Aucun défaut structurel majeur (vide d'une épaisseur > 50 cm sur plus de 1 m²) n'a été détecté par les mesures. Nous poursuivons l'observation des tassements et tentons de mieux comprendre l'origine de ceux-ci tant sur la chaussée que sur les bâtiments en front de quai.

Entretien des canalisations

Av. du Général-Guisan /Centre commercial Manor
Depuis 2002, les caniveaux devant le centre commercial St-Antoine sont régulièrement remplis lors des orages estivaux conséquents ; le commerce « Fleur de pains » est systématiquement inondé et les interventions de la voirie se sont vues multipliées. Nous avons par conséquent implanté des grilles sur caniveaux fonte, pour éviter les inondations dans le commerce. Le montant des travaux s'élève à Fr. 33'053.20.

Rue du Conseil - Alimentation en eau de la fontaine

En automne 2015, la Direction des espaces publics (DEP) nous signalait que l'alimentation de la fontaine était défectueuse. Cela nécessita la fermeture de la vanne, afin d'éviter le gel. La réhabilitation de l'alimentation en eau de la fontaine érigée en 1964, élément venant de la place Robin, était importante. Les conduites d'époque devaient être remplacées. Pour une mise en conformité selon la réglementation actuelle, une chambre de comptage devait être établie. Le montant des travaux s'élève à Fr. 22'333.10.

Maison du cimetière - Parvis ouest église St-Martin - Assainissement des canalisations EU & EC et travaux de génie civil

La canalisation des eaux claires, entre la maison du cimetière et la terrasse de St-Martin, inonde régulièrement la zone en gazon située à proximité du bassin à côté de l'église St-Martin ; une rupture de la canalisation a été constatée. Après vérifications, nous avons observé que la canalisation unitaire (EU + EC) venant de la maison du cimetière est également en mauvais état. Un remplacement de tuyau d'eaux claires sur 70 ml et 30 ml d'eaux usées a été réalisé pour un montant de Fr. 103'000.—.

Entretien des routes

Réfection du ponceau des Toveires



Le 27 janvier 2016, une partie du platelage du ponceau des Toveires s'est rompu au passage d'un camion de la société SRS. Les premières mesures de sécurité ont été prises par la Direction des espaces publics et une limitation à 3.5 T pour les véhicules a été installée par ASR - cellule signalisation routière. Erigés en 1974, les éléments du platelage ont néanmoins été remplacés ponctuellement par la voirie pour cause d'usure. Cet ouvrage a été remplacé par une structure identique à celle déjà en place. Le montant des travaux s'élève à Fr. 15'223.95.

Avenue Général-Guisan est - carrefour « En Bergère »

Les dernières interventions datent de 1987 en ce qui concerne le carrefour-giratoire « En Bergère » et de 1983 pour l'av. Général-Guisan est, segment

rte des Entrepôts à carrefour « En Bergère ». Le revêtement routier a atteint une dégradation de la surface très importante voire dangereuse pour tous types de véhicules, soit : zones désagrégées, nids de poule, ornières avec remontées de bourrelets en zone de l'arrêt de bus et autres fissures importantes. Le passage des transports publics des bus VMCV d'un poids entre 18 et 28 tonnes et autres trafics lourds, pendant de nombreuses années, a accentué la déformation de la chaussée.

Après consultation auprès des services industriels, la Romande Energie a planifié une intervention préalable pour la pose de plusieurs tubes PE, environ 100 ml dans la chaussée et 100 ml dans les trottoirs, afin de reprendre leur ancien réseau depuis la station Guisan.

Ceci a également impliqué la réalisation d'une chambre à câbles, ainsi que d'une nouvelle armoire de distribution. Le montant des travaux s'élève à Fr. 212'000.—.

Séances interservices

Nous organisons les séances interservices (5 rencontres ordinaires en 2016), traitant de l'information et de la coordination des chantiers en cours ou projetés à court et moyen termes touchant au domaine public. Le but étant d'avoir une vision globale et de diminuer autant que possible le nombre d'interventions et les coûts. Les demandes de permis de fouille sont ensuite traitées par la Direction des espaces publics.

Collaborations

Nous émettons les conditions pour le raccordement des eaux usées et eaux claires, lors des mises à l'enquête.

Nous établissons les directives techniques sur les permis délivrés par la Direction des espaces publics, pour les permis de fouilles.

Plusieurs petites études d'évacuation des eaux ont dû être effectuées pour des privés.

Nous offrons l'appui technique des services communaux pour l'établissement de plans, expertises, conseils et suivi de chantiers.

Nous renseignons les géomètres et les architectes pour des repérages ponctuels sur les égouts publics ou privés, ainsi que sur les adaptations de raccordements routiers entre les parcelles privées et le domaine public.

L'ensemble de ces collaborations représente environ le 50% du travail d'un poste de technicien en génie civil.

Projets DU

Nous participons au développement des projets engagés par la DU tels que l'aménagement de l'avenue de Gilamont, de la RC 780, ou de l'implantation du parking Gare-nord. Des soutiens techniques réguliers sont aussi fournis à A21.

Energie

DAI-Energie a pour mission de poursuivre la mise en application du Plan directeur communal des énergies (PDCEn) en développant des projets pour l'efficacité énergétique et en promouvant les énergies renouvelables locales. Elle doit assurer la gestion du Fonds communal pour l'énergie et le développement durable et de la commission de l'énergie. 6 projets sont inscrits au plan des investissements.

Planification énergétique territoriale

Analyse énergétique du territoire

Une analyse globale du territoire communal a été réalisée au moyen de l'outil PlanETer par la société

Navitas Consilium SA, en collaboration avec le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) de Martigny.

Cette étude a dressé un inventaire des ressources énergétiques renouvelables locales (solaire, rejet de chaleur, STEP, lac, géothermie) et les a mises en corrélation avec la carte des besoins actuels et futurs, en chaleur et en froid, dans l'optique de mettre en place une politique conforme aux objectifs de la « société à 2000 watts ».

Différents scénarios de développement permettront à la Ville de Vevey d'élaborer un nouveau Plan directeur communal des énergies (PDCEn) pour les prochaines années (objectifs 2030 : - 40% de fossile et de CO₂).

Cette étude a été subventionnée à raison de 50% par la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE) et 50% par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

Projet ERA-NET

IntegrCiTy, projet européen piloté par l'EPFL, a officiellement débuté en mars 2016 et se poursuivra jusqu'en 2019. La Ville de Vevey participe en tant que cas-test à cette étude qui a pour but d'élaborer un outil d'aide à la décision en prenant en compte l'aspect multi-réseau des énergies dans un environnement urbain compact. Les villes de Genève et Stockholm figurent au même titre que Vevey comme partenaires de ce projet.

Cité de l'énergie

Label Cité de l'énergie

La Ville de Vevey a reçu le label Cité de l'énergie pour la première fois en l'an 2000. Ce label est attribué pour une période définie et doit faire l'objet de réaudits pour être conservé. Ces évaluations périodiques ont été réalisées avec succès, ce qui a permis de renouveler ce label en 2003, 2008 et en 2012. La constance des efforts fournis par la Ville de Vevey a permis d'obtenir pour la 5^e fois ce label en 2016.

Label « Or » Cité de l'énergie

Cette distinction, attribuée par une commission européenne, est la plus haute récompense attribuée à une Cité de l'énergie (European Energy Award Gold®).

Pour l'obtenir, il faut avoir mis en œuvre au moins 75% des actions potentiellement réalisables par la commune. Elle a été obtenue pour la première fois en 2012.

Malgré un catalogue de mesures beaucoup plus exigeant, le réaudit effectué dans le courant de cette année est venu confirmer la progression notable de la Ville de Vevey qui a atteint le 80.2% du potentiel.



Les deux labels ont été distribués le 17 octobre à Lucerne, lors d'une cérémonie réunissant les Cités de l'énergie de plusieurs pays européens.

La remise officielle du label « Or » aux autorités veveysannes a été réalisée, le 9 décembre 2016, conjointement avec la cérémonie de la pose de la première pierre de la centrale de chauffage à distance à bois de Gilamont sur le site même, en présence de M^{me} la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et de M. René Longet, ambassadeur Cité de l'énergie.



Gestion technique des bâtiments

Suivi énergétique

Plusieurs bâtiments font l'objet d'un suivi hebdomadaire par un bureau spécialisé dans l'efficacité énergétique. Il s'agit des principaux consommateurs du patrimoine communal, soit :

- la centrale de chauffage du collège Bleu ;
- la centrale de chauffage de l'école de la Veveyse ;
- la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Ce suivi énergétique permet de gérer les installations de manière optimale et contribue pour une grande part à la diminution des consommations des bâtiments communaux.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

La piscine de Vevey-Corseaux Plage est équipée d'une pompe permettant d'amener de l'eau du lac depuis la station de pompage de Nestlé. Cette eau sert à régénérer ou refroidir les bassins de la piscine pendant toute l'année, ainsi qu'à l'arrosage en période estivale.

Cette pompe a connu plusieurs dysfonctionnements au cours de ces deux dernières années. Malgré plusieurs tentatives de réparation, il a finalement été conclu qu'il n'y avait pas d'autre solution que de la déplacer dans la station de pompage de Nestlé.

Le coût de ces travaux est de Fr. 41'660.—. Cette réalisation permettra de réduire la consommation

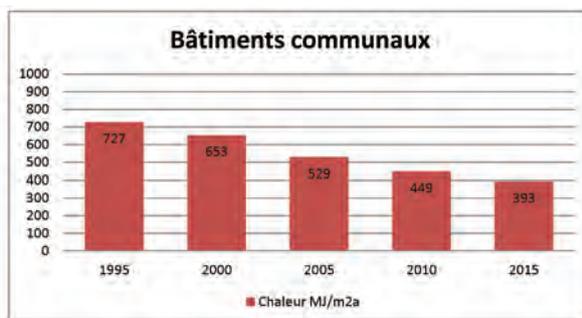


d'eau du réseau et d'économiser environ Fr. 30'000.— par année.

Bilan général des consommations

C'est en 1995 qu'ont été initiées les premières mesures d'économies d'énergie par l'actuel délégué à l'énergie. De nombreuses actions ont été réalisées dans les différents domaines. Celles-ci ont été répertoriées dans les rapports de gestion de ces 20 dernières années.

Le graphique suivant met en évidence les résultats obtenus pour l'ensemble des bâtiments communaux en matière de consommations de combustibles (fossiles et renouvelables).



Centrales photovoltaïques

Suite aux baisses successives de la rétribution à prix coûtants (RPC), la Romande Energie a remis en question la réalisation des centrales photovoltaïques projetées sur les bâtiments du Port-Franc (530 m²), de l'Aviron (400 m²) et de l'école de Charmontey (180 m²). Ces projets bénéficient de la RPC Vaudoise et devraient être réalisés par la Ville, dans les années à venir. Une réflexion est actuellement en cours, suite à une proposition du Conseil communal de réaliser des toitures végétalisées. La mixité entre panneaux photovoltaïques et végétalisation est à l'étude. Nous collaborons avec l'HEPIA qui proposera à ses étudiants un module sur cette thématique avec quatre toitures de bâtiments communaux.

Courant vert

Depuis 2009, la ville achète du courant vert au moyen de certificats. Depuis 2014, les bâtiments communaux sont alimentés à 100% par de l'électricité certifiée naturemade star.

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'électricité pour l'éclairage public sera également certifiée naturemade star.

Commissions

Commission du Fonds communal

Cette commission est composée de deux municipaux, de deux membres de la commission de l'énergie et des délégués à l'Agenda 21 et à l'énergie.

La commission a eu l'occasion de traiter 37 demandes de subventions.

Commission de l'énergie

La commission s'est réunie une fois et a eu l'occasion de traiter le préavis N°43/2016 portant sur la demande d'un crédit d'ouvrage pour la reconstruction de l'observatoire des Ruerettes.

Fonds communal pour l'énergie et le développement durable

Le Fonds communal a octroyé des subventions pour un montant de Fr. 235'657.95. Celles-ci sont réparties entre des demandes pour des capteurs solaires thermiques (3) et photovoltaïques (11), une

analyse énergétique, une labellisation Minergie, diverses actions pour l'efficacité énergétique, le développement durable et la mobilité (20) et des vélos électriques (25). Le reste des subventions octroyées concerne de petits montants relatifs à l'achat d'appareils ménagers efficaces (50) et à l'achat d'abonnements de transports publics pour les jeunes Veveysans (135).

Pour rappel, le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable est alimenté par une taxe de 0,2 ct par kWh consommé sur le territoire veveysan. Cette année, le montant de la contribution versée par le distributeur d'énergie a été de Fr. 192'360.—.

Manifestations

Cours « Chauffer futé »

En janvier 2016, le secteur Energie a organisé une soirée d'information sur le chauffage. En collaboration avec le bureau EHE, la séance a réuni une vingtaine de participants. Les thèmes abordés portaient sur les conseils applicables par les particuliers pour réduire leur consommation et leur facture de chauffage. La moitié des frais d'inscription des participants a été soutenue par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

Cours « Electricité futée »

En mai 2016, nous avons organisé une soirée d'information et de sensibilisation à la consommation d'électricité dans les ménages. En collaboration avec le bureau EHE les thèmes abordés portaient sur la compréhension de la facture d'électricité, les consommations cachées et des conseils applicables par les particuliers. La moitié des frais d'inscription des participants a été soutenue par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable.

Journées du Soleil

Depuis plusieurs années, la Ville de Vevey participe aux Journées du Soleil. Cette année, nous avons tenu un stand au marché, le samedi 7 mai. En collaboration avec l'association ITEX-ADER, nous avons pris part à un atelier bricolage pour les enfants. Il était possible de construire son propre four solaire à l'aide de matériaux recyclés (boîte à chaussures, papier journal). De plus, des fours solaires étaient exposés aux abords du stand.



Cinéma Sud

Pour la quatrième année consécutive, la ville s'est jointe à l'association Helvetas, afin d'organiser trois soirées de projections cinématographiques en lien avec des thématiques socio-économiques et environnementales du 8 au 10 août. Les films ont pu être projetés au square de Mülheim, grâce à l'aide de projecteurs dont les batteries étaient



chargées à l'énergie solaire pendant la journée. La projection gratuite a permis de découvrir trois films engagés et originaux. Cette manifestation est subventionnée par le Fonds communal pour l'énergie et le développement durable à hauteur de Fr. 1500.—.

Energyday16

L'Energyday est une manifestation soutenue par SuisseEnergie et l'agence-énergie-appareils. Dans le cadre de cette action, il était prévu une distribution gratuite d'ampoules et un stand a été installé à cet effet, le samedi matin 29 octobre, devant le centre Manor. Le délégué à l'énergie et son assistant ont ainsi pu partager des informations intéressantes sur la base d'un questionnaire auquel il fallait répondre pour obtenir une ampoule LED. Durant cette matinée, ce sont 120 ampoules LED qui ont pu être distribuées. L'action a été également proposée aux nouveaux citoyens, avec distribution d'ampoules lors de la réception organisée à leur attention. Ce sont ainsi 240 ampoules qui ont pu être distribuées gratuitement.

Campagne d'information

Pionniers de l'énergie

Le délégué à l'énergie a été interviewé par une « classe à haut potentiel » de l'école primaire de Vevey, dans le cadre d'une initiative de la fondation « myclimate » intitulée « Pionniers de l'énergie et du climat ».

Cette interview portait sur le rôle du délégué à l'énergie dans la commune et sur les différents projets réalisés en rapport avec le label Cité de l'énergie. Elle a été publiée dans le journal des classes primaires de l'école de Vevey du mois de mars 2016.

Inspecteur des chantiers

Les rubriques qui suivent présentent les activités de l'inspecteur des chantiers pour Vevey et les 9 communes qui ont sollicité son concours pour l'exécution des tâches qui font l'objet d'une convention intercommunale.

Activité exercée pour les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Saint-Léger-La Chiésaz, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Veytaux.

La répartition des frais se fait au prorata du nombre de visites effectuées dans chaque commune.

Prévention des accidents dus aux chantiers

1692 contrôles de sécurité publique et de sécurité au travail ont été effectués au cours de l'année, ainsi que 161 visites accomplies par le suppléant. Ils se répartissent comme suit :

| | 2015 | 2015 suppléant | 2016 | 2016 suppléant |
|----------------------|-------------|-------------------|-------------|-------------------|
| Blonay | 155 | 8 | 189 | 22 |
| Chardonne | 126 | 0 | 147 | 1 |
| Corseaux | 83 | 3 | 113 | 7 |
| Corsier | 70 | 4 | 82 | 9 |
| Jongny | 62 | 0 | 32 | 3 |
| La Tour- de-Peilz | 136 | 12 | 160 | 13 |
| Montreux | 422 | 40 | 447 | 47 |
| St.-Légier | 161 | 8 | 182 | 9 |
| Vevey | 228 | 31 | 284 | 43 |
| Veytaux | 77 | 0 | 56 | 7 |
| SUVA | 150 | 1 | 0 | 0 |
| Totaux | 1670 | 107 | 1692 | 161 |

L'inspecteur des chantiers et son suppléant ont adressé 3114 remarques orales et écrites aux directions de chantiers, architectes, contremaîtres et ouvriers portant sur les points énoncés sur le tableau «Détail des contrôles».

Toutes les visites et remarques effectuées sur place ont fait l'objet d'un rapport ou d'un courrier et entrent dans cette statistique – un peu plus de visites qu'en 2015 ont été effectuées – suite à l'annulation du partenariat avec la SUVA, à fin 2015, les contrôles se font sporadiquement et moins fréquemment.

63 interdictions de continuer les travaux sur des échafaudages en mauvais état, à des hauteurs dépassant 3 mètres ou à l'intérieur des bâtiments où la sécurité n'était plus assurée, ont été ordonnées jusqu'à la remise en état et contrôle de l'installation.

Les mesures de sécurité sont difficiles à faire appliquer notamment dans le domaine des échafaudages. Cependant, le nombre de remarques est en diminution – une campagne de formation auprès des nouvelles petites entreprises est mise en place par la SUVA, via les sociétés (fédérations paritaires, assurances ou partenaires syndicaux), pour faire évoluer les mentalités et les consciences en relation avec les protections individuelles et collectives – l'Inspectorat des chantiers du district de la Riviera continue, malgré tout, à travailler étroitement avec la SUVA, sur les divers chantiers en cours.

Les contacts avec les architectes, les ingénieurs, les maîtres d'œuvre et entrepreneurs sont réguliers. Des prises de contact se font avant l'ouverture du chantier. Ils ont eu lieu notamment au cours de 70 rendez-vous de chantier. Une collaboration étroite existe entre les inspecteurs de la SUVA, les inspecteurs Police des chantiers (travail au noir) et l'inspecteur des chantiers. Ensemble, avec MM. Duinker, Chanton et Martin de la SUVA, ils ont visité 37 chantiers.

En plus du travail d'inspectorat, un contrôle des vols d'hélicoptère sur le district de la Riviera est réalisé. 42 vols annoncés ont été effectués sur le territoire intercommunal.

| Détail des contrôles | 2015 | 2015 suppléant | 2016 | 2016 suppléant |
|---|------|-------------------|------|-------------------|
| Protections sur toiture | 14 | 2 | 18 | 5 |
| Dépôts de matériaux dangereux | 14 | 3 | 40 | 1 |
| Etayage des fouilles | 21 | | 18 | |
| Echafaudages | 310 | 3 | 272 | 6 |
| Défauts d'auvents de protection à 45° | 13 | | 32 | |
| Garde-corps | 342 | 4 | 280 | 3 |
| Filets de protection | 51 | | 64 | |
| Défaut de clôture de chantier | 45 | 1 | 45 | 5 |
| Parois de protection terrassement et fouilles | 63 | | 65 | |
| Passage public / signalisation, cheminement piétons | 72 | 8 | 119 | 9 |
| Dégagement de poussière, bruit, nettoyage | 24 | 2 | 32 | |
| Contrôle de grue, permis, arrimage | 70 | 4 | 72 | 1 |
| Barre de sécurité | 43 | 2 | 38 | 1 |
| Interruptions momentanées ou arrêts des travaux | 47 | 3 | 61 | 2 |
| Avis de chantier, carte, écriteau | 26 | 3 | 26 | 5 |
| Rendez-vous de chantier | 69 | 2 | 69 | 1 |
| Travail de nuit | 2 | | 1 | |
| Visites de chantier avec la SUVA | 48 | 1 | 37 | |
| Rien à signaler | 423 | 27 | 503 | 31 |
| Dégâts au voisinage, à la chaussée, etc. | 8 | 1 | 27 | 2 |
| Défaut carte d'ouverture de chantier | 49 | 1 | 68 | 2 |
| WC de chantier | 11 | | 3 | |
| Assurance de travaux acrobatique | 5 | | 3 | |
| Démolition dangereuse | 5 | | 5 | 1 |
| Défaut d'étayage d'immeubles | 2 | | 2 | |

| | | | | |
|---|-------|-----|-------|-----|
| Protections auriculaires | 31 | 2 | 25 | 6 |
| Chaussures de chantier | 38 | 3 | 30 | 4 |
| Casque de protection | 294 | 4 | 299 | 8 |
| Gants, lunettes et masques de protection | 32 | 5 | 30 | 4 |
| Harnais de sécurité | 34 | 1 | 43 | 3 |
| Câbles ou ligne de vie – filets antichute | 21 | 1 | 15 | |
| Remarques diverses | 702 | 34 | 674 | 28 |
| | 2'929 | 117 | 2'986 | 128 |

Le contrôle et l'annonce du travail de nuit font également partie de l'attribution de l'inspecteur des chantiers. 78 permis de travail de nuit ont été édités : ceux-ci sont transmis aux communes correspondantes.

70 défauts d'annonce d'ouverture de chantier : la carte d'ouverture de chantier ne nous parvient pas régulièrement, ou en cours de travaux, lorsque ceux-ci sont en phase de finition.

Il est nécessaire, afin de déterminer un bon concept avant l'installation de chantier et définir avec l'organe de contrôle de sécurité le dispositif à prévoir, de recevoir la carte de contrôle 10 jours avant. Pour cette année, 70 rapports ont été adressés pour demander le retour de la carte.

Amiante

2016 a été une année de contrôles fréquents et assidus des produits et matériaux contenant des fibres d'amiante lors de démolition. 40 chantiers ont été interrompus, car l'évacuation n'était partiellement ou pas réalisée selon les normes en vigueur. Le nombre de chantiers annoncés (baisse sensible) se répartit de la manière suivante :

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------|------|------|------|
| Blonay | 35 | 61 | 57 |
| Chardonne | 28 | 25 | 27 |
| Corseaux | 19 | 25 | 24 |
| Corsier | 29 | 21 | 17 |
| Jongny | 33 | 8 | 10 |
| Montreux | 131 | 130 | 106 |
| St.-Légier | 46 | 46 | 44 |
| La Tour-de-Peilz | 37 | 36 | 39 |
| Vevey | 64 | 52 | 65 |
| Veytaux | 8 | 19 | 10 |
| | 430 | 423 | 402 |

Les chantiers de génie civil, tels que les ouvertures de fouille d'une durée de quelques jours, ne figurent pas dans le décompte ci-dessus. Il s'agit uniquement de l'avis des communes qui nous font parvenir les permis de fouille, soit :

| | 2014 | 2015 | 2016 |
|------------------|------|------|------|
| Blonay | 21 | 22 | 23 |
| Chardonne | 48 | 37 | 33 |
| Corseaux | 19 | 12 | 35 |
| Corsier | 16 | 18 | 15 |
| Jongny | 15 | 9 | 11 |
| La Tour-de-Peilz | 76 | 77 | 71 |
| Montreux | 135 | 130 | 150 |
| St.-Légier | 39 | 13 | 13 |
| Vevey | 93 | 119 | 126 |
| Veytaux | 4 | 8 | 6 |
| Totaux | 466 | 445 | 483 |

Accidents

Au cours de l'année, 2 accidents annoncés sont à déplorer, 2 en 2015 et 2 en 2014. 2 accidents légers (1 bras cassé et 1 léger traumatisme crânien avec coupures). La campagne de la SUVA «sauvez 250 vies» poursuit son efficacité.

Dénonciations

Pas de dénonciation auprès de la Préfecture de l'inspecteur des chantiers.

Les inspecteurs cantonaux sont intervenus à plusieurs reprises sur les chantiers de la région pour procéder à des contrôles de main-d'œuvre utilisée au noir. Les personnes et les entrepreneurs indisciplinés ont été interpellés et dénoncés à l'autorité compétente.

Formation

L'inspecteur des chantiers a suivi deux journées avec le Groupement romand de la prévention des accidents sur les chantiers du bâtiment et du génie civil (GRPA) et 1 journée avec la SUVA.

Commissions politiques et vœux

Commissions politiques

La Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est présente ou régulièrement conviée aux commissions municipales permanentes suivantes :

- La commission des finances (COFI) pour la défense des projets inscrits au plan des investissements.
- La commission de gestion (COGEST) pour les visites des bâtiments et infrastructures communales.
- La commission de l'énergie (COEN) pour la présentation des préavis qui contiennent des éléments ayant un rapport avec tout ce qui concerne l'énergie et la planification énergétique territoriale.
- La commission municipale de sécurité (COMSEC) pour le suivi de la mise en conformité des structures et bâtiments communaux.

Ponctuellement, la Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie est appelée à présenter ses dossiers dans le cadre politique ou d'associations professionnelles.

*Elina Leimgruber, syndique
Claude Lehrian, chef de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 :

Néant

153

La Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports a pour mission de développer des synergies entre ses quatre secteurs. Elle est chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et partenaires et d'offrir des prestations publiques performantes et accessibles.

**DIRECTION
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION,
DE LA FAMILLE
ET DES SPORTS**



Collège de La Veveyse.



DJEFS- International Children's Games (ICG), New Taipei City, Taiwan 2016, Swiss Team Riviera

Mission de la DJEFS

La DJEFS a pour mission de développer des synergies entre ses quatre secteurs (jeunesse, éducation, famille et sports). Elle est également chargée de coordonner, de favoriser et de soutenir les actions et projets portés par ses secteurs et ses partenaires - ou initiés par elle - et offrir des prestations publiques performantes et accessibles. Elle dirige son action sur des projets durables, responsables et raisonnables, dans le respect de la politique portée par les autorités et des budgets alloués.

Événements 2016

Le 1^{er} juillet 2016, dans le cadre de la nouvelle législation, les Autorités de la Ville ont procédé au transfert du secteur famille dans le giron de la DEJS, renommée DJEFS, afin de répondre notamment aux exigences de l'école à journée continue souhaitées par le peuple et ancrées dans la constitution vaudoise (art. 63a).

L'enjeu de ce regroupement était de taille puisqu'il a fallu au même moment organiser l'accueil pour les écoliers, ouvrir de nouvelles salles pour les classes de 7P, ajuster l'offre en salles à manger, intégrer du nouveau personnel et accueillir notre nouveau municipal, M. Lionel Girardin. Le bilan de la législature 2011-2016 et la définition des objectifs stratégiques pour la suivante ont également oc-

cupé la DJEFS lors du dernier trimestre de l'année. Autant d'enjeux qui, en plus du travail quotidien des quatre secteurs, ont été relevés avec brio par tous les collaborateurs et les cadres de la DJEFS que nous tenons à remercier très sincèrement. La capacité d'adaptation de chacun-e est à saluer. Le choix de la Ville d'accompagner ce changement majeur par des professionnels externes a assurément aussi été à l'origine du succès de l'intégration du secteur famille et de l'adaptation des autres dans un environnement en mutation.

Organisation

La direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports est dirigée par une cheffe de service (1 EPT) qui est secondée dans sa tâche par quatre responsables de secteur pour les services jeunesse, éducation, famille et sports et un animateur-intendant pour l'école à la montagne « La Cheneau » (4.5 EPT)

Ressources humaines

La direction totalisait fin décembre 200 collaborateurs permanents soit 153.56 équivalent plein temps (EPT). A ce chiffre doivent encore être rajoutés des très nombreux collaborateurs auxiliaires engagés dans les quatre secteurs de la direction, lesquels sont responsables de la gestion administrative de leurs dossiers.

Mission du secteur jeunesse

Répondre aux besoins observés ou exprimés des jeunes de 6 à 25 ans en matière de loisirs et d'insertion socioculturelle et socioprofessionnelle. Cette mission se décline en 3 objectifs généraux : Le développement de compétences, la valorisation des attentes, des modes de vie et des valeurs, et la promotion de la santé et la prévention de la santé globale.

Plan des investissements

Néant

Ressources humaines

Composition au 31.12.2016

Personnel permanent : 14 personnes pour 9.15 EPT

- Responsable de secteur : 0.9 EPT
- Animation : 2.95 EPT (5 personnes, y.c. administration)
- Travail social de proximité (TSP)-Ginkgo : 4.0 EPT (6 personnes, y.c. administration)
- Conseil social école famille : 1.2 EPT (2 personnes)

Personnel non permanent : 2 stagiaires HES, 1 civiliste, 1 auxiliaire (nettoyage des locaux) et de nombreux moniteurs, animateurs et répétiteurs auxiliaires engagés pour des activités ponctuelles.

Événements 2016

L'événement central de cette année aura été la préparation de l'adaptation de la mesure d'insertion socio-professionnelle (MIS) aux nouvelles exigences du SPAS, pour une entrée en vigueur le 1.1.2017. Avec la révision de la loi sur l'aide sociale, les jeunes de 18 à 25 ans sans formation et sans emploi seront, dans le cadre des mesures FOR-JAD, systématiquement orientés dans une mesure socio-éducative avec un taux d'encadrement élargi. Le secteur jeunesse a ainsi développé ses prestations pour répondre à ces changements.

Suite à l'augmentation des besoins liés à la mesure de prévention socioprofessionnelles destinée à des adolescents de 12 à 18 ans, cofinancée par la Ville et le Canton, le SPJ a augmenté sa subvention. Un poste d'éducateur a ainsi été augmenté de 20%.

Un nouvel éducateur est également venu compléter l'équipe suite au départ d'une éducatrice, élue à la Municipalité de Renens.

Organisation du secteur jeunesse

Le secteur est sous la responsabilité d'un responsable qui gère les équipes des pôles animation et Travail social de proximité-Ginkgo. Il mène en parallèle différentes missions déléguées. La collaboration avec le réseau des partenaires communaux et intercommunaux reste essentielle pour assurer la mission du secteur.

Pôle Animation jeunesse

Les prestations de l'animation sont réparties sur 4 axes : animation, prévention, événementiel et soutien. L'animation-jeunesse, avec les animateurs, met en œuvre une palette de prestations et d'activités visant à encourager les jeunes à entrer en action et à développer et renforcer leurs compétences. La prévention de comportements à risques et de ruptures de liens sociaux fait également partie intégrante du champ d'action de l'animation, jeunesse, en collaboration avec les travailleurs sociaux de proximité de Ginkgo. Les jeunes sont également encouragés à participer au développement social et culturel de la cité en s'engageant dans l'élaboration des activités et prestations et dans leur mise en œuvre.

Prestations et activités 2016

Urban Kratz'r, dès 6 ans, 211 participants : activités sportives (skatepark, jeux de balles, etc.) les mercredis d'avril à juin et de septembre à octobre, dans la cour du collège Kratzer.

Feuille-Caillou-Ciseau, mercredi après-midi de 6 à 16 ans : atelier manuel créatif mis en place d'avril à octobre 2016 : faute de participants, l'activité a été stoppée pour une réévaluation des besoins.

Jeux-dis, dès 6 ans, 381 participants : activités pré-programmées, ludiques et sportives, créatives et manuelles dans les locaux d'animation à Quai Maria-Belgia 16.

Soupers du jeudi, dès 14 ans, 340 participants : élaboration et réalisation d'un souper avec et par les jeunes, supervisé par les animateurs.

Vendredi c'est permis !, dès 6 ans, 381 participants : activités ludiques, sportives, créatives à l'intérieur ou à l'extérieur dès que le temps le permet.

Fever Night, dès 14 ans, 45 participants : une fois par mois (dès novembre 2016) les jeunes ont l'opportunité de mettre sur pied une soirée personnalisée. Les animateurs les épaulent dans l'organisation, la promotion et le déroulement.

OpenSport, dès 6 ans, 1'983 participants : ouverture de salles de gym durant la saison froide, les mercredis, jeudis et dimanches pour la pratique d'une activité sportive gratuite en salle sans devoir faire partie d'un club.

Animations de vacances, dès 6 ans, 870 participants : diverses activités ludiques, créatives et sportives durant les vacances scolaires de février, d'été et d'octobre. Une participation financière est demandée pour certaines sorties.

Ateliers découvertes, de 8 à 16 ans, 69 participants : dans le cadre de son jubilaire (10 ans), ce sont 15 ateliers « découvertes » qui ont été organisés en collaboration avec l'animation jeunesse du Cercle de Corsier et en partenariat avec divers acteurs de la région. Activités sur inscription et participation financière.

Animations de quartiers, dès 6 ans, 800 participants : organisation de 7 après-midis d'animation dans plusieurs quartiers (Gilamont, Robin, Plan-Dessous, Av. Röllier) de la ville, en collaboration avec les associations Tremplin, Animation Jeu Vevey - la Jouerie et la maison de quartier Villa Métisse.

Projets participatifs, dès 13 ans, 120 participants : engagement bénévole des jeunes pour confectionner et vendre des crêpes lors d'événements et manifestations locales. En contrepartie une sortie leur a été offerte à Estavayer-le-Lac.

Projets de jeunes, 12 à 25 ans, 7 projets : Matière Grise, Dropness, Lowkey, Conseil des jeunes de la Riviera, Creativity, FyNight, Impro Riviera ont été soutenus pour un total de Fr. 4'690.- et par des conseils personnalisés.

Festival Animai, du 25 au 29 mai, dès 6 ans, 5250 participants : 5 jours d'animation pour les jeunes de Vevey et environs au Jardin du Rivage. Activités créatives, culturelles et sportives, scène musicale tremplin, actions de prévention et spectacles d'improvisation théâtrale. A noter aussi le retour de la scène musicale tremplin au Jardin du Rivage après une année intramuros au Rocking Chair.

Événements pour adolescents, dès 16 ans, 77 participants : soirées dansantes «Summer Disco» au RKC et «Disco Patins» à la patinoire de Vevey.

Participation à des manifestations locales, dès 6 ans, 147 participants : participation et collaboration à diverses animations et fêtes organisées à Vevey : Fête de la Danse, Fête des Ecoles, Projet intergénérationnel en collaboration avec la Bibliothèque médiathèque municipale et le centre d'accueil de jour du Panorama.

Projet prévention, 37 participants : une soirée «Dîner Quizz» sur le thème des écrans a été organisée en collaboration avec Le Reflet - Théâtre de Vevey et l'animation jeunesse Egzeko du Cercle de Corsier

Camps d'été et weekends camping, dès 6 ans, 76 participants. Durant l'été, deux semaines de camps sports et nature ont été organisés à Château-d'OEx, ainsi que deux weekends camping dans la région romande.

Le local de l'animation au Quai Maria-Belgia 16 a été mis à disposition d'associations locales (Impro Riviera, La Clique, Creativity) et a été loué 11 fois à des particuliers pour diverses occasions. Ce local a été également mis à disposition de janvier à juin, 3 matins par semaine à la mesure TEMACCENT pour des cours aux apprentis.

Suite à un vœu en 2014 de la commission de gestion, une collaboration a été mise en place entre le secteur jeunesse et une classe d'art de l'Établissement primaire et secondaire de Vevey pour créer une fresque murale aux Bains Payes. Le projet, réalisé par des élèves de 10P, est en cours et sera inauguré dans le courant 2017.

Soutien aux associations

L'animation jeunesse participe aux séances ou assemblées des associations soutenues par la Ville : Association de la Ferme Menthée, Trempolin, Animation Jeu Vevey - la Jouerie. Le Comité Culturel (COCU) a soutenu financièrement 4 projets (arts et sports urbains, cinéma, musique).

Pôle Travail social de proximité-Ginkgo

Travail social de proximité

Travail de rue : les travailleurs sociaux de proximité (TSP) ont été présents 4 après-midis et 2 soirs par semaine en moyenne sur l'année dans les espaces publics fréquentés par les jeunes. L'accent a été mis sur l'observation, la prise de contact et la prévention en cas de ruptures, de tensions, d'incivilité. L'action socio-éducative du travail de rue menée dans une perspective à long terme vise à favoriser l'estime de soi, développer des compétences personnelles et susciter une participation à la vie sociale. Police Riviera (ASR) et les établissements scolaires ont sollicité ponctuellement les TSP pour intervenir dans des situations d'incivilités ou conflictuelles. Ces derniers ont permis de désamorcer des situations difficiles entre les habitants, les usagers de lieux publics et des jeunes dans un esprit de dialogue et de création de lien entre les parties. Une collaboration s'est construite avec la DEP dans la recherche de solutions autour d'incivilités commises dans l'espace public, initiée notamment dans le cadre des réunions du Groupe de Travail Incivilité.

Permanence sociale : généralement ouverte trois après-midis et un matin par semaine, l'horaire de la

permanence sociale a été modifiée pour mieux correspondre au public. Depuis le 1.9.2016, elle est ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h. Une quinzaine de jeunes par semaine l'ont fréquentée pour des problèmes tels que emploi, formation, logement, démarches administratives, famille, dettes, dépendances, statut, etc.

Projets communautaires - Prévention : plusieurs projets ont été menés à bien cette année : « Dîner Quizz » sur le thème des écrans en collaboration avec le pôle Animation et différents partenaires.

« Sortir Ensemble Et Se Respecter (SEESR) » : 2 jours avec 10 jeunes sur le respect dans la relation amoureuse. « V l'eau cargo » : à vélo les soirs du weekend du mois de juin pour faire de la prévention auprès des usagers du bord du lac. A noter la participation active et appréciée des pairs Multiplic'acteurs à ce projet. « Et si on causait » : en collaboration avec Agenda 21 et des jeunes vidéastes de la région, un moment de partage avec les passants autour de courts-métrages locaux projetés dans divers endroits de la ville.

Open Sport : en collaboration avec le pôle animation, présence des TSP le dimanche.

Amène ta sauce : 6^e année de cette action communautaire menée en collaboration avec la Villa Métisse. Un repas à midi gratuit offre la possibilité à des jeunes et à des gens du quartier de se rencontrer le vendredi. 40 repas ont eu lieu en 2016 avec 20 à 25 participants par repas.

Semaine contre le racisme, 23 mars : en collaboration avec la déléguée à l'intégration, distribution d'une soupe à l'av. du Général-Guisan et jeux autour du racisme dans le monde du travail.

Boîte d'échange : posée en 2014, cette boîte se remplit et se vide de ses nombreux objets déposés par les habitants du quartier. Un vrai succès.

Brisolée : la 5^e brisolée de Ginkgo a accueilli environ 50 personnes (jeunes, membres du réseau local ou régional, voisins) le 5 octobre.

Soirées jeunes Rocking Chair (RKC) : présence des travailleurs sociaux de proximité à la demande des animateurs lors de 2 soirées organisées pour les jeunes au RKC

Ginkgo

Activités socio-éducatives

De multiples activités organisées en collaboration avec les jeunes ont permis de développer les liens avec les travailleurs sociaux : 12 ateliers philo animés par un philosophe ont réuni une dizaine de jeunes par atelier. 9 ateliers de conversation anglaise ont réuni 5 jeunes le temps d'un semestre. Un safari photo a réuni une dizaine de jeunes et une famille de 5 personnes le temps d'une journée. 10 jeunes ont profité également d'une sortie théâtre, de deux sorties au musée et d'une journée à vélo.

Coup de Pouce Emploi Jeune 18-25 ans : cette mesure d'insertion socio-professionnelle (16 places/années), cofinancée par le SPAS et la Ville, offre aux jeunes des moyens de se préparer pour (re)trouver une formation, un emploi. Il intègre un atelier emploi pour élaborer CV et lettres de motivations, savoir prendre contact avec un patron et gérer un entretien, un atelier communication pour développer les attitudes corporelles et la confiance en soi et un atelier informatique, pérennisé par un financement complémentaire du SPAS en 2016. Des appuis scolaires ont permis de renforcer les acquis et développer de nouvelles compétences auprès de 37 jeunes au cours de 570 périodes de cours. Le suivi éducatif vise à soutenir les jeunes dans leur insertion professionnelle.



Un suivi médical est également proposé dans le but d'agir ou de prévenir sur les problèmes de santé.

42 jeunes ont participé à la mesure en 2016, pour des prises en charge de 4 à 12 mois. 60% ont trouvé une formation ou un emploi au terme de la mesure. 35% ont été orientés vers d'autres mesures ou des stages de longue durée. 5% sont toujours suivis par nos soins ou n'ont pas trouvé de solution.

Mesure Ado 12-18 ans : financée par le SPJ, cette mesure offre à des jeunes de 12 à 18 ans un soutien éducatif et administratif, des appuis scolaires, des activités socio-éducatives et une aide à l'insertion professionnelle. En 2016, 47 jeunes ont été suivis dans le cadre de cette mesure. Le travail de rue auprès des adolescents s'est développé en créant plus de liens lors de rencontres dans les lieux fréquentés par ces adolescents (parcs et jardins, places de jeux, différentes places publiques, cours d'école, etc.). Les collaborations étroites avec l'animation-jeunesse et les conseillères sociales école-famille ont permis de prévenir une dizaine de cas de ruptures sociales et scolaires.

Permanence Jet Service Riviera : ouverte 3 heures par semaine à la Rue de l'Union 15b, cette antenne de la permanence sociojuridique du Centre Social Protestant, cofinancée par la Ville, a accueilli 100 jeunes pour 160 consultations. Une complexité des situations a été observée chez les jeunes en 2016. La mesure est cofinancée par le CSP, la Ville de Vevey et la région, via l'ARAS.

Stages STOMP : un jeune a été accueilli pendant l'année 2016 à la garderie des Marionnettes dans le cadre d'un stage d'observation en milieu professionnel (STOMP). Un projet STOMP régional, initié par le CRPS (Conseil régional de prévention et de sécurité), et présenté en collaboration avec les communes de La Tour-de-Peilz et de Montreux à la Commission Prévention Riviera fera l'objet d'une étude complémentaire en 2017.

Conseillère sociale Ecole-Famille : les interventions restent toujours très diversifiées et concernent généralement des problèmes scolaires, éducatifs, familiaux, financiers, etc. avec des problématiques parfois compliquées nécessitant de nombreuses démarches auprès d'instances spécialisées. Les conseillères ont fait appel à 14 reprises aux interprètes d'Appartenance. 56 nouveaux dossiers sont venus s'ajouter cette année aux 31 dossiers encore ouverts en 2016. Elles ont participé chaque mois au groupe santé de l'Etablissement primaire et secondaire et au groupe de coordination de l'Etablissement primaire en lien avec des situations d'élèves et de familles en difficulté. Le fond d'aide aux écoliers a été sollicité 10 fois pour le financement de camps. Suite au départ d'une conseillère, un intérim a été assuré par la coordinatrice des appuis scolaires de Ginkgo et la procédure d'engagement lancée.

Travail de réseau : 127 jeunes ont été suivis dans le cadre du travail social de proximité-Ginkgo en

complémentarité avec le réseau socio-éducatif : SPJ, assistants sociaux des divers centres sociaux intercommunaux et régionaux (Vevey, Montreux, Bex, Pully, Lausanne, Echallens), éducateurs du tribunal des mineurs et de l'Action Éducative en Milieu Ouvert, écoles, services d'orientation professionnelle et unités de soins régionales. Des interventions ponctuelles (direction de mémoire, conférence) ont également été menées lors de formations organisées par des partenaires. Les professionnels de Ginkgo ont participé activement au comité de pilotage de l'antenne EST de l'association DEPART, à la plateforme vaudoise des travailleurs sociaux de proximité, à la plateforme romande des travailleurs sociaux hors murs, à l'association Forum Jeunesse Riviera et à différentes plateformes sur l'adolescence, le genre et les dépendances au GREA.

Collaborations et représentations

Collaboration avec les différents lieux de formations tels que l'UNIL, HES.SO, SUPSI (Tessin) ; collaboration avec le réseau socio-éducatif local et régional (AACTS, AEMO, SPJ, SPAS, DEPART, CSP, etc.) ; avec le réseau de soin régional (CHUV, Fondation de Nant), avec le réseau local et régional d'animation (animation jeunesse de La Tour-de-Peilz, Montreux, Egzeko), le réseau de prévention cantonal (FVA, CIPRET, RADIX, GREA). Collaboration avec les différents services communaux (DASLI, DEP, Culture, DAI, SRH, etc.) ; participations à la commission municipale des activités interculturelles, à la commission municipale «Jeunesse», au groupe de conduite du Projet Urbain, au groupe de travail sur les incivilités au Conseil d'établissement, à différents comités d'associations.

Lexique

- AACTS : Fondation Addiction, Action Communautaire, Travail Social
- AEMO : Action Éducative en Milieu Ouvert
- ARAS : Association Régionale d'Action Sociale
- CIPRET
- CSP : Centre Social Protestant
- DEPART : Repérage, évaluation et accompagnement d'adolescents consommateurs de substances
- EESP : Ecole Professionnelle Supérieure en Travail Social
- EVAM : Etablissement Vaudois d'Aide aux Migrants
- FVA : Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme
- GREA : Groupe Romand d'Études des Addictions
- Profa : Fondation qui offre une information et un soutien aux questions liées à l'intimité
- RADIX : Fondation suisse pour la santé
- SPAS : Service de prévoyance et d'aides sociales du canton de Vaud
- SPJ : Service de protection de l'enfance du canton de Vaud

Mission du secteur éducation

D'entente avec l'autorité cantonale et les directions des établissements scolaires de Vevey, le secteur a pour mission d'anticiper et de planifier les besoins en locaux scolaires et mettre à disposition des écoles le mobilier, les installations et les prestations essentielles pour accomplir leur mission. Il organise les séjours des écoliers à La Cheneau et coordonne également les camps, les activités extrascolaires et les dépistages dentaires. Il gère les aides communales destinées aux élèves de la scolarité obligatoire notamment.

Plan des investissements

Législature 2011-2016 :

- Construction d'un nouveau collège du cycle secondaire et d'une salle omnisports
- Rénovation et transformation des collèges de la Veveysse, Bleu et du Clos
- Réaffectation du rez-de-chaussée du bâtiment de l'Aviron pour des salles de classes

Législature 2016-2021 :

- Rénovation du Collège Bleu (1964)
- Ecole de la Veveysse - réfection des façades
- Ecole du Clos - réfection des façades
- Achat pavillons scolaires pour 10 classes
- Musée 5 - Bâtiment du Feu - salle de gymnastique
- Galerie du Rivage - rénovation
- Ecole à la montagne La Cheneau - rénovation et transformations

Ressources humaines

Composition au 31.12.2016

Personnel permanent : 13 personnes pour 10 EPT

- Responsable de secteur 0.8 EPT
- Administration 1,95 EPT (3 personnes)
- Secteur technique 2.0 EPT (2 personnes)
- Secteur dentaire 0.65 EPT (1 personne)
- Ecole à la montagne 4.6 EPT (6 personnes)

Le secteur comprend également 2 apprentis (employé de commerce et cuisinier) et fait appel à de très nombreux personnels auxiliaires pour les activités extrascolaires (moniteurs, animateurs, accompagnateurs, etc.). 14 médecins-dentistes sont conventionnés par la Ville et 2 médecins scolaires sont engagés sur la base d'un forfait horaire annuel.

Evénements 2016

L'augmentation du nombre d'élèves, en 7P en particulier, a nécessité dès le début de l'année la planification de l'ouverture de trois salles d'enseignement supplémentaires dans les locaux de l'Aviron. Le secteur a activement collaboré avec la DAI et préparé la rentrée en coordonnant tous les travaux nécessaires à l'équipement de trois salles d'enseignement.

Le départ au 30.6 de M^{me} Suzanne Meuwly, responsable du secteur, a également nécessité de trouver une remplaçante. M^{me} Christine Rizzi a assuré l'intérim jusqu'au 31.12.2016.

Le renouvellement de la Fête des écoles a également été un moment phare pour le secteur, avec notamment l'organisation d'un cortège réunissant plus de 600 élèves le long du Quai Perdonnet, pour arriver au Jardin du Rivage.

Le secteur a également négocié avec le Canton et les deux Etablissements scolaires afin qu'une bibliothèque scolaire pour le primaire puisse être aménagée dans le centre documentaire du Collège Jean-Kratzer. Les travaux ont pu être finalisés, en collaboration avec la DAI, pour la rentrée des classes.



Équipements scolaires

Durant l'été 2016, les techniciens ont procédé au montage du mobilier des trois nouvelles salles d'enseignement au Collège de l'Aviron.

Le déménagement de 3 classes primaires et de 11 classes du primaire et secondaire au mois de juillet afin de répondre aux demandes des directions d'Etablissement a également été assuré.



Depuis le mois de mai 2016, un système de suivi des interventions a été mis en place. En huit mois, 174 interventions ont été répertoriées. Les techniciens sont intervenus directement pour l'entretien du mobilier, les réparations et les demandes d'achat. Une partie des demandes ont été réorientées vers les services concernés. L'inventaire des salles débuté en 2015, s'est poursuivi au cours de l'année 2016.

Le nombre de pièces répertoriées dans l'inventaire du mobilier scolaire totalise 11'577 pièces. La gestion de 995 cylindres et de 1360 clés des bâtiments scolaires est assurée par le secteur.

Secteur dentaire et médical scolaire

36 séances de dépistage, dont 10 pour le cercle scolaire de Corsier, ont été effectuées par les dentistes conventionnés.

Le nombre de contrôles durant l'année scolaire 2015-2016 reste stable par rapport à l'année précédente. Le taux de bouches sans caries demeure proche de 81%. Les contrôles s'avèrent importants puisque plus de 19% des cas nécessitent des soins. Une réunion avec les médecins dentistes conventionnés a eu lieu le 24 mai 2016. Le secteur leur a présenté le projet de convention, laquelle a ensuite été validée par la Municipalité.

Pour l'année 2016, un total de 214 heures d'intervention ont été assumées pour l'ensemble des élèves des établissements primaires et secondaires (vaccinations, visites de classes, participation à des groupes de santé, rencontres de parents, réunions avec les infirmières scolaires, etc.).

Comme l'année précédente, au vu de l'application du cahier des charges établi par l'unité PSPS du canton en 2012 par les nouveaux médecins scolaires, le nombre d'heures d'intervention est supérieur aux années précédentes.

Aides et subsides du secteur

Le secteur gère l'octroi des aides et subsides pour les domaines suivants : traitements dentaires (conservateurs ou orthodontiques), aides au financement de séjours, de camps scolaires ou d'études musicales.

En 2016, la Municipalité a mis un terme à sa collaboration avec les cliniques dentaires de la place privilégiant la collaboration avec les médecins dentistes installés à titre indépendant.

On constate une nette diminution des demandes de subsides pour des prestations dentaires et orthodontiques.

Les camps extrascolaires ont fait l'objet de 69 demandes de subventionnement pour un montant total de Fr. 1800.20 contre 72 demandes en 2015 (Fr. 1274.70).

Pour les aides musicales, 15 demandes ont été traitées en 2016 pour une somme de Fr. 50'89.65 contre 17 demandes en 2015 et Fr. 3919.60 versés.

Ecolages, frais de transports et de repas des élèves veveysans scolarisés hors Vevey

L'écolage facturable à la commune de domicile pour un élève au bénéfice d'une dérogation à l'aire de recrutement est de Fr. 1300.- par année.

Un total de 62 enfants, en provenance d'autres communes, ont été accueillis dans les classes primaires et secondaires de Vevey pour un montant d'écolage de Fr. 162'173.35.

Le premier semestre de l'année scolaire 2016, 19 élèves étaient inscrits en classe de rattachement à Montreux; tandis qu'ils étaient 14 élèves lors du 2^e semestre 2015-2016. Les remboursements des frais de transports et de repas se sont

élevés à Fr. 12'829.15 pour l'année civile 2016. Notons qu'ils viennent s'ajouter aux frais d'écolage à la charge de la commune.

7 élèves de Vevey ont suivi la formation sport-art-études, pour l'année civile 2016.

Écoliers requérants d'asile - EVAM

Le nombre d'élèves en provenance de l'EVAM a sensiblement augmenté en 2016. 54 élèves ont été accueillis tandis qu'ils étaient 33 en 2015 et 41 en 2014. Signalons que depuis 2014 le canton a augmenté sa contribution (Fr. 130.-/mois contre Fr. 25.-).

| Nombre d'élèves requérants d'asile (EVAM) | | | |
|---|------------------|---------------------|----------------------------|
| Année | Nb d'élèves EVAM | Nb de mois facturés | Somme versée par le canton |
| 2010 | 45 | 396 | 9'900.00 |
| 2011 | 36 | 308 | 7'700.00 |
| 2012 | 28 | 280 | 10'250.00 |
| 2013 | 32 | 310 | 16'120.00 |
| 2014 | 41 | 316 | 41'080.00 |
| 2015 | 33 | 319 | 45'179.50 |
| 2016 | 54 | 418 | 58'340.00 |

Ecole à la montagne La Cheneau

En 2016, 1155 enfants ont été accueillis à La Cheneau. Le chalet a été occupé 36 semaines par les écoles. Une semaine pour le séminaire de musique de Crescendo aux relâches et 4 semaines pour les activités d'été (deux semaines de colonies et deux semaines de camps). Sur les semaines restantes, deux ont été consacrées aux nettoyages.

Dès la rentrée d'août 2016, un nouvel horaire de train a été appliqué afin d'assurer le retour des élèves une heure plus tôt, en réponse à la demande des enseignants.

En 2016, les mesures suivantes ont été entreprises : pose d'un cylindre SDIS pour permettre aux pompiers l'accès au bâtiment, passage au container taxé pour diminuer les coûts et mise en place d'un dossier pour les collaborateurs des camps « règles et sécurité ».

La transformation de la place de jeu est devenue une nécessité. Le toboggan emblématique de La Cheneau a été démonté. Un projet de remplacement est prévu et les premières phases ont déjà été réalisées : création d'un jardin pédagogique, développement du bac à sable, rénovation de la tyrolienne. La suite interviendra courant 2017.

Différents travaux prévus en 2016 ont été reportés, mais un bureau d'architecture a été mandaté par la DAI et a commencé la réalisation des plans du chalet. L'objectif est d'offrir une base de réflexion solide pour les différents travaux de rénovation devenus nécessaires, pour des raisons de sécurité et d'hygiène notamment et au final pour assurer la poursuite des activités d'accueil des enfants dans un environnement sécurisé et aux normes du SPJ.

La collaboration avec Summit Foundation le 15 juin 2016 a permis la mise sur pied d'une journée de sensibilisation aux déchets, avec le ramassage de 42.6 kg de détritrus.

Une nouvelle apprentie de cuisine de 1^{re} année a rejoint l'équipe. Le précédent apprenti a réussi son CFC de cuisinier au mois d'août 2016.

Activités extrascolaires

Le secteur a coordonné et financé les camps, courses d'écoles et autres activités extrascolaires

tout au long de l'année. En hiver, 21 sorties à ski réparties sur 7 semaines, encadrées par des moniteurs de l'école suisse de ski, ont eu lieu aux Pléiades. 361 élèves de 5-6P y ont participé.

Pour l'ensemble des activités d'hiver, le secteur a coordonné la location de 249 paires de skis pour les classes primaires et 125 paires de skis pour les classes secondaires.

La gratuité de la location des skis pour les 5-6P a été maintenue pour les sorties à la journée.

Les subsides obtenus en 2016 par le programme Jeunesse et Sport (J+S) de la Confédération pour les activités de ski organisées à La Cheneau et dans d'autres stations se sont élevés à Fr. 19'700.-.

De nombreuses activités (théâtre, cirque, cinéma, contes, etc.) ont également été financées, coordonnées ou organisées par le secteur dont notamment, les sorties à la patinoire mobile (707 élèves de Vevey durant la saison 2016-2017). La part des frais de transport, de repas et d'hébergement des enseignants ou du personnel de l'Etat dans le cadre d'activités collectives hors bâtiment étant désormais à charge du canton (décision 134 du DFJC), le secteur a établi des factures pour un montant de Fr. 74'890.65 en 2016 contre Fr. 70'305.40 à fin 2015. A ce montant s'ajoutent les salaires des moniteurs de ski facturables depuis le 1.1.2016 au Canton pour Fr. 24'257.15.

Les activités extrascolaires ont concerné 1771 élèves (non compris les courses d'école et les camps de 11P).

Transport des écoliers

1021 transports en bus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage ont été effectués en 2016, ce qui représente une légère augmentation (934 en 2015), en lien avec la progression de nombre d'élèves.

Entre 4 et 6 élèves veveysans des classes de soutien ont bénéficié d'un transport en bus gratuit durant l'année 2016, pour un nombre total de 2025 prises en charge.

Promotions et Fête des écoles

Après les traditionnels 26 coups de canon tirés depuis la terrasse de St-Martin, environ 600 élèves, parents, enseignants et officiels de la Ville se sont réunis au Théâtre pour la cérémonie des promotions le jeudi 30 juin 2016. Un apéritif sans alcool, offert par la Ville et organisé par le secteur, a clôturé la soirée sous la Grenette.

La Fête des écoles, co-organisée par un groupe d'enseignants et le secteur, en collaboration avec plusieurs services de la Ville, a eu lieu le 24 juin 2016. Une des particularités de cette édition aura été le défilé des élèves de l'Etablissement primaire accompagnés par les autorités locales, sous les applaudissements de la population. Le cortège parti du jardin Roussy s'est rendu au collège des Galeries du Rivage, en longeant le bord du lac. A l'arrivée du cortège, les spectateurs ont été accueillis par l'école de musique «Crescendo» qui s'est produite devant les Galeries du Rivage.

La fête s'est poursuivie avec des prestations de « cup song », des chants et un spectacle de cirque dans la salle des Galeries du Rivage, suivie en début de soirée par la sérénade de l'Harmonie municipale « La Lyre » de Vevey.

Le stand nourriture et boissons a été tenu par une société locale en plus des stands proposés par des élèves de 10^e année. Chaque année une autre société sera sollicitée à cette occasion, offrant ainsi la possibilité aux différentes sociétés locales de contribuer à la Fête des écoles.

Usages extrascolaires des classes

Pour favoriser la pratique des cours de langues d'origine, 10 salles ont été mises à disposition gratuitement des écoles suivantes dans les collèges de Vevey : albanaise, portugaise, espagnole, italienne, serbe, arabe et macédonienne. Ceci répond aux recommandations de l'article 27 al. 3 de la LEO.

Conseil d'établissements

Le Conseil a siégé 5 fois. 2 membres du Quart parents ont été remplacés par des parents élus lors de l'assemblée générale de ce Quart tenue le 28 avril. Le Conseil a également adapté son règlement conformément à la LEO. Ce nouveau règlement sera soumis avec un préavis au conseil communal en 2017. Tous les procès-verbaux des séances sont disponibles sur le site www.vevey.ch. Etablissements primaires et primaires et secondaires de Vevey.

2157 élèves étaient inscrits à Vevey à la rentrée d'août 2016. L'encadrement étant assuré par 230 enseignants (118 pour les 1-6^e et 112 pour les 7-11^e).

Le tableau ci-dessous illustre les effectifs par cycles.

| Répartition des écoliers (établissement et niveau) | | | |
|--|------|------|------|
| Niveau HarmoS | 2014 | 2015 | 2016 |
| Etablissement primaire (EP) | | | |
| 1-2P | 389 | 387 | 412 |
| 3-4P | 362 | 391 | 396 |
| 5-6P | 381 | 392 | 345 |
| DEV | 38 | 37 | 42 |
| Total EP | 1170 | 1207 | 1195 |
| Nb de classes | 69 | 66 | 65 |
| Etablissement primaire et secondaire (EPS) | | | |
| 7-8P | 302 | 332 | 384 |
| 9ème | 169 | 171 | 142 |
| 10ème | 162 | 186 | 174 |
| 11ème | 219 | 165 | 174 |
| DEV + ACC | 68 | 53 | 88 |
| Total EP | 920 | 907 | 962 |
| Nb de classes | 52 | 49 | 63 |

Evolution des besoins en locaux scolaires

Les volées enclassées actuellement à l'école primaire varient entre 178 et 229 élèves, alors que celles de l'établissement primaire et secondaire balancent entre 165 et 186. En 2016, la volée de 6ème (12 classes) a intégré l'établissement primaire et secondaire, ce qui a nécessité l'ouverture de 3 salles supplémentaires au nouveau Collège de l'Aviron. Une petite volée de 165 élèves a quitté la scolarité obligatoire.

Les besoins en salles de classes du primaire peuvent quant à eux être gérés momentanément avec des classes dont les effectifs ont été augmentés depuis 2015 déjà. Le nombre de naissances enregistré entre le 1^{er} août 2011 et le 31 juillet 2016 montre toutefois que les volées d'élèves seront ces prochaines années supérieures à 200 enfants, ce qui occasionnera dès 2019 des besoins supplémentaires. Un monitoring régulier de l'évolution des besoins dans une vision proactive est assuré par le secteur.

Projets

Nouveau collège et évolution démographique scolaire : le préavis pour le collège de Gilamont a été accepté par le Conseil communal le 3 septembre

2015 après un travail conséquent fourni par les services (DEJS, DAI et DFIN notamment). Des oppositions fin 2015 faisaient toutefois toujours l'objet de recours non statués, avec le risque d'un report de construction au-delà de 2018. Si ce report est confirmé, l'analyse fine des besoins devra être poursuivie afin d'identifier le nombre de salles nécessaires aux établissements pour faire face à l'accroissement des effectifs.

Dans le cadre du projet du nouveau collège à Gilamont, la question de la démographie scolaire, respectivement des besoins en salles, a été au centre des débats de la commission du préavis 6/2015. Il ressort des analyses une progression du nombre des élèves toujours positive, malgré un léger tassement au niveau du secondaire en 2015 lié en particulier au départ progressif des élèves de 11^e de Puidoux-Chexbres. Absorbée en 2015, cette progression nécessitera toutefois l'ouverture des 3 salles comme indiqué plus haut.

Carpentras : dans le cadre du jumelage Vevey-Carpentras, 9 élèves de 11^e accompagnés par deux adultes se sont rendus à Carpentras pour participer à un camp d'art visuel, du 18 au 25 juin.

Chœur des écoles : 32 choristes ont participé à trois jours de camp à Ravoire, du 9 au 11 mars 2016, en vue de finaliser le spectacle de fin d'année scolaire qui a eu lieu au Théâtre de Vevey au mois de juin.

Projet «En avant!» parents et enfants :

Organisé autour de l'apprentissage du français et d'une activité de sensibilisation à la vie scolaire pour les parents et les enfants allophones débutant l'école, 49 enfants et leurs parents ont participé, 6 mardis de suite, du 10 mai au 14 juin 2016, à des cours de français.

Colonies de vacances : les colonies de vacances, dont le comité a été complètement renouvelé en 2016, ont eu lieu du 4 au 15 juillet 2016 à La Cheneau. 40 enfants, encadrés par 12 professionnels, ont eu le plaisir d'y séjourner.

Festival Images 2016 : 88 classes de Vevey (176 au total) ont participé à des ateliers ou des visites organisées dans le cadre du festival (env. 1600 élèves veveysans). Ce succès a été permis grâce à la collaboration entre les directions, les enseignants et le Festival Image dans le cadre de séances organisées par le secteur.

Fondation Fonds des écoliers de Vevey à la montagne : lors de la séance du 7 juin 2016, la Dr Anabel Achor a été nommée médecin scolaire de l'Établissement primaire de Vevey, en remplacement du D^r Marianne Briod qui a quitté ses fonctions au 31.7.2015. Suite au remplacement des autorités, signalons que M. Lionel Girardin, Municipal de la DJEFS, a repris la présidence du Fonds.

Ecole de Musique Crescendo : 23 jeunes musiciens encadrés par 8 adultes ont fait un camp skimusique durant la semaine des relâches, du 22 au 26 février 2016, à La Cheneau.

Association du Passeport Vacances Vevey et environs : le secteur a collaboré étroitement avec le comité du Passeport et la Ville de La Tour-de-Peilz afin de mettre en place un projet d'accueil élargi pour les enfants avant et après les activités. Ce projet, accepté par les communes partenaires pour une phase test, sera mis en œuvre en 2017 et évalué.

Collaborations et représentations

Comme chaque année, le secteur éducation a collaboré étroitement avec les partenaires suivants : Établissement primaire de Vevey, Établissement primaire et secondaire de Vevey, services du DJFC et de la DGEO en particulier, Bibliothèque cantonale universitaire, Ecole de Musique Crescendo, l'Association Ecole de Musique Multisite, Association des colonies de vacances, PPLS Riviera, CROSP, Pan d'escalade, Club Alpin Suisse - Section Jaman, Centre social intercommunal, SeMo, EVAM, Office vaudois de l'assurance maladie, Médecins-dentistes conventionnés, médecins et infirmières scolaires, CFF, GoldenPass, Harmonie municipale La Lyre de Vevey, Fondation les Aïrelles, Bureau d'architecte A. Clerc, Zesar SA, Transport Estoppey SA, Ecole Haut-Lac et d'autres partenaires dont la liste serait trop longue à énumérer.

Le secteur a été régulièrement représenté au sein des assemblées et commissions suivantes : Commission pour le préavis du Collège à Gilamont; Conseil d'établissements et Assemblée générale des parents ; Commission municipale des activités interculturelles ; Groupe de travail sur les incivilités ; Comité du passeport vacances de Vevey et environs ; Association des colonies de vacances, Conseil de fondation du Fonds des écoliers de Vevey à la montagne, pour les plus importantes.

Lexique

- DJFC : Département de la jeunesse, de la formation et de la culture
- DGEO : Direction générale de l'enseignement obligatoire
- CROSP : Centre régional de l'orientation scolaire et professionnelle
- PPLS : Psychologue, psychomotricien et logopédiste en milieu scolaire
- SeMo : Semestre de Motivation
- ASR : Association sécurité Riviera
- CIPRET : Centre d'Information pour la Prévention du Tabagisme

Mission du secteur famille

Fournir des prestations de qualité et permettre aux parents de concilier vie privée et professionnelle en offrant des places d'accueil pré et parascolaires à un prix abordable pour les familles.

Plan des investissements

Néant

Ressources humaines

Composition au 31.12.2016:

Personnel permanent : 166 personnes pour 128,1 EPT

- Responsable de secteur : 0,8 EPT
- Administration : 6,7 EPT (10 collaborateurs)
- Garderies : 99 EPT (123 collaborateurs)
- Garderies-UAP : 19 EPT (27 collaborateurs)
- Parascolaire : 2,6 EPT (5 collaborateurs et 28 auxiliaires)

Le secteur compte au total 193 collaborateurs réguliers, sans compter de nombreux auxiliaires qui assurent des tâches d'encadrement dans les garderies veveysannes.



Événements 2016

Suite au renouvellement des autorités au printemps, le deuxième semestre 2016 a été marqué par l'intégration du secteur famille à la Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, cette dernière regroupant ainsi la grande majorité des prestations offertes aux familles en termes d'encadrement des enfants et des jeunes, et ceci sous l'acronyme DJEFS-Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports. Ce rattachement a ainsi entraîné une réorganisation administrative importante du secteur.

La réorganisation de la planification de la rentrée scolaire a également été au cœur des actions du secteur. Les éléments suivants ont également marqué le 2^e semestre :

- L'ouverture d'un nouveau lieu pour l'accueil parascolaire au collège de l'Aviron (salle à manger).
- La mise en œuvre d'un projet pilote relatif à la

confection et la livraison de repas pour la salle à manger du collège de l'Aviron depuis la cuisine communale de la garderie Les Écureuils, en lien avec la volonté de la Ville d'internaliser à termes toute la production des repas pour les écoliers de Vevey.

Administration des structures d'accueil

L'intégration du secteur famille à une nouvelle direction a impliqué une nouvelle organisation et un transfert de responsabilités. Jusqu'alors gérée par M. Christoph Gerber, chef de service, l'administration des structures d'accueil a été placée le 1^{er} juillet 2016 sous la responsabilité de M^{me} Manon Fawer, cheffe de service. M. Alexandre Tangerini, jusqu'alors adjoint de M. Gerber, a été nommé responsable dudit secteur.

Au-delà de cette modification majeure en termes de responsabilités, plusieurs mouvements de personnel ont également rythmé l'année 2016. M^{me} Patricia Schnell a été engagée en qualité de responsable de l'accueil extrascolaire, succédant à M^{me} Ursula Tosato. Cette dernière a intégré la fonction nouvellement créée de responsable de l'accueil parascolaire.

Afin de répondre à l'évolution constante de la demande en matière d'accueil de l'enfance et à la complexification des tâches y relatives, le secteur famille a également eu le plaisir de procéder à l'engagement de M^{mes} Nathalie Clerc et Nicole Neyroud en qualité de secrétaires administratives. L'équipe administrative ainsi renforcée, les différentes tâches afférentes au secteur ont alors pu être effectuées de manière proactive, dans un souci constant de fournir des prestations de qualité aux enfants et familles qui fréquentent les structures d'accueil veveysannes.

L'administration du secteur famille se compose ainsi d'un responsable de secteur, de deux coordinatrices pour l'accueil pré et parascolaire, d'une cheffe de bureau et de six secrétaires administratives qui se répartissent l'ensemble des structures et places d'accueil composant l'offre de prestations.

Sur la base des ressources affectées à l'administration des structures d'accueil, il a alors été possible de réorganiser le fonctionnement administratif interne. Ce projet initié en automne a pu être présenté aux collaboratrices concernées au mois de décembre et sera mis en œuvre en janvier 2017. Il s'agissait d'une part d'attribuer les tâches en fonction des taux d'activité et de mener une réflexion sur l'attribution thématique de ces dernières. Il s'agissait d'autre part de mettre l'accent sur des aspects organisationnels, afin d'optimiser la gestion et le suivi des nombreuses demandes de placement formulées par les familles tout en recentrant chaque membre de l'équipe sur des tâches spécifiques dans une dynamique proactive. Il a ainsi été possible de réorganiser la planification de la rentrée scolaire (voir chapitre sur le parascolaire plus bas).

Chiffres clés

- 6 garderies, dont 4 avec des prestations parascolaires de type UAP (unité d'accueil pour écoliers)
- 3 UAP
- 333 places d'accueil préscolaire
- 180 places d'accueil en garderies-UAP et en UAP réparties sur les 7 structures
- 152 places d'accueil parascolaire
- 98'002 repas confectionnés dans les garderies et les UAP
- 17'230 repas livrés aux salles à manger et réfectoire des lieux d'accueil parascolaires par une prestation externe.

Garderies

La demande en places d'accueil dans la tranche d'âge 0-4 ans est toujours importante et les places limitées. En effet, fin 2016, 505 enfants étaient sur liste d'attente. 200 demandes concernaient une place en 2016, le solde concernant des demandes pour la rentrée 2017-2018.



Des travaux d'entretien et d'amélioration dans les structures d'accueil se sont poursuivis, notamment par l'installation de panneaux acoustiques phono absorbants. Ces interventions ont sensiblement amélioré les conditions d'accueil des enfants et de travail pour les collaborateurs du secteur.

Unités d'accueil pour écoliers (UAP)

Après 20 années à son poste de responsable, Mme Patricia Perfetta a remis les clés de l'UAP la Pomme d'Or à Mme Sandra Bonjour, nouvelle responsable, qui est entrée en fonction au mois d'août. Un projet de réaménagement des locaux par l'installation d'un vestiaire adapté aux enfants a débuté au mois décembre et sera réalisé dans le courant de l'année 2017.

Lors des vacances scolaires de février, de Pâques et d'automne, ainsi que durant les quatre premières semaines des vacances d'été, l'UAP Crédeilles a accueilli près de 240 écoliers vevey sans en leur proposant des activités encadrées par du personnel qualifié.

Parascolaire

L'accueil parascolaire regroupe l'accueil du matin, de midi, de l'après-midi, ainsi que les devoirs et études surveillés. Ce ne sont pas moins de 33 collaborateurs qui assurent l'encadrement des élèves durant ces différents moments de la journée et

hors vacances scolaires. Ces prestations sont fournies sur l'ensemble des sites scolaires veveysans, ainsi que dans le bâtiment du Panorama. Afin de fournir des prestations de qualité en termes d'encadrement, l'engagement d'une responsable de l'accueil parascolaire est apparu nécessaire. C'est pour cette raison que Mme Ursula Tosato, jusqu'alors coordinatrice de l'accueil extrascolaire, a été nommée responsable de l'accueil parascolaire. L'objectif visé est d'atteindre un niveau de prestations identique à celui des UAPs, en harmonisant tant les pratiques que les horaires à ceux qui sont déjà proposés dans les structures d'accueil précitées. Des lignes directrices ont ainsi été développées et continueront d'être mises en place au fil des prochaines années, ceci afin de viser l'obtention d'une reconnaissance de l'OAJE.

Afin de faire face à l'augmentation importante du nombre d'élèves de 7P à la rentrée scolaire 2016-17, il a été impératif d'adapter les prestations du secteur. Ainsi, et de concert avec les secteurs éducation et jeunesse, un accueil de midi, ainsi que des devoirs surveillés ont été mis en place dans les locaux du collège de l'Aviron et les locaux du secteur jeunesse à quai Maria-Belgia 16. Un projet pilote a également vu le jour afin de livrer les repas de midi dans les locaux du secteur jeunesse pour 30 élèves. Ainsi, depuis le mois de novembre, la cuisine de la garderie les Ecureuils confectionne 30 repas 4 fois par semaine pour les élèves de 7P. Ce projet pilote a également pour objectif de valoriser le travail des cuisines de production des structures d'accueil préscolaires et d'analyser le potentiel de ces dernières afin d'étendre à l'avenir cette pratique à l'ensemble des prestations d'accueil de midi dans les différents collèges veveysans.

Finalement, la réorganisation administrative du secteur famille a permis de poser les premiers jalons d'une gestion proactive en matière d'organisation des prestations d'accueil tout en intensifiant la communication et la collaboration avec le secteur éducation et les écoles. Ainsi, la rentrée scolaire 2017-2018 a été planifiée dans le courant de la deuxième moitié de l'année et permettra de communiquer à l'ensemble des personnes concernées (parents et collaborateurs de l'accueil) toutes les informations utiles avant la fin de l'année scolaire.



REVE

Les organes décisionnels et opérationnels du réseau REVE se sont reconstitués avec la nouvelle législature. M. Lionel Girardin, municipal, préside le réseau, et Mme Manon Fawer et M. Alexandre Tangerini en sont les répondants opérationnels.

En 2016, les heures consommées se répartissent comme suit :

- Accueil préscolaire : 1'097'624 heures
- Accueil parascolaire : 432'536 heures
- Accueil familial de jour : 273'693.5 heures

Le nombre d'heures d'accueil facturées aux veveysannes et veveysans dans les secteurs pré-scolaire, parascolaire et de l'accueil familial de jour s'élève respectivement à :

- Accueil préscolaire : 511'015 heures
- Accueil parascolaire : 261'449 heures
- Accueil familial de jour : 113'481.5 heures.

Ces chiffres représentent 46.56% du total des heures du réseau facturées dans les garderies, 60.45% en accueil parascolaire et 41.46% en accueil familial de jour.

Une demande d'affiliation a été formulée par une structure privée. Cette dernière n'a pas été prise en compte par le Conseil du réseau.

Le rapport annuel est disponible sur le site www.reseautreve.ch.

Lexique

OAJE : Office pour l'accueil de jour des enfants

REVE : Réseau enfance Vevey et environs

UAP : Unité d'accueil pour écoliers

Mission du secteur sports

La mission du secteur est de s'impliquer dans la vie sportive de Vevey et environs en tant que soutien, coordinateur et initiateur d'activités et de manifestations sportives. Il soutient le sport associatif veveysan et régional, gère et garantit l'utilisation optimale des infrastructures sportives, organise et soutient des manifestations sportives et développe des activités en faveur de la jeunesse. La gestion et la distribution des subventions, le développement et la coordination d'actions intercommunales et toute autre activité de représentation dans le domaine du sport font également partie de son champ d'action.

Plan des investissements

Législature 2011-2016 :

- Stade d'athlétisme de la Saussaz (participation de Vevey)
- Patinoire saisonnière (achat)

Législature 2016-2021 :

- Remplacement rampe de skateboard Quai Maria-Belgia
- Copet 2 - rénovation et aménagement
- Etude réfection piscine de Vevey-Corseaux Plage - financement intercommunal
- Musée 5 - Bâtiment du Feu - Salle de gymnastique

Ressources humaines

Composition au 31.12.2016:

- Personnel permanent : 7 personnes pour 6.31 EPT
- Responsable de secteur : 1.0 EPT
- Répondant des installations sportives : 0.7 EPT (1 personne) depuis le 1.09
- Administration : 1.0 EPT (1 personne)
- Employés piscine VCP : 3.61 EPT (4 personnes)

Le secteur compte également du personnel non permanent : 30 moniteurs pour le Sport Scolaire Facultatif, 5 garde-bains et 2 caissières pour la piscine. 1 civiliste recruté pour la patinoire mobile.

Événements 2016

Le secteur a complété son équipe en septembre par l'engagement d'un technicien répondant des installations sportives. La mission de ce nouveau professionnel est de veiller au bon fonctionnement des installations sportives et du matériel mis à disposition. Ce collaborateur a également pour tâche de veiller à ce que les installations communales mises à disposition des sociétés sportives soient utilisées de manière correcte et conformément au règlement du secteur. Le secteur a également mis en place une application informatique (Stock management) initiée à Vevey et développée en collaboration avec la Commune de Montreux afin de dresser un inventaire de l'ensemble de nos équipements et en assurer la maintenance.

Le 8 décembre, la salle del Castillo a accueilli la Cérémonie de remise du « Mérite Sportif Vaudois ». Co-organisée depuis 1999 par le SEPS et l'Association Vaudoise de la Presse Sportive (AVEPS), cet événement cantonal récompense chaque année les meilleurs sportifs vaudois selon six catégories pour leurs résultats durant l'année écoulée. Les gagnants sont désignés par un vote cumulé du public et des membres de l'AVEPS. Environ 450 personnes (politiques, nominés, lauréats, invités, journalistes, médias et public) ont assisté à la cérémonie, retransmise en direct par Télé Vaud-Fribourg. Les animations ont été assurées par les artistes de la compagnie veveysane Les'Zarts.

Promotion et soutien du sport associatif veveysan et régional

Le secteur s'est impliqué activement dans la promotion du sport auprès de toute la population (5 à 99 ans) via une large palette d'activités et d'événements sportifs populaires en 2016. Il a ainsi continué à jouer un rôle de facilitateur pour l'utilisation des infrastructures sportives communales. Il a également pleinement assuré son rôle de plateforme d'information (animation, coordination, soutien, aiguillage, conseil).

Projets locaux et régionaux

Urban Training : pour la cinquième année consécutive des sessions d'«Urban Training» ont été conduites avec un grand succès. 37 séances gratuites (dont deux d'Urban Tai Chi) ouvertes à tous ont eu lieu les mercredis soir de mai à septembre avec 668 participations.



Midi actif : dans le cadre de la promotion du mouvement au travail via une activité physique gratuite, les deux campagnes « Midi-Actif » ont été reconduites auprès de tous les collaborateurs en 2016 : patinage à midi avec l'association Veveysur-Glace et natation en été à la piscine de Vevey-Corseaux Plage.

Carte des installations sportives : le secteur a commencé à travailler sur une carte recensant toutes les installations sportives, terrains de jeu en accès libre et places des jeux afin de mieux informer les habitants sur les possibilités de faire de l'activité physique gratuitement et en tout temps. Le projet sera finalisé en 2017.

Fitness urbain : des séances de coordination ont eu lieu afin d'identifier les besoins en termes de fitness urbain. Des machines-test devraient être proposées aux veveysans au printemps 2017. La carte des installations permettra également de mieux identifier le ou les emplacements éventuels de cette installation.

Le secteur a été sollicité pour des questions de conception ou d'amélioration d'installations sportives. Il a participé à des séances techniques concernant le stade de la Saussaz pour le projet du stade d'athlétisme intercommunal et était présent lors de son inauguration le 21 mai. Il était pré-

sent aux séances de coordination pour le Collège à Gilamont, notamment pour des questions liées aux installations sportives scolaires.

Gestion et utilisation optimale des infrastructures sportives

Infrastructures sportives communales : le secteur gère les plannings d'utilisation de toutes les installations sportives intérieures, plein air et libres d'accès de la ville de Vevey, soit 12 salles de gymnastique, 1 salle de rythmique 1 salle polyvalente (Galeries du Rivage), 3 terrains de football et 1 terrain multisport en gazon (Crédeiles). 4 salles spécifiques (dojo, salle d'armes d'escrime, salle de musculation, salle de grimpe), 1 terrain multisport, 2 terrains de beach-volley, 1 terrain d'athlétisme, 2 piscines (50m plein air et 25m couverte), 1 piste finlandaise, 1 patinoire mobile couverte et plusieurs terrains extérieurs dédiés au sport et au jeu complètent le dispositif.

Accessibles toute l'année, 51 sociétés, clubs et groupements sportifs ont utilisé les salles de gym (15'472 heures). Les installations footballistiques ont été utilisées par 6 clubs à hauteur de 3'144 heures. Les écoles de Vevey cumulent 13'762 heures d'utilisation sur 2016.

Locations extérieures : par manque de salles de gym sur le territoire, le secteur a loué des salles à l'extérieur de la Ville pour l'équivalent de 2500 heures d'activités sportives.

Révision des salles : l'entretien et le renouvellement des équipements ont été assurés pour toutes les installations. En ce qui concerne les salles de gym, la collaboration avec notre partenaire depuis 2014, a permis de finaliser le processus, avec une mise en conformité de l'ensemble des salles, bisannuelle depuis 2016. Un inventaire des équipements en lien avec les aspects sécurité incendie notamment a été assuré par le service et transmis à la DAI pour une analyse globale des infrastructures.

Piscine de Vevey-Corseaux Plage

Dans un processus d'amélioration continue des prestations, le secteur a procédé à la mise en place d'un terminal de paiement électronique. Les collaborateurs ont reçu une tenue professionnelle aux couleurs de la Ville: T-shirt, polo, shorts, veste et pull. Les parasols de l'ensemble de l'installation ont également été remplacés avec les mêmes visuels. Face au vieillissement toujours plus accéléré de VCP, des travaux ont été entrepris tout au long de l'année (remplacement du circuit à air comprimé du système de filtration, révision des filtres à sable du bassin extérieur, remplacement des microprocesseurs des bassins intérieur et extérieur, remplacement de foehns défectueux et réfection du carrelage extérieur). Les fenêtres du bassin intérieur ont été recouvertes par des cadres en pvc afin d'améliorer l'aspect esthétique de l'installation.

Le fond mobile de la piscine intérieure a été remplacé en juillet après validation du préavis 5/2016 par le conseil communal, à la satisfaction des 2'500 usagers enregistrés en moyenne par semaine. La contribution de la Fondation « fonds du sport vaudois » s'est élevée à Fr. 10'500.-.

Personnel : l'ouverture estivale du 14 mai au 4 septembre a nécessité l'engagement de 6 surveillants auxiliaires ainsi que de deux auxiliaires de caisse. Le total d'auxiliaires nécessaires au bon fonctionnement de l'installation durant cette période se monte à 4'334.75 heures.

Fréquentation : la fréquentation de la piscine intérieure par le public a généré 20'429 entrées

(21'563 entrées en 2015) sans compter les écoles de Vevey et le Club Vevey-Natation. En été 36'813 entrées ont été enregistrées (46'670 en 2015). La vente des abonnements est en légère baisse avec 136 abonnements (187 en 2015) à laquelle s'ajoutent 33 abonnements régionaux (22 en 2015).

Événements et activités annexes : l'installation a accueilli les manifestations du Kids' Triathlon et le Triathlon Riviera. L'activité de Stand-Up Paddle, gérée dans l'enceinte de VCP par l'association SwissPaddle, a accueilli un nouveau public (particuliers ou écoles privées) et a généré plusieurs centaines d'entrées.

En 2017 l'exploitation de la piscine devra être adaptée à la norme de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (AG du 9.3.2016) avec un standard minimum de sécurité auquel tous les membres devront se conformer d'ici 31.12.2017.

Un état des lieux de l'installation afin d'identifier les travaux urgents à mener, de même que ceux requis pour répondre aux normes sécuritaires a débuté en 2016 avec une analyse prévue pour 2017. Cette opération permettra de définir l'enveloppe budgétaire nécessaire pour prolonger la vie de la piscine jusqu'à sa réfection future.

Patinoire de Vevey

L'exploitation de la patinoire a été assurée par l'association Vevey-sur-Glace et l'édition 2015-2016 s'est déroulée sur 121 jours non-stop entre octobre et février (1'400 heures d'ouverture). 7 employés et 1 civiliste ont géré 20'000 entrées (14'500 publiques, 4'000 élèves de Vevey et région, 1'500 participants à des événements privés). Le bénéfice redistribué à la Ville a été de Fr. 914.92. La saison 2016-2017 a débuté le 29 octobre pour la huitième année consécutive.

Organisation et soutien à des événements sportifs

Malgré un budget d'animation réduit (Fr. 30'000.- par an) le secteur a soutenu une trentaine de manifestations en 2016. Il a par ailleurs coordonné la mise sur pied de plusieurs manifestations d'envergure pour Vevey (Fête de la St-Martin, Biennale/Triennale de la Confrérie des Vignerons, Foire aux vins, Motos Show, etc.).

Vevey-Lavaux : journée de la mobilité douce : la 6^e édition axée sur la mobilité douce s'est déroulée le dimanche 1^{er} mai entre Vevey et Cully.

Ecran géant GOOAL : la 6^e édition de la manifestation s'est déroulée au Jardin du Rivage lors des phases finales de l'Euro du 10 juin au 10 juillet. Un important travail a été assuré afin de coordonner toutes les manifestations prévues dans le périmètre (Fête Fédérale de Musique, Lavaux Classique, Fête des Ecoles, Urban Project et Championnat Européen de Capoeira). La nouvelle configuration de l'enceinte de 300 m² équipée d'un écran de 28 m² a attiré 61'000 spectateurs (45 000 lors de la Coupe du Monde 2014). Aucun débordement n'a été signalé durant l'exploitation. Les actions de lutte contre le littering ont été couronnées de succès.

Urban Project : le beau succès de 2015 a confirmé la Municipalité dans le choix de reconduire cette manifestation en 2016, Organisée par l'association Urban Project active dans la promotion des cultures urbaines, l'édition 2016 ; s'est déroulée le samedi 2 juillet et a attiré plus de 800 personnes à la rue Louis-Meyer, aux Galeries du Rivage et dans les salles d'Aviron pour des activités telles que tournoi de basket 3x3, « battle » de breakdance, concours de danse, démonstrations de graff, parkour, skateboard, en la présence du célèbre basketteur Thabo Sefolosa.



La Vague Vevey : organisée par l'association veveysanne BTC, la 2^e édition de La Vague a eu lieu du 30.7 au 21.8 (22 jours) sur l'emplacement de la patinoire et la rue Louis-Meyer. L'installation a permis de goûter aux sensations de surf sur l'eau au moyen d'une vague statique. Cette activité a été complétée par des initiations à d'autres sports comme le skateboard, le stand up paddle, la grimpe, la slackline, le roller et le badminton. Un beach bar et des stands de nourriture ont également été prévus sur place. 10 000 sessions de surf, skate et slackline ont eu lieu pour env. 15 000 participants.



Championnat suisse des coursiers à vélo : après les plus grandes villes de Suisse, la Ville de Vevey a accueilli les 15^e Championnats suisses des coursiers à vélo du 30.9 au 2.10 organisés par l'association SUICMC 16 (Swiss Cycle Messenger Championship) de Vevey, fondée par des passionnés de vélo et des coursiers travaillant à Vevey et sur la Riviera. Plus de 200 coursiers de toute la Suisse ont participé à des courses sportives d'endurance ou d'agilité à travers la Ville. Des concerts et autres animations ont été proposés chaque soir en différents lieux, attirant un public multiple. Cette discipline, encore peu connue, a bénéficié d'une très bonne couverture médiatique avec la présence de la télé nationale et des journaux régionaux. Le secteur a été très activement impliqué dans l'organisation de deux événements sportifs populaires : le Duel intercommunal de la Suisse bouge qui s'est déroulé le jeudi 26 mai et qui a attiré 317 personnes pour une course de 5 km sur les quais, et le Triathlon BCV Riviera qui a eu lieu le 28 août et attiré plus de 500 athlètes.

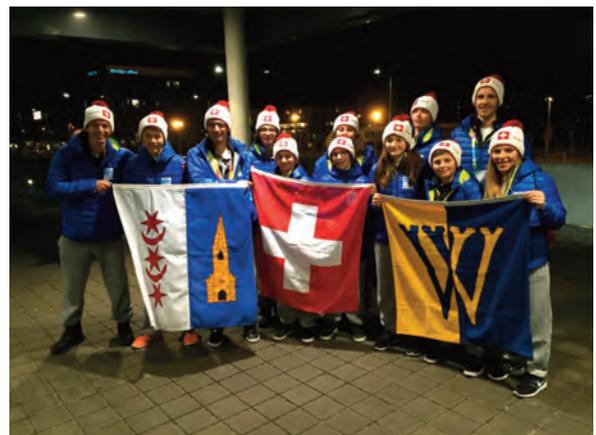
Activités en faveur de la jeunesse

Sport Scolaire Facultatif : la 18^e édition du programme des Loisirs Sportifs (Sport Scolaire Fa-

cultatif) de Vevey et La Tour-de-Peilz a main-tenu une offre variée en 2016 avec 37 activités sportives assurées par 16 moniteurs et 14 clubs veveysans. 783 jeunes entre 5 et 17 ans ont ainsi pratiqué gratuitement plus de 1000 heures d'activité physique en dehors des heures d'école. La prestation est entièrement gérée par le secteur des sports qui refacture une participation à la commune de La Tour-de-Peilz. Le SEPS participe au financement du salaire des moniteurs ainsi qu'aux frais administratifs (Fr. 29'960.20 pour l'année scolaire 2015-2016). Les sociétés sportives veveysannes sont étroitement associées au SSF et mettent à disposition le matériel spécifique et des moniteurs J+S.

L'annonce des cours au programme fédéral d'encouragement du sport de la Confédération Jeunesse+Sport (J+S) via la plateforme SportDb a permis d'obtenir Fr. 9388.- supplémentaires en 2016, montant qui a été redistribué intégralement aux clubs afin de les encourager à développer des projets sportifs en faveur des jeunes.

Jeux internationaux des écoliers : dans le cadre des jeux 2016 une délégation de la Riviera (9 athlètes, 3 coachs, 2 chefs de délégation et 4 officiels) s'est rendue à Innsbruck du 11 au 17 jan-





vier pour la 7^e édition des jeux d'hiver (ski alpin, snowboard, slopestyle et skicross). Lors de la 50^e édition des jeux d'été, 46 athlètes de la Riviera, 8 coaches, 2 chefs de délégation et un officiel se sont déplacés à Taiwan du 8 au 18 juillet pour les disciplines suivantes : athlétisme, football, basketball, natation, taekwondo, et tennis de table. Des visites et des activités culturelles ont eu lieu en dehors des compétitions lors des deux éditions. Le budget global de Fr. 45'000.- a été couvert par les subventions de Montreux et de Vevey, du Fonds du Sport Vaudois, de J+S, d'actions de recherche de parrainages et par les participants. Le secteur est activement impliqué dans l'organisation, la recherche de parrainage et l'encadrement du déplacement du « Swiss Team Riviera », essentiellement composé de jeunes issus de clubs de la région et âgés de 12 à 15 ans.

Mérites sportifs veveysans : les mérites sportifs récompensent chaque année les athlètes ayant obtenu de très bons résultats régionaux, nationaux ou internationaux dans leur discipline. Le service a organisé la cérémonie de remise des mérites le 9 novembre pour la deuxième fois à la salle del Castillo. Les médailles et les diplômes ont récompensé 371 sportifs ainsi que 20 moniteurs et monitrices J+S.

Open Sport : le secteur a poursuivi sa collaboration avec le secteur jeunesse pour la mise à disposition de salles de gymnastique et de matériel sportif en faveur des jeunes de Vevey et environs. Face au succès rencontré ces dernières années, l'offre a été élargie avec 2 salles de plus en 2016. 5 salles ont ainsi été ouvertes en 2016 pour un total de 18 heures de sport en accès libre (gratuit) par semaine (contre 12 en 2015). Pour la saison 2015-2016, l'organisme fédéral J+S a octroyé une subvention de Fr. 2704.-.

Depuis 2016, le canton (SEPS et DSAS) subventionne également des activités physiques libres et encadrées ; un soutien de Fr. 7900.- a été obtenu par le secteur. Cette subvention a couvert une part des frais liés à l'organisation des activités Open Sport (défraiement des moniteurs et location des salles) de l'année.

Gestion et distribution des subventions

Les subventions communales aux manifestations sont distribuées sur analyse des dossiers de sponsoring et selon les critères régionaux d'engagement pour la jeunesse ou de popularité. Le montant distribué en 2016 a été de Fr. 30'000.- pour les petites manifestations et de Fr. 25'000.- pour des manifestations veveysannes de grande importance.

Pour les clubs, la répartition se fait au travers du Fonds de soutien pour jeunes espoirs de la ville de

Vevey dont le but est le soutien et l'encouragement à la formation des jeunes sportifs de 10 à 20 ans, encadrés par des moniteurs formés. En 2016, un montant de Fr. 96'000.- a ainsi été distribué aux clubs veveysans. Chaque club a ainsi reçu Fr. 64.60 par jeune licencié. 1486 jeunes ont été concernés.

Selon la convention signée le 6 décembre 1995 par les communes de Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, Montreux, St-Légier, La Tour-de-Peilz, Veytaux et Vevey, le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes est alimenté à hauteur de Fr. 6.90 par habitant. En 2016, Fr. 537'543.- ont été versés aux clubs de la région, soit Fr. 64.50 par jeune membre actif. La participation de la Ville de Vevey s'est montée à Fr. 132'597.30.

La Ville, via le secteur, participe à hauteur de Fr. 0.50 par habitant au Fonds intercommunal de réserve pour l'achat et le renouvellement d'unités de sauvetage créé en 1997. Le Fonds n'a pas sollicité les communes en 2016.

Coopérative des Pléiades : la Coopérative a pour but d'acquérir, d'exploiter et d'entretenir tout immeuble et toute installation mécanique ou infrastructure propre à assurer le développement des activités estivales et hivernales de la région des Pléiades. La Ville de Vevey a contribué à la couverture du déficit d'exploitation de la Coopérative par un versement annuel de Fr. 96'085.-, soit un montant de Fr. 5.- par habitant. Elle a financé à hauteur de 25% les frais annuels liés à l'entretien des pistes de fond des Pléiades. Pour l'année 2016, le montant s'élevait à Fr. 5989.55.

Autres soutiens : 3 athlètes veveysans ont bénéficié de subvention attribuée aux détenteurs d'une Swiss Olympic Talent Card régionale ou nationale pour un montant total de Fr. 6'000.-. Les clubs qui en ont fait la demande ont pu bénéficier de subventions pour des projets spéciaux comme la participation à des compétitions internationales à l'étranger ou l'achat de matériel spécifique à leur discipline. Le service des sports soutient également la Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs. Il officie en tant que «Coach J+S» auprès des sociétés sportives veveysannes afin d'annoncer les différents camps sportifs pour jeunes et débloquer des subventions supplémentaires de J+S. **Sport & Etudes** : une aide spécifique (frais de repas et transport) est proposée par le secteur aux élèves veveysans inscrits dans une filière sports-études. Pour l'année scolaire 2016-2017, 6 jeunes veveysans ont bénéficié d'une aide pour un montant global de Fr. 9'154.-.

Développement et coordination d'actions intercommunales

Sport Info Riviera : à travers sa plateforme internet (www.sportinforiviera.ch), la Riviera possède un excellent outil d'information, de promotion et de coordination de tout ce qui touche au sport. La plateforme a régulièrement été mise à jour en 2016 par le secteur et les communes partenaires (Montreux, La Tour-de-Peilz).

Riviera Challenge : le secteur a collaboré régulièrement avec l'office des sports et des installations sportives de la commune de Montreux dans le cadre du trophée Riviera Challenge. Cette collaboration a favorisé la promotion d'une quinzaine de manifestations sportives populaires sur la Riviera en 2016, dans le but d'inciter les citoyens de notre région à pratiquer une activité sportive régulière par le biais de manifestations sportives multidisciplinaires.

Abonnement régional des piscines : l'abonnement



régional des piscines de la Riviera, valable dans les installations de Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve constitue depuis 2013 un véritable «plus» pour la clientèle des piscines de la Riviera. Cette mesure intercommunale s'inscrit dans le cadre de la promotion de la pratique sportive pour tous. Quelque 33 abonnements régionaux ont été vendus à la piscine de Vevey-Corseaux Plage en plus des 136 abonnements locaux en 2016.

Représentations diverses

Le service est membre de l'Association Suisse des Services des Sports-section romande et tessinoise

(ASSS-SRT), de l'Association Suisse des Managers du Sport (ASMS), de l'Association Sport Riviera (ASR), de l'Association des Piscines Romandes et Tessinoises (APRT), de l'Association Romande des Maîtres de Bains (ARMB), de l'Association Vaudoise de l'Education Physique Scolaire (AVEPS), et de l'Association Internationale des Equipements de Sport et de Loisirs (IAKS Section Suisse).

Il a participé à divers congrès, conférences, séminaires, comités et assemblées générales et a visité et représenté la ville dans la plupart des manifestations à caractère local et régional.

Piotr Wiacek, responsable du secteur sports

Lexique

- BPA : Bureau de prévention des accidents
 DSAS : Département de la santé et de l'action sociale du Canton de Vaud
 J+S : Jeunesse+Sport, Programme d'encouragement du sport de la Confédération
 SEPS : Service de l'Education Physique et du Sport du Canton de Vaud
 SSS : Société Suisse de Sauvetage
 Unil : Université de Lausanne

*Lionel Girardin, municipal
 Manon Fawer, cheffe de service*

Suite aux vœux de la commission de gestion, exercice 2015 : Néant.

Suite au vœu de la Commission de Gestion en 2014 de proposer un concours de « tagueur artistique » pour créer une fresque sur un des murs des Bains Payes, reporté en 2015, le projet a finalement été initié en 2016 par le secteur jeunesse en collaboration avec des élèves de l'Établissement primaire et secondaire. Le projet sera terminé courant 2017.

171

La Direction des finances chapeaute le service des finances ainsi que celui des gérances de la Ville. Il comprend également la cave et le vignoble communal.

DIRECTION DES FINANCES



Toujours à la recherche de finances communales équilibrées

Un changement de législature avec des nouveautés en matière de compétences financières et de plafond d'endettement

Préambule

L'année 2016 a été une année électorale qui a vu le renouvellement de la Municipalité et du Conseil communal. La direction n'a cependant pas eu à changer de municipal.

Au début de toute nouvelle législature, il est nécessaire pour le Conseil communal de déterminer le plafond d'endettement de la commune, ainsi que les autorisations générales et compétence financières accordées à la Municipalité, en plus de la fixation du taux d'imposition et de l'adoption du budget. Toutes ces opérations ont été menées durant le deuxième semestre 2016, avec en particulier l'acceptation du budget 2017 par le Conseil communal, document essentiel pour mener à bien les politiques publiques décidées dans de multiples domaines (fiscalité, social, culture, éducation, jeunesse, sport, mobilité, infrastructures, énergie, environnement, etc.). A noter une importante modification pour la nouvelle législature, à savoir la fixation d'un plafond d'endettement net (qui tient compte des actifs de la commune - patrimoine immobilier en particulier), et plus d'un endettement brut, soit les seules dettes inscrites au passif du bilan.

Le bouclage des comptes de l'exercice 2015 en avril 2016 s'est soldé par un déficit de Fr. 1'748'480.— alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 2'179'600.— Le résultat satisfaisant de 2014 - soit des comptes équilibrés avec un petit bénéfice de 0,6 mio de francs - ne s'est donc pas répété.

L'endettement net (endettement total moins la trésorerie, à ne pas confondre avec le plafond d'endettement net) au 31.12.2016 est de Fr. 182'512'500.—, il était de Fr. 177'789'500.— en 2015. C'est l'analyse des comptes 2016 qui nous permettra de mieux caractériser cette augmentation de la dette nette en calculant les investissements réalisés et l'autofinancement dégagé. Il est intéressant de souligner que les emprunts à court terme qui s'élevaient à 65 mios de francs au 31.12.2016 ont rapporté à la Ville Fr. 146'557.— du fait des taux négatifs introduits par la BNS pour lutter contre le franc fort. Le taux d'intérêt moyen de la dette pour l'exercice 2016 de 1,29 % est historiquement au plus bas.

Sur le plan informatique, l'introduction d'un nouvel ERP, à savoir un programme de gestion communale pour l'office de la population, les salaires du personnel, la comptabilité et la gestion électronique des documents (GED) a débuté durant l'automne et c'est en 2017 que devrait entrer en force ce nouveau logiciel.

Le service de gérance a continué son activité dans un domaine toujours très sensible. Est associé à ce service tous les concierges ; une partie d'entre eux participent à l'organisation du grabeau du personnel, moment convivial s'il en est.

En 2016, un nouveau vin a été créé sous le nom d'Imagination. En outre, il faut souligner l'achat d'une vigne de 600 m² sur le territoire veveysan, en dessous de l'Eglise St-Martin. Soulignons que tous nos vins sont soumis au contrôle AOC (Appellation contrôlée) et qu'ils ont également obtenus le label d'Or Terravin, label très exigeant au niveau des critères d'octroi.

Il me reste à remercier toute l'équipe de Finances-Gérances, solide et rigoureuse, qui telle une famille se serre les coudes dans les moments inévitables de surcroît de travail.

Etienne Rivier, municipal

Organisation de la direction

La direction des finances comprend les secteurs d'activités suivants :

- Le service des finances
- Le service des gérances
- Le vignoble communal et la cave des « Vignes de Vevey »
- Le camping de la Pichette
- Le stand de tir de Gilamont, qui n'est plus exploité.

L'effectif du personnel (dotation prévue au budget 2016) est de 35,51 postes (EPT), non compris le personnel auxiliaire (conciergerie) et les 3 vigneron-tâcherons.

Activités du service des finances

Les principales activités, tâches et responsabilités du service des finances sont les suivantes :

- Caisse communale (paiement de l'ensemble des factures fournisseurs de la Commune)
- Gestion de la trésorerie et des emprunts
- Tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires
- Budget et Comptes (suivi, bouclage et publication des brochures)
- Gestion des crédits supplémentaires et des reports de crédits
- Planification financière (établissement et mise à jour du plan des investissements)
- Gestion du contentieux pour l'ensemble des factures émises par la Commune
- Arrêté d'imposition, contrôle et comptabilisation des recettes fiscales
- Tenue à jour des inventaires, de la liste des immeubles et de l'état des titres

- Facturation de l'impôt foncier communal
- Gestion de l'impôt sur les travailleurs frontaliers
- Gestion de la TVA
- Secrétariat de la Commission des finances, de la Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme », de la Commission de recours en matière d'impôts
- Vérification des comptes de diverses fondations et associations
- Appui aux autres services pour toute question financière et de comptabilité
- Appui en matière de gestion financière pour l'Association Régionale d'Action Sociale Riviera (ARAS Riviera)
- Encaissement et répartition de la taxe au sac entre les communes de GEDERIVIERA (Vevey est commune boursière)
- Examen des incidences financières pour la Commune des modifications législatives en matière de fiscalité et de péréquation financière en particulier.

Préavis et communications au Conseil communal

Préavis N° 03/2016 sur « Règlement général concernant la taxe relative au financement des équipements communautaires lié à des mesures d'aménagement du territoire augmentant sensiblement la valeur de biens-fonds »

Ce règlement a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 16 juin 2016 et par la cheffe du Département cantonal des institutions et de la sécurité le 7 septembre 2016.

Préavis N° 04/2016 sur « Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2015, 2^e série »
Préavis N° 17/2016 sur « Comptes communaux de l'exercice 2015 »

Préavis N° 28/2016 sur « Reconstitution du Fonds d'urbanisme pour la législature 2016-2021 ».

Préavis N° 29/2016 sur « Autorisations générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale pour la législature 2016-2021 ».

Préavis N° 30/2016 sur « Arrêté communal d'imposition pour l'année 2017 ».

Préavis N° 35/2016 sur « Autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité pour la législature 2016-2021 - Abrogation du règlement de la Municipalité ».

Le Conseil communal a accepté d'adapter à la hausse les compétences financières de la Municipalité et d'abroger son règlement du 20 janvier 1988.

Préavis N° 36/2016 sur « Autorisation générale de plaider devant toutes les autorités judiciaires, administratives ou arbitrales pour la législature 2016-2021 ».

Préavis N° 40/2016 sur « Budget communal pour l'année 2017 ».

Préavis N° 41/2016 sur « Fixation du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 ».

Communication N° 01/2016 sur « Réponse à l'interpellation de M. Patrick Bertschy intitulée Budget 2015, des recettes en moins et les dépenses... »

Communication N° 03/2016 sur « Réponse à l'interpellation de M. Eric Studer intitulée RIE III, quelles conséquences pour les finances communales ? »

Communication N° 07/2016 sur « Dette, intérêts, cautions et garanties - Situation au 31 décembre 2015 »

Communication N° 20/2016 sur « Décompte définitif de la péréquation financière intercommunale et de la facture sociale pour l'exercice 2015 »

Communication N° 22/2016 sur « Réponse à l'interpellation de M. Gilles Perfetta intitulée 11 ans plus tard : le temps d'engendrer un successeur »

Communication N° 26/2016 sur « Résolution de Monsieur Jérôme Christen déposée en date du 26 juin 2014 » (concerne le dossier de l'association Swissmedia)

Communication N° 28/2016 sur « Plan des investissements 2016-2021 ».

Comptes de l'exercice 2016

Les comptes communaux de l'exercice 2016 seront clôturés en avril 2017 et feront l'objet d'une publication détaillée (brochure et préavis).

Activités particulières pour l'année 2016

Animations de Noël

La société simple « Noël à Vevey » créée en 2012 et dont font parties l'Association des commerçants de Vevey, le Centre Manor Vevey, la SIC et la Ville de Vevey a été reconduite en 2016 avec comme nouveau partenaire la Société des Hôtelières Montreux Vevey Riviera.

Pour l'édition 2016, une forêt de sapins comprenant notamment des jeux pour les enfants a été créée en bas de la Grande Place. Cette nouvelle animation a été appréciée et devrait être développée lors des prochaines éditions. En outre, un plafond lumineux a été installé dans les rues des Deux-Marchés, du Conseil, du Centre et du Lac pour la deuxième année consécutive. Enfin, des animations ont été organisées durant tout le mois de décembre à la Place Scanavin.

Succession de feu Angelica Donati en faveur de la Commune de Vevey

Notre direction s'est occupée de la succession susmentionnée. Feu Angelica Donati, décédée le

4 août 2013, a institué comme seule héritière de sa succession la Commune de Vevey. Dans son testament, elle a précisé que le patrimoine qu'hériterait la Commune soit affecté exclusivement par la Direction des affaires sociales et familiales, « en faveur de veuves, citoyennes veveysannes, dont l'âge excède celui de la retraite et se trouvant en état de nécessité ». Le montant de la succession versé à notre Commune s'est élevé à Fr. 298'203.50.

Activités principales du service des gérances

Le service des gérances :

- assure la gérance, avec la collaboration de trois régies immobilières de la place, de tous les immeubles et terrains appartenant au domaine privé de la commune
- dirige le service de conciergerie des immeubles locatifs, des bâtiments administratifs et scolaires
- gère le domaine viticole et la cave des « Vignes de Vevey »
- s'occupe des transactions immobilières
- gère le camping de La Pichette
- gère l'économat du matériel de nettoyage de l'administration communale
- établit les divers décomptes de charges (centrales thermiques, Port Franc, Panorama, etc.) nécessaires pour la facturation
- gère le portefeuille des assurances-choses de la commune
- tient à jour le cadastre administratif.

Commission des opérations immobilières concernant le Fonds d'urbanisme

Cette commission n'a pas siégé en 2016.

Camping de la Pichette

Le Camping de la Pichette a été exploité du 25 mars au 2 octobre. Il a enregistré 12'823 nuitées (non compris les résidents à la saison). Le produit des taxes s'est élevé à :

| | | |
|--|-----|-----------|
| 2016 : | Fr. | 212'351.— |
| (adaptation des prix suite à l'assujettissement du camping à la TVA) | | |
| 2015 : | Fr. | 184'226.— |
| 2014 : | Fr. | 182'645.— |
| 2013 : | Fr. | 185'567.— |
| 2012 : | Fr. | 185'854.— |
| 2011 : | Fr. | 197'746.— |
| 2010 : | Fr. | 188'010.— |
| 2009 : | Fr. | 197'863.— |
| 2008 : | Fr. | 171'477.— |

Le montant des taxes de séjour encaissées a été de Fr. 12'823.— (Fr. 1.— par nuitée).

A plusieurs reprises, des discussions ont eu lieu à propos de la modernisation des aménagements du camping. La Municipalité examinera des propositions d'amélioration des infrastructures à l'occasion de l'élaboration du projet de budget 2018, voire 2019.

Notre Commune bénéficie d'une concession de grève accordée par l'Etat de Vaud dont la superficie est de 22'800 m². Cette concession a été délivrée pour une durée de 30 ans, soit du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2028. La parcelle concédée continue à faire partie intégrante du domaine public cantonal et est affectée aux différents usages suivants :

- place de camping
- promenade publique, emplacement de sports et de bains
- buvette-restaurant, locaux sanitaires, locaux de service à l'usage du camping et du port de la Pichette-Ouest (celui-ci étant au bénéfice d'une concession de port)

- parc à voitures et bateaux
- place de dépôt de matériaux (sables et graviers) exploitée par la société SAGRAVE S.A.

C'est notre Commune concessionnaire qui assume l'exploitation, l'entretien et la surveillance de la parcelle concédée. Elle verse à l'Etat de Vaud une redevance annuelle de Fr. —.70 par m², indexée à l'évolution de l'indice suisse des prix à la consommation. Le montant payé aujourd'hui est de Fr. 17'898.—. En contrepartie, la Commune loue une partie de la parcelle concédée à la SAGRAVE, à la société Pichette Est S.A. et la Commune de Charonne pour un loyer annuel total de Fr. 37'236.—.

Les Vignes de Vevey

L'année viticole 2016 : quantité et qualité au rendez-vous

On se souviendra de cette année viticole comme d'une année extrêmement difficile. Elle débute par des précipitations abondantes, et restera en mémoire pour ses conditions très humides en mai, juin et jusqu'au début de juillet, qui ont favorisé le mildiou sous toutes ses formes. Cette maladie s'est montrée particulièrement virulente et a provoqué localement d'importants dégâts. La fin de l'été a été plus sereine, notamment avec les températures estivales d'août et de septembre, qui ont favorisé la maturation.

L'année 2016 commence par un débourrement mi-avril, par un printemps doux et pluvieux, pour se développer ensuite de manière variable. Un important retour du froid, fin avril a localement provoqué des dégâts de gel de printemps. En juin et jusqu'à mi-juillet, la vigne a subi d'importantes précipitations, ce qui a favorisé le mildiou, et qui n'a pas laissé de marge de manœuvre aux viticulteurs qui ont dû pratiquer une lutte intense.

La floraison s'est déroulée dans de bonnes conditions en un temps record. Avec un important taux de nouaison. Les températures élevées dès mi-juillet ont permis un développement rapide des raisins. La véraison intervenue mi-août est parfaitement dans la norme.

La fin de l'été caniculaire et localement très sec a favorisé des stress hydriques. La mouche suzukii a suscité de grandes inquiétudes, apaisées par les bonnes conditions de maturation.

Le Chasselas s'est généralement montré généreux, avec de grosses grappes et surtout un poids de baies au-delà de 3 grammes, difficiles à intégrer dans les estimations de rendement. Le dégrappage a dû être sévère pour assurer de bonnes maturités.

Les vendanges se sont déroulées dans d'excellentes conditions dès fin septembre, avec de bonnes maturités. Les fermentations se déroulent vite et bien.

La flavescence dorée, maladie de quarantaine, a requis toute l'attention du Service de la viticulture de l'Etat de Vaud. La campagne d'éradication à la Tour-de-Peilz et Blonay, notamment, a porté ses fruits.

Comparaison de la récolte vaudoise et des Vignes de Vevey

Cépages blancs : 0.886 l/m² pour les Vignes de Vevey et 0.877 l/m² pour le canton

Cépages rouges : 0.663 l/m² pour les Vignes de Vevey et 0.661 l/m² pour le canton.

A noter que plusieurs parcelles ont été replantées et ne sont pas encore en production.

La récolte vaudoise atteint 30.30 mios de litres de vin clair (21.81 en 2015), soit 21.73 mios de litres de blanc (15.42 en 2015) et 6.39 mios de litres de rouge (6.39 en 2015).

Investissement

La ville de Vevey a acquis 4 cuves en inox d'une capacité de 2'225 litres avec chapeaux flottants et munies de ceintures chauffantes pour garder les saveurs des moûts.

Aspects qualitatifs de la récolte 2016

Nous pouvons mettre en exergue plusieurs aspects qualitatifs de la récolte 2016 :

- Une année compliquée avec le mildiou qui s'est montré particulièrement virulent
- Une vendange qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions avec de bonnes maturités pour les rouges
- Des sondages très moyens
- Des vins en blancs fins et aromatiques
- Des vins en rouge avec des intensités soutenues et des tanins de qualité

Un nouveau vin : Imagination

En 2016, un nouveau produit issu des caves de la Ville est présent sur les marchés : il s'agit d'Imagination.



Issu de cépages nobles de nos crus de vins rouges, cet assemblage riche, puissant, surprenant, avec des notes rondes, fermes, charpentées, saura vous assouvir et vous remplira de joie. Résultant d'un savant mélange de cépages (Gamaret, Galotta, Plan-Robert, Pinot-Noir, Mara et Cabernet), sélectionnés avec soin, ce nectar est à boire avec délicatesse.

Statistiques

A la cave de l'Hôpital, il a été pressuré 95'362 kg de raisin (49'817 kg en 2015). Il a été loué à la Maison Obrist SA 16'893 m² de surface planté en blanc et 10'258 m² de surface planté en rouge sur les domaines des Allours et de Chatacombaz. La récolte pour et par la Commune de Vevey a été de:

- 48'262 litres de vin clair, (Chasselas, Sauvignon et Doral)
- 23'270 litres de vin clair (Pinot noir, Gamay, Gamaret, Garanoir, Cabernet, Galotta, Plan-Robert, Merlot et Mara) pour un total de 71'532 litres vin clair.

Les sondages ont varié entre 70° et 92° Oechsle pour le vin blanc et entre 75° et 96° Oechsle pour le vin rouge (2015 : 74° et 111° pour le vin blanc et 87° et 103° pour le vin rouge).

Cette année, la commune a acheté 600 m² de terrain, dont 317 m² de vigne, Sous-Saint-Martin au chemin de l'Espérance (soit 230 m² de chasselas et 87 m² de merlot) et 777 m² de vigne à Chardonne (appellation Saint-Saphorin), planté en blanc (chasselas).

Tableau comparatif des surfaces et des récoltes de ces dernières années :

| Année | Surface | Récolte |
|-------|----------|----------------|
| 2008 | 11 ha 10 | 96'938 litres |
| 2009 | 11 ha 10 | 103'566 litres |
| 2010 | 11 ha 10 | 60'861 litres |
| 2011 | 11 ha 10 | 90'506 litres |
| 2012 | 11 ha 56 | 55'799 litres |

| Vendu en raisins non égrappés | | |
|-------------------------------|----------|---------------|
| | 20'090kg | 15'465 litres |
| 2013 | 11 ha 56 | 40'138 litres |

| Vendu en raisins non égrappés | | |
|-------------------------------|----------|---------------|
| | 22'458kg | 16'844 litres |
| 2014 | 8 ha 84 | 52'781 litres |

| Vignes louées à Obrist SA | | |
|---------------------------|---------|---------------|
| | 2 ha 72 | |
| 2015 | 8 ha 84 | 39'295 litres |

| Vignes louées à Obrist SA | | |
|---------------------------|---------|---------------|
| | 2 ha 72 | |
| 2016 | 8 ha 96 | 73'532 litres |

| Vignes louées à Obrist SA | | |
|---------------------------|---------|--|
| | 2 ha 72 | |

Le Chasselas

Subtil dans un monde de bruts

Dans un contexte privilégiant les vins puissants et aromatiques où les crus roulent volontiers les mécaniques pour s'imposer, le chasselas propose une autre approche, tout en finesse, d'élégance et de digestibilité. C'est en effet un cépage discret, qui donne pour l'essentiel des vins rafraîchissants et relativement peu alcooliques : les Vaudois aiment parler de vin de soif qui ne fatigue pas le palais. Pour autant, il serait erroné de la considérer comme un second couteau. Si l'exubérance ou l'opulence lui font défaut, il joue en revanche avec brio dans le registre plus racé de la subtilité et de la nuance. Pour prendre une image politique, il évoque la force tranquille.

Stressés, impatients, passez votre chemin : le chasselas ne se révèle qu'à ceux qui prennent le temps de l'écouter. De par sa relative neutralité, il a l'art de faire parler le terroir sur lequel il est épanoui. Cette faculté à retranscrire la très grande variété des sols explique la diversité des expressions qu'il peut afficher. Là où une dominante aromatique masquerait les autres saveurs, le chasselas révèle toute la complexité des composants gustatifs. Il est une invitation au voyage, évoquant le paysage dont il est issu, terrasses ensoleillées ou doux vallonnements, miroir d'un lac ou scintillement d'un cours d'eau. Lié à la terre, il l'est aussi au vigneron dont il révèle à la fois le savoir-faire et la personnalité. Plus qu'un produit de consommation, c'est l'incarnation d'une culture et d'un savoir-vivre.

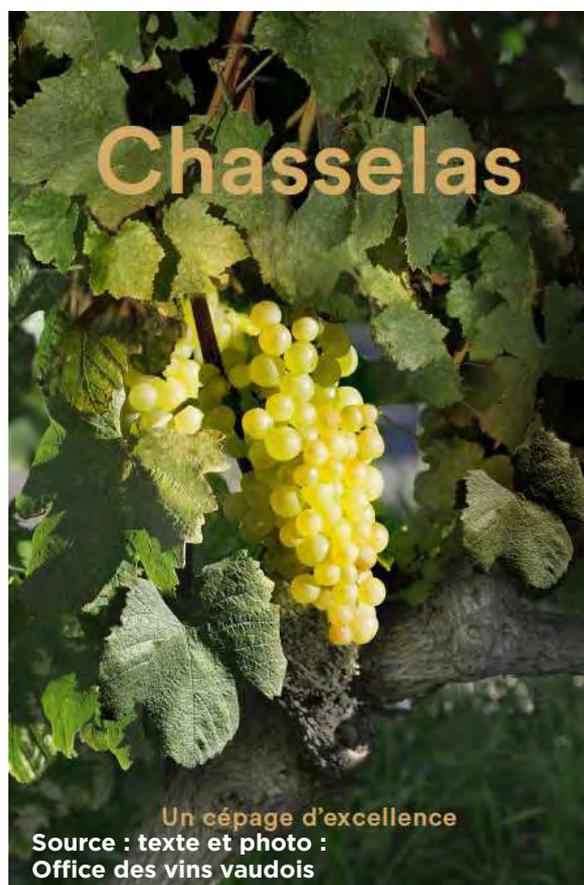
Cépage identitaire de l'Arc lémanique

Le chasselas est un des cépages blancs les plus cultivés au monde, mais il est rarement vinifié en tant que tel. On le retrouve en effet le plus souvent sous forme de raisin de table, de jus de raisin ou en assemblage dans les vins où il perd son nom et

son âme. Seules quelques régions font exception, dont la Suisse romande et plus particulièrement les cantons de Vaud et du Valais.

On a longtemps prêté au chasselas des origines exotiques, l'enveloppant d'un mystère moyen-oriental : Egypte ou Constantinople. L'existence d'un village bourguignon éponyme à également brouillé les pistes. Mais une étude génétique récente démontre, marqueurs ADN à l'appui, que ce cépage est originaire de l'Arc lémanique et probablement du Pays de Vaud. Cette argumentation scientifique est corroborée par une observation empirique : la provenance d'un cépage est à rechercher dans le pays où sa culture est la plus répandue et la plus ancienne.

Or, les Vaudois, de très longue date, vouent au chasselas un attachement et une ferveur exclusive, presque un culte. Plus qu'un vin, il est la carte de visite du canton, le philtre identitaire, un élément constitutif du patrimoine. Dès lors, rien d'étonnant à ce que les vigneron cherchent à en tirer la quintessence et à ce que le savoir-faire ainsi élaboré au fil des siècles produise des nectars d'exception.



Etat et suivi des participations financières de la Commune

Préambule

Selon les dispositions de l'art. 162 de la Constitution du 14 avril 2003, l'Etat et les communes peuvent, afin d'atteindre leurs buts (politiques publiques) participer à des personnes morales ou en créer. Dans le cadre de cette disposition constitutionnelle, le Grand Conseil a adopté, en date du 17 mai 2005, la loi sur les participations de l'Etat et des communes à des personnes morales. Cette nouvelle loi introduit, pour les communes detentrices de participations, des obligations de pilotage et de suivi à un niveau stratégique et financier.

Afin d'établir un bilan de la mise en application de cette loi, la Cour des comptes a mené, au cours de

l'année 2010, un audit sur la gestion des participations financières dans dix communes vaudoises, dont Vevey. Elle a concentré son travail sur les trois axes d'analyse suivants :

1. La politique d'acquisition et d'aliénation des participations
2. La représentation au sein des organes des personnes morales auxquelles les communes participent
3. Le suivi des participations.

Son rapport N° 12 du 1^{er} novembre 2010 comprend 12 constatations et recommandations. Ce document est disponible à l'adresse suivante : www.vd.ch/autorites/cour-des-comptes.

Afin de répondre aux remarques de la Cour des comptes, la Municipalité vous présente son rapport sur l'état et le suivi des participations à des personnes morales.

Etat du portefeuille des titres au 31.12.2016

Le tableau ci-dessous présente l'inventaire des participations communales au 31 décembre 2016. Ce tableau appelle les commentaires suivants :

La valeur au bilan au 31.12.2016 des participations communales du patrimoine administratif s'élève à Fr. 2'400'300.—. Ce montant correspond à la valeur nominale des titres. Ces actions et parts sociales concernent les politiques publiques en matière d'énergie, de transports, de traitement des ordures, de logement, de tourisme et d'information.

Le montant de Fr. 2'400'300.— est réparti sur deux participations, soit :

- la société Romande Energie Holding SA : Fr. 333'900.—
- la société Holdigaz SA : Fr. 2'066'400.—.

Les dividendes de ces deux participations encaissés en 2016 se sont élevés à Fr. 439'560.— (Fr. 33.— par action) pour la Romande Energie et Fr. 826'592.— (Fr. 4.— par action) pour Holdigaz. La valeur boursière des actions de Romande Energie est de Fr. 12'760'560.— au 31.12.2015 et celle d'Holdigaz de Fr. 30'997'200.— à la même date.

Relevons que la Municipalité a accepté, en date du 15 septembre 2005, de signer la convention d'actionnaires réglant les transferts d'actions détenus par les membres (droit de préemption) dont le but est de garantir le maintien du capital-actions de Romande Energie en mains publiques.

Toutes les autres participations du patrimoine administratif ont été entièrement amorties.

Les titres du patrimoine financier (non essentiels à l'accomplissement de tâches publiques) ont une valeur au bilan de Fr. 7'760.— au 31.12.2016, soit :

- Fr. 6'990.— pour la BCV
- Fr. 770.— pour diverses valeurs.

Le rendement de ces titres s'est élevé à Fr. 43'548.— pour l'exercice 2016.

Le portefeuille de titres est complété par la Fondation de Palézieux (Fr. 348'507.—) et le legs en faveur du Musée Jenisch de M^{me} A.-M. Zeeleder-Thormann (Fr. 4'311'666.82).

Principe d'évaluation

Conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, les titres du patrimoine administratif et du patrimoine financier figurent au bilan au maximum à leur valeur nominale. Les participations sans rendement sont entièrement amorties.

Autorisation générale d'achat et de vente de participations

Dans sa séance du 7 décembre 2016, le Conseil communal a approuvé les conclusions du préavis N° 35/2016 du 22 septembre 2016 et accordé à la Municipalité, pour la durée de la législature 2016-2021, les autorisations générales et compétences financières suivantes :

- La Municipalité peut acquérir des titres jusqu'à concurrence de Fr. 200'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut vendre des titres jusqu'à concurrence de Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;

Commune de Vevey Comptes 2016 Titres

| Quantité | Titres - inventaire au 31.12.2016 | Valeur nominale 1 action | Valeur nominale | Valeur bilan au 31.12.15 | Cours au 31.12.16 | Amortissements +/- valeurs et remboursements | Valeur bilan au 31.12.16 | Plus ou moins valeur | Rendement brut |
|----------|--|--------------------------|---------------------|--------------------------|-------------------|--|--------------------------|----------------------|---------------------|
| | Titres du patrimoine administratif (9153) | | 4'514'145.00 | 2'399'400.00 | | -2'113'845.00 | 2'400'300.00 | 900.00 | 1'278'012.00 |
| | Services industriels (9153.01) | | 2'519'280.00 | 2'399'400.00 | | -118'980.00 | 2'400'300.00 | 900.00 | 1'267'152.00 |
| 13'356 | actions Romande Energie Holding SA (nom.) | 25 | 333'900.00 | 333'000.00 | 1'285.00 | - | 333'900.00 | 900.00 | 439'560.00 |
| 206'648 | actions Holdigaz (nom.) | 10 | 2'066'480.00 | 2'066'400.00 | 150.00 | -80.00 | 2'066'400.00 | 0.00 | 826'592.00 |
| 396 | bons de jouissance Cie Industrielle du Gaz | | 0.00 | 0.00 | non-cotée | - | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 689 | actions SAFOM --Société pour le traitement des ordures du haut bassin léronique et de la vallée inférieure du Rhône SA (nom.) | 100 | 68'900.00 | 0.00 | non-cotée | -68'900.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 50 | actions Centre de ramassage et d'identification des déchets spéciaux SA (CRIDEC) (nom.) | 1'000 | 50'000.00 | 0.00 | non-cotée | -50'000.00 | 0.00 | 0.00 | 1'000.00 |
| | Sociétés de transports (9153.02) | | 1'646'665.00 | 0.00 | | -1'646'665.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 46'899 | actions Transport Montreux-Vevey-Riviera | 10 | 468'990.00 | 0.00 | 0.40 | -468'990.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 9'630 | actions Montreux-Oberland Bernois | 10 | 96'300.00 | 0.00 | 8.60 | -96'300.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 12 | actions Matterhorn Gotthard Verkehrs AG (nom.) | 75 | 900.00 | 0.00 | 190.00 | -900.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 3'835 | actions nominatives Groupe CGN SA | 25 | 95'875.00 | 0.00 | 1.00 | -95'875.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 9'596 | actions nominatives VMCV SA | 100 | 959'600.00 | 0.00 | non-cotée | -959'600.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 250 | actions Swiss World Airways SA émises | 100 | 25'000.00 | 0.00 | 0.00 | -25'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| | Sociétés immobilières (9153.03) | | 125'200.00 | 0.00 | | -125'200.00 | 0.00 | 0.00 | 1'260.00 |
| 74 | parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey | 300 | 22'200.00 | 0.00 | 0.00 | -22'200.00 | 0.00 | 0.00 | 1'110.00 |
| 10 | parts sociales Sté coop. d'habitation Charmontey B | 300 | 3'000.00 | 0.00 | 0.00 | -3'000.00 | 0.00 | 0.00 | 150.00 |
| 1'000 | parts sociales Logacop Société Coopérative Immobilière (nom.) | 100 | 100'000.00 | 0.00 | 0.00 | -100'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| | Sociétés touristiques et télévision régionale (9153.04) | | 223'000.00 | 0.00 | | -223'000.00 | 0.00 | 0.00 | 9'600.00 |
| 320 | actions Tunnel du Grand St-Bernard SA | 300 | 160'000.00 | 0.00 | 500.00 | -160'000.00 | 0.00 | 0.00 | 9'600.00 |
| 10 | parts sociales Coopérative des Ptiéades | 300 | 3'000.00 | 0.00 | 0.00 | -3'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |
| 1'458 | actions Vaud-Fribourg TV SA détenues par l'association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais | - | 60'000.00 | 0.00 | 0.00 | -60'000.00 | 0.00 | 0.00 | 0.00 |

- La Municipalité peut statuer sur l'adhésion et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas Fr. 100'000.— par cas, charges éventuelles comprises ;
- La Municipalité peut statuer sur les ventes de participations dans les sociétés commerciales jusqu'à concurrence de Fr. 50'000.— par cas, charges éventuelles comprises.

Opérations réalisées en 2016 par la Municipalité

En 2016, la Municipalité a décidé d'exercer son droit de préemption et a acheté auprès de la Commune de Bassins 36 actions Romande Energie Holding SA pour un montant de Fr. 36'722.15, frais compris.

Suivi des participations

Rapport de gestion 2016. Association pour la défense des intérêts audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays d'Enhaut (ADIARCEPE).

L'ADIARCEPE est une association sans but lucratif dont le but est en général de soutenir une plateforme offrant un service d'intérêt public pour la région Riviera-Chablais-Pays d'Enhaut et en particulier de représenter ses membres dans la SA Vaud-Fribourg TV (art 4 des statuts). Sont membres de l'association les collectivités publiques de la région Riviera-Chablais-Pays d'Enhaut ayant participé au capital action de Vaud-Fribourg TV SA(...) (art.5). Concrètement l'association est constituée par 18 communes, le prix de la cotisation est de Fr. 50.- par petite commune et Fr. 100.- pour les grandes communes. A la suite des élections et du départ de M. Laurent Ballif président, vraie cheville ouvrière de l'association, une assemblée générale extraordinaire a été convoquée pour reconstituer le Comité de l'ADIARCEPE. La présidence sera assurée par Etienne Rivier (Vevey) et la vice-présidence par Bernard Degex (Blonay).

Lors de la dernière assemblée générale (11.4.2016), il avait été question de soutenir RadioChablais sur la Riviera ; plusieurs communes ont répondu favorablement mais finalement RadioChablais a renoncé, la somme réunie n'étant pas suffisante et surtout n'a pas souhaité prendre de risque en raison de la votation prochaine sur l'initiative populaire « No Billag ».

Par ailleurs le Comité suit l'évolution des deux associations dont l'ADIARCEPE est actionnaire, à savoir les Société Vaud-Fribourg TV SA et Ecran P&P.

Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR)

2016 a connu une activité importante sur les lignes desservant la commune de Vevey. Le plus spectaculaire tient certainement en l'introduction des nouvelles rames destinées au trafic ferroviaire entre Vevey, Blonay et les Pléiades. Ce nouveau matériel, comblant les attentes légitimes de la clientèle locale, permet de répondre aux besoins croissants de mobilité dans cette région. Il offrira également la possibilité de réaliser une cadence au quart heure dès 2019 entre Vevey et Blonay. Pour ce faire, des travaux d'infrastructure sont encore nécessaires. Il conviendra ainsi de construire un nouveau croisement du côté de Gilamont, d'apporter une cure de jeunesse à la gare de St-Légier et de supprimer les haltes et Clies et Gilamont, devenues hors normes (entre autres Lhand) au bénéfice d'une nouvelle gare prévue aux portes de Vevey.

Un chantier d'envergure a permis de remplacer intégralement le tablier et les culées du pont de Tusinge. Spectaculaire, ce chantier a nécessité une interruption du trafic ferroviaire durant trois se-

maines. Ce chantier préfigure les prochains travaux, avec six autres ponts qui devront eux aussi être assainis.

Un concours réunissant plus de 30 participants a désigné le consortium appelé à construire le nouveau viaduc de la Baye de Clarens. Ces travaux débuteront au printemps 2019 pour se terminer en octobre 2020.

Enfin, 2016 signe un record de passagers sur la ligne des Rochers de Naye. Depuis 2016 en effet, la ligne reconnaît les abonnements généraux, les cartes journalières et le demi tarif. Ce support tarifaire a éloquentement aidé à signer ce beau record qui a vu plus de 100'000 voyageurs rejoindre le sommet des Rochers de Naye.

Finalement, le groupe de travail régional

« rapprochement MVR SA et VMCV SA » a poursuivi ces travaux. La perspective d'une fusion semble s'éloigner, au profit de modalités de collaborations renforcées, mais dans un cadre plus souple que celui d'une fusion au sens strict du terme.

Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve (VMCV)

2016 a été marquée par de nombreux événements d'importance.

Le billet SMS, introduit sur le réseau VMCV le 14 décembre 2014, est un succès indiscutable, avec une progression rapide des chiffres de vente : environ 2'000 billets par mois en janvier 2015 à plus de 14'000 en décembre 2016. La prochaine étape sera la mise en œuvre d'une application de vente mobile; elle fera partie intégrante du projet de renouvellement de la billetterie qui sera initié dans le courant de l'année 2017.

La tenue de la 34^e Fête fédérale de musique 2016 a exigé des collaboratrices et collaborateurs du VMCV un engagement supplémentaire important et exemplaire. Ayant pris ses quartiers durant deux week-ends sur la Riviera, à mi-juin 2016, cette fête n'a laissé que très peu de répit au personnel et au matériel avant le lancement du Festival de Jazz.

Ce nouvel événement a exigé l'engagement de ressources en personnel et en véhicules dépassant les capacités du VMCV. Notre entreprise a ainsi eu recours au soutien des Transports publics de la région lausannoise (tl) pour les chauffeurs et des Transports publics genevois (tpg) et fribourgeois (tpf) pour des véhicules supplémentaires, raisons pour lesquelles, la Riviera a été sillonnée par des bus aux couleurs inhabituelles, conduits par des collègues heureux de découvrir notre région.

La mise en service des deux nouvelles lignes 208 (La Tour-de-Peilz - Chailly P+R - Fontanivent - Blonay Gare) et 215 (Vevey - St-Légier - Collège La Chiésaz, via les zones industrielles de La Veyre et Rio-Gredon) et le remaniement en profondeur du tracé de la ligne 204 existante (Montreux Casino - Chailly P+R, via Gambetta) ont marqué la réalisation d'une partie importante des mesures proposées par l'étude «Développement du réseau de transports publics de la Riviera».

Le renouvellement partiel de la flotte de véhicules du VMCV a été initié par le lancement de la procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de 16 trolleybus en remplacement de la flotte actuelle. Mis en service en 1995, chacun de ces véhicules aura parcouru, en 23 ans de bons et loyaux services, plus de 1'380'000 kilomètres. Le premier trolleybus de nouvelle génération devrait être mis en service dès mi-2018.

Le VMCV boucle l'exercice 2016 sur un bilan positif, en termes de résultats financiers et de clientèle. Le nombre de voyageurs ayant emprunté le réseau VMCV en 2016 est de 8'601'712, en augmen-

tation de 2,7% par rapport à 2015. Une évolution réjouissante est également constatée pour les voyageurs-kilomètre avec 18'498'614 V-km/ +4,5% par rapport à 2015. Ce chiffre nous indique que nos clients parcourent à nouveau des distances plus longues.

La situation de la caisse de pension reste une préoccupation pour le Conseil d'administration et la direction de l'entreprise. Malgré une performance globale satisfaisante pour l'ensemble des caisses de Profelia, les événements macroéconomiques et politiques qui ont jalonné l'année 2016 maintiennent toujours une certaine volatilité et une imprévisibilité qui rendent la tâche difficile en matière de gestion des actifs. Le degré de couverture de la caisse VMCV atteint à fin 2016 le taux de 94,1%. La liquidation de la caisse de secours du VMCV et le transfert à Profelia, à fin 2014, de la fortune libre augmentée de la part légale de l'entreprise au titre de contribution volontaire d'assainissement, a été une bonne décision pour l'entreprise et ses collaborateurs.

La mise en service à temps du prolongement de la ligne de trolleybus 201, entre Villeneuve Gare et le futur Hôpital Riviera-Chablais (HRC) et l'acquisition d'une nouvelle billetterie représentent les défis les plus importants à relever dans les deux ans à venir.

Holdigaz

A cours de l'exercice 2015-2016, le groupe HOLDIGAZ a réalisé des résultats positifs, tout en décidant trois baisses tarifaires successives. Les prévisions de résultats pour l'exercice 2016-2017 sont encourageantes grâce à une augmentation des ventes liées à une météorologie favorable.

L'ouverture du marché du gaz, planifiée à l'horizon 2021-2022 a nécessité une réorganisation des sociétés de distribution de gaz du Groupe. La séparation entre les activités liées à l'énergie (nouvelle société ENERGIAPRO) et celle des réseaux de distribution, conduit à une meilleure lisibilité tarifaire qui entrera en vigueur au 1er avril 2017.

Une simplification de la grille tarifaire, une plus grande transparence dans la structure des coûts du gaz naturel et une légère baisse de la facture du gaz pour l'utilisateur, sont la résultante de l'application de la nouvelle grille tarifaire.

La diversification du Groupe se poursuit: tout d'abord par une prise de position majoritaire dans la société SWISS GAS INVEST, basée à Vevey, active dans le transport de gaz national. Puis par le renforcement des activités de production d'énergie renouvelable, domaine dans lequel HOLDIGAZ devient un acteur important en suisse romande et en Suisse.

Enfin, HOLDIGAZ est impliqué dans la recherche et le développement de technologies novatrices (par exemple méthanation du bois). HOLDIGAZ est d'autre part un partenaire académique de l'EPFL, par ses participations à la création de chaires d'enseignement et de programmes de doctorants, tous ou presque dans le domaine de la gestion intelligente et valorisante du CO₂, tendant à éliminer la production de gaz à effets de serre en recourant au gaz naturel « VERT ».

Promove Riviera-Lavaux

L'objectif premier de la Promove est la valorisation des atouts régionaux en agissant comme interface entre secteur privé et secteur public, et en s'impliquant en tant que représentant du tissu économique dans les dossiers de politique régionale. Les statuts de Promove ont été révisés en 2016, qui comprennent entre autre l'intégration officielle

de la région de Lavaux, la mise à jour du cahier des charges du Comité, la simplification des votes lors de l'Assemblée générale. Ils ont été acceptés par l'Assemblée générale le 25 mai 2016.

Le Comité s'est fortement mobilisé pour entreprendre une démarche de révision de la stratégie régionale et de détermination du nouveau programme d'action prioritaire 2017-2022. Cette démarche essentielle s'inscrit dans un cadre légal fédéral et dans un cadre légal cantonal. La Promove est reconnue comme l'organisme officiel représentant la région Riviera-Lavaux, or cette reconnaissance est soumise à divers conditions dont l'élaboration d'un programme qui démontre quelle stratégie entend suivre la Promove pour remplir ses objectifs de « promotion économique de la région », ceci dans le cadre de la LADE soit la loi cantonale sur l'appui au développement économique. Cette démarche très poussée a conduit le comité lors de plusieurs séances à réfléchir successivement aux facteurs d'influence externe sur la vie économique, à analyser les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces ainsi que les enjeux majeurs de notre région en terme de développement économique, enfin à partir des conclusions à défini les axes prioritaire que devrait suivre Promove. Cette démarche s'est appuyée sur une méthodologie reconnue en terme de définition de projet. Dans le même temps le président et le directeur ont rencontré la plupart des communes pour expliquer la démarche voire la compléter par les attentes des communes, ce qui a permis par exemple à la Commune de Vevey de confronter son programme de législature avec les enjeux mis en exergue par la Promove. Ce travail devrait se terminer dans le premier trimestre 2017.

Lavaux Patrimoine mondial (LPM)

L'évolution de LPM a été relativement favorable durant l'année 2016 : des activités devenues déjà traditionnelles de LPM ont pu partiellement être poursuivies, qui entrent dans le cadre de la charte liée à sa reconnaissance par le Patrimoine mondial de l'Unesco. En effet le Comité au vu de l'absence de soutien avéré du côté de l'Etat a dû revoir son budget à la baisse. Or ce problème s'est éclairci en septembre, le Conseil d'Etat a désigné son représentant au Comité de Lavaux, et au travers du budget du département de l'économie et du sport, il a proposé une enveloppe financière de Fr. 400'000 sur cinq ans, renouvelable et allouée par le biais du Service de l'agriculture et de la viticulture.

Montreux Vevey Tourisme (MVT)

MVT est satisfait puisque le nombre de nuitées sur la Riviera a augmenté de 7% par rapport à 2015. Un évènement d'exception y a probablement contribué : la Fête fédérale de la musique 2016 à Montreux.

MVT accorde une très grande importance à la promotion de la région, ainsi MVT s'est rendu sur plus de 40 salons/foires et autres actions de promotion touchant plus de 18 marchés. 680 agents de voyage et tours opérateurs de 17 pays sont venus sur place au cours de 71 voyages de familiarisation, 669 journalistes en provenance de plus de 39 pays ont écrit, raconté, filmé, tweeté sur notre région pour une audience cumulée de plus de 327 millions de personnes.

Sur le plan stratégique, il a été décidé d'entrer en négociation avec le Lausanne Convention Bureau et le Montreux Convention Bureau, dans le but d'établir une collaboration entre ces deux bureaux. Le projet Enjoy Vevey s'est terminé en septembre

soulignons que ce projet devenu réalité est en constante évolution, un bilan après 6 mois est prévu en vue entre autre d'affiner la signalétique. Du point de vue des ressources humaines, la direction a dû déplorer le décès subit de sa responsable des finances et des ressources humaines, ce qui a conduit le Comité et la direction à externaliser une partie de ce travail, le temps de pratiquer un audit pour les Finances, l'Administration et les ressources humaines de MVT.

Société des entrepôts Vevey SA (SEV)

Le bilan de la société au 31.12.2015 se monte à Fr. 3'963'908.27, au 31.12.2014 il se montait à Fr. 3'759'682.25, le produit net des ventes de biens et de prestation de service est en légère diminution en 2015 alors que la marge brute affiche une augmentation de Fr. 143'114. La redevance due à la commune de Vevey est en progression de 5% en-

viron et se monte à Fr. 289'556.47 pour l'exercice 2015.

La préoccupation principale de la SEV en 2016 est liée à l'annonce par la Direction des douanes de la nécessité d'économiser en fermant des bureaux de douane, dont celui de Vevey. La décision définitive n'était pas encore connue au 31.12.2016 mais si elle s'avérait définitive, elle entrainerait des mutations dans la pratique de la SEV.

*Etienne Rivier, municipal
Gilles Altermath, chef de service*

**Suite aux vœux de la commission de gestion,
exercice 2015 : Néant.**